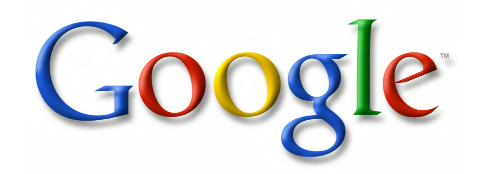


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

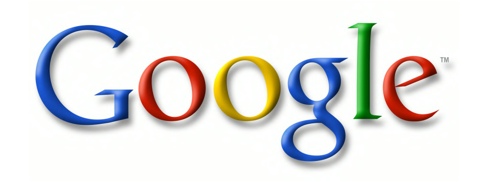
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

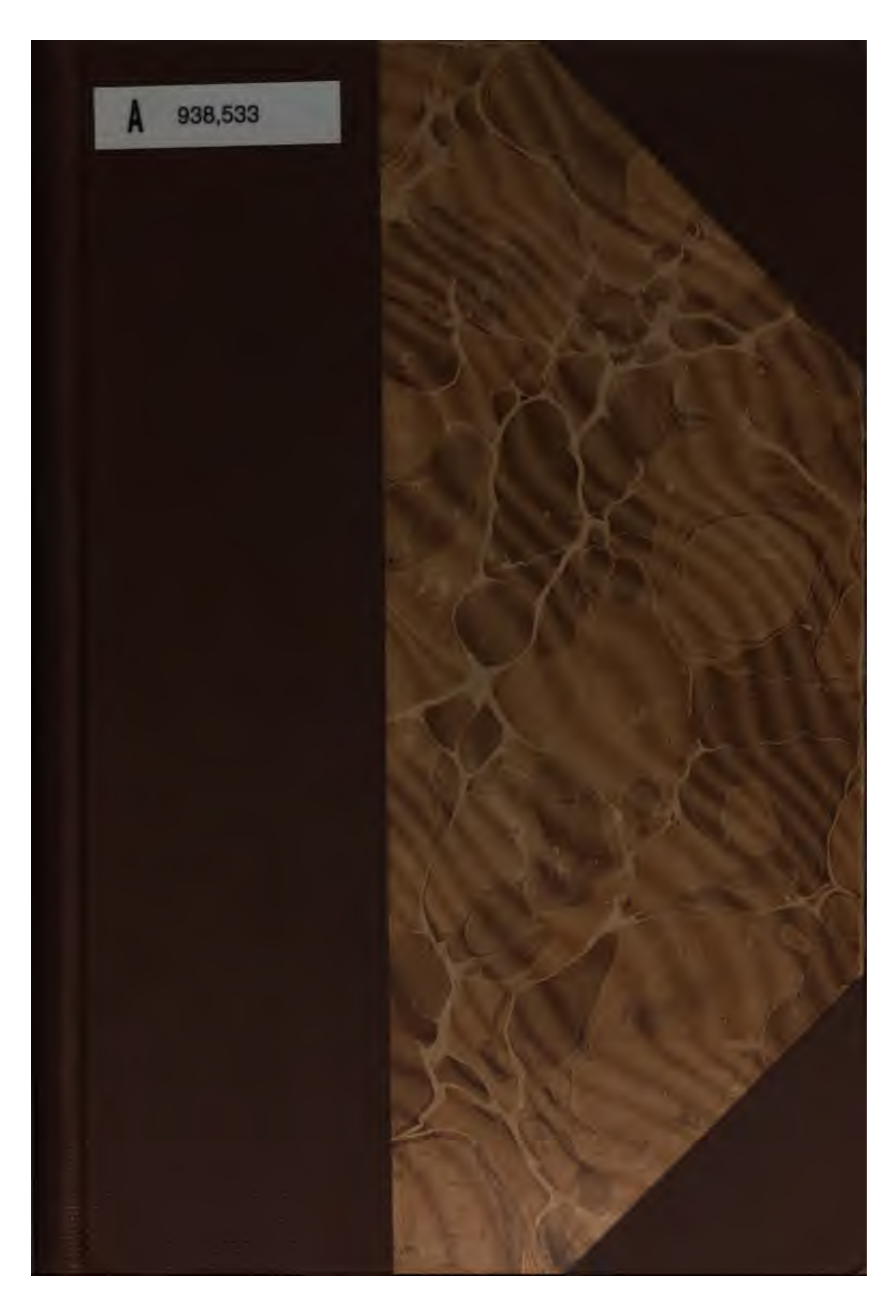
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


A 938,533


PROPERTY OF THE
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



848
L230
M



Lamennais et Lamartine

DU MÊME AUTEUR

La Clef de « Volupté » (*Lamennais et Sainte-Beuve*). 1 vol. in-8°. Paris, Arthur Savaète, 1905 . . . . **1 fr. 50**

Lamennais et Victor Hugo, 1 vol. in-8°. Paris, Arthur Savaète, 1906. . . . . **2 fr. »»**

Un correspondant inconnu de Lamennais (*Lettres inédites de Lamennais à Mme Clément*). 1 brochure in-8°. Paris, A. Colin, 1905 (*épuisé*).

Essai d'un système de Philosophie catholique (1830-1831) par F. DE LA MENNAIS, ouvrage inédit, recueilli et publié d'après les manuscrits avec une introduction, des notes et un appendice. Paris, Bloud et Cie, 1906. **3 fr. 50** (*franco* **4** fr.)

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Le véritable Voyage en Orient de Lamartine, d'après les manuscrits originaux.

Jocelyn inédit, d'après les manuscrits originaux.

EN PRÉPARATION

Lamennais et le Christianisme social.

SAINT-AMAND, CHER. — IMPRIMERIE BUSSIÈRE



CHRISTIAN MARECHAL
Agrégé de l'Université

Lamennais et Lamartine

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET Cie
4, RUE MADAME, 4
1907
Reproduction et traduction interdites

848
L230
M

Ce livre, comme ceux qui l'ont précédé, est conçu d'après quelques principes très simples dont on me permettra de dire un mot.

L'histoire des idées est surtout celle des influences. Une idée est un fait, et comme telle susceptible d'observation. Une fois produite, elle existe d'une manière positive et, pour ainsi dire, concrète. Fût-elle reproduite à d'innombrables exemplaires par une infinité d'imitateurs différents, elle conserve à travers ces imitations le cachet original dont l'a marquée son inventeur : fille non seulement de sa pensée, mais de tout son être, elle l'exprime si complètement, que c'est lui-même qu'on retrouve chez celui qui la lui emprunte. Une des tâches de l'historien est, à travers l'imitateur, de déceler et de signaler l'inventeur.

Cette œuvre de discrimination et de redistribution des idées est une œuvre scientifique. Les inventeurs sont peu nombreux. Elle ramène donc la complexité des apparences à la simplicité des causes. Et, sans elle, point d'explication d'un auteur. — On m'excusera de ne pas in-

sister sur la méthode par laquelle on la réalise : outre qu'elle n'a pas de mystères, la manière la plus efficace de plaider pour elle est encore de la pratiquer. J'indiquerai donc seulement qu'elle requiert deux ordres de conditions : les unes biographiques, les autres, infiniment plus délicates et plus difficiles à remplir, d'interprétation des textes. On ne reconnaît les idées que lorsqu'on les a vécues.

Son opportunité est d'exclure cette érudition superficielle et toute en dehors qui se contente à trop bon compte d'étonner par des énumérations de noms propres. Celle-ci, mise en demeure d'expliquer, est réduite à des formules vagues et scolastiques. S'agit-il des premières préfaces de V. Hugo ? On vous déclarera, par exemple, que « les discussions sur *la vérité, la spiritualité, l'utilité*, de la poésie se trouvent *un peu partout* dans les polémiques de ce temps » (1). Singulière explication ; que

(1) Je cite les termes mêmes de M. J. Marsan. A vrai dire, son cas est un peu spécial. Il a poussé le scrupule — c'est ainsi du moins qu'il qualifie le sentiment auquel il a obéi — jusqu'à respecter une faute d'impression dans trois lignes d'un de mes ouvrages qu'il citait ; mais, sans doute, par suite de la dépense inaccoutumée qu'il venait d'en faire, le scrupule s'est mis à lui manquer au point qu'ayant d'abord agrémenté cette citation d'un commentaire inexact, qui en dénaturait le sens et la portée, et me faisait dire une sottise, il a, sur ma réclamation, osé défendre son procédé en alléguant qu'il avait « cité ma phrase textuellement ». Ce n'est pas la citation que je lui reproche, c'est le contre-sens. Je l'avais attribué d'abord à

penseriez-vous du chimiste qui, interrogé sur la présence d'une certaine quantité d'oxyde de carbone dans un corps, vous répondrait gravement qu'il y en a *un peu partout*? — Si donc, peu satisfait de la valeur scientifique du renseignement, vous demandez quelques précisions, on vous citera pêle-mêle Mme de Staël, Saint-Simon Saint-Chamand, Lamartine, Barante et Stendhal : on vous renverra même, et pour comble, à ce que vous avez écrit, et dont on n'a compris ni les intentions ni le sens. — Mais, en vérité, je le répète, ce qui intéresse l'histoire des idées, ce n'est pas cette observation superficielle et banale de la *critique étourdissante* qui, feuilletant tout à la hâte, sans jamais rien approfondir, n'aboutit en dernier résultat qu'à tout confondre : ce sont les humbles et patients efforts pour sérier les idées, pour en déceler l'origine, les suivre dans leur développement, faire sentir la continuité de leur vie intense et féconde. Quand bien même on allongerait sans mesure la liste que je viens de reproduire — et rien ne serait plus facile — il n'en resterait pas moins vrai que les idées en question ne seraient pas *un peu partout*, mais seulement chez les écrivains que l'on aurait énumérés. L'historien ne saurait donc échapper par ce détour à l'obligation de chercher sous quelle forme et pourquoi elles s'y trouvent. Et c'est faire

l'étourderie. Que je saurais gré à M. Jules Marsan de m'expliquer par quel détour je pourrais maintenant n'y pas voir de la mauvaise foi ?

preuve d'une mentalité peu scientifique que de prétendre, sous prétexte que certaines idées étaient *courantes* à une époque, et présentes *un peu partout*, se dispenser d'examiner à qui ces écrivains les doivent.

C'est l'effort que j'ai tenté ; je le renouvelle ici. Je ne me dissimule ni les imperfections, ni les insuffisances de ce livre : fragment, ou plutôt pierre d'attente, comme ceux qui l'ont précédé, d'une œuvre considérable dont le plan est depuis longtemps tracé, sa valeur, s'il en a quelqu'une, est toute dans l'application rigoureuse de la méthode dont je viens d'indiquer les principes et dont je souhaite qu'on apprécie l'utilité.

Saint-Omer, mars 1907.

PRÉFACE

Il existe une poésie qui naît, vit et s'achève en Dieu. Avant de le connaître; elle le cherche; quand elle l'a trouvé, c'est en lui qu'elle chante, qu'elle gémit et qu'elle prie. Elle dit les tourments de l'âme privée du « seul bien véritable », du « bien infini », ses aspirations vers lui, ses inquiétudes, et les passions qui luttent contre l'esprit divin, les révoltes de la raison individuelle qui, sortant de son domaine, s'insurge contre la raison générale, contre la raison religieuse à laquelle elle doit se soumettre. Ayant, à travers de cruelles épreuves, acquis le sens du divin dans les choses, elle ne voit plus la politique qu'à travers cette vie religieuse et morale dont elle a retrouvé le foyer et ranimé la flamme; elle nous fait sentir qu'en Dieu seul se résolvent tous les conflits, que la liberté n'est qu'en lui, qu'il est le principe et la fin du progrès, et qu'à tous les maux humains, il n'est point d'autre remède que l'amour qu'il éveille en nous. En nommant cette poésie qui lit et chante l'univers en Dieu, « qui vit et végète de Dieu même », j'ai rappelé les Méditations, *les* Harmonies *et* Jocelyn, *et j'ai nommé Lamartine.*

Je voudrais établir ici quelle influence religieuse a le plus contribué à faire naître et se développer cette musique divine parmi nous. Je dois donc justifier d'abord l'apparent paradoxe auquel des recherches entreprises en partant d'une hypothèse bien différente, m'ont nécessairement conduit : dans l'ordre de la pensée, Lamartine est né « disciple ». Traducteur éloquent, vulgarisateur de génie des idées qu'il n'a pas produites, on se tromperait même si l'on supposait qu'il assemble en éclectique ou combine en philosophe des pensées empruntées à des sources très diverses. Sans doute, autour de l'influence dominante qui maîtrise et régit son intelligence, on peut en signaler d'autres, momentanées et fuyantes, qui lui sont subordonnées et la nuancent de leurs reflets. Mais il faut se garder de confondre des influences dérivées avec une action directe : tel écrivain, tel penseur n'est connu de Lamartine qu'à travers celui qui gouverne sa raison : il n'en sait que ce qu'il en a emprunté à Lamennais, il n'en connaît que ce que Lamennais en cite ; et c'est une erreur de méthode, ou mieux de perspective historique, de mettre sur un même plan ces influences d'occasion et de rencontre, et celle qui manifestement guide toute une évolution. La biographie peut seule ici remettre toutes choses en leur place : mais elle doit être étudiée dans son développement même, en suivant le cours de l'histoire, et ce n'est qu'en replaçant ainsi les idées en fonction de la vie qu'on peut en déterminer la source véritable, puisque la continuité d'une influence nous fixe seule sur sa valeur. En appliquant rigoureusement cette méthode, on a d'abord la surprise de voir la

pensée sociale, politique, philosophique et religieuse de Lamartine, à partir de 1817, refléter exactement celle de Lamennais ; et l'étude de la biographie révèle qu'il ne s'agit point d'une simple coïncidence — invraisemblable d'ailleurs quand elle se prolonge pendant plus de vingt années — mais bien d'une action effective et directe du penseur sur le poète.

Que cette action ait été préparée par des influences antérieures, par celles en particulier de Bonald et de Joseph de Maistre, je n'ai pas l'intention de le nier, et afin qu'on ne me reproche point de l'avoir ignoré, je l'affirme une fois pour toutes. Mais ces influences étaient restées sans efficace, comme celle aussi de Chateaubriand. Autre chose est intéresser les philosophes et même déterminer chez les jeunes gens — qui peut-être ne vous ont pas lu — un enthousiasme de confiance — je parle pour Bonald et même, à cette date, pour J. de Maistre — autre chose se faire lire, s'adresser au cœur en même temps qu'à l'intelligence, obliger l'esprit à réfléchir, et laisser après soi ces longues traînées de méditations, et comme ces sillons d'idées par où reviennent les égarés. Autre chose est surprendre, intéresser, enchanter, — je parle pour Chateaubriand — autre chose contraindre et convaincre, et s'instituer maître d'une pensée pendant plus de vingt années.

Tel fut le rôle de Lamennais dans ses rapports avec Lamartine. L'étude des antécédents du poète peut seule rendre compte d'un phénomène si singulier. Et c'est donc par là que cet ouvrage doit commencer.

LAMENNAIS ET LAMARTINE

AVANT-PROPOS

LA JEUNESSE SENTIMENTALE ET RELIGIEUSE DE LAMARTINE

La vie intérieure de Lamartine, telle qu'on la voit se développer pendant les années d'adolescence et de jeunesse qui précèdent son contact avec Lamennais, sa vie religieuse et morale est dans ses diverses étapes gouvernée par des sentiments, des influences héréditaires ou d'éducation, nullement par l'intelligence. S'il croit ou s'il cesse de croire, si, croyant, il pratique ou non, ce ne sont pas des raisons clairement aperçues qui le guident, mais de sourdes impulsions, et ces vibrations intimes dont le sol natal, l'amour ou la douleur font retentir ses profondeurs. Nulle conscience n'est plus obéissante à la spontanéité des mouvements immédiats ; mais cet impulsif, en qui l'imagination domine, apparaît aussi comme un volontaire, soucieux de « praticabilité », capable de se modérer par bon



sens, et orienté vers l'action. La raison, dans cet ensemble, j'entends la raison philosophique qui construit des systèmes (1), formule des motifs de croire, et justifie les attitudes religieuses ou politiques publiquement adoptées, a peu de part, ou n'en a point. Un écrivain cependant, et surtout un poète s'il s'inspire de certains problèmes et soulève certaines questions, ne s'en passe pas : l'imagination même ne peut alors qu'enrichir cette charpente plus solide, vrai support de nos émotions. Ainsi la jeunesse de Lamartine pose un problème que sa fidélité aux doctrines de Lamennais résoudra seule à l'époque où s'ouvrira sa carrière de poète, d'écrivain et bientôt d'homme politique.

(1) Il manque totalement *d'invention* et de *facultés combinantes*. Cf. Léon Séché, *Annales Romantiques*, juillet, octobre 1906, p. 259, note.



I

L'ENFANCE ET LA VIE DE COLLÈGE

Né à Mâcon le 21 octobre 1790, Lamartine appartenait par son père à une vieille famille, de longue date enracinée dans la province, et fixée autour de Cluny (1). Sa mère, Alix des Roys, avait passé son enfance et sa jeunesse à la cour du duc d'Orléans, et dans la société de tous les esprits éminents de l'époque, sans que les philosophes eussent troublé son intelligence qu'une forte tradition protégeait (2). Ainsi l'hérédité la plus saine et vraiment inaltérable, tel fut le premier don d'une destinée prodigue, source féconde d'où tant d'autres devaient s'épancher un jour. L'éducation de la famille, isolée du fait des circonstances, et forte surtout des pieuses vertus maternelles,

(1) LAMARTINE, *Confidences*, l. I, § IV. REYSSIÉ, *La jeunesse de Lamartine*, 1 vol. in-12, Paris, Hachette, 1892, p. 1 et seq.

(2) *Le manuscrit de ma mère*, 1 vol. in-16, Paris, Hachette, 1905, p. 27 et seq. — LAMARTINE, *Confidences*, l. I, § VII. REYSSIÉ, p. 11.

l'éducation du sol, de la terre et des choses longuement senties et vécues, y ajoutèrent leurs énergies (1). D'invisibles et forts liens l'attachèrent au vallon de Milly dont son âme fut l'harmonie : en lui s'unirent la mélancolie des forêts ensevelies dès l'automne dans les nuages lourds, océan gris d'où la tête du Craz, les pics décharnés du Monsard et de Solutré jaillissent comme des îles, et, l'hiver passé, la pacifique et lumineuse splendeur du printemps oriental ou de l'été napolitain. C'est là qu'il vécut jusqu'à dix ans, d'une vie patriarcale et rustique, où nul bien-être n'avait place, hors la tendresse de la mère enseignant Dieu dans la nature, et le vagabondage par la campagne, aû milieu des bergers ou des vignerons (2). Ses premières études, après les lectures de la Bible sur les genoux maternels, ou les leçons de grammaire et d'histoire, ne l'arrachent pas au sol natal : la classe est, pendant l'hiver de 1800, chez le curé de Bussières, aux environs de Milly ; il y va par le plus long, en patinant, et s'oublie plus d'une fois en route (3). Escapades sans héroïsme ; le vieux curé est indulgent, son jeune vicaire indifférent : ses chiens, son fouet, ses panoplies, les philosophes, Raynal, J.-J. Rousseau, Voltaire, que lit assidument ce prêtre très peu canonique, lui font ignorer les

(1) Reyssié, chap. II, IV.
(2) *Confidences*, l. III-V.
(3) *Ibid.*, l. V, § V.



absents (1). Le père et les oncles de l'enfant s'inquiètent : en novembre 1800 on le met au collège à Lyon (2).

Il ne semble pas qu'il ait éprouvé d'abord cette horreur de la contrainte et de la règle dont il parle dans les *Confidences* (3) : s'il souffre, privé des tendresses du foyer, il se réfugie au travail ; d'ailleurs son père va le voir et le fait sortir (4), sa tante, Mme de Vaux, veille sur lui (5), et les premiers succès adoucissent l'amertume du premier exil (6) : à la fin de l'année scolaire, le 18 septembre 1801, il rapporte deux prix, à la grande joie maternelle ; surtout, il n'a rien perdu de sa piété (7) ; pour la rendre plus vive et l'affermir encore, pendant toutes ces vacances, sa mère lui fait lire chaque matin « un chapitre d'un bon livre d'un prêtre allemand », où l'on apprend « le sentiment religieux émané de toute la nature (8) ». — Ces premières vacances où les mères ont retrouvé leurs fils, exquis et charmant renouveau de la vie de famille, sont pleines d'attraits passionnants pour les enfants sensibles ; que d'indulgences autrefois ignorées l'on a pour leurs faiblesses, avec quelle hâte on veut jouir de leur présence

(1) *Confidences*, l. III, V.
(2) Reyssié, p. 72. *Confidences*, l. V, § VI.
(3) *Confidences*, l. V, § VI, et l. VII, § I.
(4) *Manuscrit de ma mère*, p. 91.
(5) *Ibid.*, p. 99.
(6) *Ibid.*, p. 105.
(7) *Ibid.*, p. 105-106.
(8) *Ibid.*, p. 110.



au foyer, de quel imprudent amour les parents charmés les enchantent ! Le 23 septembre, un ami dîne à Milly avec toute la famille : « Nous parlâmes à table beaucoup d'Alphonse, trop peut-être, écrit Mme de Lamartine... Nous lûmes un extrait de ses lectures fait par lui et une petite composition que son père lui avait donnée à faire. On en fut très content, et mon orgueil de mère trop caressé (1) ». Le caractère de l'enfant souffre un peu de ces imprudences : il manque de patience, « avec ses sœurs surtout », il est impérieux et fier (2). Que le joug du collège sera lourd à porter !

Elle arrive cependant, cette cruelle rentrée, plus dure et plus douloureuse que l'entrée : le 9 novembre 1801, sa mère le ramène à Lyon, le cœur saignant, et toute déchirée « de déraciner ainsi cette jeune plante du cœur où elle a poussé (3) ». Lui, prend ses maîtres en horreur : il voit en eux des geôliers. Seul et triste, ses heures de récréation se passent à regarder, à travers la grille qui ferme la cour, les montagnes du Beaujolais et le libre horizon. Les jeux de ses camarades l'ennuient, leur physionomie le repousse. Tout respire un air de malice, de fourberie et de corruption qui soulève son cœur (4). L'année tout entière n'est pour lui qu'une méditation des vacances. Et

(1) *Manuscrit*, p. 106.
(2) *Ibid.*, p. 110.
(3) *Ibid.*, p. 110-111.
(4) *Confidences*, l. VI, § I,

le jour où la porte s'ouvre, il s'y jette à corps perdu : c'est une ivresse de liberté reconquise, de courses au grand air et de vie en pleine nature. Un jour, il accompagne sa mère et ses deux sœurs, Cécile et Eugénie, de Milly à Saint-Point ; il s'agit de vendanger une longue treille : « Alphonse y est venu sur une mule, écrit sa mère ; il était dans l'ivresse (1) ».

Une petite sœur, la cinquième, est née le 18 août ; et, pour remercier Dieu de cette grâce, les parents ont établi à Milly la prière en commun (2) ; ainsi, dans cette maison patriarcale et chrétienne, les maîtres sont journellement rappelés à l'égalité selon le Christ, et l'esprit des serviteurs relevé par la communion quotidienne. Le contraste est trop violent avec la réclusion sévère du collège où sa mère le ramène tristement le 28 octobre (3). L'enfant, derrière ses grilles, ne songe plus qu'à son Milly, à la douceur perdue de la vie de famille, à la campagne, à la liberté. Le désespoir le rend dur et farouche, et sa piété, pour la première fois, faiblit. La crise se termine en décembre 1802, par la fuite ; il s'échappe, entraînant deux camarades (4). On les rattrape à deux lieues de Lyon, on le ramène avec ses compagnons, honteux des commentaires et de la curiosité des villageois. Au retour,

(1) *Manuscrit*, p. 115.
(2) *Ibid.*, p. 114-115.
(3) *Ibid.*, p. 116.
(4) *Ibid.*, p. 118.



ce fut le cachot (1). On eut de la peine à lui faire écrire une lettre d'excuse et de repentir à son père (2). Et, quoique la famille ait tenu bon, l'année scolaire achevée, sa mère ayant plaidé sa cause, il quitta le collège pour n'y plus rentrer : la belle plante énergique et vivace du Vallon de Milly refusait d'être déracinée.

Il lui fallait des tuteurs soucieux de ses origines et de son passé, conscients du sacrifice que la vie loin du foyer lui coûtait, et s'appuyant, pour la lui faire consentir, sur les plus délicates, les plus tendres et les plus profondes énergies de son être : le sentiment de la famille et l'amour de Dieu. Il les trouva dans les Jésuites de Belley où, tout en larmes, sa mère le conduisit elle-même le 22 octobre 1803 (3). A peine accueilli, l'oiseau sauvage est at-

(1) *Confidences*, l. VI, § II.

(2) *Manuscrit*, p. 118. Quelques inexactitudes de détail sont relevées par Collombet dans le récit des *Confidences ;* cf. les notes de l'érudit Lyonnais publiées par M. Roustan dans son ouvrage sur *Lamartine et les catholiques Lyonnais*. « Lamartine était à Lyon, en 1805, au Pensionnat de l'*Enfance*, que tenaient à la Croix Rousse MM. Philippe et Crozier. » Il s'évada et fut rejoint par deux professeurs de l'établissement (et non par le directeur de la maison d'éducation escorté d'un gendarme) au village de Fontaines-sur-Saône, à deux lieux au-dessous de Lyon (et non pas dans une petite ville à 6 lieues de Lyon comme il y a dans les *Confidences*). C'était un vendredi saint. Les fugitifs se trouvaient en face non pas de l'omelette et du fromage, comme le dit Lamartine dans ses *Confidences*, mais devant une bonne volaille (*Revue de Lyon et du Sud-Est*, 16 août 1906, p. 295). On remarquera que la date 1805, donnée par Collombet, n'est pas exacte.

(3) *Manuscrit*, p. 126.

tendri et séduit. Rien, sans doute, ne remplace une mère ; mais il a retrouvé « Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et paternelle surveillance, le ton bienveillant de la famille, des enfants aimés et aimants, aux physionomies heureuses (1) ». Tout l'art de ses nouveaux maîtres est de conduire leurs disciples en les inspirant ; point de contrainte, mais l'enthousiasme communicatif qui entraîne les âmes d'un mouvement naturel vers le bien et vers le beau (2). L'éducation religieuse qu'il reçoit désormais, les cérémonies pieuses multipliées avec toute la pompe du culte enchantent son imagination. Il retrouve sa piété naturelle, et avec elle le calme d'esprit, le goût de l'étude, et surtout « la sensation de la communication avec Dieu, les voluptés de la méditation et de la prière, l'amour du recueillement intérieur, et ces extases de l'adoration en présence de Dieu auxquelles rien ne peut être comparé sur la terre (3) ». Il a dit dans *Jocelyn* et rappelé dans les *Confidences* ces heures inoubliables, et ce qu'il éprouva « de chaleur d'âme contenue, d'enthousiasme pieux répandu en élancements de pensées, en épanchements et en larmes d'adoration devant Dieu pendant ces brûlantes années d'adolescence, dans une maison religieuse (4) ». De quelle admirable « passion de

(1) *Confidences*, l. VI, § III.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, § IV.
(4) *Ibid.*

Dieu » son âme alors rayonnait et brûlait ! Quelquefois, pendant la récréation, il s'échappe : l'église est sombre de la chute du jour ; mais, dans cette ombre, il cherche l'ombre plus épaisse de la muraille (1). Enveloppé de son manteau qui le voile, le front collé au marbre froid, il s'oublie et s'abîme dans l'extase d'une insondable adoration, et toute l'âme confondue en Dieu. Les ardeurs de cette piété n'ont pas chassé de son être « la fièvre perpétuelle de la liberté » ni « la frénésie de la nature (2) ». Elles les nourrissent au contraire, en exaltant son imagination. Aussi, la nuit, lorsque tout dort, si parfois la lune bleue blanchit les hêtrées du Bugey, il s'accoude à la fenêtre, amoureux d'un tel horizon : d'indicibles élans l'égarent à travers ces bois et ces eaux, et quand il a regagné son lit, ses rêves vont l'y rouler encore en d'éblouissantes visions (3). Ils l'emportent jusqu'à Milly ; car l'amour passionné de sa terre est toujours vivant dans son cœur. Le jour de sa première sortie, le 14 septembre 1804, quand il aperçoit sa mère qui vient le ramener pour ses

(1) Et non d'un *pilier*, comme Lamartine l'a écrit dans ses *Confidences ;* la chapelle du Belley n'avait pas de pilier. Cf. M. Roustan, *Lamartine et les catholiques Lyonnais*, dans la *Revue de Lyon et du Sud-Est*, 16 août 1906, p. 296. Mais l'inexactitude de ce détail ne prouve pas l'inexactitude du récit, et je ne sais pourquoi Reyssié a prétendu que ces rêveries pieuses ne sont pas du Lamartine de Belley (Reyssié p. 80). Le *Manuscrit de ma mère* confirme au contraire le récit de Lamartine.

(2) *Confidences*, l. VI, § IV.

(3) *Ibid.*

vacances, il devient tout à coup si pâle qu'on croit qu'il va s'évanouir ; et comme ils s'embrassent (1) !

La piété sanctifie, fructifie cette incessante aspiration vers la famille et la nature ; elle en fait un stimulant des travaux : chaque cours d'études accompli le rapproche de la maison (2). Aussi, qu'il est changé, le petit révolté de Lyon, quand il revient pour les vacances de 1806, en septembre : sans doute, comme l'année suivante, il a fait plus de la moitié du chemin à pied, son petit paquet sur le dos ; il s'en allait tout le long de la route, chantant comme un troubadour quelque vieille romance, et, s'il rencontrait un beau site, s'arrêtant pour le contempler (3). Il arrive seul, le soir, en grand garçon raisonnable, à Mâcon, où sa mère est venue l'attendre. Le voilà plus grand qu'elle d'une main, un peu maigre et un peu pâle, mais fort, quoique élancé. Il revient chargé de premiers prix et de couronnes, discours latin, discours français, version latine, poésie latine (4). Mais surtout, — le regard maternel ne s'y est pas trompé, — sa physionomie s'est modifiée : « la légèreté un peu évaporée de l'enfance » a fait place « à une gravité tendre et douce », à la « concentration méditative du regard et des traits » (5) ;

(1) *Manuscrit*, p. 135.

(2) *Confidences*, l. VI, § IV. *Correspondance de Lamartine*, éd. in-8°, et éd. in-16, Paris, Hachette, t. I, p. 1.

(3) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 4, éd. in-16, p. 2.

(4) *Manuscrit*, p. 145.

(5) *Confidences*, l. VI, § IV.

l'inclination à la piété, comme la modestie, s'y lisent à livre ouvert. C'est pour cela « qu'après l'avoir bien embrassé », sa mère court « à l'église remercier Dieu avec larmes de son retour et de tant de faveurs qu'il lui fait » (1).

De cet adolescent pieux, modeste, mais ardent et tout à l'espoir, que la solitude de Belley rendait en 1807 à la solitude de Milly, que va faire à présent la vie?

(1) *Manuscrit*, p. 145.

II

PREMIÈRE LIBERTÉ, PREMIERS DÉSIRS

Elle va d'abord — comme toujours — le détacher de Dieu, et le jeter de toute sa sensibilité frémissante et curieuse aux vaines recherches d'un impossible bonheur. Il commence par se laisser vivre, et s'abandonner, non sans quelques inquiétudes sur une dernière rentrée possible, à la douceur de la campagne aimée ; il chasse, dessine un peu, et monte quelquefois à cheval (1) ; les lectures occupent la majeure partie de son temps : Gresset et Molière, des tragédies de Voltaire et de Racine, Mérope, Zaïre, Iphigénie ou Phèdre, et même un roman de Mme Cottin, *Elisabeth* ou les *Exilés en Sibérie*, où l'on puise « de beaux sentiments d'amour filial » (2).

Puis des maux de tête le conduisent à Lyon, entre les

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 4, éd. in-16, p. 2 ; 24 septembre 1807.

(2) *Ibid.*, t. I, éd. in-8°, p. 6-7, éd. in-16, p. 3-4 ; 3 octobre 1807.

mains des médecins qui lui défendent tout travail (1); mais à peine de retour à Mâcon, il s'empresse de leur désobéir, et de vivre « comme un pauvre ermite au coin de son feu », n'ayant d'autre compagnie que « ses livres, ses souvenirs et ses espérances », ces dernières composant, à son gré, la partie la plus riante et la plus nombreuse de sa société (2).

Voici son emploi du temps à la ville : il se lève à six heures, étudie jusqu'à neuf et monte à cheval jusqu'à midi ; il dîne ; une heure après le dîner il prend une leçon de danse, une autre de musique, une de mathématiques et une de dessin. Puis il va faire quelques visites ou reste à la maison (3). Entre temps « sa maudite paresse » lui fait plus d'une fois prendre Chateaubriand au lieu de Rollin, ou bien écrire à quelque ami plutôt que de traduire une ode d'Horace (4). En mai, c'est la vie de campagne à Saint-Point : lever à sept ou huit heures, déjeuner, promenade, lecture, dessin, musique, dîner à une heure, conversation et jeu ; il prend son livre dans sa poche, son fusil sous son bras, son Azor avec lui, et se sauve en forêt ou dans la prairie pour y lire ; sur les sept à huit heures, promenade à cheval, et, au retour, causerie et souper (5).

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 16, éd. in-16, p. 11.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 16, éd. in-16, p. 12-13.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 23, éd. in-16, p. 15 ; 22 février 1808.
(4) *Ibid.*, in-8°, p. 26, éd. in-16, p. 16 ; 13 mars 1808.
(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 32-33, et éd. in-16, p. 19-20 ; 8 juillet 1808.

Sous cette existence uniforme et si simple dans son apparente sérénité, des tourments d'avenir se font jour, et déjà des impatiences d'action. Il crie : « De la gloire et de l'argent ! » Mais il ne veut d'argent que pour en jouir et le dépenser noblement, pour en faire jouir amis et voisins (1). Du reste, à peine éloigné de Dieu, il se plaint déjà : ses vœux sont dès maintenant combattus, il voit « tous les jours de nouvelles barrières qui s'opposent à l'exécution de ses projets », il est « contrarié par la fortune dans la plupart de ses désirs » (2). Au fond, un seul espoir, mal dissimulé sous un faux dédain qu'il affecte, un seul espoir remplit son imagination et son cœur : l'amour qu'il rêve et qu'il attend. Il a beau proclamer sa joie d'être libre et de ne connaître de biens que ceux de l'amitié ; déclarer « dans la jubilation » qu'il n'est pas encore amoureux, et crier bien haut qu'il ne voit rien jusqu'ici qui soit digne d'une passion, « rien que de petites effrontées, impudentes, coquettes, rien que de petites ignorantes, imbéciles, malignes, médisantes, sottes, laides » (3), on entrevoit sans peine ici sous la satire quelque espoir déjà vivant de l'amour méconnu et rêvé. A travers la frivolité des poésies galantes qu'il rime à la

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 37, éd. in-16, p. 23 ; 26 juillet 1808.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 40, éd. in-16, p. 24 ; 28 juillet 1808.

(3) *Ibid*, t. I, éd. in-8°, p. 53, éd. in-16, p. 32 ; 29 octobre 1808.

Parny (1), non sans esprit, transparaît déjà le désir de quelque chose de plus profond et de plus grave, et le regret de ne l'éprouver point. En vain se conduit-il en garçon sage, ne commettant guère d'étourderie, s'obligeant à beaucoup d'occupations pour ne pas s'ennuyer : il s'ennuie (2) ; et le secret de son ennui, c'est qu'il n'est plus de Julie, qu'il ne rencontre plus que des ombres de beauté et de perfection, hors dans l'imagination des poètes : entendez qu'il n'est pas aimé. C'est aussi que dans le cœur des jeunes gens il n'y a plus d'amour véritable, mais seulement des coquetteries et des ruses ; entendez qu'il n'aime point encore : « C'est ce qui me désole », ajoute-t-il ; comprenons qu'il voudrait aimer, et qu'il supporte impatiemment d'attendre l'amour, hélas ! « la réalité » de l'amour (3). Il se venge par des épigrammes ou des impromptus galants qu'il rime avec l'espoir que « bien des filles de notaires, de chirurgiens et peut-être de gentilshommes de campagne n'y tiendraient pas » (4). Ne nous laissons pas prendre à ce ton badin : Voltaire, Montaigne et Parny n'ont jeté qu'un mince vernis sur cette âme destinée à des émotions plus fortes.

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 57, éd., in-16, p. 35 ; 12 novembre 1808.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 62, éd. in-16, p. 37 ; 12 novembre 1808.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 64-67 et éd. in-16, p. 38-43 ; 28 novembre 1808.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 84-85, éd. in-16, p. 48-49 ; 12 décembre 1808.

En ce mois de novembre 1808, il est encore à Milly; il sait qu'il va se trouver bientôt seul et dans un entier abandon. A sept heures du soir, dans sa petite cellule, avec son Azor à ses pieds, arrêtons-nous à le contempler. Les émotions pieuses de Belley sont envolées déjà au souffle de ce vent fort, de ces vents qui murmurent, portent un peu à la mélancolie, et font frémir ses vitres et vaciller sa lumière. Il lit quelques bons romans : le *Doyen de Killerine*, *Clarisse*, *Tom Jones* (1). Mais, si parfois son imagination l'emporte, ce n'est plus dans l'Eglise, à l'ombre de ses murs sonores que sa rêverie s'égare. Il suspend sa lecture, il songe : sans doute, il invoque déjà les « orages désirés », et se voyant — qui le croirait ? — « embarrassé, gauche et timide » (2), il souffre de sentir si loin tout ce qu'il espère et désire. Age charmant où le cœur s'éveille, où tout attire et se refuse à des vœux plus discrets encore que pressants, qu'il vous regrettera plus tard ! Les fantômes de tous ces héros des poésies et des romans « dans lesquels l'amour s'élève à la hauteur d'un sentiment, au pathétique de la passion, à l'idéal d'un culte éthéré » passent tour à tour sous ses yeux : Corinne, Malvina ou Manon « fournissent de délicieuses scènes toutes faites au drame intérieur de son imagination » ; il s'enivre

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 69, éd. in-16, p. 42 ; 28 novembre 1808.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 95, éd. in-16, p. 55; 14 décembre 1808.

de cet *opium* de l'âme, il vit de ces mille vies fuyantes, et toute sa vie est dans ses songes (1). Ceux-ci, dès maintenant, transforment et corrigent le réel. Le mépris dépité de tout à l'heure est loin ; il devient amoureux de toutes les femmes qu'il voit, et cependant il n'ose faire un pas, un seul pas vers une (2).

Ossian ouvrira les portes du temple : contraint aux mathématiques, à son grand désespoir (3), mais satisfaisant à peu de frais son père, son oncle et son maître en faisant « un peu semblant » (4) sur ce chapitre, il se console en lisant Pope, Richardson (5) et surtout Ossian qui l'émeut (6). Ce poète du vague, ce brouillard de l'imagition convient à sa mélancolie. Il s'abîme dans l'immensité, le demi-jour et la tristesse de cet Océan d'ombres, de sang, de brumes ; et la mélancolie des sites où il lit ces poèmes, dans les âpres frissons de novembre et de décembre, au milieu des brumes glacées, des volées de corneilles criardes et des nuages ondoyant sur les cimes ensevelies des montagnes, l'aide à se confondre lui-même

(1) *Confidences*, l. VI, § V.

(2) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 95, éd. in-16, p. 55 ; 14 décembre 1808.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 80-81, éd. in-16, p. 46, 47 ; 12 décembre 1808.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 86, éd. in-16, p. 50 ; 12 décembre 1808.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 96, éd. in-16, p. 55 ; 14 décembre 1808.

(6) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 98-99.

avec les ombres amoureuses, héroïques et plaintives dont il lit les aventures dans un cadre tellement semblable aux sombres domaines de Fingal (1). Ainsi son cœur se prépare à connaître « l'ombre d'un amour ». Il s'en serait fait un de ses songes, s'il n'eût existé près de lui (2).

Mais dans ces réunions de voisinage où ses parents le conduisaient chez de vieux seigneurs ruinés, émigrés revenus d'exil, curés, notaires, médecins des villages voisins, et dans lesquelles il brillait par ses impromptus et ses bouts rimés, il fit un jour la rencontre d'une jeune fille de seize ans, plus rêveuse et plus réservée que ses compagnes qui lui déplaisaient tant : elle avait cette langueur d'expression qui fait rêver le regard et languir aussi la pensée de celui qui contemple, et donnait déjà le pressentiment d'une vie courte et nuageuse, comme les beaux jours d'hiver, où il la connut (3). Elle sortait d'un couvent de Paris, elle avait lu Ossian et le lisait encore. Avant de savoir qu'ils avaient un attrait l'un pour l'autre, ils se rencontraient dans leurs nuages et s'aimaient dans leur poète (4). Souvent, il la reconduisait jusqu'au bout de la vallée où demeurait son père : ils vivaient, pendant ce trajet, silencieux, leurs rêves : les arcs-en-ciel dans les brouillards,

(1) *Confidences*, l. VI, § VI.

(2) *Ibid.*, § VII.

(3) *Ibid.* Quoique, pour ne pas surcharger le texte, je ne fasse pas ici usage des guillemets, le lecteur est prévenu que je reproduis autant que possible les expressions de Lamartine.

(4) *Ibid.*, § VIII.

de sombres vallées noyées de brumes, d'où sortait la flèche d'un clocher comme un écueil, ou les tours ruinées d'un vieux château, quelque chute d'eau congelée dans les ravins, « sur laquelle les châtaigniers et les chênes penchaient leurs bras alourdis de neige, comme les vieillards de Lochlin sur la harpe des dieux » (1), voilà les horizons familiers auxquels s'accordaient naturellement leurs cœurs. Aussi leur sentiment se passionne-t-il chaque jour davantage. Il lui semble, quand il revient seul, après l'avoir conduite, que le meilleur de lui-même est enfermé avec elle dans les murs et sous la porte retentissante de sa demeure. Il rentre à pas lents à travers les taillis et les prés, se retournant sans cesse vers l'ombre des hautes murailles découpée sur le ciel : heureux quand il voit briller un moment une petite lumière à la fenêtre de la tourelle haute qui domine le torrent ; car elle lit, il le sait, en attendant le sommeil (2). Il s'achemine donc tous les jours de ce côté de la vallée, et passe des heures à rêver, content s'il a surpris par hasard quelqu'un de ses gestes familiers. Le soir, il lui dit timidement qu'il a passé en vue de sa maison dans la journée, qu'elle arrosait sa plante à telle heure, « qu'à telle autre elle avait exposé son oiseau au soleil ; qu'ensuite elle avait rêvé un moment à sa fenêtre ; qu'après elle avait chanté ou touché du

(1) *Confidences*, § VII.
(2) *Ibid.*, § IX.

piano ; qu'enfin elle avait refermé sa fenêtre et qu'elle s'était assise longtemps immobile comme quelqu'un qui lit (1). Mais jamais il n'osait lui dire : « J'ai pensé à vous ». Ils restaient toujours dans cette délicieuse indécision de deux cœurs qui sentent qu'ils s'adorent, mais qui ne se décideraient jamais à se le dire des lèvres : leur silence et leur tremblement même le disent assez pour eux » (2).

Ce printemps ne dure pas. Un soir les amoureux ont voulu se donner l'impression d'un entretien dans le silence d'une nuit d'hiver sur leurs plus secrets sentiments. L'entreprise n'alla pas sans quelques difficultés : Azor suivit trop fidèlement son maître : ses aboiements, auxquels bientôt répondirent ceux des chiens de garde, éveillèrent l'attention et interrompirent le dialogue à peine commencé. Est-ce le ridicule de cet échec qui tua net la passion naissante ? (3). Il l'a dit. Mais plutôt les parents avertis, et qui, jusque-là, fermaient les yeux sur une inclination qu'ils jugeaient sans danger à cet âge, trouvèrent prudent d'y mettre un terme : ils envoyèrent leur fils à Lyon. La vie soufflait sur les rêves d'amour comme elle avait emporté les premières extases religieuses. Par de nouvelles voies décevantes, le vent trop fort du monde va maintenant rouler encore cette âme séparée de Dieu.

(1) *Confidences*, l. VI, § IX.
(2) *Ibid.*, § X.
(3) *Ibid.*, § XIV-XVI.

III

L'AMBITION : LA GLOIRE, LA FORTUNE ET L'AMOUR

D'abord, il cherche à s'étourdir. Ce sont des mépris affectés et des bravades de jeune homme contre celle qu'il aimait, comme pour se donner l'illusion d'une indépendance qu'il n'a pas et d'une rupture volontaire (1). Son agitation le dément. De retour à Mâcon, vers le 18 février 1809, il va travailler, faire son droit (2). Cicéron (*De Senectute, de Amicitia*), Pope, du grec, de l'italien (3), bientôt l'*Emile* dont il s'enthousiasme et veut faire son guide (4), *les Martyrs*, *Corinne* qu'il lit en deux jours (5),

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8, p. 103, éd. in-16, p. 57-58; 24 janvier 1809.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 106-107, éd. in-16, p. 59; 19 février 1809.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 109-112, éd. in-16, p. 62-64; 12 mars 1809.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 149, éd. in-16, p. 64; 19 août 1809.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 117 et 122, éd. in-16, p. 75; 1er juin 1809.

il entasse les lectures et les études, travaille sans désemparer de six heures du matin à une heure, puis, après son dîner jusqu'à six ou sept heures (1) : il cherche à faire diversion. « Jamais je n'ai été hardi, ardent, entreprenant pour tout comme à présent » (2), écrit-il en août. Après avoir lu quelques articles du *Mercure*, le voilà fanatique d'Alfiéri : « Il aimait tant les chevaux, la poésie, les lettres, ses amis, les voyages et la gloire ! » (3) C'est décidément la gloire qu'il s'agit à présent d'atteindre, et que poursuit toute cette activité désordonnée. Il s'enthousiasme pour un concours d'histoire à Besançon, et le futur auteur des Girondins rêve d'égaler Saint-Réal (4) ; il veut concourir aussi pour un prix de poésie, mais (déjà !) à titre de hors d'œuvre et de délassement (5). Tout ce qui est « désintéressé, sincère, abandonné, vrai, puissant » (6), le soulève et l'emporte : songes de gloire et d'activité, fragiles et légers édifices que la vie chasse et renverse. Il se consume intérieurement, haletant sur place, sans découvrir aucun horizon ; on lui fait des difficultés, des querelles pour son cours de droit, on l'oblige d'y renoncer (7),

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 110-111, éd. in-16, p. 62-64 ; 12 mars 1809.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 150, éd. in-16, p. 94 ; 19 août 1809.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 130, éd. in-16, p. 83 ; 10 juin 1809.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 129, éd. in-16, p. 82, 10 juin 1809.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 114, éd. in-16, p. 65 ; 13 mars 1809.

(6) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 117, éd. in-16, p. 75-76 ; 1er juin 1809.

(7) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 143, éd. in-16, p. 88.

on veut à tout prix qu'il ne fasse rien ; lui, rêve « deux mille francs et la clef des champs » (1). Mais on la lui refuse aussi.

Alors le découragement le prend ; toutes les voies lui sont fermées. Pour se donner le change, il se distrait, il va, il court de la ville à la campagne, de la campagne à la ville, à midi, à minuit, par la pluie, par le soleil ; il tâche de tromper son imagination, de la détruire, de la glacer, mais en vain (2) ! Autour de lui, tout est ruines, en lui, tout est « beautés d'imagination » ; le contraste est trop violent. Aussi beaucoup de ses rêves, toutes ses espérances s'évanouissent chaque jour, comme des fantômes de la nuit que le premier rayon dissipe. Il avait rêvé la gloire, rêvé l'amour, rêvé une société à sa guise, rêvé des femmes comme il devrait y en avoir, rêvé des hommes comme il n'y en aura jamais (3). De tout cela, rien n'est resté, sinon la conviction qu'il vit en un temps où toute carrière active lui est fermée (4), et que l'incertitude, le vague de son existence présente et future le font languir et le feront mourir (5). Se résignera-t-il donc à supporter la vie à laquelle on le condamne, la vie du plus sot, du plus plat, du plus ignorant *bourgeois* de pe-

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 143, éd. in.16, p. 88.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 150, éd. in-16, p. 94 ; 19 août 1809.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 243, éd. in-16, p. 73 ; 14 mai 1809.
(4) *Ibid.*, éd. in-8, p. 121, éd. in-16, p. 78, 1er juin 1809.
(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 148, éd. in-16, p. 93, 19 août 1809.

tite ville (1)? Vivra-t-il définitivement cette existence oisive, indigne (2)? Tout semble lui dire qu'il est né pour végéter quelque temps loin de ce qu'il aime, et qu'il finira par la mélancolie et le dégoût de tout (3).

Cependant, cette mélancolie même n'est pas sans charme : ces projets vagues, cette tristesse, cette paresse, cette vie au milieu de la mort (4) émeuvent jusqu'aux larmes. Il y a bien de la douceur aussi dans ce recueillement impatient, et ces rêves inviolés, lorsque la vie s'ouvre devant vous et se ferme, que l'horizon incertain vous fuit, et que l'avenir échappe encore aux prises qui défloreront ses charmes. Plus tard, avec l'action, même pour les plus nobles et les plus séduisantes natures, pour celles qui défendent le plus courageusement la pureté de l'idéal rêvé, que de chutes et de froissements, que de taches, et combien de ces diminutions dont notre expérience est faite ! « Les nuages s'amoncellent, le jour disparaît, la mer s'agite, ô journées tranquilles du rivage, que nous étions sots de ne pas vous apprécier assez, et de désirer de nous embarquer et de faire aussi notre triste traversée (5) ! »

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 150, éd. in-16, p. 94; 19 août 1809.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 156, éd. in-16, p. 97; 1er septembre 1809.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 214, éd. in-16, p. 126; 13 mars 1810.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 143, éd. in-16, p. 88, 4 août 1809.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 319, éd. in-16, p. 178; 8 septembre 1811.

Oui, ce calme du cœur au milieu du tumulte et de l'agitation qui l'entoure a ses joies (1). Mais ce qui le sauve momentanément alors, c'est qu'il se réfugie et s'appuie dans l'amitié. Celle-ci domine, aussi invariable que l'instinct qui l'a formée. Née « dans le bon temps », elle ne peut que croître et fortifier. Elle est sinon l'unique, du moins le plus sûr charme de sa vie, et le plus apparent (2). Elle seule lui fait supporter sa misère, car c'est elle seule qui la connaît : « O beaux rêves que nous faisions bien éveillés, à neuf heures du soir, sous les tilleuls de Belley, riches projets, riante perspective, avenir incomparable, où êtes-vous » (3)? L'amitié seule lui inspire la résolution d'une résignation stoïque : il voit s'évanouir tous ses rêves ; mais il a ce je ne sais quoi dans l'âme qui ne le laissera jamais en repos avant qu'il ne l'ait satisfait ou étouffé. Ce n'est pas, pense-t-il, un besoin d'attachement et d'amour, car il a été amoureux, et ce cri de sa conscience ne s'est pas tu. Ce n'est pas tout à fait l'ambition, car, pauvre comme Homère et persécuté comme le Tasse, pourvu qu'il eût un ami, et travaillât à connaître ce que son esprit veut savoir, à satisfaire, en un mot, ce besoin de tout voir, de tout observer, peut-être même de le peindre, il serait heureux. Mainte-

(1) *Correspondance*, t, I, éd. in-8, p. 137, éd. in-16, p. 87, 10 juin 1809.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 141, éd. in-16, p. 93 ; 4 août 1809.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 149; éd. in-16, p. 94 ; 19 août 1809.

nant, le vrai malheur pour lui ne serait pas de vivre ignoré. On peut être digne d'être connu et demeurer néanmoins longtemps, toujours même ignoré. Car qui fait les grands hommes ? Les circonstances ou la mode, dont nous ne sommes pas les maîtres. Mais qu'importe ? Il n'est qu'un vrai malheur : c'est de ne pas satisfaire tous les besoins de notre âme et de notre esprit, toutes nos facultés, si nous le pouvons, fallût-il même de pénibles sacrifices. Il renonce donc dès à présent aux prétentions exagérées ; du moins, elles ne seront plus l'unique mobile de ses actes. Il n'écoutera que sa propre conscience qui lui dit : travaille pour donner les intérêts de ce que tu as reçu ; travaille pour être utile si tu le peux ; travaille pour connaître ce que tu es capable de voir dans la vie (1). Toute sa passion se tourne donc sur la carrière « du génie et des arts (2)... Travaillons, travaillons, s'écrie-t-il, nous n'avons que cela à faire de cinq à six ans » (3).

Et voilà qu'un séjour à Lyon rejette cette âme trop mobile de ce beau stoïcisme à l'épicurisme. Lamartine y passe l'hiver de 1810, libre, indépendant, ne s'assujettissant à rien, pas même aux visites indispensables, et

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 249-250, éd. in-16, p. 137-138 ; 30 juin 1810.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 121, éd. in-16, p. 78 ; 1er juin 1809.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 124, éd. in-16, p. 80 ; 1er juin 1809.

faisant des dettes (1). Il vit en compagnie d'artistes, de ces gens qui ne sont pas sûrs de dîner demain, mais qui ne troqueraient pas leur taudis philosophique, leur pinceau ou leur plume pour des monceaux d'or (2). Il est presque un petit Mécène (3), on le considère, on le consulte, et sans doute il paie. Ce ne sont plus maintenant que petits dîners de poètes chez les différents traiteurs des environs des Brotteaux, de Saint-Just. On emporte livres, crayons, papiers, et tout en vidant quelques bouteilles de bordeaux, la verve s'échauffe, on parle poésie, littérature, voyage et griffonne quelques impromptus (4), ou l'on devise contre « ces mathématiques maudites » dont la vogue écrasante l'irrite : « cette préférence universelle qu'on leur témoigne est la mort du goût, de la poésie, de la littérature, de tout » (5).

Entre temps, il va seul, les *Confessions* en poche, visiter la grotte de Rousseau, près d'Oullins, et il y passe « une délicieuse matinée (6) ». C'est qu'il a toujours au moins le désir de l'amour attendu. Mais il est sauvage et timide, et sa dernière expérience n'est pas pour l'encou-

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 193-194 et 14, éd. in-16, p. 119-120 et 126 ; 10 février et 13 mars 1810.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 198, éd. in-16, p. 122 ; 1810.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 199, éd. in-16, p. 122.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 220, éd. in-16, p. 129 ; 28 mars 1810.

(5) *Ibid.*, t. I, éd. in-8°, p. 201, éd. in-16, p. 61 ; 13 mars 1809.

(6) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 238, éd. in-16, p. 133 ; 4 mai 1810.

rager. En novembre 1809, il se croit amoureux d'une jeune femme de 19 à 20 ans, très jolie, très bonne, très simple et très naïve (1). Quelques jours après, ce n'est plus une beauté qu'il aime : qu'est-ce qu'un peu de beauté sans esprit? Mais c'est toute l'amabilité, toute la sagesse, toute la raison, tout l'esprit, toute la grâce, tout le talent imaginable, ou plutôt inimaginable. Il ne doute pas qu'il n'en doive mourir (2). Un autre amour né au bal inspire quelques vers plus faciles encore que « touchants », et du reste est vite oublié. Un peu après, le voilà fou « d'une étrangère qui parle fort bien anglais » et à qui il a eu le bonheur de plaire. C'est une jeune veuve qu'il a rencontrée dans un bal masqué, riche, jolie, aimable ; malheureusement, il a dû quitter Lyon cinq ou six jours, et ne sachant son nom, sa rue ni son adresse, le voilà fort en peine de la retrouver (3). En février 1811, il est plus sérieusement atteint, ayant trop souvent sous les yeux, dit-il, le séduisant objet d'un amour qui ne le mènera qu'à des soupirs et à des larmes, ne l'ayant point encore déclaré, et n'osant le faire (4). Le 2 avril, les lectures de Werther aidant (5), cela devient tout à fait

(1) *Correspondance.*, t. I, éd. in-8°, p. 181, éd. in-16, p. 112-113 ; 24 novembre 1809.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 187-188, éd. in-16, p. 116-117 ; 10 décembre 1809.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p, 212-213, éd. in-16, p. 124-125.

(4) *Ibid.*, éd, in-8°, p. 289, éd. in-16, p. 161 ; 1er février 1811.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 276, éd. in-16, p. 155 ; 30 septembre 1810.

sérieux; il ne s'agit de rien moins que de solliciter quelque emploi du gouvernement lui permettant d'obtenir sa main à 25 ans, et, si ce projet échoue, d'entrer au service et de se faire tuer ou du moins d'acquérir un grade qui puisse le faire vivre sans d'autres secours (1). Sa mère suit d'un œil inquiet toute cette agitation, tous ces projets : « Ah ! s'il pouvait connaître le seul bien capable de le contenter » (2), écrit-elle. Mais l'esprit religieux, l'esprit de la foi est loin. Un voyage à titre de dérivatif s'impose. On l'envoie en Italie.

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 296-297 ; éd. in-16, p. 163-164 ; 2 avril 1811.

(2) *Manuscrit de ma mère*, p. 153.

IV

LE VOYAGE EN ITALIE : ÉLAN RELIGIEUX ET RECHUTE

Il part en compagnie d'une jeune femme, sa cousine, et de son mari ; et quoiqu'il se déclare très malheureux de quitter pour sept à huit mois tout ce qu'il aime (1), il se condamne assez allègrement à cette douleur « mille fois pire que la mort » (2), se résigne aux larmes qu'il fera couler, et s'écrie non sans joie : « J'en profite » (3). En voyageant, du reste, ne continue-t-il pas à tenir le rôle de Saint-Preux qu'il a commencé de jouer ? Le personnage résiste aux premiers tours de roue ; les descriptions des pays qu'il traverse sont entrecoupées des gémissements que doit faire entendre tout amant malheureux et qui se respecte ; il a commencé son voyage par une visite aux Charmettes (4), et je ne doute pas qu'il n'ait la *Nouvelle*

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 305, 30 mai 1811.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 310, éd. in-16, p. 173, 10 juin 1811.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 305, 30 mai 1811.
(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 316, éd. in-16, p. 177 ; 8 septembre 1811.

Héloïse en poche. Virieu est milord Edouard, et quoique Lamartine oublie plus d'une fois son rôle, sans souci du contraste entre ses transports d'enthousiasme heureux et ses accès de mélancolie, il ne néglige pas d'abord de se plaindre comme s'il venait de quitter sa Julie : il s'est laissé prendre, et pour toujours, dans des liens qui feront le malheur plutôt que le charme de ses tristes jours (1) ; plus à plaindre que Saint-Preux, il n'aura connu pour toute sa vie qu'une passion sans aucune jouissance, et qui va le précipiter dans un abîme sans fond. « Je marche à présent sur d'étranges précipices, je m'endors un moment sur les infortunes de toute espèce qui me menacent. Tu sauras dans quelque temps quel réveil horrible m'attendait ! tu apprendras d'étonnantes aventures, et tu me verras plongé dans la misère et l'opprobre, et le tout pour avoir aimé ! et de la manière la plus pure et la plus noble ! O hommes ! ô cruel empire de l'orgueil mal placé et des sots préjugés qui nous égarent » (2) ! Il continue à promener ainsi de Livourne à Florence, de Florence à Rome puis à Naples ses « ennuis déchirants » (3) et son exubérante liberté, jusqu'au jour où l'arrivée du comte de Virieu, son ami, fait tomber le masque de Saint-Preux dans la joie d'une réunion désirée, les dé-

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8, p. 317, éd. in-16, p. 177.
(2) *Ibid.*, éd. in-8, p. 323-324, éd. in-16. p. 181.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 336-337, éd. in-16, p. 189 ; 8 décembre 1811.



licieux farniente de Naples, et les parties carıées, en barque, sur le golfe, avec la petite Procitane Graziella (1).

Mais cette vie trop douce n'a qu'un temps ; en avril 1812, on le rappelle en France (2). La mélancolie aussitôt renaît plus violente. Au cours de ce grand voyage, ne s'était-il pas figuré qu'il entrait à pleines voiles dans la vie active ? n'avait-il pas regretté les heures calmes et grises du port ? Hélas, il faut en rabattre : ce n'était qu'un faux départ ; l'ennui revient, les inquiétudes, les vagues désirs qui le tourmentent (3). L'agitation factice des voyages ne suffira plus désormais aux besoins d'action comprimés en lui qui l'étouffent. En vain passe-t-il trois semaines à Paris ; il s'y ennuie comme à Dijon, comme à Mâcon, comme à Milly : « que faire ? où me jeter ? où fuir pour éviter ce cruel ennui qui me ronge ? » (4) Il court toute la journée pour consommer le temps qui l'assomme (5). Il a des idées magnifiques, des plans superbes en tête, mais il se sent de glace pour les exécuter. Du moins, dans ce désarroi, dans ce trouble

(1) *Confidences*, l. VII-X.

(2) *Ibid.*, l. X, § XXIII et seq.

(3) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 359, éd. in-16, p. 202 ; 28 avril 1812.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 364-365, éd. in-16, p. 204-205 ; 20 août 1812.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 366, éd. in-16, p. 205-206 ; 29 octobre 1812.

et cette avidité d'être, encore impuissante et rejetée, il trouve un recours : son ami. Il lui semble qu'il vaut mieux avec lui ; il rêve une retraite seul à seul où tous deux retremperont leur âme, leur esprit et leur cœur, qui en ont un égal besoin (1) : de la solitude et de l'amitié chaude et vraie, voilà le remède à ses maux (2). — Quiconque a vécu, adolescent, sous les préaux d'un lycée ou dans la solitude agitée d'une ville des heures semblables, heures troubles, heures inquiètes où l'on interroge la vie, et confié ses rêves incertains à cet autre lui-même, son ami, se reconnaîtra bien ici. Comme vous il a voulu l'action, et soulevé joyeusement d'avance en longs espoirs longuement déduits cet avenir si décevant, si douloureux et si lourd à porter quelquefois, mais de loin si brillant et si pur. Belles résolutions d'agir et de monter sans cesse vers un idéal sublime, fermes propos d'être toujours sans tache et dignes du bien que l'on veut faire, qu'êtes-vous au grand jour de la vie devenus ? Heurtés à tous les murs de cette prison qui les étouffe, les espoirs de ce monde sont tombés à nos pieds. Fortune, gloire, ambition, étincelles de ce feu qui brûlait en nous, curiosité des voyages, amour, tout a brillé, mais pour s'effacer et se refuser à nos vœux. Un sombre découragement l'envahit : il a les nerfs atteints, et quand il relève d'une sé-

(1) *Correspondance*, t. I, éd. in-8°, p. 364, éd. in-16, p. 205.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 368, éd. in-16, p. 207-208 ; 31 octobre 1812.



rieuse maladie, brusquement déclarée, fièvre scarlatine compliquée d'esquinancie et de fluxion de poitrine, il retrouve encore ses « noirceurs » (1).

Qu'est-ce donc qui lui donnera la paix? Après cette course désordonnée à la poursuite de mille biens incertains, il commence d'entrevoir enfin le seul bien qui les livre tous au génie. Dans ce désenchantement de tout et cet abandon, dans ce renoncement à la gloire et aux ambitions, en attendant l'heure sacrée qui se fera longtemps attendre, les inquiétudes religieuses commencent à sonner en lui. Mais que de nuages pour son regard désaccoutumé des hauts lieux ! Quelle épouvantable obscurité ! Il est bien aisé de rejeter les systèmes comme il a fait; mais s'il en faut bâtir d'autres, où trouver les fondements? Pourquoi le ciel voile-t-il si bien ce qui est à l'homme qu'il a fait si curieux (2)? Le malheur est qu'il a perdu toute foi dans « les erreurs de nos pères », on a sapé sans pitié de son âme « leurs antiques chimères », et l'orgueil philosophique a brisé en lui « le sceptre antique » du préjugé sacré. S'il espère encore

Que notre âme, à la fin dégagée,
Méprise les liens dont elle fut chargée,

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 10, éd. in-16, t. I, p. 215; 1er mars 1813.

(2) *Ibid.*, t. I, éd. in-8°, p. 369, éd. in-16, p. 207-208; 31 octobre 1812.

Comme un esclave heureux à jamais délivré
Voit en pitié les fers dont il fut entouré,

c'est une espérance très vague et bien imprécise (1). Du moins fait-il effort, et surtout après sa maladie, pour s'élever à la foi. Son ami Vignet l'encourage. Il lui mande qu'il est chrétien, et de la foi la plus vive, qu'il pratique autant qu'il peut, et que cette douce conviction où il est parvenu fait le repos de son esprit et le bonheur de sa vie. « Et moi, mon cher ami, ajoute-t-il, je tâche à présent de le redevenir aussi ». Cette longue souffrance qu'il éprouve l'y ramène avec plus de force. Qui sait les fins et les moyens de là-haut ? Il demande au ciel de la résignation qui lui manque, de la force et de la lumière. Parfois il sent de douces consolations descendre au fond de son cœur, mais le plus souvent il est étouffé d'angoisses, il succombe sans énergie, sans espérance même, sous le poids des douleurs du corps et des inquiétudes de l'âme (2). Cependant ses bonnes dispositions à la vertu dominent, violentes et permanentes, et peu à peu finissent par l'emporter. Il se range décidément de son parti. Son cœur était déjà persuadé, son esprit seul flottait encore ; il lui semble à présent que la question n'est plus dou-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 5, éd, in-16, t. I, p. 212 ; 6 janvier 1813.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. II, p. 13, éd. in-16, t. I, p. 216 ; 27 mars, 1813.



teuse (1). « Vignet me mande qu'il prie pour moi, dit-il; si tu pries quelquefois, fais-en autant » (2).

Un voyage à Paris, en avril 1813, vient couper court quelque temps à ces belles résolutions. Sans doute, les premiers jours, il persiste à devenir vertueux, mais à un ou deux articles près sur lesquels il capitule. Je ne sais quel athée l'endoctrine (3). Et pendant que sa mère brûle — un peu tard — l'*Emile* et la *Nouvelle Héloïse* qu'elle a trouvés dans sa chambre, à Milly (4), on découvre ses dettes de Lyon et d'Italie (5), et, par correspondance, on lui fait « une fière scène » (6). L'effet en est médiocre : le jeu, l'étude et l'insomnie ruinent sa jeunesse; après avoir gagné, il perd, il fait des dettes (7). Sa mère, avertie en secret, réunit à la hâte quelque argent, et court à Paris où elle arrive « anéantie d'inquiétude, pleurant et priant » (8); elle le ramène malade à Mâcon (9). Il y travaille à des tragédies, *Médée, Brunehaut* — car il se croit appelé au

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 14-15, éd. in-16, t. I, p. 217-218; 28 mars 1813.

(2) *Ibid*,, éd. in-8°, t. II, p. 18, éd. in-16, t. I, p. 219; 28 mars 1813.

(3) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 19-20, éd. in-16, t. I, p. 220-221; 18 avril 1813.

(4) *Manuscrit de ma mère*, p. 161-162.

(5) *Ibid.*, p. 162-163.

(6) *Correspondance*, éd. in-16, t. I, p. 221.

(7) *Manuscrit*, p. 165.

(8) *Ibid.*, p. 163-164.

(9) *Ibid.*, p. 164-166.

théâtre, — lisant, écrivant tout le jour (1), résigné, mais redevenu païen pour un temps : « Je ne regretterai que toi, écrit-il au comte de Virieu, si les dieux m'appellent » (2). Ainsi cette renaissance religieuse s'achève en une invocation à l'amitié, enveloppée d'une formule païenne. Ce n'est pas du premier coup d'aile que l'oiseau regagne les cimes.

(1) *Manuscrit*, p. 166, et *Correspondance*, in-8°, t. II, p. 22-23, éd. in-16, t. I, p. 224 ; 9 novembre 1813.
(2) *Ibid.*

V

PREMIÈRE CONVERSION. — SES AGENTS : LA TERRE, L'EXIL ET L'AMOUR

A la fin de 1813 commence l'invasion. Elle coupe les communications, interrompt la correspondance. Tandis que son père et sa mère sont à Mâcon, Lamartine reste à Milly pour surveiller la propriété pendant le passage des Autrichiens (1). Soit fatigue de ces événements, soit persistante inquiétude d'un avenir qui ne s'ouvre point, il semble très découragé ; il se sent déjà éteint, usé et philosophe (2). Et s'il s'inquiète de savoir si Virieu et lui deviendront de paresseux mousquetaires ou d'importants diplomates, c'est pour craindre le premier parti (3). Le 26 juillet il est pourtant à Beauvais, garde du corps,

(1) *Manuscrit*, p. 170-172.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 33, éd. in-16, t. I, p. 226 ; 16 mai 1814.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. II, p. 31, éd. in-16, t. I, p. 225 ; 6 mai 1814.

désolé de l'être, à Beauvais, « espèce d'entonnoir où les hommes ont élevé une espèce de ville » (1). Quel châtiment amer les dieux lui ont infligé, à lui que les plus beaux sites du monde n'ont pu fixer ! Il se console en se promenant tous les jours dans la campagne, un livre et un crayon à la main ; il dort sur l'herbe, il fait des vers — et quels vers, tendrement bucoliques, dans lesquels il se voit berger ! — et loge dans un grenier chez une vieille épicière (2). Pour toute distraction, le guet à Paris, à la faveur duquel il voit son cher Virieu (3). La fièvre le ramène en novembre à Milly.

Alors, c'est un débordement d'allégresse ; il se retrouve lui-même, et toute la foi réveillée, puis brusquement refoulée en 1813 se ranime. « Oh, s'écrie-t-il, combien l'on vaut mieux dans la retraite des champs que partout ailleurs ! Combien l'on retrouve de sentiments que l'on croyait à jamais perdus. » Il vient de les revivre tous avec les voluptés de sa solitude. Il a goûté le charme des jours pluvieux, orageux d'automne sur ses coteaux, l'harmonie des vents qui ébranlent ses fenêtres et font crier ou siffler ses arbres défeuillés, les délices de parcourir sous son manteau ses vignes dépouillées « à grands pas,

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 40, éd. in-16, t. I, p. 230 ; 26 juillet 1814.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. II, p. 44, éd. in-16, t. I, p. 232 ; 3 août 1814.
(3) *Ibid.*, éd. in-16, t. I, p. 239.

et comme un homme pressé par l'orage ». Et quels plaisirs lui donnent « des habitudes, même désagréables, mais enfin que l'on retrouve », la fumée, par exemple, qui remplit sa petite chambre et « l'air froid qui vient à travers sa croisée qui ferme mal, uniquement parce qu'autrefois cela était ainsi. En vérité, continue-t-il, il y a cinq ou six hommes en nous ; mais le vieil homme ne périt pas, on le retrouve au moment où l'on y songeait le moins. » — Il est redevenu tout ce qu'il était cinq ans auparavant, « en sortant des mains de l'admirable, de l'adorable nature ». Son cœur est plein de sentiments délicieux et tristes ; en reprenant de l'âme, il a repris de la piété, il a retrouvé la prière et l'adoration (1).

Il faut lire cette lettre admirable où Lamartine vit tout entier, où sont aussi nos plus chères étapes, et les plus intimes, des doutes et des oublis à la foi. Ainsi dans le tourbillon du monde, des préoccupations et des affaires, dans notre soif d'action et de jouissances, nous avons volé aux lumières d'un vol constamment brisé : la fatigue est venue, et le dégoût de tout ce qui nous attirait et de ce que nous croyons nous-mêmes. Mais un jour, revenus très las de ces équipées haletantes, désenchantés, meurtris, nous avons reposé nos angoisses sur le sol d'où nous sommes sortis ; une vertu émanée de la terre, dès

(1) *Correspondance*, éd. in-8o, t. II, p. 57 et seq., éd. in-16, t. I, p. 241 et seq., 30 novembre 1814.

notre premier sommeil, a rajeuni nos corps brisés : alors, nos cœurs ont reverdi. O surprise de notre réveil, quand, faisant sonner notre sol, ce bruit retentit en profonds échos dans nos âmes ! Enchantement de nous retrouver et de voir à nos pieds tombée cette enveloppe si lourde et qui n'était point de nous ! Tout notre passé renaît aux spectacles familiers qui, mieux que toutes nos adresses, eurent l'art de nous conserver. Nous sommes à tous les buissons, et dans ces chemins perdus où nous avons tant rêvé ; nous sommes à la source qui chante d'un timbre clair, comme autrefois ; nous nous recueillons — mot profond dont naît en nous l'intelligence — nous nous recueillons par les prés, à toutes les branches, à tous les bruits. Nous voilà tout ce que nous fûmes, et nous sommes encore cela : capables d'illusions généreuses, de désintéressement, d'amour vrai. L'amour même ne suffit pas : rien ne satisfait nos élans que ce qui les calmait jadis ; et par la vertu du sol, sur les ailes des souvenirs, nous nous élevons à Dieu.

Les événements se chargèrent d'entretenir cette ferveur. En mars 1815, l'arrivée de Napoléon rappela brusquement Lamartine à Paris ; il accompagna le roi jusqu'à Béthune où les gardes du corps furent licenciés ; alors, il revint à Mâcon, et bientôt, pour échapper à la conscription, passa en Suisse (1). Il vécut errant, d'abord logé

(1) *Manuscrit de ma mère*, p. 183 ; *Confidences*, l. XI, § I-III.

chez le baron de Vincy, puis vêtu en ouvrier, après trois semaines de courses à travers la Suisse, en pension pour quelques sous par jour, chez un batelier du Chablais, au bord du lac de Genève, dans la partie de la côte qui fait face au pays de Vaud. « La maison ne contenait qu'une chambre au-dessus d'une cave. Elle était située dans un terrain plat, à la lisière d'une longue forêt de châtaigniers, et bâtie sur la grève même du lac, dont les flots bruissaient contre le mur. » Il vivait si près de l'eau « que, les jours de tempête, les vagues, en se levant, jetaient leur écume jusque sur sa fenêtre ». Il jouissait de la solitude, étudiant « les plaintes, les colères, les tortures, les gémissements et les ondulations des eaux (1) ». Après les Cent Jours, il rentre en France, accourt à Paris (2) où il fait des démarches pour obtenir un emploi diplomatique, mais sans succès (3). Il s'était arrêté quelque temps chez son ami Vignet, nature grave, méditative. Déjà purifié par la solitude, son cœur s'ouvrit alors pour recueillir les épanchements du sien, et cette « onction charmante qui coulait de ses lèvres (4). » Obligé de quitter Paris dans la première quinzaine de juin 1816, et d'aller à Montculot, près Dijon, chez son oncle, se reposer et

(1) *Confidences*, l. XI, §§ VII-XII.
(2) *Ibid.*, § XIII.
(3) *Manuscrit*, p. 184.
(4) *Confidences*, l. XI, § XXIII.

boire les eaux de Vichy (1), il sent de plus en plus la conviction chrétienne l'envahir et le dominer : « Je deviens de plus en plus dévot en théorie, et le plus possible en pratique, écrit-il le 28 juin 1816. Il n'y a que cela de bon, et vive la Providence qui se cache souvent un peu trop, mais qui se dévoile cependant quand il le faut (2). » Cette fois, on pourrait le croire définitivement reconquis : il vit et pratique sa foi.

C'est alors, à la fin du mois d'août 1816, qu'il part pour Aix : il y rencontre Mme Charles, et l'amour vrai, passionné, profond et pur. Tout ce qui germait depuis trois années dans son âme fleurit d'un coup à cette présence. Légèreté, vanité, puérilité, sécheresse, ironie et amertume d'esprit achèvent de mourir en lui ; il se retrouve tout entier, capable de sérieux, d'enthousiasme, de prière, de larmes et de piété intérieure (3). Car ce trouble de son être en soulève les profondeurs où Dieu se révèle présent : il veut convertir celle qu'il aime. Sans doute elle n'est pas insensible et glacée ; Dieu, pour elle, quoiqu'en ait dit plus tard Lamartine, paraît bien être autre chose que la loi, et elle a déjà dépassé ce déisme matérialiste d'un Fontanes, et de ces savants de la fin du XVIIIe siècle à la société desquels appartenait son mari.

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 94, éd. in-16, t. I, p. 262 ; 28 juin 1816.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. II, p. 95, éd. in-16, t. I, p. 262-263.

(3) LAMARTINE, *Raphaël*, § XLV.

Elle a subi « cet ébranlement que l'éloquence de Rousseau communiqua à la sensibilité et à l'imagination de tant de femmes. C'est une femme du XVIII[e] siècle si l'on veut, mais de celles pour qui Rousseau avait rouvert toutes les sources de l'émotion et qu'il avait conviées devant la nature et devant Dieu (1). » Est-ce à dire que Lamartine n'avait rien à lui apprendre ? Le vicaire Savoyard s'exerce « aux sublimes contemplations », mais ne prie pas ; Lamartine a dépassé, lui, « cette espèce de spiritualisme attendri » ; car il a derrière lui son hérédité religieuse, son éducation chrétienne, et ce retour très positif qui vient d'être constaté. Il invoque donc pour la rapprocher de sa foi, la présence qu'on ne saurait méconnaître en chacun de nous, de ces deux instincts, le mystère et la prière (2). Disciple de Rousseau lui aussi, mais catholique de cœur et de sang, c'est encore par un appel à l'évidence intérieure de Rousseau qu'il prêche à son amie le retour à la foi. C'est à ce sentiment qu'il fait appel pour obtenir d'elle l'esprit de résignation ; et c'est encore en disciple, mais en disciple catholique et français du philosophe protestant de Genève, qu'il la supplie de chercher dans une religion tendre et nourrissante, dans l'ombre des Eglises, dans la foi mystérieuse du Christ, dans l'agenouillement et dans l'invocation, les espérances,

(1) R. Doumic. *Les lettres d'Elvire à Lamartine*, *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] février 1905, p. 595-596.

(2) *Raphaël*, § XLVI.

les consolations et les douceurs qu'il y a lui-même puisées depuis l'enfance (1).

Je ne rappellerai pas les péripéties de cet amour ; elles sont dans toutes les mémoires, et de récentes et remarquables publications ont achevé d'y porter la lumière (2). Mais je tiens à noter ici que les deux premières *Méditations* chrétiennes qui datent de cette époque, l'*Immortalité* et le *Temple,* portent la marque originale de cette inspiration religieuse ; s'il veut réveiller chez Elvire d'immortelles espérances, il emprunte à Rousseau ses arguments, qu'il fait passer au service de ses intentions très orthodoxes : sa croyance à la vie future repose toute sur un sentiment, l'espoir :

Vas-tu jouir enfin de tes droits éternels ?
Oui, tel est mon espoir, ô ma chère Julie (3) !

Après avoir exposé les arguments des philosophes matérialistes, le poète les combat comme Rousseau :

Philosophes cruels, je ne puis vous répondre :
Ma raison aisément se laisserait confondre.
Pour saper notre espoir jusqu'en son fondement
Vous avez l'univers, je n'ai qu'un sentiment (4).

(1) *Raphaël*, § LXXXVI.

(2) Cf. Léon Séché, *Lamartine*, et R. Doumic, *les Lettres d'Elvire à Lamartine*.

(3) Lamartine, *Poésies inédites*, éd. in-8°, Paris, Hachette, 1883, p. 285.

(4) *Ibid.*, p. 286.

Et dans le *Temple* il ne confie son amour aux autels, cet « amour innocent », puisque « la vertu l'allume », qu'après l'avoir « dit à la terre, à toute la nature (1) » ; le vicaire Savoyard n'aurait pas autrement parlé.

Cette remarque est essentielle : le catholicisme de Lamartine, en décembre 1817, dans cette crise désespérée qui aurait dû soulever les plus beaux accents religieux, ce catholicisme de sentiment n'a pas encore trouvé sa formule comme pensée. Si le poète n'avait pas dépassé Rousseau, si son inspiration chrétienne n'avait pas rencontré d'autre source, il est permis de croire que nous n'aurions pas entendu d'autre chant religieux dans les *Méditations* que celui du *Temple* ou de l'*Immortalité*. Les plus beaux cris d'une foi qui se cherche dans l'angoisse et se veut n'auraient pas retenti.

(5) LAMARTINE, *Premières Méditations, le Temple.*

VI

CONCLUSION. LE POINT FAIBLE DE LAMARTINE

Si nous cherchons à nous figurer, à ce tournant décisif de son existence, quels obstacles avaient écarté Lamartine de la foi, et quelles voies l'y ont ramené, nous verrons cette ligne sinueuse, hésitante et mobile de sa vie intérieure, telle que nous l'avons parcourue jusqu'ici, se dessiner à peu près ainsi : une hérédité croyante, pieuse même du côté de sa mère, avec un certain penchant à la mysticité, et cette conception élargie, agrandie, mais imprécise et comme abstraite, de la foi, que la pensée des philosophes avait introduite au XVIII[e] siècle dans les intelligences d'élite demeurées sincèrement chrétiennes ; une première éducation chrétienne, plus que proprement et spécifiquement catholique, nourrie de la Bible et de la contemplation de Dieu dans la nature, mal instruite de la valeur intérieure et sociale du dogme, et trop ouverte par là-même aux objections philosophiques du temps contre la réalité de la foi : éducation telle qu'une femme

intelligente et de sensibilité vive pouvait la donner alors, incapable de résister aux assauts d'une raison exigeante, quand l'âge des passions viendra ; chez les Jésuites enfin, une culture intense du sentiment et de l'imagination religieuse, toutes les pompes et tous les enchantements du culte capables de charmer des âmes d'adolescents, mais trop de concessions sans doute, dans le domaine de l'intelligence, à l'esprit du temps, et rien de solide ni de positif contre les difficultés prochaines, quand les lectures, l'indépendance et ce qui fermente dans un jeune cœur ensemble attaqueront tous les sentiments chrétiens : voilà d'où part cette conscience, et les seules racines vivantes du catholicisme en cette âme.

C'est avec ce bagage de foi qu'il aborde ardent le monde : fortune, gloire, amour, liberté, tous ses rêves sont devant lui ; cet immense besoin d'agir qui le tourmente lui fait tout tenter et goûter à tout. Dans ces élans désordonnés et sans cesse refoulés et combattus, la perspective religieuse du monde s'assombrit et s'efface. Les lectures suscitent des doutes, et comment allier ce que le cœur eût désiré avec ce que l'intelligence, ce que la raison éclairée exige ? La foi, mal défendue, s'éteint, et les mœurs n'étant plus gardées, l'activité contrainte de toutes parts et ne rencontrant qu'obstacles à tous les plus nobles desseins, se disperse en amours faciles, en plaisirs fragiles de la table et du jeu, en voluptés intellectuelles même, plus hautes et non moins décevantes. Mais

la fatigue vient, et le dégoût d'une existence dispersée et sans fruit ; la résignation stoïque à n'être rien, mais à sculpter pour ainsi dire et polir en soi la statue du dieu intérieur, le renoncement, au moins momentané, à ces triomphes tant désirés, réveille le sentiment religieux devant lequel la raison s'incline, comme elle s'inclinait tout à l'heure devant des émotions moins pures. Qu'importent quelques hésitations, quelques vagues retours des erreurs passées ? Le courant désormais va rouler à la foi : la terre natale, bonne conseillère, retrouvée après une absence, l'exil même, qui l'arrache brusquement au sol dont sa piété renaissait, l'amitié qui la lui conseille, l'amour enfin, l'amour plus fort que la mort, tout l'entraîne à la pratique chrétienne en laquelle il vit maintenant. La foi repose donc en lui sur le sentiment, sur des impressions profondes et vécues, et la raison n'y joue qu'un rôle effacé ; au fond, plus fermement assise que chez nul autre, parce qu'elle le tient par mille fibres, elle ne sera pas à l'abri des fluctuations et des troubles trop compréhensibles de la pensée. Déjà l'on peut donc prévoir qu'il faut à cette sensibilité frémissante et toute orientée vers l'action une raison plus ferme et plus haute, dont les allures détermineront seules les formes intellectuelles de son christianisme pratique. A la maîtrise insuffisante de Rousseau va se substituer celle de Lamennais.

PREMIÈRE PARTIE

La vraie conversion : Lamennais et les Méditations.

CHAPITRE PREMIER

L'ESSAI SUR L'INDIFFÉRENCE ET LA MÉDITATION SUR LA FOI

Julie était morte en chrétienne le jeudi 18 décembre 1817, à midi (1). Pendant les mois d'hiver et de printemps qui suivirent, Lamartine fut en proie à d'intolérables souffrances physiques et morales, et dans une perpétuelle préoccupation de la mort prochaine, attendue, désirée : toutes ses dispositions sont prises. L'approche du printemps, la continuité d'une position si ténébreuse, et la seule intensité même des souffrances physiques l'achèvent. Il ne quitte les douleurs aiguës que pour retomber dans une fièvre lente (2). Tous les efforts de ses amis pour l'arracher à cette langueur désespérée ne font qu'irriter son mal : Vignet qui vient le voir, ardent à la vie comme ils étaient à vingt ans, et qui veut le réveiller à bonne intention, l'agite seulement en pure perte, et le trouble de

(1) Léon SÉCHÉ, *Lamartine*, éd. in-16, Paris, Librairie du *Mercure de France*, 1906, p. 140.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 153-156, éd. in-16, t. I, p. 289 ; 1er et 27 mars 1818.

souvenirs et de regrets. Son âme est triste jusqu'à la mort, et cette mort ne vient pas, elle semble jouer avec lui, s'éloigner, revenir pour s'éloigner encore; elle disparaît quand il est résigné, s'il forme un projet, elle revient (1). Cet acharnement de la Destinée contre lui désole et chasse pour un temps toutes ses dispositions chrétiennes; il se révolte contre la Providence et lui jette, en juillet 1818, ce cri sublime : l'ode au Malheur :

De quel nom te nommer, ô fatale puissance?
Qu'on t'appelle Destin, Nature, Providence,
Inconcevable loi,
Qu'on tremble sous ta main ou bien qu'on la blasphème,
Soumis ou résigné, qu'on te plaigne ou qu'on t'aime,
Toujours, c'est toujours toi (2)!

S'il revient au calme, après ces crises désespérées, c'est un assoupissement sans la foi. A peine, dans ses meilleurs moments, espère-t-il faiblement que ses souffrances le mènent à une meilleure vie; mais cette espérance même ressemble aux faux amis, chauds dans le bonheur, froids ou nuls dans l'adversité. S'il pense à la mort, c'est pour se la présenter comme un certain nuage obscur qui se répand sur les yeux : on est las, on est calme, on est assoupi, et l'on passe je ne sais où sans sentir comment (3). Les croyances chrétiennes ont repris leur vol lointain.

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 205, éd. in-16, t. I, p. 318.

(2) *Premières Méditations, le Désespoir.*

(3) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 219, éd. in-16, t. I, p. 326; 11 août 1818.

I

Au plus fort de cette crise douloureuse il fit pour la première fois connaissance avec les écrits de Lamennais. Le 23 mars 1818, la marquise de Montcalm lui avait signalé l'*Essai sur l'Indifférence* ! « Vous me demandez si on écrit et si on lit à Paris, lui disait-elle. Un seul ouvrage me paraît hors ligne par l'extravageance des idées et par l'admirable beauté du style, c'est celui de M. de Lamennais. Si vous ne l'avez pas lu, procurez-vous-le ; il mérite d'être lu et même relu. La folle franchise de ses opinions ultramontaines est exprimée avec une vérité, une chaleur tout à fait remarquables. Il n'emploie ni une phrase ambitieuse, ni une phrase recherchée ; sa chaleur est toute dans son âme et dans son style. On peut lui reprocher comme à lord Byron de n'avoir qu'une corde à sa disposition, mais cette corde est admirable, et il est déplorable qu'il en fasse un si mauvais usage. Cet homme soupire après la persécution, la révolution ; et la seule punition que l'on doive exercer contre lui, c'est de le laisser jouir d'une grande tranquillité, et de ne répondre ni à ses injures, ni à ses rêves, qui sont trop loin de la portée du vulgaire pour être dangereux (1). » Jugement curieux,

(1) *Lettres à Lamartine*, publiées par Mme Valentine de LAMARTINE, 1 vol. in-18, Paris, Calmann Lévy ; 2e éd. 1893, p. 2-3.

où l'on peut lire les sentiments très mêlés du faubourg Saint-Germain à l'égard du premier volume de l'*Essai.* L'appréciation était bien faite pour piquer la curiosité du poète. Et, pourtant, telle était sa lassitude, tel était son découragement et son dégoût de tout, qu'il ne se procura pas l'ouvrage avant le commencement d'août. Dès la première lecture, il fut, du reste, séduit, charmé et convaincu : « Félicite-moi, écrit-il, le 8 août 1818, au comte de Virieu ; je suis enfin tombé sur du beau, même sur du sublime. Cela s'appelle *Essai sur l'Indifférence en matière de religion.* Cela est fait, dit-on, par un très jeune abbé ! C'est magnifique, pensé comme M. de Maistre, écrit comme Rousseau, fort, vrai, élevé, pittoresque, concluant, neuf, enfin tout. Je te le conseille pour passer huit jours avec un écrivain d'un autre siècle (1) ». L'approbation n'est plus celle de la marquise de Montcalm : elle est entière et sans réserve ; la force de la démonstration l'a surpris et persuadé. On sait sa prodigieuse facilité d'assimilation pour tout ce qui l'intéresse ; et l'on ne sera pas étonné, par suite, de voir se manifester dans sa vie et dans son œuvre l'influence de cette lecture. Déjà son incrédulité de fraîche date l'inquiète. Il a trouvé dans l'*Essai* des vérités à son usage : « Quand la première illusion s'est évanouie, combien ne voit-on pas d'incrédules envier le bonheur des croyants ? Epuisés de désirs, consumés d'ennuis, tourmentés de leur vaine sagesse :

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 214, éd. in-16, t. I, p. 322 ; 8 août 1818.

« Ah ! disent-ils, si je pouvais croire ! (1) » N'est-ce pas son état ? Il répète aussitôt à Virieu la leçon de Lamennais : « Heureux l'homme qui croit ! heureux celui qui espère seulement comme je croyais, comme j'espérais avant un malheur sans remède ! je donnerais mon reste de jours pour un grain de foi, non pas pour soulever les montagnes, mais pour soulever le poids de glace qui me pèse sur l'âme (2). Je la demande aux livres, je la demande à ma raison, je la demande au ciel, je veux la demander aux œuvres aussi : j'obtiendrai peut-être. La foi me semble si bien faite pour nous autres malheureux qui ne sommes pas du tout, non pas du tout de ce monde, qui ne vivons pas de sa vie, qui ne sommes pas heureux de son bonheur, qui ne nous nourrissons pas de son pain ! Où nous appuierons-nous si cet appui mystérieux nous manque toujours (3) ! »

On sait la voie par laquelle Lamennais conduisait les incrédules à l'autel : c'est en prouvant à la raison individuelle son impuissance, en l'obligeant à s'incliner devant une raison plus haute, exclusive des passions qui égarent, devant la raison générale, expression de la raison divine elle-même, dont l'homme ne saurait mécon-

(1) Lamennais, *Essai sur l'indifférence*, éd. Garnier, in-18, t. I, p. 253.

(2) Est-ce une réminiscence de Chateaubriand ? « Foi céleste ! foi consolatrice ! tu fais plus que de transporter les montagnes, tu soulèves les poids accablants qui pèsent sur le corps de l'homme » (*Génie du Christianisme*).

(3) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 220, éd. in-16, t. I, p. 326 ; 11 août 1818.

naître les droits sans périr. Tel est aussi le thème de la *Méditation* (Lamartine disait alors *la Contemplation*) sur *la Foi* qu'il vient de composer après avoir lu l'*Essai sur l'Indifférence*, et la tête encore pleine de l'admirable démonstration mennaisienne (1). Le besoin d'une foi solide, d'une conviction plus ferme et mieux assise que les élans du cœur et les effusions dont il s'était jusqu'ici satisfait, la soif de croire parce qu'on est certain de la vérité qu'on croit, s'affirme dans cette *Méditation*, en même temps que le secret espoir d'atteindre enfin, par les nouvelles voies tracées, ce port si désiré. Après s'être abandonné à son désespoir, avoir maudit l'existence et ce « désert de la vie » qui n'offre aux désirs de la jeunesse que de vains mirages (les systèmes philosophiques ne sont pas les moins décevants), il découvre tout à coup la foi qui le ramène de son tombeau « à son riant matin », lui permet d'embrasser « d'un regard la destinée humaine », et lui explique seule l'énigme de la vie. Héritage transmis de génération en génération, elle a pénétré l'âme dès l'enfance, et si la vérité fut faite pour la terre sans doute, c'est ainsi qu'elle doit animer l'homme, se fondre à tout notre être, et « de l'esprit par l'amour descendre dans les cœurs ».

Cette brève analyse permet d'apercevoir déjà combien l'antithèse fondamentale sur laquelle est construit l'*Essai*

(1) Il en cite les derniers vers dans une lettre au comte de Virieu du 11 août 1818. Cf. *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 220, éd. in-16, t. I, p. 326 ; 11 août 1818.

devait, s'adaptant exactement à l'état d'âme de Lamartine, éclairer à ses yeux son destin : jusqu'ici, n'est-ce pas avec une raison insoumise qu'il a, de tous côtés, recherché le bonheur ? N'éprouve-t-il pas ce dégoût et ce découragement qui suit — Lamennais l'a montré — la vaine recherche d'un bien qu'on ne trouve pas ici-bas par ces voies ? Et que lui reste-t-il donc, sinon à s'en informer avec une raison soumise et dans les sentiers de la foi ? Ainsi l'opposition générale qui domine la *Méditation* sur *la Foi*, entre la raison individuelle, impuissante à produire autre chose que les doctrines philosophiques; « les doctrines du néant », et la foi vivante et salutaire, manifeste hautement déjà l'influence de Lamennais. C'est lui qui maintenant — comme tout à l'heure c'était Rousseau — fournit à Lamartine l'idée maîtresse, le plan, et, si j'ose dire, la manière de poser le problème, et c'est encore à lui que Lamartine emprunte la solution, et, mieux encore, les démarches par lesquelles on s'y achemine.

II

Le point de départ, c'est la critique de la philosophie, œuvre propre de la raison individuelle, dont le triomphe « réaliserait le néant qui fait le fond de ses doctrines » et entraînerait sciences, institutions, lois, mœurs « dans le même abîme (1) ». Car le néant dont on s'approche en

(1) *Essai sur l'indifférence*, t. I, p. 298.

s'éloignant de Dieu est le « domaine propre de tous les êtres finis et leur unique souveraineté (1) » ; et voilà pourquoi ceux qui travaillent vainement à renaître sans venir à Dieu, succombent sous le fardeau « des doctrines du néant » (2). Lamartine qui, au début de la *Méditation* sur *la Foi* décrit son malheureux état, éclairé qu'il est encore des seules lumières philosophiques, s'écrie donc :

O néant ! ô seul dieu que je puisse comprendre !
Silencieux abîme où je vais redescendre (3)...

et l'inspiration évoquant aussitôt dans sa mémoire nourrie des grandes images de la Bible (4), les lamentations de Job délaissé par son Dieu : « Périsse le jour où je suis né, et la nuit où il a été dit : Un homme a été conçu ? Pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein de ma mère ?... Maintenant je dormirais en silence et je reposerais dans mon sommeil » ; le poète avec lui gémit :

Pourquoi laissas-tu l'homme échapper de ta main ?
De quel sommeil profond je dormais dans ton sein !
Dans l'éternel oubli j'y dormirais encore ;
...Et dans ta longue nuit mon paisible sommeil
N'aurait jamais connu ni songes, ni réveil (5).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 305.
(2) *Ibid.*, p. 372.
(3) *Premières Méditations, la Foi*, vers 1-2.
(4) L'influence de la Bible sur la poésie de Lamartine a été remarquablement mise en lumière par M. Zyromski, dans son *Lamartine poète lyrique*, Paris, A. Colin, 1897, 1 vol. in-16, p. 17-53.
(5) *Premières Méditations, la Foi*, vers 3-8.

Cependant l'homme séparé de Dieu n'a pas toujours souffert une telle désolation. Il fut un temps où l'existence et tout l'inconnu qu'elle offrait semblait suffire à calmer les avidités de son cœur : « Tout ce que nous n'avons pas encore éprouvé, tout ce qui nous est inconnu, devient pour nous une sorte d'infini que l'âme saisit avidement, comme un objet proportionné à l'étendue de ses désirs (1) ». Lamartine avait poursuivi ces chimères.

...Cette première aurore
Ce réveil incertain d'un être qui s'ignore,
Cet espace infini s'ouvrant devant ses yeux...
Ce vague enchantement, ces torrents d'espérance (2),

il avait éprouvé cette volupté d'être et de souhaiter, ambitieux, tout l'amour et toute la gloire que l'humanité peut rêver. Avec quels transports sa jeunesse impatiente avait d'abord salué les cieux, la terre, la société des hommes :

Salut, objets, témoins, instruments de bonheur !
Remplissez vos destins, je vous apporte un cœur (3).

Mais en traitant l'univers comme un instrument de bonheur, l'impie qui « après s'être choisi pour l'objet d'un amour infini » « se fait centre de toutes choses »,

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 235.
(2) *Premières Méditations, la Foi*, vers 13-17.
(3) *Ibid.*, vers 27-28.

qui « se fait Dieu » (1), ne tarde pas à s'apercevoir que ces objets tant convoités sont « incapables d'apaiser la faim du cœur » (2). Car « il existe entre les biens d'ici-bas et les besoins de notre cœur, une disproportion qu'aucun art ne saurait faire disparaître (3) ». Celui qui mit en eux ses espoirs pleure aussitôt qu'il les connaît « ces doux rêves,... ces illusions charmantes dont nous nous berçons dans le jeune âge » (4).

Que ce rêve est brillant : mais hélas, c'est un rêve (5).

« Ce prétendu bonheur des grands, des riches, des heureux du siècle... ressemble de loin à ces palais magiques, à ces jardins enchantés que l'on croit découvrir à l'horizon des mers qui baignent les rivages de Naples... » (6),

Toujours l'espérance abusant ma raison
Me montrait le bonheur dans un vague horizon (7).

Le souverain bien tant convoité n'est pas là ; et quel spectacle plus triste que celui de l'homme, créature misérable, « parcourant l'aride désert de la vie... pour y chercher son bien et son repos » (8).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 228.
(2) *Ibid.*, p. 235.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 234.
(5) *Premières Méditations*, *la Foi*, vers 29.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 236.
(7) *Premières Méditations*, *la Foi*, vers 35-36.
(8) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 228.

J'ai vécu ; j'ai passé ce désert de la vie (1),

s'écrie maintenant le poète désabusé. « Le désir de la gloire,... la passion de l'étude, l'amour des richesses,... les vertus même purement morales » ne sont que des tentatives de l'orgueil pour écarter de nous le sentiment douloureux de notre imperfection (2). Lamartine l'ayant éprouvé, le voit ; quand on lui offrirait

Le sceptre du génie ou le trône des rois,
La gloire, la beauté, les trésors, la sagesse (3),

comme il les refuserait lui aussi ! Vanité que tout cela, qui n'est pas éternel : « qu'on rassemble toutes les jouissances, qu'on les diversifie, qu'on les multiplie sans fin, on ne tardera pas d'en sentir l'insuffisance et le vide (4) ». On se lassera bientôt de ces ombres. « Le prix des biens ne dépend pas seulement de leur nature, mais de leur durée. On jouit peu de ce qui échappe ou peut échapper à chaque instant » (5). Or, tous les biens de ce monde sont ainsi. « Tout passe, et ne laisse après soi que le dégoût, le regret, et cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine (6). » Le voilà, « ce dégoût insurmontable pour tout ce qui passe » (7) :

(1) *Premières Méditations, la Foi*, vers 33.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 229.
(3) *Premières Méditations, la Foi*, vers 44-45.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 235.
(5) *Ibid.*, p. 237.
(6) *Ibid.*, p. 235.
(7) *Ibid.*, *Introd.*, p. 8.

Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout passe,
Où, jusqu'au souvenir, tout s'use et tout s'efface ;
Où tout est fugitif, périssable, incertain,
Où le jour du bonheur n'a pas de lendemain (1).

Ce monde n'a pas de jouissances capables de nous satisfaire. Or, « tout en dernier résultat se rapporte à l'orgueil ou à la volupté » (2). Déçus du côté de la volupté, abandonnerons-nous donc l'épicurisme pour courir au stoïcisme ? « Toutes les théories philosophiques du bonheur se réduisent aux systèmes d'Epicure et de Zénon » (3), selon Lamennais. Lamartine va donc d'Epicure à Zénon. Son âme s'est d'abord attachée à tous les biens périssables. « Mais quand elle vient bientôt à s'apercevoir de son erreur,... elle tombe dans une tristesse profonde ; irritée contre l'espérance, elle... cherche... dans la stupeur qui suit les longues souffrances, une image du repos... Vaine ressource, la maladie va croissant » (4). Le poète a traversé aussi cette phase désolée de la vie ; il a cherché, comme le prêtre, dans le faux sommeil, dans le vain repos d'une indifférence affectée, l'illusion du bonheur impossible : que de fois « trompé par l'existence » il a « pour jamais... banni l'espérance » de son « esprit abattu ». Alors, « rêvant de Zénon la trompeuse sagesse », il « a caché sa faiblesse » « sous un manteau stoïque »,

(1) *Premières Méditations, la Foi*, vers 49-52.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 228.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 235.



Dans son indifférence un jour enseveli,
Pour trouver le repos il invoquait l'oubli :
Vain repos, faux sommeil !... (1)

L'impie ne s'endort jamais si profondément qu'il n'ait à craindre les réveils de sa conscience ; que ces angoisses sont redoutables ! « Si l'amour s'égare, la vérité restant dans l'intelligence, il s'établit entre la raison et les penchants une guerre terrible qui bouleverse et dévaste l'âme ; c'est le remords avec ses terreurs et ses angoisses intolérables » (2). L'âme « tombe dans une tristesse profonde, gémit d'avoir été trompée, et regrette de n'être pas trompée encore, repousse la dure réalité qui la presse de toutes parts, se fatigue à poursuivre des chimères qui la fuient, et, lasse enfin de ces vains efforts, désabusée de tout,... se nourrit avec une joie morne de ses propres angoisses, cherche dans la stupeur qui suit les longues souffrances une image du repos, et partout malheureuse parce qu'elle se rencontre partout, tourmentée de ses souvenirs, plus tourmentée de ses prévoyances, se dérobe à la pensée même, et se creuse en quelque sorte, au fond de sa solitaire douleur, un lugubre et dernier asile » (3). Ce désordre intérieur, Lamartine le reconnaît et le décrit : la raison abandonnée à elle-même, après les mille fatigues, après « les longs ébranlements » de ses vaines recherches, secouée « jusqu'en ses fondements », est incapable de sup-

(1) *Premières Méditations, la Foi*, vers 53-61.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 224.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, 1re édition, p. 279-280.

porter l'âme, dont le malheur ne fait plus « qu'une immense ruine ».

Où comme un grand débris le désespoir domine ;
De sentiments éteints silencieux chaos,
Eléments opposés sans vie et sans repos,
Restes des passions par le temps effacées,
Combat désordonné de vœux et de pensées,
Souvenirs expirants, regrets, dégoûts, remords... (1).

Mais l'âme même accablée sous tant de maux, même aspirant d'une inlassable ardeur à finir, subsiste pour son supplice : oui, c'est en vain « que l'âme, privée de tout bien, essaye de s'ensevelir sous les ruines du corps, comme un roi dépouillé s'ensevelit sous les débris de son palais... » (2).

Si du moins ces débris nous attestaient sa mort !
Mais sous ce vaste deuil l'âme encore est vivante (3).

Si la philosophie ne peut assurer à l'homme ni le bonheur ni la paix, c'est qu'elle ne sait rien de ses destinées ; elle ne lui présente « que des doutes, des incertitudes », elle « brise toutes les espérances » (4).

J'écoute en vain la voix des sages de la terre.
Le doute égare aussi ces sublimes esprits (5).

(1) *Premières Méditations, la Foi*, vers 77-83.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 235.
(3) *Premières Méditations, la Foi*, vers 84-85.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, 1re éd., p. 265.
(5) *Premières Méditations, la Foi*, vers 102-103.

« Que d'obscurités, que d'incertitudes ! que de contradictions ! » s'écrie Lamennais. « Autant de philosophes, autant de systèmes aussi vagues, aussi fugitifs que les rêves de la nuit ! » (1)

Deux mille ans passeront, et les enfants des hommes,
S'agiteront encor dans la nuit où nous sommes (2).

Il n'y a point de vérité hors de Dieu, ni pour la pensée qui néglige et méconnaît Dieu : « toute vérité, en effet, émane de Dieu, qui est la vérité infinie, et où Dieu n'est pas, dit Tertullien, il n'existe aucune vérité... La vie, c'est la vérité, c'est Dieu » (3).

La vérité rebelle échappe à nos regards
Et Dieu seul réunit tous ses rayons épars (4).

Malheur donc, s'est écrié Lamennais, « malheur à qui le doute ouvre les portes du tombeau » (5). Le doute, entendez, la philosophie qui « conduit en discourant ses disciples jusqu'aux portes du tombeau, et les abandonne sur le seuil » (6). Ils affronteront seuls l'obscur et redoutable passage.

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, 1re éd., p. 265.
(2) *Premières Méditations, la Foi*, vers 109-110.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, éd. Garnier, t. I, p. 247.
(4) *Premières Méditations, la Foi*, vers 111-112.
(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 226.
(6) *Ibid.*, 1re éd., p. 261.

Mon âme aura passé sans guide et sans flambleau
De la nuit d'ici-bas dans la nuit du tombeau (1).

Ils mourront abandonnés : « La philosophie ravit à la vertu jusqu'à l'espérance »... (2)

Nul espoir ne viendra consoler ma paupière
. . . .
Et j'emporte au hasard, au monde où je m'élance,
Ma vertu sans espoir, mes maux sans récompense (3).

Reconnaissons-le donc, « cette triste et vaine philosophie... vient se briser contre l'écueil de la mort... (4). Doctrine barbare et désespérante, qui dit aux hommes misérables, et soumis aux douleurs de toute espèce : souffrez et mourez, tel est votre partage, n'en attendez point d'autre (5) ». Appuyés sur de pareils enseignements, quand la société autour de nous se dissout comme à la chute de l'empire romain, nous fléchissons sous le poids du destin : aujourd'hui comme alors, « la force des plus hautes âmes » consiste « à ployer sous le fardeau de ces temps effroyables » (6).

Quand je fléchis sous le fardeau du sort,
Quand mon jour est fini, mon salaire est la mort (7).

(1) *Premières Méditations, la Foi*, vers 115-116.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 344.
(3) *Premières Méditations, la Foi*, vers 114-118.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 223.
(5) *Ibid.*, p. 236.
(6) *Ibid.*, p. 51.
(7) *Premières Méditations, la Foi*, vers 123-124.

Hâtons-nous de détourner nos yeux de ce lugubre spectacle ; laissons l'impie pour le chrétien. Chez celui-ci la foi vient suppléer la raison impuissante : « L'homme, dès lors, n'a plus rien à chercher ; il connaît sa place dans l'ordre des êtres ; il connaît Dieu, il se connaît lui-même (1) ».

J'embrasse d'un regard la destinée humaine,
A mes yeux satisfaits tout s'ordonne et s'enchaîne (2).

« Eclairé d'une lumière nouvelle (3)..., lumière plus vive que celle de notre vacillante raison » (4).

Aux lueurs de ce flambeau divin (5),

« dans les vicissitudes inséparables de cette vie passagère » je ne vois « que de courtes épreuves dont une immortelle félicité sera le terme et la récompense » (6). L'espoir renaît.

Et rouvrant l'horizon à mon âme ravie,
M'explique par la mort l'énigme de la vie (7).

Comment ce miracle se produit-il ? « Le Christianisme

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 251.
(2) *Premières Méditations, la Foi*, vers 133-134.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 251.
(4) *Ibid.*, *Introd.*, p. 6.
(5) *Premières Méditations, la Foi*, vers 131.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 251.
(7) *Premières Méditations, la Foi*, vers 137-138.

investi d'une autorité divine, et la prouvant aux sens même par d'incontestables titres » (1).

Dans l'esprit par les sens entrant de toutes parts (2)

« dépose dans leur esprit (des hommes), au premier moment où il s'ouvre, la vérité tout entière, pour être leur lumière, leur bien, leur règle » (3).

Notre esprit la reçoit à son premier réveil
Comme les dons d'en haut, la vie et le soleil (4).

Ce « sentiment céleste » (5), cette « céleste flamme » (6) prête « une force infinie à la raison même de l'enfant» (7) ; la foi, dit Lamartine,

Hélas, il m'en souvient, plana sur mon berceau (8).

Elle règle « les actions privées ou les mœurs... par des lois qui, pénétrant jusque dans le cœur de l'homme, établissent l'ordre dans ses pensées et dans ses affections » (9).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 250.
(2) *Premières Méditations, la Foi*, vers 156.
(3) *Essai sur l'Indifférenee*, t. I, p. 250.
(4) *Premières Méditations, la Foi*, vers 143-144. Remarquez le vers qui précède, expression parfaite du traditionnalisme mennaisien : *Les pères à leurs fils l'ont transmis d'âge en âge.*
(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 81.
(6) *Premières Méditations, la Foi*, vers 157.
(7) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 250.
(8) *Premières Méditations, la Foi*, vers 157.
(9) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 265.

Et comment descendraient-elles dans le cœur, sinon par l'intelligence, par l'esprit : « L'intelligence est le principe de l'amour... L'amour dérive de l'intelligence » (1). Le cœur ne peut aimer que ce que l'esprit s'est représenté : « le bonheur... n'est que la vérité réalisée par... les mœurs » (2). La foi a donc dû

De l'esprit par l'amour descendre dans les cœurs,
S'unir au souvenir, se fondre dans les mœurs (3).

Ainsi, tandis que notre esprit abandonné à lui-même se fatigue, s'éblouit, se perd dans ses propres pensées » (4), que

Ma raison qui pâlit m'abandonne aux ténèbres (5),

la religion « supplée par la foi à la faiblesse de l'intelligence » (6). Lamennais l'invoque, avec saint Augustin : « C'est vous, c'est vous seules que je veux, ô justice, ô innocence, qu'environne une pure et brillante lumière » (7) ; et comme lui, Lamartine, renonçant à sa raison individuelle, fait appel à la foi :

Viens donc la remplacer, ô céleste lumière !
Viens d'un jour sans nuage inonder ma paupière (8).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 223.
(2) *Ibid.*, p. 265.
(3) *Première Méditations, la Foi*, vers 159-160.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 249.
(5) *Premières Méditations, la Foi*, vers 170.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 383.
(7) *Ibid.*, p. 258.
(8) *Premières Méditations, la Foi*, vers 173-174.

C'est maintenant en disciple de Lamennais qu'il aspire à la foi.

III

L'influence de l'*Essai*, plus efficace et bienfaisante encore, ne lui fait pas seulement désirer les consolations de la pratique chrétienne, elle l'amène insensiblement à s'affranchir en esprit des liens qui l'attachent au monde. Le 22 août 1818, il reçoit à Milly une lettre du comte de Virieu, sereine et d'un ton de philosophie calme et gaie qui le secoue de son engourdissement moral (1) ; il s'en va sur la montagne de Milly avec son album et son crayon, et compose l'*Isolement* ; et tandis qu'il chante le retour mélancolique à la paix intérieure, c'est encore, avec Pétrarque, plus d'une fois Lamennais qui l'inspire. Le bonheur n'est pas de ce monde, telle est l'idée que Lamennais développe et commente dans le chapitre de l'*Essai sur l'Indifférence* qu'il intitule : *Importance de la Religion par rapport à l'homme* (2). Et c'est aussi la note dominante de l'*Isolement*, qui lui prête sa mélancolie :

Je parcours tous les points de l'immense étendue
Et je dis : Nulle part le bonheur ne m'attend (3).

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 227-228 ; éd. in-16, t. I, p. 330-331 ; 24 août 1818.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 219 et seq.
(3) *Premières Méditations*, *l'Isolement*, strophe 6.

Déjà Chateaubriand avait montré que « le chrétien se regarde toujours comme un voyageur qui passe ici-bas dans une vallée de larmes et qui ne se repose qu'au tombeau. Le monde n'est point l'objet de ses vœux » (1). Mais en quels termes plus énergiques encore Lamennais n'a-t-il pas signalé chez l'homme *ces élans vers un bien immense, infini, que le cœur pressent, quoique l'esprit ne le comprenne pas encore* (2), et comme on retrouve son inspiration dans ces vers : peut-être, dit Lamartine,

Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre,
Ce que j'ai tant rêvé paraîtrait à mes yeux !
. . . .
Là je retrouverais et l'espoir et l'amour,
Et ce bien idéal que toute âme désire,
Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour ! (3)

« Celui qui entre en vous, répète, avec saint Augustin, Lamennais s'adressant à Dieu, possède la plénitude de la joie, et se désaltère délicieusement à la source du souverain bien » (4).

Là je m'enivrerais à la source où j'aspire (5).

Nous ne vivons ici-bas que pour une autre vie :

(1) *Génie du Christianisme.*
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, *Introd.*, p. 8.
(3) *Premières Méditations, l'Isolement*, strophes 10-11.
(4) *August. Confess.*, l. II, chap. x, ap. *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 258.
(5) *Premières Méditations, l'Isolement*, strophe 11.

l'homme sur la terre « est dans un état de passage, et cherche le lieu de son repos, comme un voyageur égaré dans des régions étrangères cherche avec anxiété sa patrie ». (1)

Sur la terre d'exil pourquoi resté-je encore ?
Il n'est rien de commun entre la terre et moi (2).

Entre le *Temple* et l'*Immortalité* d'une part, et les *Méditations* religieuses dont la *Foi* ouvre la série, on trouvera toute la distance qui sépare la vague et sentimentale argumentation spiritualiste d'un Rousseau, dont Lamartine s'inspirait alors, de la démonstration positive, riche, puissante, solidement catholique, d'un Lamennais. Que l'on compare ce qu'il y a d'un peu maigre, de besoigneux et comme d'exsangue dans la philosophie religieuse du *Temple* et de l'*Immortalité*, avec la plénitude heureuse, l'abondance de *la Foi* et des *Méditations* suivantes, et l'on sentira ce que la poésie et la pensée de Lamartine ont gagné le jour où tomba sous sa main le volume déjà célèbre de l'*Essai*, et où, séduit et convaincu, délaissant Rousseau pour le catholicisme mennaisien, il passa d'une école à l'autre.

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 220.
(2) *Premières Méditations, l'Isolement*, strophe 13.



CHAPITRE II

PREMIÈRES RENCONTRES AVEC LAMENNAIS : LEUR EFFET

Le progrès intérieur, après la lecture de l'*Essai sur l'Indifférence*, n'est pas aussi grand chez Lamartine que le désir du progrès. Il faut plus de temps pour que les vérités qui ont séduit et frappé l'esprit, bouleversent ces profondes assises sentimentales où s'alimentent nos actions. Lamartine a jeté son premier cri poétique, il a fait son premier pas vers la foi ; mais entre elle et lui, que d'obstacles accumulés encore, depuis des mœurs quelquefois trop faciles, jusqu'aux incertitudes d'une pensée déshabituée dès longtemps de la discipline catholique, et trop disposée, par les préjugés de l'époque, à faire accueil et prêter créance aux critiques douteuses et aux maigres objections des *philosophes*. On comprend qu'à la lecture de l'*Essai* il ne serait pas inutile d'ajouter l'influence directe de son auteur.

I

Les circonstances ne tardent pas, heureusement, à les rapprocher. A la fin du mois d'août 1818, Lamartine se met en route pour Paris. Il emporte sa tragédie de *Saül* achevée, et son voyage a pour but de solliciter un poste diplomatique et de faire agréer sa pièce par Talma (1). Les entrevues avec le célèbre acteur n'aboutirent pas au résultat rêvé : Talma combla le poète d'éloges, mais ne lui laissa pas ignorer que sa pièce n'était pas jouable, et lui demanda des changements que Lamartine ne put ou ne voulut pas effectuer (2). Il devait trouver une compensation à ce mécompte dans l'admirable accueil qu'il reçut au faubourg Saint-Germain, où les salons les plus influents se disputaient sa présence : Mme de Beufvier, Mme Boscary, Mme de Saint-Aulaire, mère du duc Decazes, la marquise de Raigecourt le protègent (3). Aussi ne quitte-t-il la capitale à la fin de décembre que pour y revenir au milieu de février 1819 (4). Le poste diploma-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 232, 235, 237, éd. in-16, t. I, p. 333, 335, 336 ; 24 et 28 août, 1er septembre 1818.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. II, p. 253 et seq., éd. in-16, t. I, p. 344 et seq., 20 octobre 1818.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. II, p. 239 et seq., éd. in-16, t. I, p. 337, 15 septembre 1818.

(4) *Ibid.*, t. II, éd. in-8°, p. 307, éd. in-16, p. 11 ; 14 et 16 février 1819.

tique désiré se fait attendre, mais le poète ne s'en tourmente guère, et prend patience assez bien, caressé, aimé, prévenu sur tous les points par un monde charmant. Le soir du 4 mars, à 8 heures, sur l'invitation du duc d'Orléans et des princesses, il va leur lire *Saül* au Palais-Royal (1), et cette lecture passe tout ce qu'il pouvait espérer (2). Il est donc « dans un assez joli moment pour l'amour-propre ». Tout ce qu'il voit, ou connaît, ou qui l'entend, n'a qu'une voix sur son talent poétique ; il fait des enthousiastes (3), au nombre desquels Mathieu de Montmorency et le duc de Rohan qui raffole de lui, qui ne sort plus de chez lui, et qu'il aime (4).

Cette société l'encourage et l'exhorte à persévérer dans sa voie chrétienne : la marquise de Raigecourt, le duc de Rohan surtout, le pressent de se réconcilier tout à fait avec l'Eglise, et d'accomplir les actes décisifs sans lesquels on n'est pas chrétien. Mais s'il soupire après la conviction heureuse et paisible dont on lui parle, et qu'on fait briller à ses yeux, il n'y est pas encore arrivé (5). Sa « raison individuelle » qui a subi la culture du XVIII[e] siècle et s'est accoutumée à penser hors de Dieu, se révolte à l'idée d'accepter ce qu'elle considère à présent comme un joug. Les préjugés du temps laissent la pratique aux gens

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 311, éd. in-16, p. 13 ; 4 mars 1819.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 319, éd. in-16, p. 17 ; 19 mars 1819.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 328-329, éd. in-16, p. 23; 13 avril 1819.
(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 325, éd. in-16, p. 20 ; 8 avril 1819.
(5) *Ibid.* éd. in-8°, p. 144, éd. in-16, p. 8 ; 24 janvier 1819.

du monde, ils la font indigne de l'intelligence. En vain le duc de Rohan l'emmène-t-il à la Roche-Guyon, pour une semaine sainte de retraite, en avril (1). Il en rapporte des souvenirs de joies paisibles (2), de pures et religieuses intentions, même un projet formé avec le duc, Genoude, Rocher, de se réunir définitivement à la Roche-Guyon en petite communauté (3) ; il en rapporte surtout de ravissantes stances religieuses, « originales, pures comme l'air, tristes comme la mort, douces comme du velours (4) »,

Que ma raison se taise et que mon cœur adore !
La croix à mes regards révèle un nouveau jour ;
Aux pieds du Dieu mourant puis-je douter encore ?
Non : l'amour m'explique l'amour.
. . . .
Favoris du Seigneur, souffrez qu'à votre exemple,
Ainsi qu'un mendiant aux portes d'un palais,
J'adore aussi de loin sur le seuil de son temple,
Le Dieu qui vous donne la paix (5).

Mais en vain exhorte-t-il sa raison à se taire : il n'a pas définitivement triomphé de toutes ses révoltes ; en vain s'approche-t-il du temple ; il reste loin du sanc-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in 8°, p. 325, éd. in-16, p. 20 ; 8 avril 1819.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 326, éd. in-16, p. 21 ; 13 avril 1819.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 373, éd. in-16, p. 23 ; 13 avril 1819.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 328-329, éd. in-16, p. 23, 14 avril 1819.

(5) *Premières Méditations, la Semaine Sainte à la Roche-Guyon*, strophes 8 et 10. Cf. LAMENNAIS, *Imitation*, l. IV, chap. XVIII, *Réfl.* « que la raison superbe et contentieuse se taise donc... »

tuaire, sur le seuil. Les appels pressants de son ami de deux mois (1) » le duc de Rohan, au moment d'entrer dans les ordres, ne le décident point encore à franchir la porte sacrée : pourquoi, lui écrivait le futur cardinal, ne pas vous abandonner à ce sentiment si consolant de la foi, qui commande la confiance et l'espérance ? « Vous le connaissez : et, accablé sous le poids de vos souffrances et de vos peines, vous préférez demeurer en proie à la soif qui vous dévore, plutôt que d'aller vous rassasier à cette source de consolation, de douceur et de paix, dont un Dieu qui vous aime brûle du désir d'inonder votre âme. Approchez-vous donc de lui, goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. Le cœur, m'avez-vous dit souvent, le cœur, c'est l'infini. Remplissez donc votre cœur de Lui, il viendra l'habiter avec délices et vous donnera tout ce qui vous manque. Courage et confiance, mon cher Alphonse ! Oh ! que je vais prier pour vous pendant ma retraite que je commence après-demain ! Quand vous recevrez cette lettre, je serai revêtu de la livrée de Jésus-Christ, mort au monde et vivant uniquement pour mon Dieu... Puissiez-vous, mon cher Alphonse, connaître un jour le bonheur que l'on éprouve à être à Lui ! et l'on peut y être dans tous les états » (2).

« Voilà-t-il pas de la foi ! » (3) s'écrie Lamartine en annonçant cette nouvelle au comte de Virieu. Mais, il

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 342, éd. in-16, p. 30, 4 mai 1819.
(2) *Lettres à Lamartine*, p. 6.
(3) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 342, éd. in-16, p. 30.

s'incline lui-même vers la foi, il ne la possède pas encore ; il envie l'héritage pacifique du duc de Rohan, il sait qu'il faut ajouter à toutes les béatitudes : Heureux ceux qui croient ! « Elle les renferme toutes, et croyez-vous que, si je croyais comme vous le pensez, je balancerais à prendre mon parti ?... Je me précipiterais dans cette source de vie, et j'y étancherais à jamais cette soif de justice et d'amour, que je n'espère jamais rassasier sur la terre. Mais je doute, je voudrais, je désire, j'espère, plutôt que je ne crois fermement » (1). — Vous ne vous connaissez pas vous-même, lui répond le duc : « La paix et le calme de l'âme, que la religion seule donne, seuls pourront vous apprendre à être bien avec vous-même... Puissent mes vœux vous obtenir ce bonheur après lequel mon cœur soupire pour vous, ô mon cher Alphonse, *si scires domum Dei!* Demandez-le chaque jour, et rappelez-vous que la prière obtient tout d'un Dieu qui ne nous en a fait un précepte que pour satisfaire son amour en nous exauçant (2). »

Ces exhortations ne devaient pas rester sans écho. Un travail lent, mais sûr, se produisait alors sous l'influence de Lamennais, dans la pensée de Lamartine. A la lecture de l'*Essai sur l'Indifférence* s'ajoute maintenant l'action personnelle de son auteur ; Lamartine le rencontre dans la société du duc de Rohan, il y dîne avec lui en compagnie

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 362-363, éd. in-16, p. 43 ; 30 mai 1819.

(2) *Lettres à Lamartine*, p. 10-13 ; 17 juin 1819.

de Bonald et de Mathieu de Montmorency (1). On sait quelle séduction exerçait Lamennais sur tous ceux qui l'approchaient : le poète n'y échappe pas. Il rêve de mettre son ami, le comte de Virieu, en relations avec tous ses nouveaux amis, « et surtout avec l'abbé de Lamennais : c'est Pascal ressuscité... Il m'aime et il me traite on ne peut pas mieux, mais il est bien malade aussi (2) ». A peine a-t-il quitté Paris, il apprend par un post-scriptum d'une lettre du duc de Rohan, que « M. Genoude est en Bretagne avec l'abbé de Lamennais (3) ». Il s'empresse d'écrire à Genoude : « Je vous envie d'être avec M. de Lamennais, et si Saint-Malo n'était qu'à cinquante lieues, j'irais certainement vous voir, et achever avec votre hôte célèbre une connaissance à peine ébauchée, et que je désirerais cultiver davantage. Je ne le connais que par son génie, par cette partie de lui-même qu'il a livrée aux disputes ou à l'admiration de son siècle ; mais je serais plus fier et plus heureux de le connaître par cette partie plus intime qu'un grand homme ne communique qu'à ses amis, et, quoique les sots, qui ne savent lire que ce qui est écrit, en puissent dire, j'ai toujours pensé qu'un grand écrivain valait encore mieux que son plus beau livre, et vous êtes mieux placé que personne pour être de mon avis...

« ...J'ai fait quelques nouvelles *Méditations*, que je vou-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 330, éd. in-16, p. 23 ; 13 avril 1819.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 342, éd. in-16, p. 30, 4 mai 1819.

(3) *Lettres à Lamartine*, p. 13 ; 17 juin 1819.

drais bien soumettre à M. de Lamennais et à vous », ajoutait-il. — Et sa lettre finissait sur des vœux de réunion avec l'écrivain célèbre dont la pensée exerçait alors un si grand empire sur son esprit : « Que je voudrais être avec M. de Lamennais et vous pendant quelques mois ! J'y gagnerais beaucoup, surtout si vous pouviez faire descendre dans mon âme autant de lumière que j'y sens de chaleur surabondante. Adieu encore. Aimez-moi de votre mieux. Demandez pour moi un léger souvenir à M. de Lamennais, dont nous nous occupons souvent ici » (1). Bientôt après, il entre en correspondance directe avec Lamennais. et reçoit une lettre de lui ; écrivant au comte de Saint-Maurris pour le prier de prendre un abonnement au *Conservateur* : « Je comptais en charger moi-même M. de Lamennais, dit-il, mais je reçois à l'instant une lettre de lui qui m'annonce qu'il est à Saint-Malo » (2). Les relations personnelles tant souhaitées par Lamartine sont nouées.

II

Elles ne sont pas sans action sur son œuvre. Dès le mois d'octobre 1818 elles ont contribué à y introduire l'idée de l'infini. Lamennais insiste continuellement sur

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 374-377 ; éd. in-16, p. 48-50 ; 26 juin 1819.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 383, éd. in-16, p. 53, 26 juin 1819 (cette lettre paraît mal datée).



ce caractère infini de l'âme humaine que rien, par suite, ne saurait satisfaire ici-bas ; il découvre en l'homme « des élans vers un bien immuable, infini », en même temps qu'un « désir infini d'aimer et de connaître » (1), dont le principe est « qu'il peut et doit connaître la vérité infinie et aimer le bien infini » (2). N'est-il pas « fait pour vivre en société avec Dieu... pour posséder la vérité infinie par l'intelligence et pour en jouir par l'amour ? » (3) Même l'âme détachée de son Dieu cherche à se faire avec ce qu'elle ne connaît pas « une sorte d'infini » qu'elle « saisit avidement, comme un objet proportionné à l'étendue de ses désirs » (4). Aussi, lorsque le comte de Virieu, revenu d'Allemagne, en rapporte l'idée de l'infini comme point de départ et but de la recherche philosophique, Lamartine est tout préparé par sa lecture de l'*Essai sur l'Indifférence* à l'accepter avec enthousiasme : « Tu as trouvé en effet le vrai mot, l'infini, lui écrit-il le 11 octobre 1818. Je l'avais dit souvent sans m'y fixer, je l'avais dans l'esprit et tu l'as produit : c'est cela, et il faut le mettre en réserve, tout est là. C'est l'âme de l'homme tout entière, et par conséquent tout ce qui doit et peut agir sur son âme, dans les arts mêmes, doit en tenir et y tendre par quelque point » (5).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, *Introd.* p. 7-8.
(2) *Ibid.*, p. 225.
(3) *Ibid.*, p. 227-228.
(4) *Ibid.*, p. 235.
(5) *Correspondance*, éd. in-8°, t. II, p. 247, éd. in-16, t. I, p. 341-342 ; 11 octobre 1818.

Or « tout dans la Religion est infini, parce que tout y est plein de Dieu » (1). C'est donc encore le souffle de Lamennais, le souvenir de ses récents entretiens avec lui, qui inspire à Lamartine sa *Méditation* sur *Dieu*. Il la finit pendant son voyage romantique de Paris à Montculot, à la fin d'avril 1819 (2), mais il l'avait commencée avant son départ sous l'influence directe du nouveau maître de sa pensée. Plus tard, dans le commentaire de cette *Méditation*, tout en confessant quel enthousiasme avait dicté ces vers, les préjugés du temps lui conseillent des réserves sur la valeur et la portée réelle de l'argumentation mennaisienne (3). Il n'en faisait aucune alors, la pensée ne le séduisait pas moins que la forme : « J'avais besoin, dit-il, d'épancher mon admiration. Je ne pouvais le faire qu'en m'élevant au sujet le plus haut de la pensée humaine, *Dieu* » (4). Sur ce terrain, en effet, leurs deux esprits se rencontraient ; l'éducation de Lamartine le prédisposait admirablement à comprendre la pensée de Lamennais, perpétuel commentaire, perpétuel développement du nom divin ; il le suivait sans difficulté dans ses élans pour dépasser ce monde des corps, et s'élever vers la réalité spirituelle qu'il nous cache : « Arrachons-nous à ce monde des corps, lisait-il dans l'*Essai sur l'Indifférence,* fermons les yeux, dérobons un moment notre âme aux impressions

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 248.
(2) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 356, éd in-16, p. 39 ; 27 mai 1819.
(3) *Premières Méditations, Dieu, Commentaire.*
(4) *Ibid.*



des objets extérieurs qui, la remplissant de vains fantômes, la détournent de la contemplation des réalités intellectuelles, et lui font oublier jusqu'à sa propre nature, en l'égarant dans le monde des corps, fugitive patrie des illusions qui nous abusent sur notre être véritable, nos devoirs et nos destinées. Comprenons que des organes ne sont pas l'homme, que la création matérielle n'est que l'ombre d'une création plus noble (1)... »

Oui, mon âme se plaît à secouer ses chaînes (2),

s'écrie Lamartine, comme s'il répondait à Lamennais. Et dans la suite il oppose « ce monde des corps », cette « vaste prison » où il laisse « errer ses sens », et dans laquelle « son âme est à l'étroit », au séjour sans horizon, « au monde des esprits » vers lequel il « monte sans efforts » (3) ; comme Lamennais il signale cette ardeur de l'âme affranchie à parcourir l'infini, et « reine de l'espace et de l'éternité », à « concevoir de Dieu l'inconcevable essence » (4). Comme lui encore, il signale l'impuissance à jamais déplorable, « la désolante imperfection du langage » (5) humain à rendre ce que l'âme éprouve (6). Pour lui comme pour Lamennais, la vérité et la réalité ne font

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, 2e part., chap. v, p. 373.
(2) *Premières Méditations, Dieu*, vers 1.
(3) *Ibid.*, vers 3-8.
(4) *Ibid.*, vers 11-14.
(5) Cf. *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 71.
(6) *Premières Méditations, Dieu*, vers 16 et seq.

qu'un, car « la vérité est l'être, et hors d'elle il n'y a que le néant » (1), aussi, sur les ailes de l'inspiration, si Lamartine franchit le temps et l'espace, c'est pour se trouver « dans l'ordre éternel de la réalité... face à face avec la vérité » (2). L'un et l'autre pensent que réalité et vérité se confondent en Dieu et sont Dieu même : « Toute vérité en effet émane de Dieu qui est la vérité infinie » (3). Et comme Lamennais nous montre Dieu s'adorant lui-même : « De toute éternité, l'Etre souverainement parfait, s'aimant d'un amour infini, jouissait dans son immense repos d'une félicité sans bornes » (4), Lamartine voit en Dieu

« Ce grand tout qui soi-même s'adore (5) ! »

« Il est celui qui est, c'est-à-dire l'Etre par excellence, sans restriction et sans bornes... ; et quand il s'est résolu à produire, la création tout entière n'a été qu'une magnifique manifestation d'une partie des vérités que renferme l'Esprit divin » (6). Lamartine traduit :

Il est, tout est en lui ; l'éternité, les temps
De son être infini sont les purs éléments,
L'espace est son séjour, l'éternité, son âge,
Le jour est son regard, le monde est son image (7).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 67.
(2) *Premières Méditations, Dieu*, vers 43-44.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 246.
(4) *Ibid.*, p. 374.
(5) *Premières Méditations, Dieu*, vers 46.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 324.
(7) *Premières Méditations, Dieu*, vers 47-50.



Et qu'est-ce que :

« Ce Dieu que tout esprit adore,
Qu'Abraham a servi, que rêvait Pythagore,
Que Socrate annonçait, qu'entrevoyait Platon
. . . .
Et que le Christ enfin vint montrer à la terre (1),

sinon Dieu tel que le voit et le démontre Lamennais, l'Etre éternel, en faveur duquel le consentement commun du genre humain témoigne, que les sages de l'antiquité ont entrevu, et que le Christ, concentrant les rayons épars de la sagesse antique, est venu surnaturellement révéler ? Pour s'élever jusqu'à lui

Il faut voler au ciel sur des ailes de flamme (2),

« Otez le désir ou l'amour, vous détruisez la volonté (3)... »

Le désir et l'amour sont les ailes de l'âme (4).

Ainsi, non seulement l'inspiration générale de cette *Méditation*, mais le détail même de son développement poétique, les pensées qui la nourrissent et qui l'animent, portent la marque de Lamennais, et témoignent de son influence.

(1) *Premières Méditations, Dieu*, vers 73-78.
(2) *Ibid.*, vers 93.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 36.
(4) *Premières Méditations, Dieu*, vers 94.

III

Or, Dieu, pour lui, n'est pas seulement cette puissance infinie partout présente, partout agissante dans l'Univers, que Lamartine nous a fait voir dans sa *Méditation* sur *Dieu*. Il est aussi et surtout *la Providence*, cette raison générale et supérieure qui se joue des raisons individuelles, et les entraîne suivant des lois inflexibles jusqu'aux dernières conséquences des principes qu'ils ont admis comme règle de leur existence, des situations dans lesquelles ils se sont placés, et des actes qu'ils ont accomplis. Que faire, en présence de cette logique divine, de cette « logique terrible », sinon se résigner et espérer ? s'abandonner à la Providence, telle est, selon Lamennais, la véritable force du Chrétien. Lamartine se conforme fidèlement à ses conseils et accepte ses directions : « Il faut souffrir, il faut languir, il faut s'attendre à mourir ; nous sommes nés pour cela, pourquoi nous étonner ? Il n'y a qu'un baume à tout cela, c'est la patience et l'espérance dans un meilleur avenir, dans une meilleure vie... Nous ne pouvons rien sur nous-mêmes, les circonstances sont tout dans nos destinées, et les circonstances, qu'est-ce qui les amène, si ce n'est une volonté et une force supérieures à nous (1) ? » A ses yeux, « le monde est gouverné par une grande force inconnue, aveugle, incontestable, tyran-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8o, p. 346, éd. in-16, p. 33 ; 15 mai 1819.



nique de sa nature, et non jamais par nos pauvres idées métaphysiques sur les gouvernements plus ou moins bons. C'est mon idée, ajoute-t-il, je ne dis pas que ce soit la bonne, mais elle est vraie pour moi ; et elle ne convient pas à l'époque où les hommes veulent se faire des dieux, et ne réussissent qu'à se faire culbuter sous leurs rêveries comme les géants sous leurs montagnes. Ce n'est pas l'idée de M. de Sade, ce n'est peut-être pas la vôtre, ce n'est pas l'idée des gens d'esprit, c'est celle des gens à instinct (1). » Supprimez ces épithètes d'*aveugle* et de *tyrannique*, qui ne sont là sans doute que pour justifier dans la pensée de Lamartine l'ode au *Malheur* (le *Désespoir*), et vous retrouverez la doctrine de Lamennais sur la souveraineté de Dieu, vous verrez la raison individuelle pliant sous l'autorité d'une « raison supérieure » dont elle ne peut méconnaître l'empire ; « reconnaissant la souveraineté de Dieu, elle s'élève à une obéissance absolue » (2). Le poète est entré dans la voie qui conduit au « repos profond », au « bien-être inexprimable... de l'âme, abandonnée sans réserve entre les mains du grand Etre essentiellement bon et tout-puissant ». Déjà, c'est en chrétien qu'il considère la vie comme une méditation de la mort ; déjà « l'espérance agitant son flambeau » la lui fait désirer « pour commencer de vivre (3) ». Lamartine développe cette conception de

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 354, éd. in-16, p. 38 ; 27 mai 1819.

(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 53.

(3) *Ibid.*, p. 254-255.

la *Providence* dans la réponse à l'ode au *Malheur* qu'il écrit assez péniblement du reste, le 26 mai 1819 (1). Aux pressantes et hardies objections qu'il adressait à Dieu dans le *Désespoir*, il répond en commentant le fameux *Patiens quia æternus* :

Tu n'as qu'un jour pour être juste,
J'ai l'éternité devant moi (2).

Sans doute, ce monde, pour l'œil humain, est rempli de ténèbres, et l'intelligence aspire à la pleine clarté. Mais « l'intelligence humaine n'aperçoit rien avec cette parfaite clarté. Ce qu'elle ignore obscurcit plus ou moins ce qu'elle connaît... Une faible et vacillante lueur marque à peine quelques contours, quelques légers traits des objets qu'elle considère. Sitôt qu'elle en veut pénétrer la nature intime, d'épaisses ombres arrêtent ses regards » (3).

Ce jour ne suffit pas à tes yeux révoltés
Et dans la nuit des sens tu voudrais voir éclore
De l'éternelle aurore
Les célestes clartés (4) !

Mais l'homme doit se contenter sur la terre d'une science incomplète, fragmentaire et bornée. Dieu « nous

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 356, éd. in-16, p. 36 ; 27 mai 1819.
(2) *Premières Méditations, la Providence*, strophe 9.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 382.
(4) *Premières Méditations, la Providence*, strophe 11.

a départi la mesure précise de lumière dont nous avons besoin dans notre condition présente, mais rien de plus. En accordant à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour parvenir à sa fin, il lui refuse ce qui ne servirait qu'à satisfaire une vaine curiosité... Il y a un ordre de connaissances que notre nature ne comporte point ici-bas (1). » que sert donc de les réclamer ?

Attends ; ce demi-jour mêlé d'une ombre obscure
Suffit pour te guider en ce terrestre lieu (2),

et « ne consentira-t-on jamais à comprendre qu'être éclairé, c'est connaître l'ordre dans ses rapports avec nous, c'est posséder les vérités nécessaires pour parvenir à notre fin (3) ? »

Les souffrances de la vie se justifient assez ; ce sont « des épreuves passagères dont une immortelle félicité sera le terme et la récompense » (4),

C'est la flamme qui purifie
Le creuset divin où la vie
Se change en immortalité (5).

Que faire donc ? Se résigner, obéir, comme la nature en-

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 379.
(2) *Premières Méditations, la Providence*, strophe 12.
(3) Lamennais, *Mélanges religieux et philosophiques* (1ers Mélanges), 1 vol. in-8°, Paris, Tournachon Molin et Seguin, éd. 1819, p. 411.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 251.
(5) *Premières Méditations, la Providence*, strophe 10.

tière : « L'univers matériel obéit aveuglément aux lois physiques, l'homme doit obéir librement aux lois de l'intelligence » (1).

Regarde qui je suis et marche sans murmure
Comme fait la nature
Sur la foi de son Dieu (2).

Depuis la *Méditation* sur *la Foi*, le progrès religieux est donc sensible dans l'œuvre de Lamartine, le XVIII[e] siècle négateur et sceptique perd du terrain dans son esprit : il ose aborder l'infini ; guidé par Lamennais, il lit dans l'Univers et commente en chrétien et en mennaisien le nom divin ; enfin, ce qui vaut mieux encore, Dieu lui apparaît comme une Providence sans cesse agissante dans le monde, et devant laquelle l'homme doit s'incliner avec résignation, la pensée constamment tendue vers la véritable existence, la vie future. Et sans doute, je ne l'ignore pas, ce mouvement vers la plénitude de la foi est encore entravé de bien des ignorances, de bien des inquiétudes aussi ; du moins la voie est tracée, et le poète y marche d'un pas sûr et rapide.

IV

On peut mesurer le chemin qu'il a parcouru déjà par quelques-unes des corrections qu'il fait subir au mois de

(1) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 56.
(2) *Premières Méditations, la Providence*, strophe 12.



juin 1819 à l'une des « grandes *Méditations* depuis longtemps ébauchées (1) ». La rédaction définitive de l'*Immortalité* est très vraisemblablement de cette époque, et les amendements à la version primitive ne sont ni sans signification ni sans enseignement. Si, s'adressant à la mort, il remplace les deux vers :

Ton front n'est point cruel ni ton regard perfide,
La nuit n'est pas ta sœur ni le hasard ton guide (2),

par ceux-ci :

Ton front n'est point cruel, ton œil n'est point perfide,
Au secours des douleurs un Dieu clément te guide (3),

ou si, après avoir d'abord écrit :

Et l'espoir près de toi rêvant sur un tombeau
De l'avenir caché déchire le rideau (4),

il corrige le dernier vers ainsi :

Appuyé sur la foi m'ouvre un monde plus beau (5),

comment méconnaître qu'il y a progrès dans l'inspira-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 353, 361-362, 382, éd. in-16, p. 38, 43, 53 ; 27 et 30 mai, 26 juin 1819.
(2) Lamartine, *Poésies inédites*, p. 284.
(3) *Premières Méditations, l'Immortalité*, vers 17-18.
(4) Lamartine, *Poésies inédites*, p. 284.
(5) *Premières Méditations, l'Immortalité*, vers 24.

tion, sans doute, mais progrès surtout dans l'inspiration religieuse ?

Dans la première rédaction, il appelait Dieu : ce *tout* inconnu, mon principe et ma fin (1) ; expression catholiquement peu exacte, et qui pouvait susciter l'accusation de panthéisme. Maintenant il l'appelle : Cet *être* inconnu (2).

Quelle main t'a jeté sur ce globe fragile (3) ?

écrivait-il d'abord. Et maintenant, il remplace : *quelle main* par *quel pouvoir* (4) ; ce qui évite une redite, je le sais, mais ce qui spiritualise la forme, et fait plus aisément passer le *quelle main* du vers suivant.

Egalement significative est la correction qui suit : après avoir écrit :

Quel jour séparera l'*esprit* de la matière (5),

Lamartine remplace *esprit* par *âme* (6) : et l'on aperçoit facilement la nuance. C'est plus qu'une nuance encore qui distingue la version :

Ou dans le sein de Dieu *ton centre* et ta patrie (7),

(1) Lamartine, *Poésies inédites*, p. 284.
(2) *Premières Méditations*, *l'Immortalité*, vers 28.
(3) Lamartine, *Poésies inédites*, p. 284.
(4) *Premières Méditations*, *l'Immortalité*, vers 33.
(5) Lamartine, *Poésies inédites*, p. 284.
(6) *Premières Méditations*, *l'Immortalité*, vers 37.
(7) Lamartine, *Poésies inédites*, p. 285.

de celle-ci, qu'il lui substitue :

Ou dans le sein de Dieu *ta source* et ta patrie (1) ;

car la première était plus panthéiste ou, si le mot paraît un peu fort, plus vaguement spiritualiste que chrétienne, et la seconde est catholique.

Si le poète rejette les quatre vers :

Vain espoir ! s'écriera ce docteur au front blême,
Qui croit par A plus B résoudre ce problème,
Et qui, soumettant tout à son étroit compas,
Rejette hardiment ce qu'il ne comprend pas (2),

c'est qu'ils font, dans une certaine mesure, double emploi avec ceux qui les suivent ; mais c'est aussi que, depuis l'*Essai sur l'Indifférence*, il est devenu très apparent que le conflit entre la science et la foi oppose moins, comme sous le premier Empire, les mathématiques, que les sciences physiques au dogme, et qu'en face des « doctrines les plus spirituelles » (3), ce ne sont pas les raisonnements des mathématiciens, mais le seul matérialisme, flétri par Lamennais, qui demeure aujourd'hui debout.

Il y a quelque mois, Lamartine s'adressait encore aux *Encyclopédistes* comme l'eût fait Rousseau :

Philosophes cruels, je ne puis vous répondre :
Ma raison aisément se laisserait confondre.

(1) *Premières Méditations, l'Immortalité,* vers 42.
(2) LAMARTINE, *Poésies inédites,* p. 285.
(3) *Essai sur l'Indifférence,* t. I, *Introd.*

Pour saper notre espoir jusqu'en son fondement
Vous avez l'univers, je n'ai qu'un sentiment (1).

Ainsi parlait dans l'*Emile* le *Vicaire Savoyard*, résolvant à bon compte tous les doutes en faisant bon marché des arguments de la raison. Maintenant, ce n'est plus le vague *sentiment* de Rousseau, mais « l'instinct religieux » (2) dont Lamennais parle dans l'*Introduction* du 1er volume de l'*Essai*, que Lamartine charge d'une réponse beaucoup plus énergique et plus ferme :

Notre faible raison se trouble et se confond.
Oui, la raison se tait, mais l'instinct vous répond (3).

Plus loin, il s'écrie :

Tu disais, et nos cœurs unissaient leurs soupirs
Vers cet être inconnu *que cherchaient* nos désirs (4).

L'expression était juste alors ; mais elle ne l'est plus à présent ; car le poète sait, éclairé par Lamennais, que « si nos désirs ne sont pas trompeurs..., si notre existence a un but, une fin,... nous ne saurions évidemment parvenir à cette fin que par la Religion » (5). Il change donc un mot, un seul :

Vers cet être inconnu qu'*attestaient* nos désirs (6).

(1) LAMARTINE, *Poésies inédites*, p. 286.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, *Introd.*, p. 8.
(3) *Premières Méditations, l'Immortalité*, vers 80.
(4) LAMARTINE, *Poésies inédites*, p. 288.
(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 247-248.
(6) *Premières Méditations, l'Immortalité*, vers 127.



Lamartine est en route ; et jamais le besoin de la religion ne se fit plus vivement sentir à lui : « Si vous voulez que je vous dise mon fin mot, écrit-il à la marquise de Raigecourt, je crois fermement qu'un homme à qui on a pu donner et conserver le plus de religion possible, est, et sera toute sa vie, le plus heureux, le plus sage, et suffisamment bien élevé. Mais comment faire ? Je n'en sais rien. Nous sommes dans un mauvais temps... Il y a dans la société une atmosphère dans laquelle on ne peut s'empêcher de respirer. Nous y respirons toute autre chose que dans les siècles précédents, et nous passons sans intermédiaire d'une éducation antique dans le monde tel que vous le voyez. Ce saut est trop fort, on perd la tête, et on devient ce que vous voyez encore. Notre malheur est d'être né dans ce maudit temps où tout ce qui est vieux s'écroule, et où il n'y a pas encore de neuf (1)... » Entendons à demi-mot qu'il voudrait maintenant retrouver la religion tout entière avec ses bienfaits, qu'il comprend ; entendons qu'il se rend compte à présent, avancé qu'il est dans sa voie, que les véritables obstacles à la vie pieuse et sensée qu'il rêve, ne sont pas dans son intelligence, mais dans ses mœurs, dans son cœur et dans sa volonté. Ce saut terrible qu'il a fait jadis en plein *nouveau monde*, ce saut trop fort qui lui a fait perdre la tête, il sent que seule une résolution virile, une décision ferme et définitive, une réforme totale de sa vie jusqu'ici égarée et perdue pourra

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 399, éd. in-16, p. 62 ; 19 août 1819.

en effacer les effets. Lamennais l'a conduit à ce point de comprendre qu'on ne retrouve pas les bienfaits de la foi sans vivre conformément aux plus légitimes exigences de la religion chrétienne. Après avoir désiré ardemment la foi, après en avoir conçu la richesse, et connu les plus sublimes objets, en même temps qu'entrevu les effets, c'est toujours sous la direction morale occulte, mais sensible de Lamennais, que Lamartine va, s'en emparant définitivement, entrer enfin et se reposer pour un temps dans ce port, à l'abri des tempêtes qui l'ont si longtemps agité.



CHAPITRE III

LAMENNAIS ET L'ODE A BYRON

L'obscur désir d'une vie ordonnée selon Dieu fait maintenant souhaiter à Lamartine une existence nouvelle. On dirait son esprit frappé et dominé par cette pensée de Lamennais : « Il suffit souvent de changer d'existence pour croire à la vérité qu'on niait » (1). Telles sont ses dispositions lorsque, le samedi 30 juillet, il part pour Chambéry et pour Aix-les-Bains avec son ami, le comte de Virieu (2). Il rencontre, à Chambéry, chez la marquise de la Pierre, à laquelle son ami Vignet l'avait présenté, une jeune Anglaise, Mlle Birch ; les deux jeunes gens se plaisent, et Lamartine, qui voit dans cette rencontre la main de la Providence et le salut dont il désespérait, adresse à la jeune fille, le 14 août 1819, une déclaration écrite. La réponse est telle qu'il peut la souhaiter : son ami Louis de Vignet, le beau-frère de sa sœur Césarine et le neveu de

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, *Introd.*, p. 10.

(2) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 392, éd. in-16, p. 58 ; 27 juillet 1819.

Joseph de Maistre, avait fait de ses talents poétiques un éloge enthousiaste : il avait lu ses vers et l'avait comparé à lord Byron. Son triomphe était donc assuré d'avance ; et son ferme désir de se racheter et de vivre enfin en chrétien lui donne l'énergie de vaincre tous les obstacles : c'est d'abord l'opposition sourde d'une des filles de Mme de la Pierre, qui, par jalousie sans doute, mène une campagne en règle contre l'union projetée. A peine le poète a-t-il pu rassurer sa fiancée à laquelle on l'avait dépeint comme un viveur et un coureur de dot, à peine sa fiancée a-t-elle répondu par un « billet divin » (1), de nouvelles difficultés s'élèvent : son père s'oppose au mariage, et Lamartine craint de ne pouvoir le décider (2). Mais toute la famille abonde dans le sens du mariage, et le chevalier de Lamartine finit par céder aussi (3). Des ouvertures sont donc faites à Mme Birch, en octobre ; nouveau contre-temps ; elle les prend très mal et commence par opposer un refus catégorique, alléguant « qu'un jeune homme sans emploi et avec peu de fortune ne pourrait pas vivre du tout convenablement en Angleterre, et n'y serait pas heureux » (4). La constance des deux jeunes gens devait venir à bout de cette opposition que forti-

(1) Cf. R. Doumic, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1905, p. 825 et seq.

(2) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 414, éd. in-16, p. 71, septembre 1819.

(3) *Ibid.*, éd. in-8° p. 411, éd. in-16, p. 69-70, 16 septembre 1819.

(4) René Doumic, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1905, p. 843.



fiaient « des obstacles de religion terribles » (1). M[lle] Birch ne prend pas moins nettement position que sa mère, mais en faveur de Lamartine : elle lui écrit pour l'assurer que ses sentiments restent invariables ; elle fait mieux encore : elle se fait instruire dans la religion catholique, et prépare sa conversion. Lui, dans sa réponse de Milly, le 22 novembre 1819, se proclame désormais « le plus heureux des hommes, au milieu de tous les obstacles qui s'opposent, dit-il, et s'opposeront encore à mes vœux » (2). Il presse ses amis de Paris d'obtenir sa nomination d'attaché d'ambassade. Mais il n'espère plus maintenant que son mariage ait lieu avant deux ou trois ans (3) ; du moins il tient ferme, bien persuadé qu'il ne s'arrachera pas autrement aux incertitudes de sa pensée, qui font la misère de sa vie. J'insiste sur ce point que, de son côté du moins, il s'agit d'un mariage de raison ; il n'est pas « le moins du monde ce qu'on appelle amoureux. Mais la chose est bonne et raisonnable (4) ». Mariage de raison, donc, mais de raison religieuse.

La ferme décision qu'il a prise, comme aussi les motifs qui l'y ont conduit et les tourments qu'il a soufferts avant de s'y élever sont admirablement exprimés dans l'*Ode à Byron*, qu'il compose « à travers tout son tumulte »,

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 423-424, éd. in-16, p. 77 ; 8 octobre 1816.

(2) René Doumic, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1905, p. 845.

(3) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 421, éd. in-16, p. 75, 21 septembre 1819.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, p. 414, éd. in-16, p. 71.

comme il l'écrit au comte de Virieu, le 16 septembre 1819 (1). Bienheureuse agitation qui soulève les profondeurs de son âme et de son génie : le conflit alors à l'état aigu dans la destinée du poète entre le désespoir et la foi, entre la raison révoltée et la raison soumise, y est traduit en une langue souple, éloquente et passionnée. Après ses longs entretiens du Grand-Lemps avec le comte de Virieu, qui, revenu d'Angleterre, assez souffrant, en juin 1819, lui révélait Byron (2), tandis que lui-même il lui faisait comprendre et goûter Lamennais (3), ces deux génies qui se partagent alors son admiration et son âme personnifient pour lui chacune de ces deux tendances : Byron la révolte, Lamennais la foi ; et c'est au second — non pas à Pascal, comme on l'a dit à tort jusqu'ici — mais à Lamennais, que, maintenant incliné vers l'Eglise par ses résolutions nouvelles, il emprunte ses arguments pour combattre le satanisme Byronien. Non pas à Pascal, dis-je ; car je prie qu'on remarque que l'on pouvait s'y méprendre, Pascal, de l'aveu de Lamennais lui-même, n'ayant pas fourni loin de la moitié du premier volume de l'*Essai* (4) ; mais il convient de ne pas oublier aussi que Lamartine ne prononce même pas le nom de Pascal

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 412, éd. in-16, p. 77 et seq.

(2) Cf. le commentaire de l'*Ode à Byron*.

(3) *Correspondance*. t. II, éd. in-8°, p. 377, éd. in-16, p. 50 ; 26 juin 1819 : « M. de Lamennais, dont nous nous occupons souvent ici », écrit-il ; et il est au Grand-Lemps, chez le comte de Virieu.

(4) *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par Blaize, 2 vol. in-8°, Paris, Dentu, 1866, t. I, p. 279.



dans sa correspondance avant d'avoir lu Lamennais ; et que, la première fois qu'il le prononce, c'est à propos de Lamennais, bien plus, c'est pour faire de l'auteur de l'*Essai* un « Pascal ressuscité (1) ». Si l'on considère, d'autre part, que tous les passages des *Pensées* manifestement traduits dans l'*Ode à Byron*, sont cités dans le premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, on conviendra qu'il est au moins vraisemblable d'admettre que Lamartine, en 1819, Lamartine élevé chez les Jésuites, n'avait pas encore lu Pascal, et ne le connaissait qu'à travers l'ouvrage de Lamennais pour lequel il manifestait un si vif enthousiasme. L'influence de Pascal semble donc n'être qu'une influence dérivée de celle de Lamennais dans la *Méditation sur l'Homme*, et c'est à vrai dire ce qu'il convient de ne pas perdre de vue pour s'expliquer certaines particularités de l'argumentation du poète, dont nous allons suivre les phases.

Vainement Byron, plongeant dans l'abîme « loin du monde et de Dieu — a dit à l'espérance un éternel adieu (2) ». Que sert de lutter contre sa destinée ?

« Dieu nous a départi la mesure précise de lumière dont nous avons besoin dans notre condition présente, mais rien de plus. En accordant à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour parvenir à sa fin, il lui refuse ce qui ne servirait qu'à satisfaire une vaine curiosité..... Il y a un ordre de connaissances que notre nature ne com-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8o, p. 342, éd. in-16, p. 30 ; 4 mai 1819.

(2) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 25-26.

porte pas (1). » Lamartine confesse la même incapacité de savoir, la même faiblesse, la même nécessaire ignorance :

Que peut contre le sort la raison mutinée ?
Elle n'a comme l'œil qu'un étroit horizon.
Ne porte pas plus loin tes yeux ni ta raison ;
Hors de là tout nous fuit, tout s'éteint, tout s'efface ;
Dans ce cercle borné Dieu t'a marqué ta place :
Comment ? Pourquoi ? Qui sait ? (2)...

« Ne cherchons pas à sonder les impénétrables conseils de Dieu. Lui seul connaît ses desseins (3). »

Il le sait, il suffit ; l'univers est à lui...
...Notre crime est d'être homme et de vouloir connaître (4).

Cette résignation à l'ignorance, qu'Auguste Comte empruntera bientôt à Lamennais, entraîne la résignation pratique. Notre devoir est d'obéir à « l'Etre infini qui a créé, comme en se jouant, l'univers et tout ce qu'il renferme (5) ».

De ses puissantes mains
Il a laissé tomber le monde et les humains (6).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 319.
(2) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 32-37.
(3) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 574.
(4) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 41-43.
(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 213.
(6) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 37-38.



Il est le seul pouvoir légitime, et « obéir au pouvoir légitime, voilà tout l'ordre religieux, social, domestique ». La loi de notre être est la loi d' « obéissance à la destinée même de l'homme par la nécessité du travail » (1).

Ignorer et servir, c'est la loi de notre être (2).

Servons donc ; cet « esclavage digne à jamais d'être désiré, embrassé, puisqu'il nous mérite le souverain bien, et nous assure une joie éternelle » (3), cet esclavage qui fait notre grandeur est aussi la source unique de notre félicité. « La nature » qui n'est que « l'ordre immuablement voulu de Dieu, impose à l'homme des lois immuables comme elle, lois nécessaires, lois hors desquelles on ne trouve ni paix, ni félicité, parce que hors d'elles il n'y a que désordre (4). »

Ton titre devant Dieu c'est d'être son ouvrage,
De sentir, d'adorer ton divin esclavage (5).

Car « il dépend de la volonté d'aimer le bien, d'obéir aux lois de l'ordre (6) » et « l'homme doit obéir aveuglément aux lois physiques » (7). Il dépend donc de toi, dit Lamartine à Byron

(1) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 421 et 418.
(2) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 44.
(3) *Imitation de J.-C.*, *trad.* Lamennais, l. III, chap. x.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 221.
(5) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 47-48.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 405.
(7) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 467.

Dans l'ordre universel, faible atome emporté,
D'unir à ses desseins ta libre volonté (1),

et de renoncer, par conséquent, à l'orgueil : « O homme, qui parles avec tant d'orgueil de ta dignité et de ta grandeur, descends donc du trône que tu t'élèves dans ta pensée, descends (2)... »

Descends du rang des dieux qu'usurpait ton audace (3).

Tu ne seras pas diminué aux yeux de Dieu : « La religion ne méprise rien... mais... met chaque chose à sa place... Tout est bon pourvu qu'il soit en son rang » (4).

Tout est bien, tout est bon, tout est grand à sa place (5).

Reconnaissons donc la faiblesse de notre raison individuelle : « La raison ne comprend rien pleinement. Une faible et vacillante lueur marque à peine quelques contours, quelques légers traits des objets qu'elle considère... D'épaisses ombres arrêtent ses regards (6) ».

. . . . .ma raison en ténèbres abonde (7)
. . . .
Plus je sonde l'abîme, hélas, plus je m'y perds (8).

(1) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 49-50.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 233.
(3) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 55.
(4) LAMENNAIS, *Premiers Mélanges*, p. 414, 415.
(5) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 56.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 382.
(7) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 63.
(8) *Ibid.*, vers 66.



Est-ce un mal ? Lamennais ne le pense pas : « La foi, pour être méritoire, doit être mêlée de ténèbres et ressembler, suivant l'expression de l'Apôtre, *à une lampe qui luit dans un lieu obscur* » (1). Les lumières départies à l'homme, suffisantes à son action ici-bas, sont nécessairement limitées, comme sa nature créée, quoique le pressentiment de ses immortelles destinées le fasse aspirer à cette parfaite clarté qu'il pourra contempler un jour, s'il en est digne : « *L'homme qui sent en lui-même un désir infini de connaître et d'aimer*, parce qu'il peut et doit connaître la vérité infinie, et aimer le bien infini, n'est point tourmenté d'un désir infini d'agir, parce que *son action, comme être physique, est naturellement et nécessairement bornée* (2). » Il est autrement dit

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux (3).

« Déchu d'un plus haut état, l'instinct de sa grandeur le tourmente sans cesse (4). » Il est

Un dieu tombé qui se souvient des cieux (5),

et

...déshérité de son antique gloire,
De ses destins perdus il garde la mémoire (6).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 379.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 225.
(3) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 69.
(4) Lamennais, *sur le Suicide*, art. du *Conservateur*, t. V, p. 57, 54e livraison, 9 octobre 1819, reproduit dans les seconds (*nouveaux Mélanges*, p. 182-189).
(5) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 70.
(6) *Ibid.*, vers 71-72.

Mais « il aspire à recouvrer son rang ; et il y a en lui, malgré lui, quelque chose qui s'indigne quand on mutile ses destinées » (1). Car, nous venons de le voir, il « sent en lui-même un désir infini de connaître et d'aimer, parce qu'il peut et doit connaître la vérité infinie, et aimer le bien infini... » (2).

...de ses désirs l'immense profondeur
Lui présage de loin sa future grandeur (3).

Il est « imparfait ou déchu (4) » pour la raison qui contemple le mystère de ses destinées, imparfait parce qu'il est déchu, pour la foi qui l'explique. En lui, que d'autres contradictions étonnantes :
« Nous cherchons le bonheur et ne trouvons que misère (5). »

Malheureux, il aspire à la félicité (6).

« Nous cherchons la vérité et ne trouvons en nous qu'in-
[certitude (7).

Il veut sonder le monde et son œil est débile (8).

(1) Lamennais, *sur le Suicide, le Conservateur*, t. V, p. 57, 54e livraison.

(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, 225.

(3) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 73-74.

(4) *Ibid.*, vers 75 : « Imparfait ou déchu, l'homme est le grand mystère ». Lamennais a écrit : « La vie est une sorte de mystère triste dont la foi seule a le secret. » (*Premiers Mélanges*, p. 566).

(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 241 (Citation de Pascal).

(6) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 78.

(7) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 241 (Citation de Pascal).

(8) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 79.

Il « s'aime d'un amour infini... Mais cet amour, loin de le rendre heureux, le tourmente », car il est « évidemment disproportionné à son objet (1) ».

Il veut aimer toujours, ce qu'il aime est fragile (2).

Il est un « voyageur d'un moment dans des régions étrangères » (3) ; sa véritable patrie est au ciel ; voilà la clef de cette énigme :

Tout mortel est semblable à l'exilé d'Eden (4).

Or, « il y a beaucoup à pleurer, beaucoup à souffrir dans ce lieu d'exil » (5). Et quand « du fond de l'exil de la vie » (6) l'homme a pu goûter à cette « source immense et intarissable d'amour, où l'âme, haletante de désir et altérée de bonheur, vint se régénérer, se vivifier, et puiser l'avant goût-d'une félicité immortelle » (7),

Du nectar idéal sitôt qu'elle a goûté,
La nature répugne à la réalité (8).

S'élançant vers le bonheur entrevu et rêvé

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 228.
(2) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 80.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 45.
(4) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 81.
(5) Lamennais, *Sur le Suicide, le Conservateur*, t. V, 54e livraison, p. 58.
(6) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 91.
(7) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 515.
(8) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 93-94.

L'âme avec ses désirs, s'y bâtit un séjour
Où l'on puise à jamais la science et l'amour ;
Où, dans des Océans de beauté, de lumière,
L'homme altéré toujours, toujours se désaltère (1).

Vainement, pour retrouver ce bonheur céleste qu'il n'a fait qu'entrevoir, cherche-t-il avidement, mais avec ses seules forces, le mot de l'univers : « L'erreur... naît de la raison orgueilleuse » (2),

... Le monde à l'orgueil est un livre fermé (3).

De raisonnement en raisonnement il est conduit à nier Dieu. Et sur quel fondement ? « Sur le fondement de [sa] raison qui ne saurait le comprendre (4) ».

J'ai vu partout un Dieu sans jamais le comprendre (5).

Que ferons-nous donc ? Maîtrisons cette orgueilleuse raison, courbons-la sous une autorité si haute qu'elle n'en puisse méconnaître les droits ; inclinons-nous et disons : « Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Ecoutons attentivement : Gloire à Dieu » (6).

(1) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 97-100.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 405. Cf. aussi, p. 390-391.
(3) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 113.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 391.
(5) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 136.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 404.



Ainsi « une clarté d'en haut » (1) descend sur la pensée de Lamartine, et « l'hymne de la raison » (2) (entendez *de la raison générale* et soumise) (3) s'élance de sa lyre :

Gloire à toi dans les temps et dans l'éternité,
Eternelle raison, suprême volonté... (4)

Que suis-je devant toi ? » Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même » (5). L'homme a tout reçu gratuitement de Dieu : Qu'y a-t-il en votre serviteur qu'il n'ait reçu de vous, et sans l'avoir mérité ? Tout est à vous, vous avez tout fait, tout donné (6) ». — Lorsque Dieu créa, ne devant rien qu'à lui, puisqu'il n'existait que lui, il ne put se proposer qu'une fin relative à lui-même, c'est-à-dire sa gloire, ou la manifestation de ses perfections infinies » (7). Car

(1) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 145.

(2) *Ibid.*, vers 148.

(3) J'insiste sur ce point. *Raison*, depuis sa lecture de l'*Essai* est constamment pris par Lamartine dans les deux sens principaux adoptés par Lamennais : 1° Raison individuelle ; 2° Raison générale. Cette remarque évitera au commentateur bien des équivoques. L'excuse de ceux qui s'y sont mépris et ont vu du *rationalisme* partout où Lamartine parle de raison, c'est que le poète lui-même a commis cette erreur en revenant plus tard sur ses poésies de cette époque.

(4) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 149-150.

(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 205.

(6) *Imitation, trad.* Lamennais, l. III, chap. IV.

(7) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 375.

« Dieu n'agit que pour lui-même... pour faire éclater sa gloire » (1).

A l'insu de moi-même, à ton gré façonné,
Que me dois-tu, Seigneur, quand je ne suis pas né ?
Rien avant, rien après : Gloire à la fin suprême !
Qui tira tout de soi se doit tout à soi-même (2).

Pour obtenir cette parfaite soumission, est-ce à la raison que le Verbe s'adresse ? Non ; mais à la volonté : « car il ne dépend pas de la raison de comprendre, mais il dépend toujours de la volonté de croire... ; il dépend de la volonté d'aimer le bien, d'obéir aux lois de l'ordre... Ceux-là écouteront Dieu dans son envoyé et le glorifieront par leur foi, par leur amour et leurs œuvres, dont la volonté sera bonne, ou exempte de la corruption de l'orgueil (3) ». Lamartine le sait, et c'est pourquoi, brisant sa raison, il s'anéantit devant Dieu :

« Dispose, ordonne, agis », lui dit-il, marque-moi ma place dans l'univers « pour ta gloire »,

Mon être sans se plaindre et *sans t'interroger*
De soi-même, *en silence*, accourra s'y ranger (4).

J'irai te rendre partout hommage,

Et d'un égal amour accomplissant ta loi,
Jusqu'aux bords du néant murmurer : Gloire à toi ! (5)

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 404-405.
(2) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 161-164.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 405.
(4) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 167-170.
(5) *Ibid.*, vers 185-186.

« Seigneur mon Dieu, Père saint, soyez béni maintenant et dans toute l'éternité, parce qu'il a été fait comme vous l'avez voulu, et ce que vous faites est bon » (1), s'écrie l'auteur de l'*Imitation*, que traduisent alors Genoude et Lamennais (2); et ce dernier, méditant plus tard cette parole de soumission joyeuse dira : « Tout bien découle de Dieu, qui est le bien suprême, et tout ce qu'il fait est bon parce qu'il le tire de lui » (3).

J'adore sans la voir ta suprême raison :
Gloire à toi qui m'as fait : ce que tu fais est bon (4).

« Accablé du poids de ma corruption, je ne m'élève à rien de parfait » (5). Et plus tard encore, Lamennais s'écriera : « La douleur est le fond de la vie humaine. Souffrances du corps, maladies de l'âme, inquiétudes, afflictions, péchés, tel est l'accablant fardeau qu'il nous faut porter depuis notre naissance jusqu'à la tombe (6) ».

... Accablé sous le poids de ma chaîne,
Du néant au tombeau l'adversité m'entraîne (7).

(1) *Imitation, trad.* LAMENNAIS, l. III, chap. L.

(2) L'ouvrage parut le 15 janvier 1820. Il est infiniment probable que Lamartine avait eu communication du manuscrit avant de quitter Paris.

(3) *Imitation, trad.* LAMENNAIS, l. III, chap. IX, Réfl.

(4) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 198.

(5) *Imitation*, l. III, chap. LV.

(6) *Ibid.*, l. I, chap. XXII, Réfl.

(7) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 199-200.

« Comme je ne sais d'où je viens, aussi ne sais-je où je vais (1) ».

Je marche dans la nuit par un chemin mauvais.
Ignorant d'où je viens, incertain où je vais (2).

Oui, l'homme est une créature misérable ; et cependant il est l'œuvre de Dieu, et par conséquent il est bon, pourvu qu'il vive et pense en Dieu, pourvu qu'accomplissant la loi de son être, il souffre avec résignation et s'incline devant sa toute-puissante volonté. « L'univers matériel obéit aveuglément aux lois physiques » (3),

La nature insensible obéit sans connaître (4).

« L'homme doit obéir librement aux lois de l'intelligence » (5).

Moi seul je t'obéis avec intelligence (6).

« Ce qui trouble la paix du cœur, c'est le combat *de la chair contre l'esprit*, de l'amour déréglé de nous-mêmes contre l'amour de Dieu, que son Esprit excite en nous : en cédant à ses impressions, en consommant le sacrifice de tout notre être à son Auteur, la volonté termine ce combat » (7).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 206 (Citation de Pascal).
(2) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 201-202.
(3) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 567.
(4) *Premières Méditations, l'Homme*, vers 240.
(5) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 567.
(6) *Premières Méditations l'Homme*, vers 243.
(7) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 405-406.

J'immole avec amour ma propre volonté (1).

« Encore une fois : Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, et dans le ciel, l'éternel rassasiement de la gloire » (2). Bonne volonté, complaisance à Dieu, c'est tout l'homme :

Moi seul je me complais dans cette obéissance (3).

« Les lois de la religion dérivent de la nature des êtres intelligents, aussi nécessairement que les lois physiques dérivent de la nature des êtres matériels. Les unes et les autres, indépendantes de nos volontés et de nos conceptions, sont déterminées rigoureusement par la nature des êtres dont elles expriment les rapports ». Or, la force, dans les deux cas, reçoit sa loi « de la volonté suprême du Créateur, qui la fait concourir, selon des lois aussi sages que constantes, au maintien de l'ordre général » (4).

Je jouis de remplir en tout temps, en tout lieu
La loi de ma nature et l'ordre de mon Dieu (5).

Que Dieu redouble donc ses rigueurs, qu'il frappe cette volonté soumise, elle ne chantera pas moins ses louanges : « Frappez, frappez encore, afin que je ré-

(1) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 242.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 406.
(3) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 244.
(4) *Premiers Mélanges*, p. 531.
(5) *Premières Méditations*, *l'Homme*, vers 245-246.



forme selon votre gré tout ce qu'il y a d'imparfait en moi » (1).

Gloire à toi ! gloire à toi ! Frappe, anéantis-moi,
Tu n'entendras qu'un cri : Gloire à jamais à toi (2).

La *Méditation* sur l'*Homme* commencée, en septembre, achevée à la fin d'octobre 1819, marque donc un nouveau progrès religieux chez Lamartine : la volonté, selon la méthode mennaisienne, met fin brusquement, en courbant la raison devant la foi, aux doutes, aux incertitudes du poète. Mais s'il se représente et s'il sent vivement le bienfait de cette attitude, si même, sous la persistante influence de Lamennais, ainsi que nous l'avons vu, il aborde un instant au port, il n'y est pas assez fermement ancré pour ne pas craindre, aux agitations qu'il éprouve, d'être rejeté en pleine mer et en pleine tempête. Il a tous les élans de la foi ; il n'en a pas encore la sécurité : ce n'est pas le désir de la foi et du repos d'esprit qui lui manque, comme à tant d'autres, c'est le principe de la foi et du repos, c'est la conviction absolue et puissante. Ce grain de foi, qui emporte les montagnes, soulèverait aussi tous les fardeaux qui pèsent sur son cœur, mais il ne sait où le trouver : toute sa bonne volonté ne réussit qu'à lui en donner des accès ; et le reste du temps, il s'en fait une « avec son cœur et sa raison ». Mais il sent très vivement

(1) *Imitation, trad.* Lamennais, l. III, chap. iv.
(2) *Premières Méditations, l'Homme,* vers 249-250.

et s'explique l'insuffisance et la faiblesse de cette religion qu'on se fait, incapable de vous maîtriser : « L'homme ne se prosterne que tant qu'il lui plaît devant une religion qu'il s'est créée. Il lui en faut une qui lui soit imposée, qui soit faite hors de lui et avant lui » (1). Or, celle-ci suppose la foi, qui ne s'obtient qu'au prix d'une volonté ferme et constante. Où donc est la source de cette incapacité de se fixer, de s'arrêter en une solide croyance ? Elle est — il l'a déjà senti — dans les incertitudes d'une destinée encore obscure et voilée, dans les faiblesses trop fréquentes d'une nature indisciplinée, dans les embarras et les équivoques d'une situation mal assise. Jeune homme à l'époque où tant d'autres déjà sont entrés dans leur voie, il ne tient encore à rien de positif et de solide qu'au passé ; mais le passé peut bien déterminer nos prédispositions et nos aspirations, il ne suffit pas à les fixer, tant qu'une raison inquiète, incertaine, n'a pas été maîtrisée par une vie qui s'ordonne suivant les lois divines et suivant les conseils de la sagesse humaine. Jusque-là, le calme que la religion seule donne échappe d'une fuite incessante à l'esprit sans repos ballotté à toutes les passions, à tous les désirs, à tous les flots. « Ce qu'il y a de plus parfait, c'est de penser, mais de penser avec résignation et en Dieu, pour me servir d'une expression mystique, de se contempler en lui, de le voir dans tout, et de se reposer sur lui de nous-mêmes. Mais pour cela il faudrait, outre l'enthou-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 433-434, éd. in-16, p. 83 ; 29 octobre 1819.

siasme, une ferme vertu, et nous n'en avons point » (1). Capable d'élans fugitifs, — l'*Ode à Byron* en porte le témoignage — il lui reste désormais à s'asseoir et s'affirmer dans la foi.

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 446, éd. in-16, p. 90; 8 décembre 1819.

CHAPITRE IV

LE CADRE MENNAISIEN DES « PREMIÈRES MÉDITATIONS »

Le 15 décembre 1819, Lamartine partait pour Paris, fermement résolu à n'en pas revenir sans un poste diplomatique (1). Cinq jours après, le 20 décembre, il descendait rue Neuve-Saint-Augustin. L'accueil le plus enthousiaste l'attendait ; protégé, prôné, porté par l'opinion des gens influents autant qu'il était possible de l'être, il ne pouvait suffire à sa vogue ; pas de jour où il n'eût quelque dîner ou soirée où on l'invitait pour l'entendre (2). Il cède d'abord à l'espèce d'enivrement et de fascination que produisent en lui ces premières atteintes de la gloire. Mais il s'en lasse bientôt : cette existence mondaine jointe au climat trop humide et trop froid de Paris, eurent vite raison d'une santé toujours délicate ; le 20 janvier, il commençait à se plaindre d'un grand mal de poitrine, de violentes douleurs de tête (3). Le mal fit des progrès ra–

(1) René Doumic, *Le Mariage de Lamartine*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1905, p. 849. *Lettre à la fiancée* du 15 décembre 1819.

(2) *Ibid.*, 1er septembre 1905, p 155.

(3) *Ibid.*, p. 157.

pides, et à la fin du mois il devait renoncer à tenir la plume même pour écrire à sa fiancée. Sa mère inquiète accourut ; elle avait quitté Mâcon le 12 février ; à son arrivée, un mieux s'était déjà manifesté. Mais cette crise violente et les approches d'une mort qu'il avait cette fois réellement eutrevue, avaient eu raison de ses dernières hésitations. « Vous seriez ravie, Mademoiselle, écrivait sa mère à Marianne Birch, de ses admirables sentiments pendant sa maladie... Il a demandé un prêtre, s'est confessé, et est demeuré dans une paix d'âme, une douceur, une résignation, qui a, je crois, beaucoup contribué à sa guérison » (1). Le 19 février, encore très faible, et se jugeant toujours menacé d'une fin prochaine, il écrivait au comte de Virieu en des termes qui ne laissent aucun doute sur la sincérité et la profondeur de sa conversion : « Je t'écris peut-être pour la dernière fois, pour te dire adieu selon toute apparence, et que je te regrette le plus en ce monde après ma mère... Il y a un *meilleur* asile que la mort, c'est le sein de Dieu et sa religion ici-bas. Il n'y a que cela. Crois-moi et fais comme moi : jette-toi là les yeux fermés, vivant ou mourant. Adieu » (2). C'est la même profession de foi qu'il répète un peu plus tard : « Tes dispositions morales sont les miennes, et Dieu pour tous ! Il n'y a pas de doute, nous ne tombons qu'entre ses mains, et il est le Père universel. Je sais de conviction comme toi que la mort est désirable, et je ne m'en affligerais que pour

(1) René Doumic, *Le Mariage de Lamartine Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1905, p. 160.

(2) *Correspondance*, t. II, éd. in-16, p. 96-97, 19 février 1820.



moi, mais cette séparation n'est rien, puisqu'elle finit aussi » (1). Pendant sa convalescence, il adresse encore à sa fiancée des paroles de résignation chrétienne : « Je me résigne, et je compte, si je dois vivre, sur la Providence qui saura pour nous, comme pour tout, tirer le bien du mal » (2).

I

Il se livre avec d'autant plus d'abandon à cette inclination pieuse qu'il subit plus directement l'influence de Lamennais. Elle est sensible dans la *méditation le Chrétien mourant*, qu'il écrit alors en s'inspirant du célèbre passage de l'*Essai* sur la mort du Chrétien. A l'heure dernière, la Religion élève la voix : « Pars, dit-elle, âme chrétienne ; sors de ce monde... » Et, « au milieu de ses bénédictions, l'âme ravie brise ses entraves... » (3)

Prends ton vol, ô mon âme, et dépouille tes chaînes (4).

« La mort, si terrible pour l'incrédule, met le comble aux vœux du Chrétien... il la désire pour commencer de

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 455, éd. in-16, p. 97, 23 mars 1820.

(2) René Doumic, *Le mariage de Lamartine*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1905, p. 161.

(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 255.

(4) *Premières Méditations*, *le Chrétien mourant*, strophe 2.

vivre, *pour être délivré du poids des organes*, des liens matériels qui le retiennent sur cette terre où les pures jouissances qu'il goûte ne sont qu'une ombre légère de la félicité qu'il pressent » (1).

Dissipe ces terreurs : la mort vient d'affranchir !
. . . .
Déposer le fardeau des misères humaines
Est-ce donc là mourir ? (2)

« La mort est le dernier trait de lumière qui le vient frapper : lumière si vive qu'elle rend presque imperceptible le passage de la foi à la claire vision de son objet... » (3)

Déjà, déjà je nage en des flots de lumière (4).

Lamennais, si poétiquement traduit, provoquait alors la nomination de Lamartine comme secrétaire à l'ambassade de Naples. Le poste avait d'abord été attribué au correspondant, à l'ami le plus cher de Lamennais, à Benoît d'Azy, alors attaché à la légation de Francfort. Mais celui-ci, apprenant que Lamartine, qui le sollicitait aussi, avait besoin pour sa santé d'un pays chaud, et connaissant les relations qui unissaient le poète et son illustre ami, se désista en faveur de Lamartine, qui fut nommé le 2 mars (5).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 254.
(2) *Premières Méditations, le Chrétien mourant*, strophe 2.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 255.
(4) *Premières Méditations, le Chrétien mourant*, strophe 3.
(5) *Œuvres inédites de Lamennais* publiées par Blaize; t. I, p. 394.

En revanche, le poète entrait dans la rédaction du *Défenseur* qui se substituait alors au *Conservateur* finissant. Il l'annonçait à sa fiancée le 23 mars : « J'ai conclu ici une association avec MM. de Bonald, Laménais (*sic*) et autres, qui me donnerait huit à dix mille francs par an » (1). Il servait même d'intermédiaire entre Lamennais el Joseph de Maistre. Dès le 28 janvier, ce dernier, en lui envoyant son livre *Du Pape*, l'avait chargé d'un exemplaire et d'une dédicace pour l'auteur de l'*Essai :* « Vous trouverez ci-jointes trois signatures de moi, lui disait-il... J'espère que vous voudrez bien coller un de ces billets à l'exemplaire qui vous a été remis de ma part. Disposez je vous prie de l'un des deux autres comme vous le jugerez à propos ; mais pour le troisième, mon grand, mon très grand plaisir serait d'apprendre que vous l'avez attaché à l'exemplaire de M. l'abbé de Lamennais, dont je suis très grand admirateur. Le neveu Louis (Louis de Vignet) m'apprend que vous connaissez beaucoup ce grand écrivain, l'honneur de notre parti, dont le superbe lever annonce un midi que je ne verrai pas, mais qui enchantera les contemporains. Présentez-moi à lui comme un homme tout à fait digne de le lire, et votre oncle d'ailleurs, ce qui ne laisse pas d'être quelque chose » (2). L'ouvrage n'était pas, bien entendu, arrivé à destination le 1er février, et Lamennais, prévenu d'autre part, s'en inquiétait : « M. de Maistre a chargé

(1) René Doumic, *Le Mariage de Lamartine, Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1905, p. 167.

(2) *Lettres à Lamartine*, p. 15-16.

Lamartine de m'envoyer un exemplaire de son ouvrage sur le *Pape*, écrivait-il à son frère l'abbé Jean. Je ne l'ai pas encore reçu » (1). La maladie du poète dut sans doute retarder l'envoi ; mais il eut lieu, et bientôt après Lamartine négociait la participation de Joseph de Maistre à la rédaction du *Défenseur* : « Je suis chargé par des hommes dignes d'être entendus de vous, lui mandait-il le 17 mars 1820, de vous faire une requête respectueuse en leur nom et au mien. Voici ce dont il s'agit. Le *Conservateur* finit ; un journal dans le même sens, mais dépouillé des rêveries constitutionnelles (le plus possible) lui succède ; il se nomme *Le Défenseur ;* il est rédigé par MM. de Bonald, l'abbé de Lamennais, Saint-Victor, Genoude, plusieurs autres hommes distingués, et quelques autres inconnus, au nombre desquels ils ont bien voulu m'admettre. Ces Messieurs, tous de votre école et selon votre cœur, osent vous prier de détacher de temps en temps de votre portefeuille quelques pages de politique ou de métaphysique, dont ils orneront leur journal, avec ou sans nom, selon vos convenances et vos ordres. J'ai déjà chargé *Louis*, avec qui je partage mon *action*, de vous adresser cette prière au nom de tout ce que la France possède d'hommes dignes de vous ; je l'ai chargé en même temps de vous faire passer de ma part un petit volume intitulé *Méditations poétiques*, comme un faible hommage de mon admiration et de tous mes sen-

(1) *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par Blaize, t. I, p. 391.

timents pour vous » (1). La négociation eut plein succès, et dès le 8 avril 1820, c'est-à-dire dans la première livraison du *Défenseur*, paraissait une *Lettre de M. le Comte de Maistre à une Dame protestante, sur la question de savoir si le changement de Religion n'est point contraire à l'honneur* (2). Peut-être même Lamartine s'était-il mépris sur les intentions de son *oncle*, car cette publication provoqua quelques protestations de la part de Joseph de Maistre, qui mit Lamennais dans la confidence de son mécontentement (3). Mais il devait trouver une large compensation dans la série d'articles que Lamennais allait consacrer au *Pape* dans le *Défenseur* à partir du 8 juillet, le jour même où paraissait le 2e volume de l'*Essai*.

Lamartine, qui s'employait avec tant d'ardeur au service du *Défenseur*, y collaborait aussi directement. Déjà le 8 avril il avait fait profession de se rattacher à l'école catholique et ultramontaine de Lamennais en donnant une *Ode* au *Défenseur* selon les conventions passées avec la rédaction du recueil : l'ode sur le *Rétablissement de la statue de Henri IV* (4) ; (et dans la livraison suivante, il publiait l'*Ode à Bonald*, composée en 1816 (5). A peine arrivé en Italie, il s'ingéniait à rendre à Lamennais quelques services personnels : le 29 juillet, il lui faisait

(1) *Correspondance* de J. de Maistre, in-8°, Lyon, Vitte éd., t. VI, p. 362.
(2) *Le Défenseur*, t. I, p. 6-13.
(3) *Correspondance* de J. de Maistre, t. VI, p. 227 (1er mai 1820).
(4) *Le Défenseur*, t. I, 1re livraison, p. 45.
(5) *Le Défenseur*, t. I, 2e livraison, p. 91.

parvenir de Rome, par l'intermédiaire de Genoude, une dispense de bréviaire : « Je vous envoie, lui disait-il, ce que j'ai pu obtenir de mieux pour notre cher et illustre ami, M. de Lamennais. Ce pays-ci ne vaut guère plus pour les gens comme lui et comme vous, que le quartier Notre-Dame à Paris. Tout se ressemble dans ce triste monde. Il ne faut s'étonner de rien, et faire son devoir, en dépit de ceux pour qui on le fait. C'est la loi commune de ce siècle ; aussi y aura-t-il plus de pures vertus que dans un autre » (1). Le 24 août 1820, Lamennais écrivait à ce sujet de la Chênaie à son frère, l'abbé Jean : « Genoude m'a envoyé une dispense de bréviaire que M. de La Martine a obtenue pour moi à Rome. Il est clair qu'on a voulu m'accorder une faveur à raison de mes travaux. Cependant, je ne sais pas si je pourrai user de cette dispense, car l'exposé porte que « je suis affligé d'une fièvre lente et continue, et d'une faiblesse de vue qui ne me permet de lire qu'avec peine ». Ce dernier point n'est pas exact » (2)... Du moins ne pouvait-il mettre en doute les sentiments très vifs de Lamartine à son égard.

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 16-17, éd. in-16, t. II, p. 118 ; 29 juillet 1820.

(2) *Œuvres inédites de Lamennais*, publiées par Blaize, t. I, p. 390.

II

Les *Méditations poétiques et religieuses* publiées le 13 mars 1820 ne prennent leur vraie signification qu'une fois replacées dans le cadre mennaisien dont on vient de tenter une esquisse. A défaut de l'étude du texte et de la biographie qui précède, l'examen de la première édition suffirait à montrer qu'en les publiant, Lamartine les plaçait sous le patronage de Lamennais auquel leur inspiration devait tant (1). C'est Genoude, en effet, collaborateur et disciple de Lamennais, qui procura l'édition et écrivit l'*Avertissement de l'Editeur ;* et l'ouvrage fut publié à la librairie grecque — latine — allemande, chez Nicolle, le libraire de Lamennais. Il faut remarquer surtout que dans cette première édition, trois pièces seulement sont dédiées : l'*Homme*, à lord Byron, la *Poésie sacrée*, à Genoude, *Dieu*, à Lamennais. Quant à l'*Homme*, la dédicace à Byron, que Lamennais ne connaissait pas, s'imposait, puisque seule elle explique l'ode dont elle fait véritablement partie. Restent donc les deux dédicaces à Genoude, mennaisien, et à Lamennais. Cette dernière domine tout l'ouvrage.

C'est là ce qu'aurait révélé aux plus inattentifs le *Conservateur* rendant compte des *Méditations* par la plume de

(1) C'est ce que semble avoir entrevu Deschanel, dans son *Lamartine*, 3 vol. in-12, Paris, Calmann-Lévy, 1893, t. I, p. 86-87.

Genoude qui s'appliquait à en faire sentir la véritable signification morale : à qui savait lire et comprendre, et trouver la vie palpitante sous les enchantements du rythme, ne racontaient-elles pas les étapes qu'on a voulu décrire, du poète en quête de la foi ? Genoude le laissait discrètement entendre. Il montrait Lamartine opposant partout dans son œuvre, ainsi que Lamennais, aux principes de l'athéisme, destructeur des individus et des sociétés, ceux du christianisme, véritable fondement du bonheur individuel et social : « Aujourd'hui, disait-il, tout a été ébranlé ; la société tout entière est occupée du grand combat du bien contre le mal ; les deux doctrines qui ont toujours partagé le monde semblent se disputer l'univers comme la lumière et les ténèbres : un vrai poète, pour plaire aux esprits, doit donc leur parler de ce qui les agite ; il faut qu'il ait été frappé de ce qui frappe toutes les âmes. Mais malheur à lui s'il entre dans la voie des ténèbres ! si, comme lord Byron en Angleterre, il appartient aux doctrines du mal ». Et après avoir montré que chez le poète Anglais domine le système de la fatalité, que le ciel y est d'airain, et qu'on peut dire « à ceux qui ouvrent ses ouvrages : *Lasciate ogni speranza*, laissez toute espérance », Genoude ajoutait : « Plus heureuse que l'Angleterre, la France voit aujourd'hui s'élever dans son sein un poète qui puise ses inspirations dans la religion, véritable source de lumière et de vie. Ce poète est M. de La Martine, auteur des *Méditations poétiques* que nous annonçons. L'épître à lord Byron, qui est le second morceau du recueil, exprime en vers admirables le sys-

tème magnifique du christianisme, réponse éternelle au désespoir de l'athée ». La vie « est, dans le christianisme et dans la poésie de M. de La Martine, une épreuve ; et la couronne est le prix de la résignation. Qu'on lise les *Méditations* sur *Dieu*, sur l'*Immortalité de l'âme*, sur la *Prière*, c'est là le vrai sublime... Le calme qui accompagne toujours la religion a passé dans l'âme du poète... M. de La Martine est une preuve de plus à quel point se lient les saines doctrines en religion, en poésie et en littérature... » (1).

Bientôt, le compte rendu enthousiaste des *Méditations* par Saint-Victor dans le *Défenseur* du 22 juillet 1820 (2), achevait d'éclairer vivement aux yeux du public le port auquel, à la suite de troubles intérieurs dont il n'était pas malaisé de découvrir la trace dans son œuvre, le poète était arrivé. Après avoir rappelé les vains efforts des poètes du siècle précédent pour se débarrasser du merveilleux païen sans lui substituer le merveilleux chrétien, l'auteur montrait une génération pieuse s'élevant au milieu des ruines amoncelées par l'athéisme, rendant à la poésie son véritable caractère avec tout le charme des inspirations religieuses. « Ainsi s'explique, ajoutait-il, le triomphe éclatant que viennent d'obtenir les *Méditations poétiques* de M. de La Martine... Tous les trésors de l'imagination, de l'intelligence et du langage, sa muse chaste et passionnée tout à la fois semble ne s'en servir que pour

(1) *Le Conservateur*, t. VI, 76e livraison, p. 508 et seq.
(2) *Le Défenseur*, t. I, p. 344 et seq. et t. II, p. 106.

former un cantique d'adorations continuelles au vrai Dieu, que pour célébrer la grandeur de ses bienfaits et les merveilles de sa miséricorde. Dieu, la religion, la foi, l'amour, les immortelles espérances, se mêlent sans cesse, dans ses chants, à la peinture des faiblesses de l'homme, purifient ses affections les plus mondaines, sanctifient en quelque sorte ce qu'il y a de profane dans ses vœux et dans ses pensées. Ainsi s'explique, je le répète, un succès que l'auteur des *Méditations* était loin sans doute d'espérer » (1).

III

Mais surtout la vie nouvelle dans laquelle Lamartine entrait était la vraie conclusion morale, et comme la dernière page, épilogue à la fois poétique et religieux des *Premières Méditations*. A peine sa nomination à Naples a-t-elle levé le seul obstacle réel qui s'oppose à son mariage, il le hâte de toutes ses forces et, courant à Chambéry, malgré les résistances de Mme Birch, il lui arrache son consentement : « Je te dirai le fin mot à toi seul, écrit-il à ce propos au comte de Virieu : c'est par religion que je veux absolument me marier et que je m'y donne tant de peines. Il faut enfin ordonner sévèrement son inutile existence selon les lois établies, divines ou hu-

(1) *Le Défenseur*, t. II, p. 112-113.

maines ; et d'après ma doctrine, les humaines sont divines ». Entendez qu'avec Bonald et Lamennais il considère les lois sociales comme l'expression de la nature des choses, c'est-à-dire, en langage religieux, comme providentielles ou divines : « Le temps s'écoule, continue-t-il, les années se chassent, la vie s'en va, profitons du reste ; donnons-nous un but fixe pour l'emploi de cette féconde moitié, et que ce but soit le plus élevé possible, c'est-à-dire le désir de nous rendre agréables à Dieu, hors duquel rien n'est rien, ainsi que nous le voyons ». C'est donc en traditionnaliste mennaisien qu'il envisage à présent l'existence : « Enchâssons-nous dans l'ordre établi avant nous, tout autour de nous, appuyons-nous sur les soutiens qui ont servi à nos pères ; et s'ils ne nous suffisent pas totalement, implorons de Dieu lui-même la force et la nourriture qui nous conviennent spécialement, faisons-lui pour l'amour de lui le sacrifice de quelques répugnances de l'esprit, pour qu'il nous fasse trouver la paix de l'âme, et la vérité intérieure qu'il nous donnera à la juste dose que nous pouvons comporter ici-bas : *ergo*, marions-nous » (1).

Sous la double influence de son mennaisianisme et de la paix du foyer, qu'il pressent, son cœur, comme il le dit dans *Consolation* qu'il écrivait alors, son cœur « revient à Dieu plus docile et plus tendre ». Il se voit par la pensée dans cet ordre qu'il avait jusqu'ici méconnu, et d'où naît toute félicité :

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 469-470, éd. in-16, p. 105 ; 26 avril 1820.

Dieu ! laisse-moi cueillir cette palme féconde
Et dans mon sein ravi l'emporter pour toujours.

. . . .

Quand pourrai-je la voir sur l'enfant qui repose
S'incliner doucement dans le calme des nuits ?
Quand verrai-je ses fils, de leurs lèvres de rose,
Se suspendre à son sein comme l'abeille au lys ? (1)

Je leur apprendrai ton nom, dit-il, je les verrai croître et cacher mon tronc flétri :

Alors j'entonnerai l'hymne de ma vieillesse,
Et, convive enivré des vins de ta bonté,
Je passerai la coupe aux mains de la jeunesse,
Et je m'endormirai dans ma félicité (2).

Heure exquise, où tout ce qui nous fait vivre et mérite d'être vécu, fleurit à la fois dans cette âme : l'amour sérieux d'où le foyer va naître, la foi chrétienne qui en assurera les assises, et ces longs espoirs d'avenir où les plus éteints se raniment. Lamennais l'avait conduit là par des voies trop peu foulées. Depuis le jour où son puissant génie l'avait ressaisi blasphémant et détourné de Dieu, pas à pas disciplinant sa volonté, il l'avait acheminé, par les étapes que racontent les *Méditations*, jusqu'à cette aube du bonheur chrétien, plus enchantée mille fois que

(1) *Nouvelles Méditations*, *Consolations*, strophes 10-11.
(2) *Ibid.*, strophe 16.

le bonheur lui-même, car la joie la plus légitime n'est pas sans soucis ni périls. Avant de tourner cette première page de sa vie religieuse, voyons donc maintenant comment, appuyé sur les doctrines mennaisiennes, Lamartine saura supporter son bonheur.

CHAPITRE V

VIE CHRÉTIENNE

I

La ferme adhésion que Lamartine donne maintenant au mennaisianisme, et la vie nouvelle où cette doctrine l'a conduit, asseoient définitivement et fixent en lui la foi jusque-là hésitante et trop souvent troublée. Surtout, l'ordre d'une famille fondée affermit ses convictions : tout s'éclaire, dès lors qu'à l'exclusive préoccupation de lui seul se substitue l'idée de cette société qui le domine et qui l'oriente parce qu'elle devient sa raison. Sans doute l'enchantement discret du bonheur conjugal s'exprime d'abord dans les vers profanes d'*Ischia* (1), où l'on retrouve toute la voluptueuse et berceuse langueur du *Lac*, avec je ne sais quoi d'une plénitude plus sûre et reposée :

(1) Octobre 1820. Lamartine cite le début d'Ischia dans une lettre du 9 octobre au comte de Virieu (*Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 46, éd. in-16, t. II, p. 135-136).

Viens ! l'amoureux silence occupe au loin l'espace,
Viens du soir près de moi respirer la fraîcheur

. . . .

Maintenant sous le ciel tout repose ou tout aime :
La vague en ondulant vient mourir sur le bord,
La fleur dort sur sa tige, et la colombe même
Sous le dais de la nuit se recueille et s'endort...

. . . .

A la molle clarté de la lune sereine,
Nous chanterons ensemble assis sous le jasmin,
Jusqu'à l'heure où la lune, en glissant vers Misène,
Se perd en pâlissant dans les feux du matin (1).

Oui, ces vers-là sont profanes : le poète est sous le charme ; il a la perfection à son gré (2) ; il se proclame le plus heureux homme du monde ; il souhaite à ses amis « une bonne petite perfection de femme » (3) comme la sienne ; il passe tous ses jours mollement, à ne rien faire, à lire, à errer sous les bois ou sur la mer (4) ; bientôt, ses espérances de paternité l'enchantent, et, sitôt la naissance, sa joie déborde d'avoir un fils qui fait ses délices (5) ; c'est « aux dieux » qu'il demande « la santé et

(1) *Nouvelles Méditations*, Ischia, strophes 11, 15, 17.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 23, éd. in-16, t. II, p. 122, 4 août 1820.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 44, éd. in-16, t. II, p. 133, 31 septembre 1820.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 47, éd. in-16, t. II, p. 134-135, 9 octobre 1820.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 88-89, éd. in-16, t. II, p. 154. Samedi saint, Rome, 1821.

la durée de tout ceci » (1). Mais cet abandon, aux allures presque païennes, s'achève vite en confiance, en soumission chrétienne aux volontés divines : plus il pense, plus il conclut qu'il faut tout laisser à la Providence. « Toutes les règles sont trompeuses, tous les systèmes sont vains » (2). Et, s'il est « de plus en plus heureux de celle que la Providence lui ménageait dans sa bonté », il tâche « de la rendre contente et heureuse aussi ». Il se « dépouille du plus d'égoïsme possible, car les longs et bons attachements se nourrissent de mutuels sacrifices » (3). Il se renonce au point de se déclarer « perdu pour la gloire et les lettres » (4). Il n'en est rien, heureusement. Mais lorsque cette langueur exquise et pacifique s'anime et s'éveille enfin, le Christianisme apparaît fortement gravé dans son âme, et la foi, inaltérée, demeure.

II

Elle lui inspire à la fin de janvier 1821 l'idée d'un « poème immense comme la nature, intéressant comme

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 47, éd. in-16, t. II, p. 134, 135 ; 9 octobre 1820.

(2) *Ibid.*, éd. in-8° t. III, p. 33, éd. in-16, t. II, p. 127, 16 septembre 1820.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 69-70, éd. in-16, t. II, p. 142 ; 8 décembre 1820.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 93-95, éd. in-16, t. II, p. 157-158 ; 22 mai 1821.

le cœur humain, élevé comme le ciel » (1) ; il le conçoit en chrétien et selon les idées de l'auteur de l'*Essai*, qui rejette alors la conception philosophique du progrès indéfini sur la terre (2). Il ne considère plus « les événements de ce monde que comme un drame sério-comique, qui se joue ici-bas *pour le plaisir de la Providence et le perfectionnement des individus et non de l'espèce* ». Il ne croit ni en telle idée ni en telle autre : « Je crois en Dieu, dit-il, qui se joue de nous et qui fait tout pour le mieux (3) ». La foi lui inspire surtout la résignation nécessaire à supporter ses souffrances physiques, et même la mort qu'il croit par instants très proche : « Je suis devenu bon chrétien, comme tu sais, écrit-il de Rome à Virieu le Samedi saint 1821, et je veux m'en tenir là *in æternum*... Je t'ai légué mon fils, si je vais *ad patres*. Elève-le bien et bonnement. Fais-lui croire en Dieu, et

(1) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 85, éd. in-16, t. II, p. 150, 1er février 1821.

(2) Lamennais traite alors de *folie* cette idée de la perfectibilité indéfinie qu'il rencontre chez Condorcet. Mais il y trouve un argument en faveur de la Religion : « Au milieu de ces folies, écrit-il, il est consolant pour la foi de voir une philosophie athée contrainte d'avouer que le bonheur des êtres est dans leur perfection, et que l'homme est appelé à une perfection *infinie*, qu'il ne saurait atteindre qu'à l'aide d'une succession *indéfinie* de temps. Ce seul principe bien entendu doit conduire à la Religion tout incrédule qui raisonne ». (*Essai sur l'Indifférence*, t. I, 2e partie, p. 237).

L'expression : drame *serio-comique* montre qu'à l'influence mennaisienne s'ajoute ici celle du Dante et de *la Divine Comédie*.

(3) *Correspondance*, t. II, éd. in-16, p. 151-152.



tout le reste n'est rien » (1). Il vit « heureux moralement, souffrant physiquement, et prenant le tout philosophiquement ». Il devient « un peu plus sage, et même dévot de jour en jour ; je dis dévot, dans la bonne acception » (2), ajoute-t-il. Il n'est donc plus « qu'un bon mari, rendant sa femme heureuse » et que ses souffrances presque sans relâche ont rendu presque méconnaissable (3).

Ces dispositions morales lui dictent en août 1821 l'ode au *Passé* (4) qu'il adresse au comte de Virieu. Ils touchent l'un et l'autre à ce moment où il faut s'arrêter dans la vie et regarder ce qu'on a parcouru, ce qu'on va parcourir. Arrêtés sur la colline symbolique, au milieu du jour, lorsqu'une partie de l'horizon est encore éclairée, l'autre plongée dans la nuit, heure apaisée, heure mélancolique où l'âme qui pense se retourne et voit l'espoir qui l'abandonne en son chemin ; leur destinée pâlit, et l'ombre de la mort qui s'avance l'obscurcit déjà ; de sorte qu'au terme comme à l'aurore, il ne leur reste « que l'espérance et l'amitié ». Que de rêves et d'ambitions au matin ! Et qu'importaient alors quelques avertissements distraitement écoutés sur la mort ? Egarements amoureux, festins, songes divins,

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 89-90, éd. in-16, t. II, p. 154-155 ; Rome, Samedi-saint, 1821.

(2) *Ibid.*, éd. in-16, t. II, p. 169, 18 août 1821.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 118 seq. éd. in-16, t. II, p. 171, 23 août 1821.

(4) Cf. *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 120, éd. in-16, t. II, p. 172-173 ; 30 août 1821.



ainsi coulaient leurs jours d'une insensible pente, entraînant après eux ce fugitif bonheur qui leur échappait sans cesse. A Naples comme à Paris, aux souvenirs d'amour répondent les souvenirs de mort. Mais « ce corps qui se décompose, ces ossements, cette cendre, est-ce donc l'homme ? s'écrie Lamennais. Non, non... » (1)

Mais ces sens qui s'appesantissent
Et du temps subissent la loi,
Ces yeux, ce cœur qui se ternissent,
Cette ombre enfin, ce n'est pas toi ! (2)

Négligeons donc cette dépouille qui nous quitte : l'heure des fugitives ivresses est passée, celle de la foi et des immortels espoirs a sonné :

Saluons la splendeur divine
Qui se lève dans le lointain !
Cette clarté pure et féconde
Aux yeux de l'âme éclaire un monde
Où la foi monte sans effort.
D'un saint espoir ton cœur palpite :
Ami, pour y voler plus vite,
Prenons les ailes de la Mort.
. . . .
Viens : où l'éternité réside
On retrouve jusqu'au passé.

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 157.
(2) *Nouvelles Méditations*, *Le Passé*, strophe 17.

Là sont nos rêves pleins de charmes
Et nos adieux trempés de larmes,
Nos vœux et nos soupirs perdus.
Là refleuriront nos jeunesses
Et les objets de nos tristesses
A nos regrets seront rendus (1).

Maintenant donc, comme il le déclare dans les vers qu'il adresse le 5 novembre au marquis de la Maisonfort, il renonce aux vaines enquêtes philosophiques,

Me reposant sur Dieu du soin de me guider
A ce port invisible où tout doit aborder (2).

Le contentement de l'âme, la paix intérieure, une affection heureuse le remplissent d'une grande félicité intime, spirituelle. Il y joint « la résignation, vieille vertu acquise par habitude, et l'acceptation, nouvelle vertu que la bonne conscience préfère à toutes » (3). Il bénit le sort de toutes choses, il en vient même à se défier du bonheur dont parle Eschyle, qui se trompait, « faute de la vraie lumière », et que « nous appelons heureuse fortune, succès constant » ; ce bonheur-là lui paraît « un don du diable », et en conséquence il déclare : « tout est bien, quoiqu'il nous en cuise », et « rend hommage au Créateur par le sacrifice qui lui plaît, la résignation dans la souffrance ». Selon lui, « l'homme se compose

(1) *Nouvelles méditations*, *Le Passé*, strophes 19-20.
(2) *Correspondance*, éd. in-16, t. II, p. 179-180.
(3) *Ibid.*, éd. in-16, t. II, p. 174.

de deux éléments, le temps et l'éternité. Je ne sais pourquoi, dit-il, je suis porté à m'effrayer sur ceux pour qui le temps est trop bon. La bonne fortune est un piège du destin ; la mauvaise est une leçon. Profitons-en tous les deux ; tournons les yeux vers le seul bien impérissable, vers celui que l'on ne peut arracher aux malheureux. Il est temps de se dépêtrer des vanités de ce misérable séjour » (1).

Il veut maintenant ce que Dieu veut ; il adopte définitivement cette philosophie chrétienne où il trouve son soulagement et son espoir (2). Avec Lamennais, qui considère l'*utilité* comme le signe indéniable de la vérité et de la réalité, il déclare : « Il n'y a d'utile que ce qui est, et tout ce qui est utile ne manque pas d'être. Je me repose donc sur ma bienheureuse fatalité, fatalité divine et sage, comme l'entendent les vrais disciples de la vérité éternelle (3). » Ce n'est pas à dire qu'il jouisse de la pleine lumière, et qu'une clarté d'en haut soit descendue sur lui. Mais il espère que la lumière l'éclairera au bout de ce chemin si ténébreux à son entrée. Et, en attendant, il se maintient, d'une volonté ferme, dans la position qu'il a prise (4). Il sait, grâce à Lamennais, que sans doute

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 137-138, éd. in-16, t. II, p. 190-191 ; 5 février 1822.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 142, éd. in-16, t. II, p. 193-194, 6 février 1822.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 170, éd. in-16, t. II, p. 207 : 18 avril 1822.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 170, éd. in-16, t. II, p. 207, 18 avril 1822.

« il ne dépend pas de la raison de comprendre, mais il dépend toujours de la volonté de croire ce qui est attesté par un témoignage d'une autorité suffisante ; il dépend de la volonté d'aimer le bien, d'obéir aux lois de l'ordre : *Paix aux hommes de bonne volonté* ». Il n'ignore pas que, de ceux là seulement on peut dire la volonté « *bonne,* ou exempte de la corruption de l'orgueil... qui inclineront leur cœur à croire, à aimer, à obéir, au lieu de tourmenter leur raison pour comprendre ; ou plutôt dont la raison éclairée comprendra qu'il est souverainement raisonnable de croire sans comprendre, lorsque Dieu parle pour nous révéler des vérités si hautes, que lui seul est capable de les comprendre parfaitement (1) ». Lamartine se soumet donc, dans cet esprit de résignation et de foi, à ces ténèbres, sachant bien que « la foi, pour être méritoire, doit être mêlée de ténèbres, et ressembler, selon l'expression de l'Apôtre, à une lampe qui luit dans un lieu obscur (2) ».

« La vérité vivante elle-même ne suffirait pas à éclairer l'esprit de l'homme tant qu'il se laisse offusquer par ses passions de tout genre, écrit-il, et le plus faible de ses rayons suffit pour guider et consoler l'homme de bonne volonté. C'est cette bonne volonté qu'il nous faut avoir ; elle suffira à notre conscience, quand bien même dans ses décrets le ciel nous refuserait cette lumière visible, cette foi inobscurcissable qu'il accorde à qui il veut, et quand

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 405.
(2) *Ibid.*, p. 379.

il lui plaît. Que la bonne volonté soit donc le supplément de notre foi trop vacillante, et la consolation de nos ténèbres ! Ces ténèbres sont peut-être un châtiment de nos révoltes passées. Subissons-le et soyons honnête homme et chrétien quand même » (1). Il ne songe donc plus à rien « qu'à la mort et à Dieu (2) », persuadé que, puisqu'il sait « qu'il faut être honnête homme, bon chrétien, patient, confiant et résigné », il n'a plus rien à découvrir (3).

III

Telles sont ses dispositions intérieures, l'horizon et les sympathies ordinaires de sa pensée (4), toujours visiblement guidée par celle de Lamennais, lorsqu'en février 1823 il compose *Phédon* ou la *Mort de Socrate* (5). C'est

(1) *Correspondance*, éd. in-8, t. III, p. 170, éd. in-16, t. II, p. 207 ; 18 avril 1822.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 176, éd. in-16, t. II, p. 210, 10 mai 1822.

(3) *Ibid.*, éd. in-16, t. II, p. 211 ; 25 mai 1822.

(4) Il faut noter cependant qu'il est entré en relations avec l'abbé Clausel, le gallican adversaire de Lamennais, et qu'il a eu plusieurs fois à se « recommander à son zèle et à ses bontés ». (*Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 124-125 et p. 128, éd. in-16, t. II, p, 186 ; 15 octobre et 23 décembre 1821). Mais ces relations n'ont pas modifié ses sympathies intellectuelles qui vont toujours à Lamennais.

(5) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 217, éd. in-16, t. II, p. 238, 15 février 1823.

à Lamennais qu'il emprunte la devise : « La vérité c'est Dieu » (1), qui sert d'exergue à l'ouvrage. Et plus d'un passage du poème est manifestement inspiré des idées mennaisiennes. « La tradition, selon l'auteur de l'*Essai*, avait conservé chez les païens le sentiment de la vérité ou de l'intelligence infinie ; mais ils méconnaissaient son unité, ils supposaient Dieu multiple, divisible, et cette erreur fut la source de beaucoup d'autres... Cependant... ils reconnaissaient une vérité ou un Etre suprême, et... ils se trompaient seulement sur sa nature (2)... » Conformément à cette théorie, Socrate s'écrie :

Nous oublions le Dieu pour adorer ses traces !
. . . .
Tous ces êtres peuplant l'Olympe ou l'Elysée
Sont l'image de Dieu par nous divinisée (3).
. . . .

Tous ces dieux étaient donc adorés « comme nous saluons le soleil dans l'aurore (4) ». Avant d'avoir la moindre idée de métaphysique et de philosophie, je ne sais quel puissant instinct le porte (l'homme) à peupler l'univers d'êtres invisibles, qu'il se représente comme supérieurs aux êtres corporels. Il cherche à remplir l'espace entre lui et Dieu (5).

(1) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 513, et *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 136.
(2) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 524-525.
(3) Lamartine, *La Mort de Socrate*, vers 355 et 363-364.
(5) *Ibid.*, vers 368.
(5) Lamennais, *Premiers Mélanges*, p. 543.

Et peut-être qu'enfin tous ces dieux inventés,

. . . .

Ne sont pas seulement des songes du génie,
Mais les brillants degrés de l'échelle infinie
Qui, des êtres semés dans ce vaste univers
Sépare et réunit tous les astres divers.
Peut-être qu'en effet dans l'immense étendue
Dans tout ce qui se meut une âme est répandue

. . . .

Et qu'enfin dans le ciel, sur la terre, en tout lieu,
Tout est intelligent, tout vit, tout est un Dieu (1).

Ce Dieu, Lamennais le montre visible non pas à la raison impuissante, mais à la foi. Car nous parvenons « à *cette foi sublime*, comme nous parvenons à la vie même, par des voies inexplicables, et comme *par une puissante nécessité d'être* » ; et cependant, nous pouvons ensuite découvrir « avec évidence *la raison* de l'ordre auquel la nature nous forçait de nous conformer sans le comprendre (2) ». Dieu est donc ce

Quelque chose d'obscur et de mystérieux
Que la nécessité, que la raison proclame,
Et que voit seulement la foi, cet œil de l'âme (3).

Enfin, on le sait, Lamennais avait montré que la sagesse antique contenait dispersée, et comme à l'état de

(1) *La Mort de Socrate*, vers 369-386.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 134.
(3) *La Mort de Socrate*, vers 390-392.

fragments, la religion véritable que le Christ devait un jour révéler à la terre. Voilà pourquoi Lamartine fait prédire par Socrate mourant la révélation chrétienne. Le passage est dans toutes les mémoires :

Oracles, taisez-vous ! tombez, voix du Portique !
Fuyez, vaines lueurs de la sagesse antique !
. . . .
Evanouissez-vous devant la vérité !
D'un hymen ineffable elle est prête d'éclore.

Et vous, ombres de Dieu, encore un peu de temps et votre foule,

Roulant avec l'erreur de l'Olympe qui croule,
Fera place au Dieu saint, unique, universel,
Le seul Dieu que j'adore et qui n'a point d'autel (1).

Sans doute le poète n'accepte pas toutes les idées des mennaisiens, et s'il raille les romantiques de la *Muse française* à laquelle il a refusé de collaborer, malgré la proposition de Victor Hugo, il ne se montre guère disposé à admettre les théories littéraires que le *Mémorial Catholique*, à partir de janvier 1824, formule en transposant les doctrines sociales de Lamennais (2). L'*Etoile*, le journal de Genoude, ayant adopté les opinions de l'auteur des articles sur l'*Autorité en Littérature*, Lamartine

(1) *La mort de Socrate*, vers 703-722.
(2) V. à ce sujet mon *Lamennais et V. Hugo* (in-8, Paris, Savaète, 1906), 2e partie, chap. I, p. 65 et seq.

ne cache pas au directeur sa manière de voir à ce sujet : « Je reçois quelquefois cette *Muse française* qui vous amuse tant, lui écrit-il, le 22 mars 1824 : elle est en vérité fort amusante. C'est le délire au lieu du génie. Mais je trouve qu'avec votre autorité en littérature vous dites des niaiseries aussi. *L'autorité est bonne en matière de foi*, mais en matière de goût, le goût est à lui-même son juge. Il faudrait donc parler comme parlaient nos bons pères, en gaulois, penser et sentir comme pensaient et sentaient nos barbares aïeux, et chaque mot, chaque idée, chaque sentiment, apportés par les temps et les hommes nouveaux, auraient été autant de crimes contre l'autorité précédente, absurdité digne des doctrinaires de la poésie, qui siègent sur le canapé de la rue du Cherche-Midi. La sottise suffisante de leurs risibles adversaires va faire prévaloir quelques jours ce bizarre système ; mais amis et ennemis disparaîtront bientôt, et les deux absurdités rivales, en s'écroulant, feront place à la vérité en littérature : vérité dans les sentiments, force et sûreté dans l'expression (1) ».

Il n'est donc ni romantique au sens fâcheux où l'*Etoile* le prend, ni classique comme le *Mémorial catholique* l'entend (2). Au fond, ses sympathies l'inclinent maintenant vers un romantisme sage, vers ce romantisme sans excès et chrétien dont V. Hugo, à la même époque,

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 272-273, éd. in-16, t. II, p. 265-266 ; 22 mars 1824.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 293, éd. in-16, t. II, p. 276 ; 13 juin 1824.

dans son effort pour concilier son mennaisianisme et son romantisme, cherche à formuler les principes (1). Ce romantisme catholique et mennaisien trouve sa première expression dans le *Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold* écrit de janvier (2) au 28 février 1825 (3) : « C'est du romantisme le mieux conditionné, dit-il. Mais ne craignez rien, c'est écrit en bon français, et M. d'Arlincourt ne s'y reconnaîtrait pas (4) ». Byron non plus ne se serait pas reconnu dans ce héros incliné vers le christianisme, renonçant à son Dieu aveugle et fatal, pour accepter le Dieu catholique de Lamennais, devant lequel la raison humblement prosternée se courbe :

Dans les dieux d'ici-bas ne voyant qu'un emblème,
J'ai voulu, vain orgueil, m'en créer un moi-même.
Ah ! j'aurais dû peut être, humblement prosterné,
Le recevoir d'en haut, tel qu'il nous fut donné (5).

Lamartine est maintenant catholique pratiquant, il fait ses Pâques et écrit ses premières *Harmonies* (6). Ainsi s'achève dans les hymnes et les cantiques pieux cette période troublée où Lamennais lui a montré la voie, la vérité, la vie, et, par les étapes que nous avons indiquées,

(1) Cf. *Lamennais et V. Hugo*, p. 65 et sq.
(2) *Correspondance*, éd. in-16, t. II, p. 293.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 328, éd. in-16, t. II, p. 297.
(4) *Ibid.*, éd. in-8°, t. III, p. 326, éd. in-16, t. II, p. 296 ; 22 février 1825.
(5) *Le dernier Chant du Pèlerinage d'Harold.*
(6) *Correspondance*, éd. in-8°, t. III, p. 398-399, éd. in-16, t. II, p. 334, 16 avril 1826.

l'a ramené à la foi et à la pratique chrétienne. Et déjà, sous la même influence, l'horizon du poète s'élargissant, les préoccupations politiques et sociales, exclues jusque-là de sa sphère poétique et de ses inclinations actives, commencent à s'y insinuer ; un avenir de pensée et d'action s'entrouvre déjà pour lui ; il dessine ses positions : il nous reste à montrer qu'il le fait non seulement en chrétien, mais encore en mennaisien.

DEUXIÈME PARTIE

L'influence politique de Lamennais : Lamartine et le libéralisme chrétien.

CHAPITRE PREMIER

DU TRADITIONNALISME MONARCHISTE AU LIBÉRALISME CHRÉTIEN

I

La situation diplomatique occupée par Lamartine en Italie à dater de mai 1820 ne fut pas étrangère au développement de ses préoccupations politiques et sociales. Elles l'avaient cependant de beaucoup précédée. Dès 1815, le poète qui se cherchait lui-même, ayant « tourné ses méditations vers la politique » avait failli imprimer « quelques petites notes générales », devenues bientôt « quelques morceaux suivis et adaptés aux circonstances (1) ». Mais la crise douloureuse et violente qu'il traversa presque aussitôt eut vite fait de chasser, et pour longtemps, les préoccupations de cet ordre. C'est en décembre 1818 qu'il y revint, et pour se séparer apparemment du parti ultra royaliste auquel Lamennais, dont il subissait l'influence, se rattachait alors : « Il y a, écrit-il, un petit

(1) *Correspondance de Lamartine*, éd. in-16, t. I, p. 251 ; 11 novembre 1815.

parti d'ultra royalistes, à la tête desquels se montre M. de Chateaubriand. qui s'agite fièrement dans une très petite sphère, et qui a l'air enchanté et triomphant de cette détresse du gouvernement ; il espère toujours le ministère. Mais, entre nous, sa force réelle est plus que nulle, et tout son crédit est concentré dans quelques salons du faubourg Saint-Germain. Ils font maintenant un journal appelé le *Conservateur,* qui a beaucoup d'abonnés, mais parmi des gens tous convertis : ils y prêchent avec violence les mêmes principes destructeurs de toute monarchie que la *Minerve,* journal jacobin ; ils promettent toutes les libertés possibles et impossibles, et ôtent par là toute confiance aux gens sensés, sans en donner à leurs ennemis (1). » Il faut dire que tous les rédacteurs du *Conservateur* n'étaient pas parfaitement unis ; la scission que la création prochaine du *Défenseur* devait mettre en lumière était déjà sensible alors aux observateurs informés ; et c'était surtout Chateaubriaud que Lamartine visait dans les lignes qu'on vient de citer.

Il n'en acceptait pas moins en politique les doctrines de celui qu'il appelait « un Pascal ressuscité, mais pas dans le *Conservateur* » (2). Quels que soient le réalisme et la violence forcée des formules auxquelles il recourt quand il déclare en particulier qu'il ne reconnaît qu'une seule puissance en matière de gouvernement, *la force* (2),

(1) *Correspondance de Lamartine,* éd. in-8°, t. II, p. 270-271, éd. in-16, t. I, p. 354, 1er décembre 1818.
(2) *Ibid.,* t. II, éd. in-8°, p. 342, éd. in-16, p. 30.
(3) *Ibid.,* éd. in-8°, p. 303-304 ; éd. in-16, p. 9.

il n'apprécie pas la situation politique du moment d'une autre manière que Lamennais auquel il emprunte ses principes pour la juger, et jusqu'à ses expressions. Entre la théorie philosophique qui fait de la raison individuelle la seule souveraine des peuples, et la conséquence nécessaire de cette doctrine la domination de la force, Lamennais avait adopté une position qui, seule, lui paraissait concilier ce qu'exige l'intérêt général de la société avec ce que le respect de la personne humaine et de la liberté individuelle impose : la souveraineté de la raison générale, ou le principe d'autorité entendu au sens chrétien. Pour établir la vérité catholique à cet égard, il avait énergiquement combattu les philosophes qui veulent que l'homme « tente de constituer la société avec sa raison seule, avec cette raison qui, de soi, ne sait que douter et détruire (1). » Lamartine en convient avec lui : « Quand on croit à la raison *souveraine* des peuples éclairés, on ne les connaît pas du tout, dit-il, par conséquent, on n'est pas fait pour les gouverner (2) ». Si l'autorité n'est pour lui que la force — car il n'est pas assez chrétien encore pour éprouver le besoin de la légitimer par un droit, — du moins il admet avec Bonald et Lamennais l'existence de lois naturelles et nécessaires des sociétés qui, les faits une fois produits, en dégagent les conséquences avec une rigueur infaillible : « La logique des nations, écrit Lamennais, est aussi ri-

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 267.

(2) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 303-304, éd. in-16, p. 9.

goureuse que la vérité même de Dieu. Un individu peut reculer devant les conséquences, la société jamais. Quelque chose de plus fort que l'horreur de sa destruction l'entraîne, et, même en périssant, elle obéit à la loi générale, conservatrice des êtres intelligents, à cette raison immuable, universelle, qui fait, pour ainsi dire, le fond de tous les esprits, et dont rien ne saurait altérer la rectitude inflexible, soit qu'elle s'applique à l'erreur ou à la vérité » (1). Or, la conséquence, ici, c'est l'anarchie ; lorsqu'on met la raison humaine à la place de la raison divine, chacun veut établir le règne de sa raison particulière et de son pouvoir particulier, prétention absurde qui mène « à la servitude politique et à l'anarchie religieuse (2) ». Les peuples, abusant de leur force, si on a l'imprudence de la leur laisser sentir, « courront à l'anarchie en croyant marcher à la liberté (3) ».

Lamartine juge d'après ces principes et dans les mêmes termes la situation politique en 1819 : « Ceux qui auront fait le mal et ceux qui l'auront prédit seront également enveloppés dans ses résultats. Quand les principes sont établis, rien ne peut en fausser les conséquences ; or, les conséquences de tout ceci sont l'anarchie la plus complète dans les idées, dans les croyances, comme dans les institutions (4) ». Il croit avec Lamennais au gouvernement

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 32.
(2) *Ibid.*, p. 34-35.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 274.
(4) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 303-304, éd. in-16, p. 9 ; 28 janvier 1819.

de la Providence, à ces lois naturelles et nécessaires des sociétés qui sont les lois divines elles-mêmes ; son opinion politique « se borne, dit-il, au commencement du *Credo*, *Je crois en Dieu le père tout puissant*. Je crois que tout est soumis dans l'univers physique et moral à une toute-puissante *Providence* (1) ». Déjà même il est ultramontain avec Lamennais, et se moque dans une lettre à Joseph de Maistre, le 17 mars 1820, « des ridicules prétentions gallicanes », en même temps que « des rêveries constitutionnelles (2) ». Il adopte donc et fait siennes les opinions politiques du *Défenseur* auquel, du reste, il collabore avec son ami Louis de Vignet.

II

Sans doute, en 1826, lorsqu'après un long silence sur les questions de cette nature, il s'en préoccupe encore, sa pensée politique nous apparaît bien différente de ce qu'elle fut à l'origine : du moins ne saurait-on méconnaître qu'elle a suivi dans son mouvement l'évolution de Lamennais, et c'est toujours pleinement d'accord avec lui qu'il écrit de Florence, le 20 avril 1826, au chevalier de Fontenay : « On fait grand bruit des prétentions reli-

(1) *Correspondance*, t. II, éd. in-8°, p. 311, éd. in-16, p. 13, 4 mars 1819.

(2) *Correspondance de J. de Maistre*, t. VI, p. 362.

gieuses. J'ai toujours craint que le prétexte ne vînt de là. *Corruptio optimi pessima.* Je voudrais voir la religion toute entre Dieu et l'homme, et en dehors de la politique. Les gouvernements la profanent quand ils s'en servent comme d'un instrument (1) ». Le commentaire de ces lignes est tout entier dans l'ouvrage de Lamennais sur *la Religion dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, qu'elles résument : la première partie avait paru en mai 1825, la seconde le 8 mars 1826 (2) ; et lorsqu'en août 1826, s'adressant *aux Chrétiens dans les temps d'épreuve*, Lamartine leur reproche d'avoir trop longtemps et trop souvent eut recours au bras séculier, il ne fait que reprendre et traduire poétiquement les idées de Lamennais.

L'auteur de *La Religion* signalait, en effet, avec indignation les dangers dont la doctrine gallicane, qu'on cherchait à ressusciter, menaçait le catholicisme en France. Aussi réclamait-il, non pas, comme les gallicans, cette fausse liberté, l'indépendance de l'Eglise à l'égard du Saint-Siège, mais son affranchissement vis-à-vis du pouvoir civil (3). Cette véritable liberté, les gallicans la compromettaient par leurs efforts pour susciter une *église nationale*, c'est-à-dire une église dépendante de l'Etat (4). A cet égard, les honneurs même dont on comblait cer-

(1) *Correspondance*, éd. in-16, t. II, p. 336.

(2) *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, par l'abbé F. de Lamennais, 1re partie au Bureau du Mémorial Catholique, 1 vol. in-8°, 1825, et 2e partie, 1 vol. in-8°, 1826.

(3) *De la Religion*, etc., 1re partie, 2e éd., p. 7 et p. 50.

(4) *Ibid.*, 2e partie, 1re éd., p. 99.

tains membres du clergé, si l'on envisageait les obligations et les servitudes qu'elles entraînaient, ne lui paraissaient pas la moins lourde des charges que l'Eglise avait à porter (1). « Tout ce qui diminue l'indépendance du clergé est un mal, et un très grand mal, écrivait-il. Sous ce rapport, les distinctions personnelles les plus honorables ne sont pas exemptes de danger. Elles créent des liens qui ôtent toujours quelque chose de la liberté (2)... La vraie dignité, la force véritable des évêques comme des prêtres, dépend aujourd'hui de leur éloignement des affaires publiques... L'avenir de la religion est assuré... Séparez-la de ce qui tombe. Pourquoi mêler ce qui ne saurait s'allier (3) ».

Comprenons donc que « tout ce qui associe l'Eglise à l'action d'une politique étrangère au christianisme ne saurait que lui être funeste (4) ». Puisqu'on ne confie pas l'enfance à la religion, pourquoi mettre à la tête de l'éducation un évêque, ce qui ne sert qu'à tromper et tranquilliser faussement les familles (5) ? L'institution d'un ministère des affaires ecclésiastiques fait de l'Eglise l'instrument de sa propre servitude ; car le ministère ne peut changer le caractère anti-chrétien du système politique auquel, évêque, il concourt (6). Faut-il un autre exemple ? « Parmi nous la dignité de pair accordée à quelques évêques est

(1) *De la Religion*, 2e partie, p. 221.
(2) *Ibid.*, p. 235.
(3) *Ibid.*, p. 236.
(4) *Ibid.*, p. 237.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*



une faveur purement personnelle, étrangère au corps dont ils sont membres et au siège qu'ils occupent. Il n'en rejaillit réellement aucun éclat sur la religion, qui demeure toujours en dehors de la constitution politique, mais il en résulte pour elle de graves inconvénients. Le plus dangereux par ses suites est de placer une partie de l'épiscopat dans une position fausse, de rapprocher et de confondre aux yeux du public ce qui devrait être soigneusement séparé ; puisque autre est le principe de l'Eglise, autre le principe du gouvernement. Il peut se présenter, et il se présente de fait des discussions très délicates ; si les évêques se conforment en ces occasions au système politique, on ne sait plus comment concilier leurs fonctions de pairs avec leurs devoirs d'évêques ; et soit qu'ils parlent, soit qu'ils se taisent, leur seule présence, interprétée comme une sorte d'acquiescement, sert toujours, quoiqu'ils fassent, à couvrir plus ou moins le vice de certaines lois (1). »

Lamartine avait certainement lu ces admirables pages lorsqu'en août 1826 (2), s'adressant *aux chrétiens dans les temps d'épreuve*, il les exhorte à renoncer aux moyens violents pour défendre la religion : ne prenons pas, dit-il,

... l'empire du ciel pour l'empire du monde (3).

(1) *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 234.

(2) Date du commentaire, que confirme l'examen du manuscrit. Cf. J. des Cognets, *Etude* sur les manuscrits de Lamartine (*Mélanges d'Hist. Litt.* publiés sous la direction de G. Lanson), in-8°, Paris, Alcan, 1906, p. 148.

(3) *Harmonies poétiques et religieuses.* Aux chrétiens dans les temps d'épreuves, strophe 7.

On a établi cette confusion, et tous les maux en sont sortis,

Nous avons des pouvoirs confondu tous les droits,
Entouré de faisceaux les chefs de la prière
. . . .
Ah ! nous n'avons que trop aux maîtres de la terre
Emprunté, pour régner, leur puissance adultère.
Et, dans la cause enfin du Dieu saint et jaloux,
Mêlé la voix divine avec la voix humaine,
Jusqu'à ce que Juda confondît dans sa haine
La tyrannie et nous (1).

Quel parti prendra donc l'Eglise ? « Se retirer du mouvement de la société humaine, resserrer les liens de son unité, maintenir dans son sein, par un libre et courageux exercice de son autorité divine, et l'ordre et la vie, ne rien craindre des hommes, n'en rien espérer, attendre en patience et en paix ce que Dieu décidera du monde (2). »

Rompez, rompez tout pacte avec la force humaine,
Bornez aux soins d'en haut votre divin domaine,
Des intérêts mortels cessez de vous troubler (3).

(1) *Harmonies poétiques et religieuses.* Aux Chrétiens dans les temps d'épreuves, strophes 8-9.

(2) *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 260.

(3) *Harmonies poétiques et religieuses.* Aux chrétiens dans les temps d'épreuves, *Bibl. nat.* Manuscrit VIII, fº 40 vº, 39, strophe supprimée par Lamartine dans le texte définitif. Cf. J. des Cognets, Etude sur les manuscrits de Lamartine, p. 149.

Séparer l'Eglise de ce qui passe, ne pas mêler la religion à la politique, mais réaliser en soi toute la perfection du chrétien afin de témoigner en faveur de sa foi, telle est donc l'attitude que Lamartine, à la suite de Lamennais, et d'accord avec lui, recommande en août 1826 aux catholiques de son temps.

III

Et c'est avec Lamennais encore qu'il se détache progressivement du passé monarchique ; « J'ai en horreur ce qu'on entend chez nous par notre glorieuse révolution, écrit-il de Florence au comte de Virieu le 18 février 1827 ; mais j'ai en mépris ce qui l'a précédé et enfanté, et je ne dis pas qu'elle ne puisse avoir un résultat heureux pour l'espèce humaine... ; la crise est un mal affreux, mais ce mal enfante un bien. Je ne dis donc pas : Revenons à l'ancien régime ! je dis : Faisons du neuf et du bon... Nous sommes dans une ère nouvelle, et les liens du passé et de l'avenir ont été brisés et ne peuvent se renouer : il faut filer un câble neuf. Pour la monarchie, la liberté représentative avec tout son jeu ; pour la religion, la tolérance chrétienne et philosophique avec tous ses développements. *Rien par la force, tout par les doctrines.* Voilà mon mot et mon symbole. Politiquement, je n'en réponds pas, religieusement j'en réponds sur ma tête... Jamais ma raison n'a acquiescé aux missions politiques,



aux congrégations de police. J'ai toujours pressenti où cela nous menait : avais-je tort? (1) » Voilà ce que Lamartine écrivait en février 1827 ; le 14 décembre 1826, Lamennais avait signalé chez les libéraux honnêtes une disposition d'esprit à se rattacher à l'Eglise « qui offre seule cette stabilité qu'ils n'aperçoivent nulle part ailleurs. L'essentiel, ajoutait-il, serait de leur montrer que le christianisme est compatible avec tous les désirs sages ; qu'il ne livre pas les peuples au pouvoir comme de vils troupeaux ; qu'il protège et maintient tous les droits ; qu'en lui seul est la garantie de toutes les libertés légitimes. Ces hommes-là repoussent avec horreur le servile gallicanisme (2)... » Lamartine demande donc pour les Jésuites la liberté, « mais sans privilèges : *la liberté commune*, voilà tout. Si l'on demande plus, on a tort, on en reviendra » (3). Mais, nous venons de le voir, quelqu'un dans l'Eglise, à cette heure critique, ne demande pas plus, et réclame justement le droit commun ; et ce quelqu'un, c'est Lamennais. Lamartine, sous sa direction, vient de faire ses premiers pas dans la voie du libéralisme chrétien.

(1) *Correspondance*, éd. in-16, t. III, p. 10-11 ; 18 février 1827.

(2) *Correspondance de Lamennais*, publiée par Forgues, t. I, p. 217.

(3) *Correspondance de Lamartine*, éd. in-16, t. III, p. 10-11.

CHAPITRE II

L'ÉLABORATION DE LA DOCTRINE LIBÉRALE. LAMENNAIS ET L'HYMNE AU CHRIST

I

La foi de Lamartine, pendant la période que nous étudions, est toujours aussi vivante, véritable foyer où s'alimente sa pensée et d'où jaillissent ses poèmes. Mais elle est toujours obscure et voilée de ténèbres. La religion positive est chez lui chose de volonté et, maintenant, de raison, plus encore que de sentiment : il lui manque la lumière, il ferme les yeux et prie Dieu. Car il n'est qu'un seul remède : prière et souffrance volontaires (1). Encore la prière apparaît-elle, prononcée, misérable, à côté de ce qu'on a rêvé : ce qu'il envie aux anges, ce n'est pas leur vie immortelle, leur destin glorieux,

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 36, éd. in-16, t. III, p. 29-30, 6 juin 1827.

C'est la lyre, c'est l'organe
Par qui même un cœur profane
Peut chanter l'hymne sans fin (1).

Il dit dans le *Désir*, cette angoisse de l'homme qui pense, impuissant à rendre en paroles les extases et les élans de son cœur :

Quelque chose en moi soupire
Aussi doux que le zéphyre
Que la nuit laisse exhaler,
Aussi sublime que l'onde
Ou que la foudre qui gronde,
Et mon cœur ne peut parler (2).

Et lorsque son ami Virieu, enthousiasmé, lui demande la permission de montrer le *Désir* à Lamennais, il lui répond, désenchanté de n'avoir pu traduire qu'imparfaitement son rêve : « Tu peux faire voir à l'abbé de Lamennais le *Désir*, mais franchement j'aimerais mieux non, car je ne trouve tout cela guère bon » (3).

Les sentiments chrétiens qu'il exprime dans les *Harmonies* sont de plus en plus profonds, parce qu'ils sont plus étroitement mêlés aux souvenirs de son pays natal ; ils l'unissent étroitement à sa terre et à ses morts. A Lucques, à la villa Buovisii, il écrit *Pensée des morts*,

(1) *Harmonies*, *Désir*, strophe 9. Pour la date de cette *Harmonie*, cf. *Correspondance*, éd. in-16, t. III, p. 37, 1er juillet 1827.

(2) *Ibid.*, strophe 10.

(3) *Correspondance*, éd. in-16, t. III, p. 37, 1er juillet 1827.

qu'il appelle alors *de Profundis* (1) ; et c'est sous le ciel d'Italie, l'évocation attendrie du sol natal, et de tous ceux qui l'ont quitté. Toutes ses pensées sont à Milly, Monceau, Péronne, Saint-Point et Montculot, où il installe un prêtre à ses frais, afin de remoraliser le pays (2). Il donne cent écus à l'abbé Dumont et le prie de dire des messes à son intention (3). Le 22 mars 1828 il adresse à Guichard de Bienassis l'*Harmonie* intitulée *Souvenirs d'enfance ou la Vie cachée* (4). En novembre, s'il revient de Paris malade et accablé, il retrouve un autre homme en lui en rentrant dans ses solitudes. Il est pleinement heureux alors ; et son bonheur, comme tout à l'heure sa mélancolie, s'achève en adoration, en gratitude envers Dieu : « Je suis plus religieux, dit-il, quand je suis comme ici solitaire et content » (5).

Cette piété profonde et vécue se traduit dans trois *Harmonies* religieuses au commencement de 1829 (6). *Jéhovah, le Chêne, suite à Jéhovah*, l'*Humanité, nouvelle suite à Jéhovah*. Il y montre après Lamennais l'humanité tout entière, à tous les âges et sous tous les cieux, cher-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 67, éd. in-16, t. III, p. 51 ; 13 septembre 1827.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 77-78, éd. in-16, t. III, p. 56 ; 23 octobre 1827.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 84 ; 17 novembre 1827.

(4) *Ibid.*, éd. in-16, t. III, p. 87 ; 22 mars 1828.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 204-205, éd. in-16, t. III, p. 126-127 ; 11 décembre 1828.

(6) Saint-Point, 1er janvier 1829. Ms. VI, fol. 23 v°, *Bib. nat.*

chant et confessant Dieu (1). « Les fantômes séduisants auxquels nos vœux prêtent une réalité imaginaire, a dit Lamennais, s'évanouissent au milieu de notre cœur. Dieu ne l'a fait si grand que parce qu'il y voulait habiter. Il s'est préparé en nous comme une demeure immense où tout ce qui n'est pas lui se perd et disparaît (2). » Lamartine montre donc

Le cœur épris de cette grande image
Toujours vide et trompé si Dieu ne le remplit (3).

Mais un jour l'âme découvre Dieu : « Avec quel ravissement, quels transports, s'écrie Lamennais, ne devons-nous pas voir cette magnifique et resplendissante idée se lever tout à coup sur l'horizon du monde intellectuel enveloppé d'ombres épaisses, et répandre la lumière et la vie jusque dans ses profondeurs les plus reculées (4) ! » Lamartine voit aussi

cette idée éternelle
luire sans cesse
au-dessus de l'âme qui pense,
Comme une étoile aux feux constants (5).

S'il existait « une vérité universellement crue, unani-

(1) Cf. *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 4 et seq.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 114-115.
(3) *Harmonies*, *l'Idée de Dieu*, suite de *Jéhovah*, strophe 1.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 106.
(5) *Harmonies*, *l'Idée de Dieu*, suite à *Jéhovah*, strophe 6.

mement attestée par tous les hommes dans tous les siècles ».

Lui seul ! Lui partout ! Toujours lui (1) !

« Cette vérité souveraine, manifestement investie d'une puissance suprême sur notre entendement viendrait se placer en tête de toutes les autres vérités dans la raison humaine. *La nier, ce serait détruire la raison même.* En définissant les caractères de cette vérité sublime, universelle, absolue, j'ai nommé Dieu... *Otez Dieu de l'univers et l'univers n'est plus qu'une grande illusion,* un songe immense, et comme une vague manifestation d'un doute infini. Mais Dieu connu, tout change, et l'univers, expliqué par sa volonté et sa toute-puissance, s'attache pour ainsi dire à sa cause, et s'affermit sur cette base inébranlable (2)... »

Unique clef du grand mystère
Otez cette idée à la terre
Et la raison s'évanouit (3).

En effet

Elle est la science du sage (4),

« la science véritable, car il en est une, la science qui vient de Dieu et qui conduit à Dieu » (5).

(1) *Harmonies, l'Idée de Dieu,* suite de *Jéhovah,* strophe 6.
(2) *Essai sur l'Indifférence,* t. II, p. 105-106.
(3) *Harmonies, l'Idée de Dieu,* suite de *Jéhovah,* strophe 8.
(4) *Ibid.*
(5) LAMENNAIS, *De la Religion,* etc., 1re partie, p. 33.

Les *Harmonies* sont les sûrs garants de la foi du poète en même temps que de la persistante influence de Lamennais sur sa pensée religieuse.

II

Aussi, sa pensée politique évolue-t-elle régulièrement dans la même ligne. Il rejette l'ancien régime avec une énergie de plus en plus grande. « Appelles-tu l'ancien régime un temps institué ? C'est le temps le plus corrompu, le plus plat, le plus nul que jamais un empire ait vu » (1). Il croit aux hommes plus qu'aux institutions, et c'est dire qu'avec Lamennais il fait de la question sociale une question morale : « Tu dis que je ne crois pas assez aux institutions et trop aux hommes. Et qui est-ce qui fait, conserve et ravive les institutions, si ce n'est les hommes ? » (2). Il attend le salut d'une réforme complète, dans le sens de la charte et des institutions libres : « On ne peut pas faire remordre un peuple à ce qu'il ne veut plus, sous la même forme, sous les mêmes noms ; on peut le faire monarchique et religieux d'une manière tout opposée » (3). Il reproche à la *Gazette de Lyon* de « ra-

(1) *Correspondance*, éd. in-16, t. III, p. 47, éd. 8°, t. IV, p. 60-61 ; 20 août 1827.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*



bâcher avec talent des doctrines mortes à jamais. Je n'entends pas par là son esprit religieux qui est le nôtre, dit-il au comte de Virieu. Mais il y en a un bon et un mauvais » (1)... Le mauvais, c'est le gallicanisme, le catholicisme à l'usage du gouvernement et qui cherche son appui dans la force publique ; le bon, c'est déjà le catholicisme libéral que Lamennais commence à prêcher : « Si je veux la liberté quelque part, c'est en fait d'intelligence et de prière ; je n'ai en ceci jamais changé... Je suis bien plus libéral en religion qu'en politique, et je trouve que cela est conséquent, car la force matérielle n'est rien sur l'intelligence » (2)... Mais son libéralisme naissant n'est pas le jacobinisme ni l'anarchie ; il est chrétien par son respect de la loi fondamentale de l'unité et du pouvoir, si souvent défendue et démontrée par Bonald et par Lamennais : « Je vois clairement qu'il y a dans la sociabilité une loi pareille à celle que Newton a trouvée dans les sphères : c'est la loi de l'unité et du pouvoir. Remuez les nations tant que vous voudrez, elles retombent toujours et nécessairement d'aplomb, comme un dé qui est carré sur toutes ses faces, et qui, dès que le mouvement cesse, reprend son assiette, et retrouve sa base » (3). Il n'est pas jusqu'à son opinion sur les Jésuites qui ne soit la reproduction fidèle de celle de La-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 145, éd. in-16, t. III, p. 88 ; 1er avril 1828.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 145-146, éd. in-16, t. III, p. 88.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 147, éd. in-16, t. III, p. 89.

mennais : il ne veut pas de privilège pour eux, mais simplement la liberté, et n'admet pas « ce monopole de religion par un seul corps, fût-il d'élus tout entier », qu'il trouve contraire « au sens commun comme à la religion bien entendue » (1). Ainsi donc, à cette époque où le baron de Vitrolles mande à Lamennais : « M. de Lamartine... se rappelle vos bontés pour lui » (2), nous constatons qu'il garde aussi quelques autres souvenirs non moins précis et vivants de leurs mutuels entretiens, de leur correspondance, et de la lecture de ses ouvrages.

Comme Lamennais aussi, et au cours d'un voyage à Paris où il l'a sans doute rencontré, il pressent la révolution qu'il voit de plus en plus menaçante, et s'il n'aperçoit pas encore d'intentions révolutionnaires proprement dites, du moins découvre-t-il « de la folie ultra-libérale dans la jeunesse pensante, et du bonapartisme dans la population agissante » (3). Aussi croit-il à la possibilité de revoir la révolution face à face en 1829 (4). Il adopte même, à cet égard encore, tout en l'adoucissant dans la forme, l'opinion de Lamennais. Il est vrai qu'avant d'avoir lu l'ouvrage sur les *Progrès de la Révolution et de la*

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 166-167, éd. in-16, t. III, p. 102 ; 6 juillet 1828.

(2) *Correspondance*, *inédite* entre Lamennais et le baron de Vitrolles, publiée par Eug. Forgues, 1 vol. in-8°, Paris, Charpentier ; p. 169.

(4) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 194, éd. in-16, t. III, p. 119 ; 28 octobre 1828.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 196, éd. in-16, t. III, p. 120 ; 28 octobre 1828.

guerre contre l'Eglise (1), qui venait d'être publié à Paris le 21 février 1829, Lamartine écrivait de Saint-Point, le 25 février, à M. de Marcellus, ministre plénipotentiaire à Lucques, à propos du conclave qui allait suivre la mort de Léon XII, et de l'élection du nouveau pape : « Choisissez-le bien doux, bien prudent et bien patient. Ce furent les seules armes du christianisme naissant : ce doivent être celles du catholicisme éprouvé. Il triomphera par elles. Il se compromettra avec celles de l'abbé de Lamennais et consorts » (2). Cependant la critique ne portait pas sur les idées de Lamennais, qu'il faisait siennes, mais sur la manière de les présenter. Dès le mois d'avril, l'*Hymne au Christ*, où se fondent, en une langue admirable, les doctrines religieuses et sociales auxquelles il s'est progressivement élevé, l'*Hymne au Christ* « écrit avec foi et amour » (3), dédié à l'ami de Lamennais, Manzoni, l'auteur des *Promessi Spozi*, que traduisait alors une amie de Lamennais, Mme Yemeniz (4), l'*Hymne au Christ*, dis-je, porte le témoignage évident que la lecture des *Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Eglise* n'a pas été stérile, et qu'une fois encore, au souffle de Lamennais, le génie de Lamartine a vibré.

(1) F. Lamennais, *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise*, 1 vol. in-8°, Paris, Belin, Mandar et Devaux, 1829.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 225, éd. in-16, t. III, p. 140.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 231, éd. in-16, t. III, p. 144.

(4) Cf. *Les lettres de Lamennais à Mme Yemeniz*, publiées par C. Latreille, *Revue de Paris*, 15 mai et 1er juin 1905.

12

III

C'est en effet le libéralisme chrétien tel que, pour la première fois, Lamartine vient d'en développer avec éloquence les principes dans son célèbre pamphlet, qui anime ces strophes ardentes et leur donne leur flamme. A côté et en face du libéralisme jacobin, à la fois tyrannique et anarchiste, en face aussi des tendances réactionnaires et tyranniques d'un gouvernement aveugle, esprit prophétique, Lamennais affirme la seule liberté véritable, la liberté soumise à la loi morale qui n'est rien sur les cœurs, rien sur les consciences et les actes sans la loi religieuse. C'est l'idée qui domine l'*Hymne au Christ* dans lequel Lamartine montre l'état du monde avant le Christ, ce qu'il est devenu après lui, et l'action bienfaisante du Christianisme sur la pensée, sur la morale et sur la politique de l'humanité. Il constate d'abord avec Lamennais l'affaiblissement de « cette grande action du christianisme sur les gouvernements », action qui avait été « croissant durant plusieurs siècles », mais dont « de funestes circonstances arrêtèrent plus tard, pour le malheur des peuples et de leurs chefs, le salutaire développement » (1). Le mal en est venu au point qu'on peut se demander si la voix du Christ

(1) LAMENNAIS, *Des Progrès de la Révolution*, p. 6.



...d'âge en âge entendue
N'a plus pour nous guider que des sons impuissants (1).

Les doctrinaires du *Globe* le prétendent. Ils posent « dogmatiquement pour base du nouvel état social » qu'ils veulent « substituer à l'état social chrétien, l'indépendance universelle de chaque raison » (2). Selon Guizot, cité par Lamennais, « les intelligences se sont proclamées souveraines chacune de leur côté » (3).

Autrement dit, « une voix plus souveraine », comme le constate Lamartine, « la voix de la parole humaine », se vante d'étouffer à jamais les accents du Christ ici-bas (4). Prétention insensée, si la raison humaine n'est rien sans Dieu. Lamennais l'a cent fois répété : « La raison manifestée de Dieu positivement, est le principe et la base de la raison humaine » (5). Celle-ci « dérive d'une raison supérieure, éternelle, immuable ». Et « aucune raison créée ne peut être qu'un écoulement, une participation de cette raison première et souveraine, *mère et maîtresse* de tous les esprits » (6). Or, le Christ est le *logos*, la raison même de Dieu : « Le Verbe substantiel est la raison de l'Etre infini (7)... Il est la vérité, puisqu'il est la raison,

(1) *Harmonies, l'Hymne au Christ,* strophe 1.
(2) *Progrès de la Révolution,* p. 8.
(3) *Ibid.,* p. 11.
(4) *Harmonies, Hymne au Christ,* strophe 1.
(5) Lamennais, *Défense de l'Essai sur l'Indifférence,* éd. Garnier (*Essai sur l'Indifférence,* t. IV), p. 251.
(6) *Essai sur l'Indifférence,* t. II, préface, p. 49.
(7) *Ibid.,* p. 139.

la Sagesse vivante engendrée par le Père, son verbe consubstantiel (1)..., souveraine raison, Verbe éternel revêtu de notre nature (2)... Notre raison n'est que sa raison » (3). « La raison, c'est toi », dit aussi Lamartine s'adressant au Christ : et « cette raison même », cette raison humaine,

Qu'était-elle avant l'heure où tu vins l'éclairer (4) ?

c'est-à-dire avant que le Verbe divin eût *généralisé* la raison individuelle en y déposant la lumière du vrai ? L'homme voulait substituer la raison, la science à la foi, « et une nuit éternelle » couvrait son entendement (5).

...L'esprit humain ne savait plus où se prendre. « Dépouillé de ses croyances et de ses opinions mêmes, dit Lamennais, il nageait au hasard dans un Océan d'incertitudes et de doute (6). »

Nuage, obscurité, doute, combat, système,
Flambeau que notre orgueil portait pour s'égarer !
Le monde n'était que ténèbres,
Les doctrines sans foi luttaient comme des flots,
Et, trompé, détrompé de leurs clartés funèbres,
L'esprit humain flottait, noyé dans ce chaos (7).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 181.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 245.
(3) *Ibid.*, p. 151.
(4) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 2.
(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. IV, p. 86.
(6) *Ibid.*, t. I, p. 51.
(7) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 3.

Les « rares vertus » qui « apparaissaient encore dans la société, semblaient ne briller que pour éclairer les naufrages qu'elles auraient dû prévenir. Et ces vertus elles-mêmes examinées de sang-froid, qu'étaient-elles, après tout, que le facile courage de mourir, disons mieux, de se dérober à la fatigue de vivre (1)? » Tout leur éclat n'était qu'apparence : la populace, à la fin de l'Empire, « voulait que les vices qu'elle adorait sous des noms empruntés offrissent, au moins dans leurs emblèmes, quelque chose de divin » (2).

Et les vertus les plus sublimes
N'étaient que des vices dorés (3).

« Tel était l'état du monde lorsque Jésus-Christ parut » (4). Mais dans ce monde en perdition, le pilote divin surgit, et tout change. Il vient « guérir la raison humaine, plus infirme que les malades qu'on apportait de toutes parts à ses pieds ». Il vient « ranimer les esprits mourants » (5). Il est donc véritablement la

Parole qui guérit le monde (6).

Cette « parole du Christ » fonde « une société nouvelle » (7), en promulguant des dogmes, et « ses dogmes

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 51.
(2) *Ibid.*, *Introd.*, p. 11.
(3) *Harmonies*, *Hymne au Christ*, strophe 4.
(4) *Progrès de la Révolution*, p. 2-3.
(5) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, préface, p. 59.
(6) *Harmonies*, *Hymne au Christ*, strophe 1.
(7) *Progrès de la Révolution*, p. 3.

contiennent toute vérité » (1). Aussi « le Verbe est véritablement et en tous sens, *la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Erat lux vera,* quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum » (2). Il est

Rayon vivant de vérité (3),

Ce rayon est descendu dans notre nuit : « Il a fallu que le Verbe, se faisant homme, entrât, si l'on peut dire, dans cette nuit pour la dissiper. *La lumière a lui dans les ténèbres,* la parole a de nouveau manifesté la vérité... La réparation de notre nature est l'image de sa création primitive : l'une et l'autre sont l'ouvrage du Verbe..., et la parole qui lui communique originairement la vie, est la même qui la lui rend » (4). Tu parais, s'écrie Lamartine après Lamennais.

Tu parais ! ton verbe vole
Comme autrefois la parole
Qu'entendit le noir chaos
De la nuit tira l'aurore,
Des cieux sépara les flots,
Et du nombre fit éclore
L'harmonie et le repos (5).

(1) *Progrès de la Révolution,* p. 4.
(2) *Essai sur l'Indifférence,* t. II, p. 141-142.
(3) *Harmonies, Hymne au Christ,* strophe 1.
(4) *Essai sur l'Indifférence,* t. IV, p. 86-87.
(5) *Harmonies, Hymne au Christ,* strophe 5. Cf. *Essai d'un système de philosophie catholique,* p. 76.



« Jésus-Christ sépara de la doctrine primordiale les cœurs qui l'altéraient, et manifesta les dogmes enveloppés dans la foi des âges précédents. Tout ce qu'il y a de bon, de vrai, de nécessaire et d'utile au genre humain, le christianisme le renferme, ou comme principe, ou comme conséquence (1). »

Ta parole créatrice
Sépare vertus et vice,
Mensonges et vérités (2).

En effet, avant le Christ, la religion catholique, selon Lamennais, « formait au milieu des erreurs qui s'élevaient successivement et des désordres qu'elles enfantaient, la foi commune et la loi générale du genre humain » (3). Les hommes attendaient le Christ ; il paraît, et « leur foi ne change point, elle s'agrandit ; leur culte ne varie point, *il se fixe pour l'éternité* en atteignant sa perfection » (4). Ainsi, dit Lamartine au Christ, « l'ère où tu naquis, toujours nouvelle »,

Luit au-dessus de nous comme une ère éternelle,
Une moitié des temps pâlit à ce flambeau,
L'autre moitié s'éclaire au jour de tes symboles (5).

(1) *De la Religion*, 2e partie, p. 195.
(2) *Harmonies*, *Hymne au Christ*, strophe 51.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 173.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 180.
(5) *Harmonies*, *Hymne au Christ*, strophe 16.

Car, Lamennais l'a montré, la vérité chrétienne n'est pas sans cesse mobile et changeante comme l'était ce qui tenait lieu du vrai, « avant Jésus-Christ, chez les diverses nations de la terre ». En ce temps-là, à côté « des croyances générales, partout les mêmes », on voyait « une multitude innombrable de superstitions différentes en chaque lieu et perpétuellement changeantes. Séparez ces superstitions de ce qu'il y avait d'universel, d'invariable et par conséquent de vrai dans les croyances des peuples, il ne restera rien que l'on puisse concevoir sous l'idée de Religion, qui renferme nécessairement celle de loi. Une opinion passagère et locale n'est pas un dogme; des rites arbitraires ne sont pas un culte; un caprice n'est pas un devoir... » Donc la vraie religion a toujours formé « au milieu des erreurs qui s'élevaient successivement et des désordres qu'elles enfantaient, la foi commune et la loi générale du genre humain ; de sorte qu'en ce qui concerne les croyances des Gentils, tout ce qu'elles offraient d'universel était vrai, et rien n'était vrai de ce qui n'était pas universel... » Après la venue du Christ, « comme la Religion en se développant n'a pas cessé d'être une, elle ne cesse point non plus d'être universelle. Elle existe partout, elle est la même partout... Toute foi vraie est une partie de la foi chrétienne, tout culte pur est une partie du culte chrétien » (1). Lamartine n'en est pas moins convaincu que Lamennais; s'adressant toujours au Christ, il le loue poétiquement en ces termes :

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 173-174.

Ta vérité n'est plus ce prisme
Où des temps chaque erreur a lui,
L'éclair qui jaillit du sophisme
Et s'évanouit avec lui !
Rayon de l'aurore éternelle,
Pure, féconde, universelle,
Elle éclaire tous les vivants (1).

Que l'on remonte donc « vers les premiers âges du monde, déclare Lamennais ; au milieu des erreurs locales et passagères, vous verrez toujours les mêmes croyances, celles qui sont encore le fondement des nôtres... » (2).

Les lumières de tous les âges
Se concentrent dans ton foyer (3).

« Et à quelque époque que vous en vouliez fixer l'invention, l'histoire vous démentira... » (4).

Tu guides les yeux de l'histoire
Jusqu'à la source d'où tout sort (5).

C'est en ce sens qu'on peut dire du Verbe avec Lamennais : « Toutes les créatures ont au commencement reçu de lui la vérité » (6), commentaire obligé du vers de Lamartine :

(1) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 20.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 272.
(3) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 18.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 272.
(5) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 18.
(6) *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 181.

Et toute vérité date de ton berceau (1).

Cette vérité est accessible aussi bien à l'enfant qu'au sage, « et prêtant une force infinie à la raison même de l'enfant... elle le décide irrévocablement sur toutes les grande questions qui font tourner la tête aux philosophes » (2).

Elle manifeste donc, comme le dit Lamartine, la

Sublime égalité des âmes,
Pour les anges foudres et flammes,
Ombre et voile à l'œil de l'enfant (3).

Car « l'enfant simple et docile, à qui l'on n'a pas encore enseigné tous les dogmes, et qui n'a pu dès lors participer à tous les mystères, ne laisse pas, en cet état imparfait et de passage, d'être véritablement chrétien » (4). Ainsi,

L'humble foi fait la science
Des sages et des enfants (5).

Sans doute la connaissance du vrai telle que nous la donne la foi est mêlée de ténèbres ; mais l'homme ici-bas n'est pas fait pour la pleine lumière ; que de fois Lamen-

(1) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 16.

(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 250. Cf. *Imitation*, trad. LAMENNAIS, l. III, ch. XLIII, § 2 : « C'est moi qui donne à l'homme la science, et qui éclaire l'intelligence des petits enfants... »

(3) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 20.

(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. III, p. 173-174, et *de la Religion*, 2e partie, p. 194-195.

(5) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 5.

nais l'a montré : « La raison humaine n'aperçoit rien avec cette parfaite clarté. Ce qu'elle ignore, obscurcit plus ou moins ce qu'elle connaît... Une faible et vacillante lueur marque à peine quelques contours, quelques légers traits des objets qu'elle considère. Sitôt qu'elle en veut pénétrer la nature intime, d'épaisses ombres arrêtent ses regards » (1).

L'œil humain n'est pas fait pour la pure clarté :
Point de jour ici-bas qu'un peu d'ombre n'altère ;
De sa propre splendeur Dieu se voile à la terre,
Et ce n'est qu'à travers la nuit et le mystère
Que l'œil peut voir le jour, l'homme la vérité (2).

Mais surtout cette vérité chrétienne, universelle, n'est pas abstraite, elle est positive et vivante, elle est la vie même : « Je vois sur nos autels la Vérité infinie réellement présente en la personne du Verbe incarné, mais cachée sous les apparences du pain, symbole de la vie qu'elle nous communique... ; je le vois, ce Verbe fait chair, se donnant à l'homme qu'il racheta de son sang, et le nourrissant à la fois de son corps immolé pour lui, de sa vérité, de son amour (3)... » Que fait donc la Religion ? « Cette vérité infinie, elle la donne, elle la livre à notre âme, dont elle est l'aliment et la vie, et qui dès ici-bas la possède par la foi, par l'amour ou par l'espérance » (4).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 382.
(2) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 14.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 400.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 249.

nous promettre ici-bas l'immortalité » (1). La vertu du Christ n'est donc plus celle de l'antiquité, elle

N'est plus ce problème,
Rêve qui se nourrit soi-même
D'orgueil et d'immortalité (2).

Mais elle devient un véritable culte : « Jésus-Christ, immolé dès l'origine du monde, est tout ensemble, dans son éternel sacerdoce, prêtre et victime ; chaque membre du corps dont il est le chef... associé à sa royauté pour servir, à son sacerdoce pour s'immoler, est également prêtre et victime... La vertu est un culte réel » (3). Et ce culte consiste dans l'immolation, dans l'holocauste de la volonté : le Verbe s'adresse non à la raison, « mais à la volonté », car « il dépend de la volonté d'aimer le bien, d'obéir aux lois de l'ordre » (4). Aussi n'immole-t-on sur les autels du Christ d'autres victimes que

Nos iniquités, nos crimes,
Nos désirs illégitimes (5).

Mais ils y sont vraiment immolés, et la vertu est bien

... L'holocauste sublime
D'une volonté magnanime
A l'éternelle volonté (6).

(1) *Essai sur l'Indifférence*, p. 237.
(2) *Harmonies*, *Hymne au Christ*, strophe 19.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 403.
(4) *Ibid.*, p. 405.
(5) *Harmonies*, *Hymne au Christ*, strophe 5.
(6) *Ibid.*, strophe 19.

Le sacrifice et la charité sont le sommaire de sa loi morale : « L'esprit de charité qui lui est propre rapprochait les rangs sans les confondre, et les bienfaits, la reconnaissance, formaient les doux liens qui les unissaient » (1). A son école, tous s'instruisent, tous apprennent,

L'indigent le sacrifice,
Le riche la charité (2).

Cette discipline d'amour produit un bonheur paisible auquel rien ne peut être comparé sur la terre : « Le cœur du vrai chrétien, écrit Lamennais, est une fête continuelle... Son calme habituel, son inaltérable sérénité, ce je ne sais quoi de pur et de doux qui, s'échappant du cœur, se répand sur tous les traits » ravit, même les incrédules » (3). S'ils pouvaient sentir une fois cette pleine paix de l'intelligence rassasiée de la vérité infinie dont la foi la met en possession ; cette espérance divine, où tous les désirs de la terre viennent s'éteindre, et qui s'élance sans fin dans les profondeurs de l'éternité ; ce délectable amour dont l'âme s'abreuve à longs traits ! (4) » De même Lamartine montre la nature humaine épurée et divinisée quand elle se plie au joug de la foi :

Les troubles du cœur s'apaisent,
L'âme n'est qu'un long soupir ;

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 64.
(2) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 5.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 252-254.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 252-254.

Tous les vains désirs se taisent
Dans un immense désir.
La paix, volupté nouvelle,
Sens de la vie éternelle,
En a la sérénité... (1)

IV

Mais surtout, le christianisme a transformé la politique. Sans doute on a plus d'une fois fait servir ses enseignements à justifier la tyrannie ; c'est ainsi que « la déclaration de 1682 établissait à l'égard des peuples un despotisme illimité, en affranchissant les souverains de toute règle et de toute loi *extérieurement* obligatoire, et en déclarant que ni la tyrannie ni l'impiété, ni la persécution, à quelque excès qu'elles puissent être portées, ne préjudiciaient, selon l'ordre établi de Dieu, à la souveraineté, et n'altéraient ce que ses droits avaient originairement de sacré et d'inviolable : que les sujets, quelque injustice qu'ils éprouvassent de la part du prince, n'avaient ni le droit de lui résister, ni le droit de recourir à aucune autre puissance, et que Dieu même leur commandait une obéissance éternelle sous une éternelle oppression » (2). Ainsi « le gallicanisme établissait l'arbitraire au nom de la religion » (3). Insolence que flétrit aussi Lamartine ;

(1) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 33.
(2) Lamennais, *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 131-132.
(3) *Des progrès de la Révolution*, p. 61.

L'imposture a terni la vérité suprême,
Et les tyrans, prenant ta foi pour diadème,
Ont doré de ton nom le joug des nations (1).

Ces tyrans sont aussi bien les démagogues que les rois. Selon l'auteur des *Progrès de la Révolution*, en dehors du christianisme, deux doctrines sont en présence en France : le royalisme, ou gallicanisme, et le libéralisme, ou doctrine démagogique. Or, « il faut à chaque peuple un pouvoir extérieur qui le régisse, et il faut de plus que ce pouvoir soit légitime, ou possède la souveraineté de droit » (2). Mais le libéralisme « en niant l'existence d'une Loi commune, immuable, universelle, de justice et de vérité, *obligatoire* pour chacun..., nie que le pouvoir, quel qu'il soit, ait d'autre règle que sa pensée et sa volonté... (3) D'une autre part, les royalistes, ou plutôt les gallicans, en séparant, comme les libéraux, d'une manière absolue, l'ordre temporel de l'ordre spirituel, ne laissent comme eux au pouvoir que sa pensée et sa volonté pour règle, et consacrent ainsi, et à jamais, la tyrannie des rois et la servitude des peuples » (4). Au contraire, selon la doctrine catholique, « il existe une Loi de justice immuable, universelle, obligatoire pour [le souverain] comme pour ses sujets... » (5).

(1) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 11.
(2) *Progrès de la Révolution*, p. 85.
(3) *Ibid.*, p. 87.
(4) *Ibid.*, p. 88.
(5) *Ibid.*, p. 203.

Ton pouvoir n'est plus le caprice
Des démagogues et des rois ;
Il est l'éternelle justice
Qui se réfléchit dans nos lois (1).

Malgré les efforts des partisans de la tyrannie, la vérité catholique demeure donc ; elle est toujours amour, liberté, justice ; elle affirme que « du précepte d'aimer son prochain comme soi-même à cause de Dieu découlent toutes les lois de la morale et de la société » (2). Elle soutient de plus « que le souverain ne possède légitimement aucune autorité sur les consciences », et que la loi de justice est supérieure à ses volontés. Ainsi la puissance spirituelle exerce une double fonction selon l'institution de Jésus-Christ : « elle maintient l'ordre, en prescrivant, au nom de Dieu, l'obéissance au Pouvoir qui vient de lui ; elle maintient la liberté, en obligeant ce même Pouvoir à régner selon la justice » (3). Lamartine constate aussi ce caractère indéfectible de la loi chrétienne ; l'homme, dit-il,

L'homme n'a pu souiller ta loi de vérité
. . . .
Elle est encor justice, amour et liberté (4).

C'est bien elle en effet qui, selon Lamennais, a affranchi le genre humain. Le Christ n'a-t-il pas dit : La vérité

(1) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 19.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 402.
(3) *Progrès de la Révolution*, p. 203.
(4) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 12.

vous affranchira ? Nul chrétien ne peut supporter « un pouvoir purement humain, qui ne relève que de lui-même, et n'a de règle que sa volonté. Jamais une pareille domination ne saurait s'établir d'une manière durable sur ceux que *la vérité, que Jésus-Christ a affranchis* (1)... Car *où est l'esprit de Dieu, là est la liberté.* Cependant, pour qu'elle existe, il ne suffit pas que le pouvoir soit légitime : il faut encore que son action ait une règle immuable ; il faut qu'il règne par la justice, et que la justice règne sur lui » (2). Telle est la loi instituée par le Christ : « La justice et la liberté » constituent « le fondement de la société chrétienne » (3). Le Christ, le « Verbe incréé » est donc vraiment

Source féconde
De justice et de liberté (4),

et par lui

Le maître apprend la justice,
L'esclave la liberté (5).

Aussi, partout où l'on supprime ou combat la pensée du Christ, « toutes les vérités sociales disparaissent avec la vérité suprême dont elles émanent. Réalisées par les lois et la constitution, elles produisent l'ordre, la paix, le

(1) *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 32-33.
(2) *Ibid.*, p. 40.
(3) *Des Progrès de la Révolution*, p. 6.
(4) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 4.
(5) *Ibid.*, strophe 5.

bonheur, en unissant par des liens d'amour les diverses parties du corps social. Mais quand l'erreur les remplace, tout souffre, tout se divise, et la société tombe en lambeaux... ; et l'anarchie existe dans tous les éléments de l'Etat... (1) » Car « l'ignorance du vrai Dieu est pour les Etats la plus grande des calamités ; et qui renverse la Religion renverse le fondement de toute société humaine » (2) ;

Fondement des états tu fléchis, ils fléchissent (3).

Le Christianisme est donc le principe vital de la constitution française : « Quelle force de conservation ne donna-t-il pas aux gouvernements, dans les pays surtout où, comme en France, le principe religieux avait acquis plus de vigueur et de perfection ? Ce royaume *fait par des évêques*, selon la remarque de Gibbon, a vécu quatorze siècles, sans que la forme de son gouvernement ait subi aucune altération essentielle (4)... » Le Christianisme est vraiment la

Racine de nos lois dans le sol enfoncée (5).

Mais il est aussi la véritable source de toute civilisation, Partout où il apparaît, tout change et se perfectionne,

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 287-288.
(2) *Ibid.*, p. 317.
(3) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 17.
(4) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 333.
(5) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 17.

« et les lois, et les mœurs... Partout où s'introduit le Christianisme, il y produit les mêmes effets ; et aussitôt qu'il se retire, la barbarie le remplace » (1). Partout, lui dit Lamartine.

Partout où tu languis, on voit languir les mœurs (2).

L'*Hymne au Christ* porte donc ce témoignage évident que Lamartine, en avril 1829, s'engage déjà, sous la conduite de Lamennais, dans la voie du libéralisme chrétien. L'époque n'est pas loin où, après avoir incliné vers lui et, sous l'influence du livre de la *Religion* et des *Progrès de la Révolution*, lui avoir donné ses premiers gages, il se posera publiquement en libéral mennaisien.

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 332.
(2) *Harmonies, Hymne au Christ*, strophe 17.



CHAPITRE III

LAMARTINE ET « L'AVENIR »

I

En mai-juin 1829, Lamartine fermement catholique et inclinant déjà dans la voie nouvelle que Lamennais ouvrait à l'Eglise, vint à Paris. Au cours de ce voyage, il vit plusieurs fois Sainte-Beuve, et s'employa de toute son ardeur et de toute sa conviction à développer les velléités religieuses qu'une passion naissante allumait en lui (1). Ces entretiens avec Lamartine, fidèle écho de la pensée mennaisienne, allaient être pour Sainte-Beuve, qui préparait alors les *Consolations*, comme un acheminement aux relations avec Lamennais, qui ne devaient commencer que deux ans plus tard, mais qu'il désirait déjà. Lamartine reçut ses confidences, et l'encouragea dans sa voie avec toute l'autorité de ses convictions et, sans doute

(1) Cf. ma *Clef de « Volupté »* (LAMENNAIS et SAINTE-BEUVE), 1 vol. in-8°, Paris, Arthur Savaète éd., chap. I, p. 17 et seq.

aussi, des espérances que de lointains projets diplomatiques, ébauchés entre le poète et le ministère, faisaient naître chez le critique qui les entrevoyait. Dans les premiers jours de juin 1829 ils se rencontraient pour la troisième fois, et, après une courte promenade aux pieds des marronniers et des tilleuls du jardin des Chartreux, ils s'asseyaient tous deux et causaient longtemps seul à seul des misères humaines et surtout de leurs propres misères. Lamartine rappelait son passé, son enfance nourrie de la sainte parole de Dieu, sa jeunesse égarée et perdue à tous les vents du monde, en quête de sagesse et de paix hors de Dieu, poursuivant « les plaisirs par ennui », sans jamais découvrir le bonheur qu'il rêvait. Encouragé par tant d'abandon, Sainte-Beuve aussi confiait sa tristesse, sa vie sans but, sans horizon :

Oh ! qu'alors sagement et d'un ton fraternel
Vous m'avez par la main ramené jusqu'au Ciel !
« Tel je fus, disiez-vous ; cette humeur inquiète,
Ce trouble dévorant au cœur de tout poète,
Et dont souvent s'égare une jeunesse en feu,
N'a de remède ici que le retour à Dieu ;
Seul il donne la paix, dès qu'on rentre en sa voie (1).

Avec quelle ardeur et quelle conviction Lamartine s'employa à faire profiter son nouvel ami de son expérience religieuse, c'est ce dont le témoignage et le souvenir est inscrit dans l'épître qu'en réponse à celle de Sainte-

(1) Sainte-Beuve, *Poésies complètes*, 1 vol. in-18, Paris, Charpentier, 1869, *Les Consolations*, p. 217 et seq. 7 juillet 1829.

Beuve, envoyée en juillet, Lamartine lui adressa en août, pour le convaincre que Dieu seul est capable de « diviniser nos vers » de son souffle incréé,

Nos vers morts, et formés de syllabes muettes
Si Dieu ne retentit dans la voix des poètes (1).

Lamartine parlait au critique un langage très séduisant : montrer à Sainte-Beuve cette palme de poésie, à laquelle il n'avait pas encore renoncé, comme prix de la conversion demandée, c'était l'éclairer d'un bien vif attrait. Il ajoutait, reprenant leur « intime entretien » :

La vie est un degré de l'échelle des mondes
Que nous devons franchir pour arriver ailleurs (2).

Il lui rappelait qu'il l'avait tout à l'heure rencontré sur cette route, au milieu des hommes « chancelants et prêts à redescendre »,

C'est parmi ces derniers que mon œil te trouve :
Tu tombais, je criai : le Seigneur te sauva (3).

Et, faisant pressentir les *Consolations*, il disait :

Ainsi la vérité t'attendait à son jour,
Et sa voix dans ta voix va parler à son tour (4).

(1) *Harmonies*, Epître à M. Sainte-Beuve, vers 169-170; août 1829. Cf. *Lettres à Lamartine*, p. 73.
(2) *Ibid.*, vers 106-107.
(3) *Ibid.*, vers 118-120.
(4) *Ibid.*, vers 135-136.

En quels termes, et combien chrétiens, il l'encourage à braver le monde pour affirmer leur foi ; répétons-lui, dit-il,

Que l'univers est vide,
Que la vie est un flot que chasse un vent rapide,
Et qui doit nous porter à l'immortalité
Ou se fondre en écume, en bruit, en vanité
. . . .
Et qu'en dépit du siècle, il n'est en ce bas lieu
Qu'une œuvre : la vertu, qu'une espérance : Dieu (1).

A l'époque même où Lamartine affirmait si hautement sa foi par ses efforts pour convertir Sainte-Beuve, il voyait son ami Fréminville entrer dans le christianisme formel après être longtemps resté sous le portique du platonisme qui y conduit (2). Bientôt, le coup le plus cruel qui pût l'atteindre, la mort de sa mère, survenue le 19 novembre 1829 (3), lui absent, à Paris, cette mort foudroyante en plein triomphe (il venait d'être élu à l'Académie le 5 novembre) (4) l'avait violemment courbé devant l'autel de tout le poids de sa douleur et des mille souvenirs qu'éveillait sa blessure. Sa correspondance nous révèle toute l'étendue de son désespoir, et quels sentiments religieux il ranime et soutient en lui : il transporte la dé-

(1) *Harmonies*, Epitre à M. Sainte-Beuve, vers 145-160.
(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 245-246, éd. in-16, t. III, p. 251, 1er août 1829.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 278, éd. in-16, t. III, p. 174.
(4) *Lettres à Lamartine*, p. 86-87.

pouille mortelle de sa mère à Saint-Point, sous sa garde, et il y prépare « une petite chapelle pour y prier et pleurer sous ses auspices » (1). Chaque jour, il sent davantage qu'il a perdu la moitié de sa propre existence. Mais un billet que Lamennais lui fait passer à cette occasion dégage pour lui le sens chrétien d'un événement si douloureux. « Faites bien comprendre à M. de La Martine, écrivait-il, qu'il y a une vue admirable de la Providence dans ce qui lui arrive. Plus heureux selon la manière de juger du monde, combien de pensées de religion il aurait eu de moins ! Et s'il souffre tant de la privation d'un objet aimé, que serait-ce donc s'il venait à perdre le seul bien véritable, le bien infini ? Voilà ce que Dieu veut lui faire sentir. Il plante de sa main la croix dans son cœur ; j'ai en lui l'espérance qu'elle y prospérera, car ce n'est qu'à son ombre que le bonheur germe et s'élève jusque dans l'éternité » (2).

Les réflexions auxquelles Lamennais le conviait, il les fait au début de son discours de réception à l'Académie française, qu'il écrit en décembre 1829, et dans un esprit tout chrétien : après avoir rappelé quel coup l'a frappé à l'heure même de ce dernier succès si désiré, il s'écrie : « Ainsi la Providence, qui se voile sous nos joies comme sous nos douleurs, nous attend avec un arrêt de mort à l'heure de nos vains triomphes... Au moment où notre cœur s'élève, où notre félicité déborde, elle nous atteint

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 291, éd. in-16, t. III, p. 181.
(2) *Lettre à Lamartine*, p. 88.

avec un mot qui corrompt tout, qui détruit tout, et nous dit plus haut : « Tu n'es rien ! tu n'es qu'un homme ! le jouet de la mort ! le fils de ce qui n'est déjà plus ».

On retrouve en plus d'un endroit du *Discours* ces sentiments chrétiens exprimés en pensées mennaisiennes. Si Lamartine condamne le XVIII[e] siècle, « né dans la corruption de la Régence » et « sapant les fondements de toutes les institutions », s'il lui reproche de n'avoir pas été « un siècle de pensée » (entendez de pensée organique), mais « un siècle d'action » (entendez, de critique destructive et désorganisatrice), s'il flétrit sa « philosophie moqueuse » pour avoir détourné les arts du « ciel d'où toute inspiration descend », et avoir étouffé « sur ses lèvres le grand nom, le nom de Dieu, qui doit retentir au moins dans l'âme des poètes », c'est toujours d'accord avec Lamennais ; et c'est encore avec lui qu'il ose, de la question religieuse, remonter à la question politique, du libéralisme en matière de foi s'élever à la liberté politique : « Un souffle religieux travaille la pensée humaine ; mais cette religion intime et sincère ne s'appuie que sur la conscience et la foi. Elle ne demande au pouvoir ni des alliances qui l'altèrent, ni des faveurs qui la corrompent ; elle ne demande que ce qu'elle accorde elle-même : indépendance et conviction. « Son attitude religieuse ainsi entendue, le rattache à la formule politique qu'élabore à ce moment même Lamennais : comme lui, Lamartine veut voir « la morale, la raison et la liberté » sortir « enfin du vague des théories », essayer « des formes » et prendre « une vie



et un corps dans des institutions où l'ordre et la liberté se garantissent ».

II

Son évolution libérale au sens chrétien du mot, s'est en effet continuée régulièrement depuis mai 1829. En août, il déplore la politique ministérielle, se rapproche des Orléans (1) et, de plus en plus, croit à la possibilité d'une révolution qui emporte la dynastie (2) ; son esprit n'en reste pas moins à cette époque « aussi ferme dans la conviction monarchique que dans le désir d'une sage et légale liberté » (3). Et comme il ne veut pas être compromis dans ce que le ministère Polignac prépare, qu'il connaît et qu'il désapprouve (4), il cherche à se faire envoyer en Grèce comme chargé d'affaires résident (5), et hâte la publication des *Harmonies* qui paraissent en juin 1830 (6), fin d'être au moins libre de ce côté. De décembre 1829, à juin 1830, il ne cesse de caresser ce rêve de Grèce et

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 248 ; 12 août 1829.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 252, éd. in-16, t. III, p. 154 ; 16 août 1829.

(3) *Ibid.*, éd. in-16, t. III, p. 157-158 ; 27 août 1829.

(4) *Ibid.*, éd. in-8, t. IV, p. 252-255, éd. in-16, t. III, p. 154-155 ; 16 août 1829.

(5) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 298, 26 décembre 1829.

(6) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 330, éd. in-16, t. III, p. 201, 27 juin 1830.

d'Orient (1), mais de plus en plus il sent que « la politique, écrit-il au comte de Virieu, a besoin de toi et de moi et de nous tous, jeunes et hors des préventions des trois sales époques du passé » (2). Il voit la France mourante, ou plutôt convulsive, le 27 juin 1830, et ne donnerait pas six mois de son avenir intérieur (3) ; chaque jour ses inquiétudes vont en augmentant, et s'il déclare se refuser encore aux avances du parti « sagement libéral », on sent bien que toutes ses sympathies sont pour lui, qu'il est, à ses yeux, la vérité politique : « Mettons-nous dans le vrai ; dans le vrai seul est la force. Or, le vrai n'est pas pour la France dans un gouvernement de regrets, de repentir, de souvenirs théocratiques ou aristocratiques ou absolutistes, il est dans les besoins réels des esprits, dans le concours des intérêts et des intelligences les plus honnêtes et les plus larges, dans les espérances d'un avenir datant de la Restauration et non de l'Empire ou de l'ancien régime vermoulu » (4).

Cette attitude est fidèlement calquée sur celle de Lamennais qui ne cesse de réclamer à la même époque « l'union du catholicisme et du libéralisme » (5) ; admire la Bel-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 303-304, 305, 311-312, éd. in-16, t. III, p. 188-189, 190 et 192.

(2) *Ibid.*, éd. in-16, t. III, p. 199 ; 20 mai 1830.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 331-332, éd. in-16, t. III, p. 201-202.

(4) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 333-334, éd. in-16, t. III, p. 202-203.

(5) *Correspondance de Lamennais*, publiée par Forgues, t. II, p. 102.

gique où « le vrai catholicisme, réclamant la liberté, a entraîné sous ses drapeaux le libéralisme même » (1), s'écrie : « On tremble devant le libéralisme : eh bien, catholicisez-le, et la société renaîtra » (2), et quelques jours après déclare « qu'il y a des libertés acquises à tous les peuples chrétiens, pour lesquelles, lorsqu'on en est digne, on doit savoir combattre et mourir... (3) « Jugeant en conséquence la situation politique présente, il raille le « ministère gelé, en attendant la débâcle prochaine » ; le 8 février 1830, il déclare vivre « dans l'attente de la session qui doit ou tuer le ministère, ou prolonger encore de quelque temps son agonie et celle de la royauté » ; à ses yeux désormais, « nul moyen de salut » (4). De plus en plus il voit la question telle que l'a posée le ministère, placer la France « entre la République et l'arbitraire de cour » (5), et déjà préfère hautement la première. Il ne se fie qu'à l'attitude qu'il a si souvent conseillée : « la liberté qu'on a demandée au nom de l'athéisme, il faut maintenant la réclamer au nom de Dieu », ce que ne conçoivent pas « ces niais de grande race, appelés royalistes » (6). Il attend donc la révolution prochaine, qui, déclare-t-il le 24 juillet, « ne se fera pas attendre longtemps » (7).

(1) *Correspondance de Lamennais,* publiée par Forgues, t. II, p. 103.
(2) *Ibid.*, p. 105.
(3) *Ibid.*, p. 108.
(4) *Ibid.*, p. 114.
(5) *Ibid.*, p. 128.
(6) *Ibid.*, p. 136.
(7) *Ibid.*, p. 156.

Aussi la révolution de juillet ne surprit-elle pas plus Lamartine que Lamennais. « Votre lettre du 24, timbrée de Dinan le 27, m'est parvenue le 29 juillet, écrivait à ce dernier le marquis de Coriolis. Elle portait l'expression vivante et anticipée de ce que j'avais sous les yeux » (1). Et Lamartine déclarait à la même date : « Rien de ceci ne m'a étonné, si ce n'est la rapidité de l'exécution... A mon avis, nous marchions inévitablement à un tel résultat » (2). Le 6 août, Lamennais formulait ainsi les principes qui domineront dorénavant son attitude politique : « Chacun doit aujourd'hui chercher sa sûreté dans la sûreté de tous, c'est-à-dire dans une liberté commune... Alors tous ceux, quels qu'ils soient, qui auront des intérêts communs, pourront et devront, s'ils ont quelque courage et quelque sagesse, s'organiser sans arrière-vues, publiquement et légalement, pour la défense de ces intérêts. Mais pour cela il ne faut pas que l'on s'isole, que l'on se parque, pour ainsi dire, et que l'on mette un sot et funeste honneur à n'être rien et à ne se mêler de rien. L'homme ferme et qui ne se laisse point dominer par des illusions ne s'abandonne jamais lui-même ; il tourne le dos au passé, et marche la tête haute vers l'avenir pour y prendre sa place. Dieu veuille que cela soit compris » (3). Lamartine se conforme entièrement à ces vues : il blâme « la niaise et honteuse complicité » de tant de

(1) *Correspondance de Lamennais*, publiée par Forgues, t, II, p. 136.

(2) *Correspondance de Lamartine*, éd. in-8°, t. IV, p. 340-341. éd. in-16, t. III, p. 206 ; 29 juillet 1830.

(3) *Correspondance de Lamennais*, p. 157-158.

royalistes abstentionnistes avec les ennemis de leurs ennemis. Sa conscience lui dit que « pendant que l'on peut combattre encore pour son pays, pour les principes sauvés de la ruine d'un trône, il faut le faire, et ne pas s'inquiéter trop si le drapeau a trois couleurs ou une seule » (1). S'il condamne énergiquement l'ancien régime en même temps que la Révolution-action, qu'il trouve hideuse, c'est pour défendre avec non moins d'ardeur la Révolution-principe, et pour proclamer que « l'idée de liberté et d'égalité légales est autant au-dessus de la pensée aristocratique ou féodale que le christianisme est au-dessus de l'esclavage ancien. » La preuve, il la trouve dans l'argument mennaisien par excellence, celui de l'assentiment général ou du consentement commun : « Une idée que le monde entier avoue, adopte, conçoit, défend, ne peut être une erreur » (2).

III

Il est donc tout préparé à comprendre et à suivre la campagne du catholicisme-libéral qui vient de s'ouvrir. Pendant l'automne et l'hiver qui suit la Révolution, retiré

(1) *Correspondance de Lamartine*, éd. in-8°, t. IV, p. 342-344, éd. in-16, t. III, p. 207-208.
(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 354-356, éd. in-16, t. III, p. 15-216 ; 24 octobre 1830.

à la campagne, il lit les journaux (1), et l'on sent l'influence qu'exerce déjà sur sa pensée l'*Avenir* dont le prospectus a paru le 15 octobre, et dont Lamennais lui a fait servir les numéros (2). Son *Ode au Peuple du 19 octobre contre la peine de mort* est tout à fait dans la ligne et dans l'esprit du journal de Lamennais. En voici l'esquisse inédite en prose, telle qu'on la trouve de la main de Lamartine dans le premier album du manuscrit original de *Jocelyn* (3) :

Note. — ODE A LA MISÉRICORDE

Oui, tu fus grand le jour où sous la mitraille
tu ramassais tes ennemis blessés et où
tu disais : le français [veut] (4) se lève pour vaincre
et non pour tuer !

En vain les partis donneront des noms divers
pour ce triomphe l'histoire n'en aura qu'un
beau ! tu dormais tranquille sur la foi des
serments, on brise tes lois, tu les venges,

(1) *Correspondance de Lamartine*, éd. in-8, t. V, p. 385-386, éd. in-16, t. III, p. 229-230.

(2) *Annales romantiques*, juillet, octobre 1906, p. 297. Lettre inédite de Lamartine à Lamennais, publiée par Léon SÉCHÉ.

(3) Manuscrit de *Jocelyn*, 1er album, p. 22 verso. Cette esquisse est écrite à l'encre de la main de Lamartine. Je la crois entièrement inédite.

(4) Mot barré dans le manuscrit.

tu bouillonnes comme le métal où l'on jette un corps étranger et tu vomis la trahison sur tes bords.

Quand on reprochera à la liberté ses forfaits ! elle se lèvera et montrera ce jour ! ce jour auquel leur rage applaudit jalouse et dit c'est bien !

Mais aujourd'hui, ô Peuple, comme les tyrans heureux tu te laisses environner de bas flatteurs et spéculant sur tes erreurs et caressant tes vices ! ils te disent flétrissons le et nous le dominerons ! ils te disent de demander du sang !

Oui, du sang ! sans doute tu n'en as pas assez versé depuis 40 années ! la terre en a soif encore, il t'a si bien profité ce sang !

Que ferais-tu du sang de quatre misérables ? etc...
es-tu comme les bêtes du cirque à qui on jetait des têtes pour les apaiser !

Mais si l'on en jette un il en faut deux, puis cent, puis mille, la soif du sang augmente par le sang, et tu séras encore de ton rêve le Bourreau tu reverras ces jours néfastes, etc...

Mais le jour où ces têtes auraient tombé
tu reviendrais vers ta femme et tes enfants
le front baissé, l'œil sanglant et
tu dirais le bourreau m'a vengé !
et l'Europe répondrait : plaignez-le, il s'est vengé.

32 millions se sont vengés de 4 seuls
hommes dont ils n'ont rien à craindre
et que le mépris suivra jusqu'à la tombe !
ils n'ont pas cru qu'une belle journée
peut se terminer en France sans que
le bourreau s'en mêle.

Le jour, au contraire, où tu leur dirais, allez
le Peuple combat et ne se venge pas,
tu serais le premier peuple du monde
et ta liberté redeviendra ce qu'elle
doit être pour durer clémente et
forte, etc...

Avec Lamennais, Lamartine affirme que « le lendemain d'une révolution tentée et manquée on ne peut pas (c'est anti-logique, anti-humain), on ne peut pas se retrouver dans les conditions de la veille » (1). Avec lui surtout, il acquiert le sens du mouvement incessant et rapide des choses sociales : « Je pense, écrit-il de Mâcon le 31 janvier 1831, combien il est risible à l'homme, royaliste ou

(1) *Correspondance*, éd. in-8° t. IV, p. 378-379, éd. in-16, t. III, p. 225 ; 25 décembre 1830.

républicain, doctrinaire ou Saint-Simonien, de prétendre à du définitif dans cette création toute provisoire. Les choses roulent avec les siècles, tout s'élève et s'abîme, tout se forme et se transforme et se reforme et se déforme ; et nous nous plaignons que notre petit calcul social reposant sur des inconnues s'écroule de temps en temps par le sommet ou par la base ! et nous disons, comme l'enfant : nous le rebâtirons, ce château de cartes, et il sera éternel ! quelle pitié ! Nous ne rebâtirons rien... ; ce que nous voulons et précisément ce que nous voulons, n'arrive jamais : ce monde n'est pas ainsi fait. Ma parole seule est éternité, cette parole de vérité et de justice dont les siècles depuis deux mille ans ont balbutié quelques syllabes, et qu'ils apprendront par ces événements même à balbutier et à articuler mieux. Telle est ma doctrine » (1). Croyance au gouvernement providentiel et au mouvement ininterrompu et ascendant du monde social, ainsi se résume cette doctrine, directement issue de l'*Avenir*. Et c'est en son nom que Lamartine combat ardemment la neutralité politique : « La neutralité en l'année 1830, écrit-il au comte de Virieu, quand le monde moral et le monde immoral sont sous les armes, quand on va livrer les plus grandes batailles intellectuelles dont ait jamais dépendu le sort des générations nées et à naître ! la neutralité, sous prétexte ou sous raison d'un goût ou d'un dégoût, d'un penchant ou d'une répugnance à une

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 385-386, éd. in-16, t. III, p. 229-230 ; 30 janvier 1831.

couleur ou à un nom ! Je te le dis net et cru, une telle neutralité est à mes yeux un crime envers soi-même, une blessure inguérissable à sa conscience » (1). Cela ne veut pas dire qu'il faille s'attacher au pouvoir et lui demander ses places et son or, mais « tous les intérêts du pays, du temps, de l'avenir, sont en jeu ; ils sont sous une couleur qui peut blesser l'habitude de nos regards ; ils vont être attaqués, ils le sont tous les jours par la démence, le crime ou l'anarchie ; les abandonnerons-nous parce que la fortune ou la Providence les ont placés dans des rangs qui ne sont pas les nôtres ? Laisserons-nous piller et brûler et égorger le pays et l'Europe parce que nous aurions préféré un autre gardien sur le seuil ? Il n'y a pas deux réponses (2)... »

C'est en conformité avec ces principes que le 10 mai 1831 nous trouvons Lamartine à Hondschoote, par Bergues, dans le Nord, chez Mme Coppens, menant une campagne électorale très vigoureuse (3), dans laquelle l'*Avenir* ne manque pas, bien entendu, de le soutenir.

IV

Déjà le journal de Lamennais avait saisi toutes les occasions de témoigner au poète sa sympathie. Il avait cité

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 392-393, éd. in-16, t. III, p. 233-234 ; 7 février 1831.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. IV, p. 393, éd. in-16, t. III, p. 234 ; 7 février 1831.

(3) *Ibid.*, éd. in-8°. t. IV, p. 403, éd. in-16, t. III, p. 239.

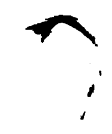
son nom parmi les collaborateurs des *Annales Romantiques* immédiatement après celui de Chateaubriand qu'il comblait d'éloges (1) ; le 14 décembre, il avait publié les vers célèbres adressés par Lamartine au Peuple du 29 juillet, *Contre la peine de Mort* (2), à l'occasion du procès des ministres. Plus d'une fois encore il avait pris sa défense contre la critique envieuse ; et par exemple le 4 mai 1831, on lisait sous la plume d'un de ses rédacteurs dans son article sur A. de Vigny : « A la publication des *Secondes Méditations* de M. de Lamartine [les envieux] se sont écriés : « Où sont donc les *Premières Méditations* ? Quelle différence ! Comme il a baissé ! » Et c'était un géant qui avait encore grandi. » L'*Avenir* était donc tout désigné pour patronner la candidature politique du poète. Il la faisait pressentir à ses abonnés le 16 mai 1831, dans la note suivante : « Plusieurs journaux de Paris annoncent que M. de Lamartine est en Angleterre où il compte s'embarquer pour un voyage en Orient. Ces journaux se trompent ; M. de Lamartine est à Hondschoote, à cinq lieues de Dunkerque, chez M[me] Coppens, sa sœur. Il est vrai qu'il a besoin de se rendre en Angleterre, pour affaires, mais nous savons positivement que si l'auteur des *Méditations* conçoit un projet, ce n'est nullement celui de se rendre en Orient ». Le 18 juin suivant, le journal donnait à ses lecteurs la clef de cette énigme en déclarant que Lamartine se déterminait à solliciter les

(1) *L'Avenir*, lundi, 13 décembre 1830.
(2) Cf. l'esquisse inédite de ces vers citée plus haut, p. 210.



suffrages des électeurs pour être porté à la députation par un des collèges de l'arrondissement de Dunkerque. Il annonçait le même jour la publication prochaine d'une profession de foi politique.

Elle parut dans l'*Avenir* du lundi 20 juin 1831, et reproduisait fidèlement la pensée mennaisienne. Lamartine s'y déclarait prêt à combattre « pour la sainte cause de la civilisation, de l'ordre et de la liberté », et à soutenir « son pays chancelant entre deux abîmes, le despotisme et l'anarchie ». Il affirmait sa résolution de ne se rattacher à aucun parti politique alors existant, mais seulement à « ce parti qui a grandi en silence dans l'horreur de l'anarchie, dans la haine du despotisme », et qui après avoir « salué la restauration comme une espérance, la liberté comme un but sublime placé par Dieu même sur la route des peuples pour faire avancer la civilisation », a vu « l'orage se former sur la France » et « prédit l'inévitable chute d'un pouvoir qui n'avait compris que la moitié de sa mission ». Ce parti, qui « redoute et déplore les révolutions », regrette et respecte le passé, mais « accepte les faits accomplis comme des éléments donnés par la force des choses à l'intelligence humaine », et s'il veut « un pouvoir *un* et *fort* », il veut aussi « que le pouvoir ne soit que le moyen, et que la liberté soit le but de tout gouvernement moderne ». Il réclame donc « la liberté de la pensée par la presse qui est son organe », la liberté religieuse, car la religion « perd de sa vertu et de sa force dans ces alliances avec le pouvoir », la liberté d'enseignement, les libertés communales et départemen-



tales, l'élection large et proportionnelle. « Ce parti, avant tout, veut l'ordre : car l'ordre est à la liberté ce que l'organisation est à la vie ; l'anarchie, c'est la mort », et par suite « il veut le progrès » qui est « dans la destinée du genre humain », mais « il veut que ce progrès, éclairé par l'expérience, ne compromette pas la stabilité du présent pour les hasards de l'avenir » (1).

Les contemporains du poète reconnurent immédiatetement le programme du parti mennaisien : « On voit que le parti dont parle M. de Lamartine est celui dont le journal l'*Avenir* est l'organe », lisait-on dans la *Quotidienne*. Et le journal royaliste entamait une polémique aigre-douce avec le journal de Lamennais sur la prestation du serment constitutionnel (2). En lui répondant le 24 juin, l'*Avenir* reconnaissait que Lamartine partageait ses principes : « La *Quotidienne*, disait-il, reproduit aujourd'hui notre réponse aux réflexions que lui a suggérées la candidature de M. de Lamartine. Notre article prouvait que la doctrine de ceux qui partagent nos principes était, relativement aux élections, non moins conforme aux règles les plus sévères de la morale qu'à celles de la logique ».

La *Quotidienne* avait déjà rangé Lamartine parmi « les amis de l'*Avenir* » (3). Le poète en répondant aux attaques dont il était l'objet de la part de la feuille royaliste, se garde bien de protester contre ce qualificatif, et son silence est un aveu. Du reste, c'est dans l'*Avenir* même

(1) *L'Avenir*, lundi 20 juin 1831.
(2) *Ibid.*, mercredi 22 juin 1831.
(3) *Ibid.*, 24 juin 1831.

qu'il publie cette réponse (1), et les colonnes du journal restent toujours largement ouvertes à sa candidature. Déjà les 28 juin 1831 l'*Avenir* avait inséré une seconde profession de foi du poète à ses lecteurs. Lamartine y répond à ceux qui l'accusent d'être un homme nouveau, qu'il faut précisément des hommes nouveaux à une France nouvelle. Il appartient à cette jeune génération qui veut séparer les vieux combattants et apaiser les dernières rumeurs en restaurant la liberté sur une base large et solide. Il n'est ni de droite ni de gauche, et soutenu à la fois par des hommes de droite et de gauche, parce qu'il ne cherche le salut de la France que « dans les droits de tous, dans les libertés de tous devant la loi politique comme devant la loi civile... » (2)

Lamartine ne fut pas élu. Barthélemy l'avait attaqué dans un des numéros de la *Némésis* ; c'est encore dans l'*Avenir* que le poète lui répondit le 20 juillet 1831 par la fameuse pièce à *Némésis* (3). Trois jours après, l'*Avenir* insérait une pièce de vers d'Edouard Turquety à Lamartine au sujet de son élection manquée (4), et le 12 septembre des vers non moins élogieux, non moins enthousiastes, de M. Reboul de Nîmes à l'auteur des *Harmonies*. Le 21 octobre, le journal publiait une protestation de La-

(1) *L'Avenir*, 6 juillet 1831. La lettre est datée de Dunkerque, 29 juin 1831.

(2) *Ibid.*, 28 juin 1831.

(3) Elle avait paru pour la première fois dans le *Mercure de France* du 9 juillet 1831. Cf. Léon Séché, *Lamartine*, p. 162, n. 1.

(4) *Ibid.*, samedi 23 juillet 1831.

martine contre l'insertion dans le *Messager des Chambres*, et sous sa signature, d'une pièce de vers adressée à Chateaubriand, dont il n'était pas l'auteur. C'était l'époque où les catholiques Lyonnais, groupés autour de l'*Avenir*, se proposaient de prendre à la fois pour guide Lamennais et Lamartine (1). Nul doute donc, pour les contemporains du poète, que le libéralisme chrétien tel que Lamennais le défendait alors, ne fût la doctrine à laquelle Lamartine, après l'évolution dont nous avons décrit les phases, s'était arrêté enfin. Mais s'il restait à quelques-uns de ses lecteurs la moindre hésitation à cet égard, une publication bien digne de fixer l'attention n'allait pas tarder à la dissiper en éclairant d'une vive lumière le fait que tant d'indices avaient permis de pressentir. L'étude de la *Politique rationnelle* achèvera de nous montrer qu'en 1831 Lamartine est, plus que jamais, de l'école de Lamennais.

(1) F. Z. Collombet, préface de *l'Histoire des Lettres latines*.

CHAPITRE IV

« L'AVENIR » ET LA « POLITIQUE RATIONNELLE » : LAMARTINE LIBÉRAL MENNAISIEN

I

Dès le 19 février 1831, Lamartine, séduit et charmé par les doctrines de l'*Avenir*, avait remercié Lamennais en termes chaleureux des soucis qu'il avait pris pour lui procurer la lecture des premiers numéros de son « admirable journal. Personne, j'ose le dire, n'en est plus digne, ajoutait-il, *car personne n'en saisit mieux la grande et généreuse pensée*. Les hommes de conscience et de vérité, les hommes de foi et d'avenir désiraient depuis longtemps un journal où les hautes doctrines des temps modernes s'élevassent au-dessus des misères du jour, où la religion osât prononcer le nom de liberté, où la liberté remontant à sa source osât dire aux hommes de circonstance : je suis chrétienne et suis née avant vous ; où enfin les doctrines fussent sincères et non pas cette arme à deux tranchants que s'arrachent tour à tour les divers partis pour se com-

battre, et les briser après la victoire. Peu de gens vous comprennent encore, mais vous vous créez un public et vous saurez l'atteindre. Vous avez le genre de courage qui manque le plus aux Français, le courage de penser seul et de dire votre pensée tout entière. L'homme qui tremble devant sa pensée ne doit pas l'écrire, comme l'homme qui a peur de son ombre ne doit pas marcher au soleil. » Après quelques réserves, sur lesquelles nous reviendrons, par rapport à l'idée théocratique, Lamartine louait Lamennais d'avoir pressenti la véritable forme théocratique des âges présents et futurs, « la liberté où l'homme n'obéit qu'à sa pensée divine, ne se gouverne que selon sa raison éclairée par son intelligence. C'est cette forme que vous avez pressentie avec tous les hommes d'espérance qui les élève avec vous au-dessus des regrets du passé, des orages du présent, des terreurs de l'avenir ». La restauration n'a pas su accomplir pacifiquement « cette grande transformation sociale » ; elle était « le port jeté sur l'abîme qui sépare deux ères de l'humanité. Il s'est écroulé sous ses pas... c'est à vous peut-être et aux hommes qui pensent avec vous de le reconstruire sur deux bases plus solides ; la religion et la liberté » (1).

Lamartine ne devait pas tarder à montrer à quel point il s'était assimilé, combien il avait saisi la généreuse pensée de Lamennais. L'*Avenir* du lundi 12 septembre 1831 avait inséré le prospectus de la *Revue Européenne*, continuation du *Correspondant* ; le journal de Lamennais avait

(1) *Annales Romantiques*, juillet, octobre 1906, p. 297. *Lettre inédite de Lamartine à Lamennais*, publiée par Léon Séché.

toujours entretenu les meilleures relations avec cette revue, il n'avait jamais manqué de signaler ses doctrines comme tout à fait analogues aux siennes. « On doit croire, y lisait-on, que, de la confusion actuelle de tous les éléments du vieux monde Européen, il sortira un ordre nouveau et fécond... N'y a-t-il pas un drapeau à l'ombre duquel cette humanité tourmentée et souffrante doive s'asseoir et se reposer dans ses institutions nouvelles ? Oui, c'est le drapeau du catholicisme... C'est celui qu'ont choisi les rédacteurs de la *Revue Européenne*, avec une pleine conviction et ferme espérance ». Développer les principes de liberté civile et religieuse, en philosophie et en littérature, « remonter aux sources du vrai et du beau, dont la notion ne peut être puisée que dans la révélation qui a été faite à l'humanité de sa propre nature et de ses destinées... en science, en industrie, profiter de tout ce qui se fait d'utile pour la société », tel est le programme de la revue. « Les esprits les plus éminents de l'époque » y collaborent. « En France, MM. de Chateaubriand, de Lamartine, Ballanche, d'Eckstein... »

On ne saurait donc s'étonner que la fameuse lettre sur la *Politique rationnelle*, adressée de Saint-Point par Lamartine, en septembre 1831, au directeur de la *Revue Européenne* (elle parut en brochure en octobre) ne soit qu'un fidèle résumé des doctrines politiques et sociales des mennaisiens. Elle débute par l'opposition caractéristique de la *raison commune*, ou générale, ou sociale, et de la raison individuelle, distinction qui sert de base, on le sait, au système de Lamennais ;



« La pensée générale, la pensée politique, la pensée sociale, dit Lamartine, domine et oppresse chaque pensée individuelle ». (1) Ainsi se trouve, dès le début, précisé le sens qu'il faut attribuer dans l'ouvrage au mot *rationnel*: *Politique rationnelle* signifie — qu'on ne s'y méprenne pas — politique de la *raison générale* ou de la *raison publique*, et c'est par là même qu'elle est synonyme de politique *chrétienne* : « l'ère rationnelle », selon Lamartine, n'est autre que « le gouvernement de la *raison publique* » (2), raison qui elle-même est identique au Verbe divin : « La raison humaine, ou le Verbe divin, ou la vérité évangélique » (3) sont assimilés par Lamartine en une formule qui le place bien loin des rationalistes dans les rangs des mennaisiens. C'est donc avec les disciples de Lamennais ou ceux qui s'inspirent directement de sa pensée, comme les rédacteurs du *Correspondant*, que Lamartine prétend, après son échec immérité aux élections, rester seul, seul « avec tant d'esprits élevés et rationnels qui ont fait de leur pensée politique un sanctuaire où l'intrigue et la passion ne pénètrent pas ; qui cherchent la vérité sociale à la seule lueur de la Vérité divine » (4) ; avec Lamennais et ses disciples, dis-je, puisque selon eux « l'Eglise en soi n'est que l'expression vivante de l'intelligence sociale » (5).

(1) *Politique rationnelle*, § I.
(2) *Ibid.*, § IX.
(3) *Politique rationnelle*, § VI.
(4) *Ibid.*, § I.
(5) LAMENNAIS, De la position de l'Eglise de France. *L'Avenir*, 6 janvier 1831. *Troisièmes Mélanges*, in-8, Paris, Daubrée et Cailleux 1835, p. 154

II

Cherchons donc quels emprunts Lamartine a faits à Lamennais dans cet écrit. Et d'abord, rappelons-nous que, pour le directeur de l'*Avenir*, le monde moral est régi comme le monde physique par des lois naturelles inflexibles, expressions de la volonté divine, et que l'histoire enseigne à la raison purifiée, généralisée, c'est-à-dire dégagée de toute passion qui égare. Le monde moral a lui aussi ses lois infiniment sages qui le conduisent « suivant un ordre de développement harmonique et régulier, à ses fins particulières et à la fin générale de la création. Ces lois dont l'histoire est l'expression de plus en plus nette et précise à mesure que s'écoulent les siècles, se manifestent principalement aux grandes époques où se termine une période de la société et commence une autre période, alors que, se dégageant de la vieille enveloppe d'un passé à jamais éteint, tout renaît, tout change, tout se transforme... » (1) Aussi, pour apprécier la situation politique, Lamartine s'efforce-t-il de se réduire « à la nature de pure intelligence » et de s'élever « sur la montagne ». « Ce sommet, d'où l'homme peut contempler la route passée et future de l'humanité, c'est l'histoire ; la lumière qui doit éclairer à ses yeux ce double horizon,

(1) De l'Avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 281-282.



c'est la morale, ce jour divin qui émane de Dieu lui-même, et qui ne peut ni égarer, ni faillir » (1). En effet, les lois morales nécessaires à la vie sociale sont révélées par Dieu même, selon Lamennais, d'une manière infaillible, de telle sorte qu'on ne peut les ignorer sans danger, ni les méconnaître sans périr : « Car rien ne produit plus de calamités, ni des calamités plus terribles que la résistance à ce que la nature des choses et des êtres, c'est-à-dire à ce que Dieu même a rendu nécessaire : et le mal en soi, le mal essentiel n'est que cette opposition à Dieu (2). » Lamartine emprunte donc à Lamennais la base philosophique de sa brochure, la foi dans un gouvernement providentiel, dont les immuables lois nous sont, à la lumière des prescriptions morales du Christianisme, enseignées par l'histoire.

Où sommes-nous ? se demande-t-il ensuite. Nous sommes, d'après Lamennais, à une époque de transformation sociale intense : « tout se dissout, mais se dissout pour renaître » ; la vie « déborde de toutes parts » (3). Ce mouvement, indépendant des volontés humaines, a son principe dans le Verbe divin, « il part de Dieu, qui a voulu que la société avançât perpétuellement vers un terme qu'elle ne peut atteindre sur la terre, mais dont elle

(1) *Politique rationnelle*, § II.

(2) De l'avenir de la Société, *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 282.

(3) Le Pape. *L'Avenir*, 22 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 169.

doit s'approcher toujours » (1). Tel est aussi l'avis de Lamartine : nous ne sommes pas, dit-il, « à une de ces époques honteuses, sans espérance et sans issue... L'histoire et l'Evangile à la main, en voyant... la route immense que la raison humaine et le Verbe divin ouvrent à son perfectionnement ici-bas, nous sentons que l'humanité touche à peine à son âge de raison... Nous sommes à une des plus fortes époques que le genre humain ait à franchir pour avancer vers le but de sa destinée divine, à une époque de rénovation et de transformation sociale pareille peut-être à l'époque évangélique » (2). Déjà nous avons entendu Lamènnais déclarer que l'humanité se dégage « de la vieille enveloppe d'un passé à jamais éteint » (3). C'est qu'elle « tend à se dégager progressivement des liens de l'enfance, à mesure que, l'intelligence affranchie par le christianisme croissant et se développant, les peuples atteignent, pour ainsi dire, l'âge d'homme... La société humaine, remuée jusqu'en ses profondeurs, rejette ses vieilles institutions comme un vêtement usé, et cherche à se constituer sous de nouvelles formes » (4). L'expression même est presque identique chez Lamartine ; nous l'avons vu appeler *âge de raison* ce que Lamennais appelle *l'âge d'homme* ; il montre aussi

(1) De l'avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 283-284.

(2) *Politique rationnelle*, § III.

(3) De l'avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 282.

(4) *Ibid.*, p. 284.



l'humanité dépouillant sa vieille enveloppe : « L'humanité est jeune, sa forme sociale est vieille et tombe en ruines ; chrysalide immortelle, elle sort laborieusement de son enveloppe primitive, pour revêtir sa robe virile, la forme de sa maturité » (1). Si le pouvoir royal l'avait voulu, Lamennais pense qu' « il subsisterait encore, et la France s'avancerait sinon sans agitation, du moins sans de trop vives secousses, vers ses destinées à venir » (2). Le 19 février 1831, Lamartine ne faisait que lui rendre ce qu'il lui avait prêté quand il lui écrivait de Mâcon : « Cette grande transformation sociale vers laquelle le monde entier gravite pouvait s'opérer graduellement par du courage et de la sincérité ; la restauration avait cette œuvre à accomplir dans sa destinée si elle l'eût comprise. C'était le pont jeté sur l'abîme qui sépare deux ères de l'humanité. Il s'est écroulé sous ses pas, elle l'a ébranlé elle-même » (3). Il se borne à répéter la même idée dont nous avons entrevu l'origine, quand il déclare, dans la *Politique rationnelle* : « La Restauration avait reçu d'en haut la plus belle et la plus sainte mission que la Providence

(1) *Politique rationnelle*, § III.

(2) D'une grave erreur des honnêtes gens. *L'Avenir*, 9 novembre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 147.

(3) *Annales Romantiques*, juillet-octobre 1906, p. 298. Comparez ce passage d'une lettre de Lamartine au comte de Virieu, le 7 février 1831 : « Oh ! que les Bourbons avaient un beau rôle ! que la Restauration bien comprise par eux était un beau rêve ! Ils étaient la planche du vaisseau pour passer de la mer au rivage, le pont sur l'abîme pour descendre du passé à l'avenir... L'amertume est dans mon cœur quand je contemple où ils étaient et où ils pouvaient sans secousse guider la civilisation moderne ».

pût donner à une race royale, la mission que reçut Moïse, de conduire la France, cette avant-garde de la civilisation moderne, hors de la terre d'Egypte, de la terre d'arbitraire, de privilège et de servitude : elle ne l'a pas comprise jusqu'au bout » (1). Mais la faute est commise ; il ne sert de rien de se lamenter ; mieux vaut se demander : Où allons-nous ?

III

A cette seconde question, Lamennais répond en montrant que la société tend de toutes parts vers « la liberté religieuse, politique et civile, c'est-à-dire, d'un côté, l'affranchissement de l'intelligence plus ou moins asservie sous les gouvernements modernes, à la force brute du pouvoir, et, de l'autre, une extension de la sphère d'activité publique et particulière, proportionnée aux développements de cette même intelligence, avec les garanties nécessaires des droits résultant de ce nouvel état social ». Ce besoin instinctif de liberté n'est du reste « au fond que le désir de l'ordre, puisqu'il n'est que le besoin senti de subordonner la force au droit, la matière à l'intelligence » (2). L'Eglise, en un mot, « affermira les libertés publiques en les unissant au principe d'ordre, c'est-à-

(1) *Politique rationnelle*, § III.
(2) Fausse direction du gouvernement. *L'Avenir*, 27 janvier 1831, *Troisièmes Mélanges*, p. 196-197.



dire à cette justice immuable, éternelle, qui n'est autre que la Loi divine » (1). Les mêmes horizons se découvrent à la pensée politique de Lamartine : selon lui, « nous allons à une des plus sublimes haltes de l'humanité, à une organisation progressive et complète de l'ordre social sur le principe de liberté d'action et d'égalité de droits ; nous entrevoyons, pour les enfants de nos enfants, une série de siècles libres, religieux, moraux, rationnels, un âge de vérité, de raison et de vertu, au milieu des âges » (2). Ordre et liberté, ordre par la liberté, voilà le but vers lequel s'avance la société selon Lamartine, disciple de Lamennais.

Que faire donc ? De tout temps, selon l'auteur de *l'Essai*, « Dieu voulut que l'homme, concourant librement à ses desseins, se rendît en quelque sorte volontairement son image, en réglant l'usage des facultés dont il l'avait enrichi, sur les rapports immuables ou les lois éternelles » (3) ; et, afin de guider les hommes, il « dépose dans leur esprit, au premier moment où il s'ouvre, la vérité tout entière pour être leur lumière » (4). Lamartine aussi voit l'homme s'avancer librement vers ses destinées futures à la lumière de la foi : « Dieu, dit-il, qui a donné la liberté morale à l'homme, qu'il a créé pour choisir et pour agir, lui a donné, le même jour, la lumière pour éclairer

(1) De la position de l'Eglise de France, *L'Avenir*, 9 janvier 1831, *Troisièmes Mélanges*, p. 184.
(2) *Politique rationnelle*, § IV.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 374-375.
(4) *Ibid.*, p. 250.

son choix » (1). Il ajoute : « A l'époque rationnelle du monde, dans l'acception vraie et divine du mot », c'est-à-dire, dans l'acception mennaisienne, à l'époque où *la raison générale* commence à régner sur le monde, « la politique, c'est de la morale, de la raison et de la vertu » (2). Ce qui signifie que, conformément à la doctrine de Lamennais, la question sociale est une question morale, dont la raison seule, mais la raison générale ou sociale, c'est-à-dire produite et disciplinée par la foi, donne la solution.

Or, la théorie sociale chrétienne renferme, selon Lamennais, les points essentiels de doctrine qui suivent : d'abord, Dieu y est le principe et le terme de tout progrès, « rien ne peut arrêter le développement dont Dieu a mis le germe en chacune de ses créatures et qui les rapproche de lui par un continuel mouvement d'ascension » (3). En second lieu, le Christianisme exige le sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général ; il obtient « que chacun s'oubliant soi-même, se sente, pour ainsi dire, exister en autrui, et ne connaisse d'autre intérêt que l'intérêt de tous » ; et par là même, il rend seule possible la société, car « le principe de l'intérêt particulier et le principe des devoirs sont... essentiellement opposés », et « l'abandon de soi dans les membres d'une société quelconque, est la première condition de l'existence de cette

(1) *Politique rationnelle*, § V.
(2) *Ibid.*
(3) De l'avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 290.



société » (1). En troisième lieu, la morale, qui dépend étroitement de la Religion dont elle est inséparable (2), éclaire la route de l'humanité ; car elle appartient à « la nature, qui est immuable, parce qu'elle n'est que l'ordre immuablement voulu de Dieu », et qui « impose à l'homme des lois immuables comme elle ; lois nécessaires, parce qu'elles sont l'expression de rapports nécessaires ; lois hors desquelles on ne trouve ni paix, ni félicité, parce que hors d'elles il n'y a que désordre (3)... » En quatrième lieu, la conscience, soumise à la foi et éclairée par elle, c'est-à-dire généralisée comme la raison, gouverne la conduite. Enfin, est-il nécessaire de rappeler que l'*Avenir* prétend diriger l'humanité vers la vérité, c'est-à-dire vers l'ordre, par la liberté (4) ?

Lamartine résume très exactement ces différents points de doctrine dans la formule suivante : « Votre théorie sociale sera simple et infaillible : en prenant Dieu pour point de départ et pour but, le bien le plus général de

(1) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 351.

(2) *Ibid.*, p. 95 et t. II, p. 197. La question morale est donc bien une question religieuse, pour Lamennais, et lorsque Lamartine écrit : « La lumière de la vérité même, qui n'est autre que la morale, éclairera pour vous cet horizon de ténèbres, de mensonges, d'illusions qu'on appelle la politique », il faut entendre ce que, par esprit d'opportunité, de prudence politique, Lamartine n'exprime pas : que « la lumière de la vérité même », si elle est la morale, est aussi la Religion.

(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, p. 221-222.

(4) Cf. en particulier l'art. de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, *L'Avenir*, 18 octobre 1831, *Troisièmes Mélanges*, p. 109 et seq.

l'humanité pour objet, la morale pour flambeau, la conscience pour juge (1), la liberté pour route, vous ne courrez aucun risque de vous égarer » (2).

L'œuvre de l'époque présente, d'après Lamennais, est de faire pénétrer le Christianisme, la religion dans la politique. Depuis le Moyen Age, le pouvoir temporel, entièrement affranchi du pouvoir spirituel, n'a plus été que la tyrannie du caprice et de la force ; « la politique se sépara toujours davantage de la religion, et l'on put de nouveau la définir : *la force dirigée par l'intérêt*... Les princes furent sans frein, et les peuples sans protection ». En vain, pour corriger le danger d' « un système de politique qui, en substituant la force au droit, ôtait aux faibles, et même aux puissants, toute sécurité, et constituait les nations dans un état de guerre permanent », les traités de Westphalie s'efforcèrent-ils de réaliser un équi-

(1) Il faut entendre ici non pas *la conscience privée*, comme on l'a fait à tort jusqu'ici, mais la *conscience générale* ou la *conscience publique*. Cf. § VIII, où Lamartine établit cette distinction entre la *conscience politique* ou *conscience publique* et la *conscience privée*, distinction mennaisienne, je ne saurais trop insister sur ce point, et essentiellement analogue à la distinction entre la raison individuelle et la raison générale. Lamartine déclare à propos du coup d'Etat : « La conscience impartiale le juge comme l'événement l'a jugé ». Les termes mêmes indiquent qu'il s'agit d'une application du principe ici formulé : « la conscience pour juge ». Et puisque, d'après la note, cette *conscience impartiale* est la conscience politique ou publique, il n'est pas douteux que ces mots : « la conscience pour juge » ne signifient la conscience politique ou publique pour juge.

(2) *Politique rationnelle*, § V.



libre des forces, ils ne purent empêcher les conflits sanglants de se multiplier. « La grande société des peuples » était détruite (1) ; et de même, dans chaque état, la société entre le pouvoir et les sujets, car, sans le christianisme « point de pouvoir légitime et stable pour les nations qu'il a élevées à l'intelligence du *droit* : sans lui encore, point de garantie contre l'abus de la puissance, contre l'arbitraire de la tyrannie... Donc, le salut du monde social dépend du retour des peuples au vrai christianisme, dont ils se sont partout politiquement détachés » (2). Il faut que le christianisme « relégué peu à peu dans la famille, sans influence directe sur les gouvernements », et, par conséquent, hors d'état de « diriger, durant les derniers siècles, le développement social », reprenne cette direction ; car « l'Evangile... ne vieillira pas plus que Dieu même ; il est la loi dernière, la loi parfaite de l'humanité, et aussi se soumettra-t-il l'humanité entière (3) ». Alors seulement aura-t-il accompli sa mission : « Le Christianisme trouva le monde esclave ; sa mission politique était de l'affranchir », ce qu'il fait progressivement « en proclamant le règne de l'intelligence, la suprématie de l'*esprit* sur *la chair*, de la raison sur la force, du droit sur le fait... De siècle en siècle, à mesure que le Christianisme a développé l'intelligence sociale, il a pro-

(1) *De la Religion*, etc., 2e partie, p. 45-49.

(2) *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise*, 11e édition, p. 93.

(3) Le Pape. *L'Avenir*, 22 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 167-170.

portionnellement développé la liberté » (1).... Or, « il n'y a de vie désormais que dans la liberté, dans la liberté égale pour tous » (2).

Entre cette théorie et celle de Lamartine, la similitude est complète. « Nous touchons, d'après le poète, à l'époque du droit et de l'action de tous », et cette époque est « la plus juste, la plus morale, la plus libre », parce qu'elle tend « à consacrer l'égalité politique et civile de tous les hommes devant l'Etat, comme le Christ avait consacré leur égalité naturelle devant Dieu. Cette époque pourra s'appeler l'époque évangélique, car elle ne sera que la déduction logique, que la réalisation sociale du sublime principe déposé dans le livre divin comme dans la nature même de l'humanité ». Son œuvre « est d'appliquer la raison humaine, ou le Verbe divin, ou la vérité évangélique, à l'organisation politique des sociétés modernes ». Car la politique des peuples chrétiens « a été jusqu'ici hors la loi de Dieu » ; elle « est encore païenne ». L'homme et l'humanité y sont esclaves. Or, « l'homme social doit être désormais, aux yeux du philosophe, aux yeux du législateur, ce que l'homme isolé est aux yeux du vrai chrétien : un fils de Dieu, ayant les mêmes titres, les mêmes droits, les mêmes devoirs, la même destinée devant le père terrestre, l'Etat, que devant le Père céleste, Dieu » (3).

(1) De l'avenir de la Société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 293.

(2) Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre. *L'Avenir*, 30 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 134.

(3) *Politique rationnelle*, § VI.



Cette forme chrétienne de la société, on la cherche dans le droit et l'action de tous, ou dans la démocratie. Et, par conséquent, quelque nom qu'on donne au système politique en usage, il faut reconnaître qu'il est un régime démocratique. Lamennais, le premier, avec quelle ampleur et quelle puissance d'expression, avait déjà montré, en 1825, dans la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil,* que le gouvernement de la Restauration, monarchie de nom, était démocratie de fait. En 1829, il l'avait répété dans ses *Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise,* et, dans l'*Avenir,* il ne faisait que revenir sur ce qu'il avait dès longtemps établi quand il écrivait : « Il ne peut, aujourd'hui, exister en France qu'un seul genre de gouvernement, la république ; quelque nom qu'on lui donne, sous quelque forme qu'on le déguise, ce sera elle, et uniquement elle, qu'on aura d'ici longtemps » (1). A ses yeux, « la France, sous la Charte de 1830, est une véritable république » (2). Lamartine s'en est rendu compte à son école ; l'époque présente, déclare-t-il, est une « république véritable. Nous ne disputons que sur le nom » (3).

A la faveur de cette forme sociale, « l'homme social ou l'humanité » s'avance vers ses destinées les plus hautes en ce monde. A peine, selon Lamennais, entrons-nous

(1) De la position du gouvernement, *l'Avenir,* 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges,* p. 101.

(2) De la République. *L'Avenir,* 9 mars 1831. *Troisièmes Mélanges,* p. 235.

(3) *Politique rationnelle,* § VI.

« dans la période où s'accompliront les dernières promesses faites à l'homme par son Rédempteur. Cependant, déjà l'on distingue clairement la route où marcheront les peuples, et, bien que les points intermédiaires échappent à nos regards, la foi et la raison même en découvrent aisément le terme ». D'abord, « l'Eglise deviendra, non par l'exercice d'aucune juridiction politique, mais par sa force interne et toute spirituelle, le plus ferme appui des libertés publiques ». De là résultera ensuite une unité profonde entre les nations, qui, « affranchies politiquement et unies entre elles par l'obéissance volontaire à un seul pouvoir spirituel divin, vivront d'une vie puissante et commune ». Ainsi l'amour qui a créé et sauvé le genre humain, « consommant son unité terrestre, lui montrera, même ici-bas, comme une magnifique image de ce qu'il est destiné à devenir dans une autre patrie » (1).

Lamartine ne doute pas non plus que la liberté ne doive réaliser l'unité par l'amour et la charité, et déjà, comme Lamennais, il croit entrevoir « l'époque qui succèdera à la nôtre : après les cinq ou six siècles qu'aura duré l'âge de liberté, nous passerons à l'âge de vertu et de religion pures, aux promesses accomplies du législateur divin, à l'époque de charité, mille fois supérieure encore à l'époque de liberté... »

Passons rapidement sur les pages où Lamartine, voulant démontrer que les royalistes comme lui ne doivent

(1) Ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle. *L'Avenir*, 30 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 312-313.



pas s'abstenir de participer à la vie politique du pays, se borne à appliquer à leur cas spécial les principes mennaisiens ; remarquons-le seulement, si Lamartine affirme « que la légitimité, la meilleure des conventions sociales, n'est cependant qu'une convention sociale, une salutaire fiction de droit ; qu'elle n'a le droit que pendant qu'elle a le fait, ou qu'il y a lutte pour le recouvrer » (1), c'est en application des doctrines de Lamennais sur la question ; car cela signifie que la royauté n'est légitime que dans la mesure où elle est légale, c'est-à-dire où elle est fondée sur cet état de fait, arbitraire en soi, expression des lois positives humaines, qui varie selon les temps, les lieux et les conjonctures, et qu'on appelle légalité ; mais, du moment où cette légalité, qui ne crée qu'un droit relatif et subordonné, entre en conflit avec la justice, seul fondement nécessaire du droit, et qui constitue seule la légitimité du pouvoir, le droit légal cesse du fait même de son opposition au droit immuable, éternel (2). Ainsi Lamartine, comme Lamennais, subordonne le pouvoir politique et civil à la loi immuable et divine de justice, il en fait, avec Bonald et Lamennais, le serviteur de la société pour le bien : « Le pouvoir, expression et propriété de la société tout entière, ne s'aliène pas à jamais, ne s'inféode pas à une famille immortelle » (3). D'où résulte que si, comme c'est le cas présent, aux époques de révolution

(1) *Politique rationnelle*, § VIII.

(2) Des doctrines de l'Avenir. *L'Avenir*, 7 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 158.

(3) *Politique rationnelle*, § VIII.

« nul ordre légal n'est affermi », la légitimité devenant « l'unique loi, l'unique barrière contre les horreurs de l'anarchie », on doit alors « non seulement soumission, mais encore aide et secours à la force prépondérante qui, dans ces circonstances extrêmes, garantit la sûreté des personnes et des propriétés, et se présente comme protectrice des droits acquis à tous et des libertés communes » (1). Cette attitude, Lamartine n'hésite pas à la faire sienne, à l'adopter vis-à-vis du gouvernement nouveau, « nécessité sociale admise par le fait », véritable « dictature de fait imposée par les circonstances contre l'anarchie (2) ».

Retenons que la forme du gouvernement n'apparaît comme discutable ni pour Lamennais ni pour Lamartine : « Nous faisions observer il y a peu de jours, écrit Lamennais, que la révolution ayant détruit l'ancienne hiérarchie sociale, les corporations, et en général toute espèce d'agrégation politique fondée sur des droits spéciaux et des intérêts communs légalement circonscrits, il n'existait plus en France que des individus, et que dès lors son gouvernement ne pouvait être, sous quelque forme qu'on essayât de la déguiser, qu'une république, et une république démocratique » (3). Lamartine n'est pas moins catégorique : « La forme des gouvernements modernes n'est

(1) Des doctrines de l'Avenir. *L'Avenir*, 7 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 158-159.

(2) *Politique rationnelle*, § VIII.

(3) Nécessité de s'unir pour le maintien de l'ordre. *L'Avenir*, 30 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 125.

plus soumise à la discussion, tous l'admettent ou tous y tendent; elle est donnée pour nous par le fait même de notre civilisation : c'est la forme libre, c'est le gouvernement critique de la discussion, du consentement commun, c'est la république » (1). Mais « un fait social a aussi sa logique et ses conséquences indépendantes de son droit » (2). C'est à Lamennais que Lamartine emprunte cette idée et les conséquences qu'il en tire : écoutez plutôt le directeur de l'*Avenir* : « Il ne peut exister en France qu'un seul genre de gouvernement, la république. Quelque nom qu'on lui donne, sous quelque forme qu'on la déguise, ce sera elle et uniquement elle qu'on aura d'ici longtemps. Les hommes n'y peuvent rien, leur puissance est nulle contre la nature des choses. Mais chaque espèce de gouvernement a ses conditions essentielles qui constituent l'unité qui lui est propre ; et *ces conditions nécessaires* lorsqu'elles ne sont qu'imparfaitement remplies, cherchent sans cesse à se réaliser, et se réalisent de fait tôt ou tard ; car, dans la société comme dans l'univers, tout tend à l'unité, et c'est en vain qu'on lutte contre cette invincible loi. Cette lutte, toujours inutile, est aussi toujours funeste, et c'est en politique une règle sans exception, que lorsqu'un genre de gouvernement est nécessité par des causes quelconques, les plus sûres garanties de l'ordre, tel qu'il peut exister, se trouvent dans la réalisation complète des conditions essentielles à ce genre de

(1) *Politique rationnelle*, § IX.
(2) *Ibid.*, § VIII.

gouvernement. Autrement on établit dans son sein même une guerre intestine, d'où résulte un malaise, une irritation qui va croissant, jusqu'à ce que le principe des institutions ait renversé ce qui lui fait obstacle, ce qui arrête son développement naturel, inévitable » (1). Telles sont les idées que Lamartine traduit et résume en ces termes : « Un fait social a aussi sa logique et ses conséquences indépendantes de son droit... Cette forme (la république) acceptée..., tout ce qui tendra à la perfectionner et à l'étendre, tout ce qui sera plus conforme à sa nature de liberté, de discussion, de consentement commun, d'élection, d'égalité de droit social et privé, sera la vérité politique... » (2).

IV

Lamartine, à l'imitation de Lamennais, applique cette règle aux questions politiques du jour, et naturellement arrive aux mêmes conclusions. Lamennais considère que « le principe démocratique aujourd'hui tout puissant en France », amène « comme des conséquences nécessaires l'abolition de la pairie, qui ne se lie à rien dans nos mœurs et dans notre législation présente, et un large dé-

(1) De la position du gouvernement, *L'Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 101-102.

(2) *Politique rationnelle*, § VIII-IX.

veloppement du système d'élection » (1) ; il résume même en cette formule énergique un long article qu'il consacre à cette question : « La pairie est un nom qui n'a plus de sens en France » (2). Lamartine partage son avis, et considère la pairie comme triplement impossible : « impossible à trouver, car le temps et le travail des siècles en ont... dispersé... les éléments ; impossible à faire accepter aux mœurs, car l'esprit humain... tend... à l'égale répartition des droits et des devoirs politiques ; impossible à justifier devant la raison, car c'est une exclusion dans une forme de liberté, un privilège gratuit dans un siècle d'égalité » (3). — Tous deux réclament la liberté de la presse ; Lamennais, parce qu'elle n'est « qu'une manifestation de la parole », et, comme elle, « un bienfait divin », le plus actif instrument que les hommes aient reçu « pour hâter les progrès de l'intelligence générale » (4) ; Lamartine, parce qu'elle « est la voix de tous dans un âge et dans une forme sociale où tous ont le droit d'être entendus ; elle est la parole même de la société moderne » ; c'est elle qui doit fonder « l'ère rationnelle ou le gouvernement de la raison publique... ; car elle est la justice divine, manifestée par la parole humaine » (5). Je n'insiste

(1) De la position du gouvernement, *L'Avenir*, 17 octobre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 104.

(2) De la pairie, *L'Avenir*, 28 mai 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 276.

(3) *Politique rationnelle*, § IV.

(4) Des doctrines de l'Avenir, *L'Avenir*, 17 décembre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 161-162.

(5) *Politique rationnelle*, § IX.

pas sur la similitude des arguments mis en œuvre.

Lamennais demande encore « la liberté de conscience, la liberté d'enseignement et la liberté d'association : trois grandes et impérieuses nécessités de l'époque » (1) ; et si Lamartine ne se prononce pas sur la liberté d'association, du moins veut-il « l'enseignement libre et large, répandu, multiplié, prodigué partout » (2). Tous deux réclament avec énergie la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; Lamennais, parce que « la vérité est toute puissante. Ce qui retarde le plus son triomphe, c'est l'appui que la force matérielle essaie de lui prêter, c'est l'apparence même de la contrainte dans le domaine essentiellement libre de la conscience et de la raison... (3) » ; d'où suit « que la religion doit être aujourd'hui totalement séparée de l'Etat et le prêtre de la politique » (4) ; Lamartine, parce que « la religion n'a de force et de vertu que dans la conscience ; elle n'est belle, elle n'est pure, elle n'est sainte qu'entre l'homme et son Dieu : il ne faut rien entre la foi et le prêtre, entre le prêtre et le fidèle ; si l'Etat s'interpose entre l'homme et ce rayon divin qu'il ne doit chercher qu'au ciel, il l'obscurcit ou il l'altère ». Alors la religion « participe de l'amour ou de la haine que le pou-

(1) De la position du gouvernement, *L'Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 105.

(2) *Politique rationnelle*, § IX.

(3) De la séparation de l'Eglise et de l'Etat, *L'Avenir*, 18 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 110-111. Cf. aussi : Des doctrines de *L'Avenir*, dans *L'Avenir* du 7 décembre 1830, *Troisièmes Mélanges*, p. 159.

(4) *Ibid.*

voir humain inspire, elle varie ou tombe avec lui » (1). Ils sont partisans l'un et l'autre de l'élection universelle et proportionnelle, universelle, parce que « le besoin de l'ordre, selon Lamennais, n'existe nulle part... à un aussi haut degré que dans les masses, et particulièrement dans la population des campagnes » (2). Il faut donc appeler les masses à partager le droit électoral ; mais l'élection doit être aussi proportionnelle, car elle « doit aboutir à un corps qui représente en réalité, et non fictivement la volonté générale, et cette volonté se rapportant à des intérêt positifs, ces intérêts doivent être eux-mêmes représentés par les électeurs ». Ainsi les communes et les provinces doivent s'administrer réellement elles-mêmes en élisant leurs magistrats ; et « comme... les affaires du pays ne sont que la généralité des affaires des communes et des provinces, considérées en tant que par leur union elles forment l'Etat, les représentants de l'Etat doivent être les représentants des provinces et des communes, c'est-à-dire que leur élection doit se lier étroitement à celle des magistrats locaux et n'en être qu'une extension » (3). —

(1) *Politique rationnelle*, § IX. Cf. le passage *de la Religion*, etc., cité p. h., dans lequel Lamennais déclare l'avenir de la Religion assuré : « Séparez-la donc de ce qui tombe. Pourquoi mêler ce qui ne saurait s'allier ? Tout ce qui associe l'Eglise à l'action d'une politique étrangère au christianisme ne saurait que lui être funeste. » (*De la Religion*, etc., 2e partie, p. 236-237).

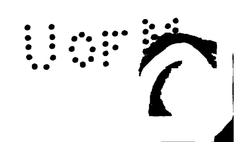
(2) De la position du gouvernement, *L'Avenir*, 17 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 105.

(3) De la République. *L'Avenir*, 9 mars 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 237-239.

Sentiment tout à fait analogue à celui de Lamartine qui veut « l'élection proportionnelle et universelle, c'est-à-dire une élection qui, partant des degrés les plus inférieurs du droit de cité et de la propriété, seul moyen de constater l'existence, le droit et l'intérêt du citoyen, s'élèvera jusqu'aux plus élevés, et fera donner à chacun l'expression réelle de son importance politique réelle par un vote, dans la mesure vraie et dans la proportion exacte de son existence sociale » (1). Aussi sont-ils d'accord pour « étendre au plus grand nombre possible le droit d'élection » et pour « multiplier les élections mêmes » (2). En effet, « demander la liberté politique, délibérative et élective pour toutes les opinions, pour tous les intérêts, pour toutes les localités, c'est détruire ce qui doit être détruit, la centralisation politique » (3).

Que Lamartine enfin voie dans le pouvoir « le fond de toute question sociale » (4), ou qu'il exhorte ses contemporains à chercher la vertu politique « dans une conviction forte, dans une foi sincère à la destinée progressive de l'humanité », c'est-à-dire dans « le perfectionnement de l'être générique, l'humanité, qui doit rapprocher de Dieu l'homme vertueux et la société elle-même » (5), ou qu'il admire le Saint-Simonisme comme un « hardi pla-

(1) *Politique rationnelle*, § IX.
(2) De la position du gouvernement, *L'Avenir*, 17 octobre 1830, p. 105.
(3) *Politique rationnelle*, § IX.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, § X.



giat qui sort de l'Evangile et qui doit y revenir », comme « une religion moins un Dieu », comme « le christianisme moins la foi qui en est la vie » (1), c'est toujours à l'*Avenir* qu'il emprunte ses directions politiques. Est-il besoin de rappeler avec quelle sympathie la rédaction de l'*Avenir* suivait de l'œil les progrès du Saint-Simonisme dont elle notait tous les pas ?

Lamartine est donc plus que jamais catholique mennaisien : la croyance aux promesses sociales de l'Evangile et au développement progressif de son contenu (2), l'affirmation de cette vérité que la foi est la vie du Christianisme (3) ; le catholicisme conçu comme possédant le « principe qui donne à la fois la vérité spéculative et la force pratique », et dont la déduction logique est la perfection sociale, c'est-à-dire le règne de la liberté moderne, au sens mennaisien du terme, ou de la liberté ordonnée par la raison et la foi, le règne de la charité politique et civile ou du vrai patriotisme (4), la conviction que « la raison prophétise » et qu'une loi éternelle, la Providence, gouverne toutes choses ici-bas (5) ; la certitude enfin que la raison — entendez la raison générale — est divine (6), c'est-à-dire manifeste Dieu même en ce monde, autant d'indices caractéristiques et qui, après le parallèle qui vient d'être minutieusement établi,

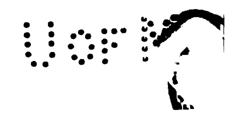
(1) *Politique rationnelle*, § X.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*



ne sauraient, croyons-nous, laisser subsister aucun doute sur la position exacte adoptée par Lamartine à la suite des rédacteurs de l'*Avenir* et dans les rangs mennaisiens.

V

Ici pourtant, le sens pratique et les visées politiques de Lamartine l'obligeaient à quelque réserve ; le caractère même de Lamennais — j'entends son caractère de prêtre — n'était pas sans provoquer la méfiance de beaucoup de libéraux qui croyaient entrevoir, derrière le libéralisme chrétien qu'il prêchait, le spectre de la théocratie. Dès le 19 février 1831, Lamartine écrivant à Lamennais au sujet de l'*Avenir* s'était fait l'écho de ces craintes : « Une seule idée de votre ouvrage (car un journal est une œuvre à pages quotidiennes) me paraît avoir besoin d'explication. C'est l'idée théocratique qui le domine. Si vous entendez par théocratie, la théocratie religieuse et intellectuelle, la vérité divine et éternelle se manifestant avec les temps aux intelligences, réfléchissant ses rayons dans les esprits, dans les cultes, dans les lois, dans les mœurs, et gouvernant ainsi seule l'univers que Dieu a créé pour lui, cette théocratie est la mienne. J'y crois, et le monde qui y croira en admettra les conséquences fécondes. Si vous entendez une théocratie sensible et réalisée temporellement dans une forme de gouvernement humain, vous n'êtes plus les hommes de l'avenir mais d'un passé que



vous ne sauriez ranimer ; la seule forme théocratique que je conçoive pour les temps présents et futurs, c'est la liberté où l'homme n'obéit qu'à sa pensée divine, ne se gouverne que selon sa raison éclairée par son intelligence. C'est cette forme que vous avez pressentie avec tous les hommes d'espérance » (1)...

Nous ne possédons pas la réponse de Lamennais, mais il est facile de la deviner ; les inquiétudes de Lamartine, dictées par un esprit de prudence et d'opportunité politique auquel le directeur de l'*Avenir* était bien étranger, reposaient au fond sur une équivoque. Les rédacteurs de l'*Avenir*, et Lamartine à leur exemple, ne considéraient pas la liberté comme une fin ; elle était pour eux un moyen, le seul capable de réaliser l'ordre intellectuel et social en rendant à la vérité son légitime empire sur les raisons et les consciences. Mais ils ne doutaient pas que le catholicisme exprimât cette vérité tout entière. Et par conséquent c'était la forme sociale chrétienne que l'humanité, pensaient-ils, devait librement adopter. Alors sans doute, elle n'obéirait qu'à sa pensée divine, et ne se gouvernerait que selon la raison générale ; mais cette pensée, cette raison aurait dans l'Eglise son organe ; c'est à l'Eglise que librement l'humanité se soumettrait. Que le jeu sincère des institutions libres dominées par l'esprit et les préoccupations chrétiennes dût amener un tel résultat, c'était du reste une question que le développement historique de l'humanité avait seul à résoudre, et dont leur attitude

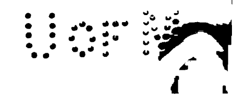
(1) *Annales Romantiques*, juillet-octobre 1906, p. 297-298. Lettre inédite de Lamartine à Lamennais publiée par Léon Séché.



présente n'était pas et ne pouvait pas être le moins du monde affectée. On ne s'expliquerait donc pas l'objection de Lamartine (1), si l'on ne se rappelait sa préoccupation de devenir un homme politique, et la nécessité pour lui, dans une France encore hantée par la chimérique terreur du *parti-prêtre*, de répudier toute attache avec une telle conception sociale. C'est par esprit d'opportunité et de prudence électorale qu'il se sépare publiquement des mennaisiens sur ce point, ou plutôt qu'il rejette une formule théocratique que les rédacteurs de l'*Avenir* étaient bien loin de considérer comme présentement applicable. Telle est la signification exacte et la portée du curieux passage de la *Politique rationnelle* dans lequel Lamartine se sépare des « hommes de foi et de talent » qui veulent établir le « règne matériel du christianisme, cet empire palpable et universel du principe catholique, prédominant de fait sur tous les pouvoirs politiques, asservissant le monde même à la vérité religieuse... mysticisme couronné... théocratie posthume, aristocratie sacerdotale... » (2). Nul doute que l'*Avenir* ne soit visé dans ce fragment ; mais nul doute aussi qu'il ne s'agisse pas d'un dissentiment fondamental ; la déclaration est toute d'opportunité politique : la prudence qui la dicte à Lamartine est sensible encore dans le post-scriptum de

(1) Surtout après la réponse de Lamennais dans *l'Avenir* du 30 juin 1831 : « L'Eglise deviendra, *non par l'exercice d'aucune juridiction politique, mais par sa force interne et toute spirituelle*, le plus ferme appui des libértés publiques. » *ce que sera le catholicisme dans la société nouvelle*, TROISIÈMES MÉLANGES, p. 312-313.

(2) *Politique rationnelle*, § X.

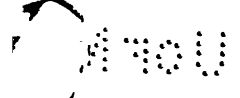


la lettre à Lamennais que nous avons citée, où il le prie « de considérer sa lettre comme uniquement personnelle, nullement destinée à aucune publicité dans un journal » (1). Je ne serais pas étonné que quelques-uns des incidents de sa campagne électorale dans le Nord au mois de mai précédent l'aient déterminé à adopter publiquement l'attitude que sa lettre du 19 février 1831 à Lamennais faisait déjà pressentir (2). Quoiqu'il en soit, Lamartine n'en demeure pas moins tout à fait mennaisien de doctrines, au point qu'il appuie d'arguments empruntés à Lamennais la position par laquelle il prétend se distinguer de son école : « La vérité même, déclare-t-il, ne doit ni se manifester, ni s'imposer par des formes de domination matérielle... La seule forme de manifestation et d'empire de la vérité religieuse vis-à-vis de la vérité politique, c'est la parole, c'est la liberté » (3). Voilà précisément ce que l'*Avenir* ne cessait de répéter ; voilà le programme même du christianisme libéral. On ne saurait donc méconnaître que la divergence soit plus apparente et le dissentiment plus affiché que réel. Lamartine, en adaptant par cette petite manœuvre le mennaisianisme aux besoins électoraux de son temps et du milieu qu'il visait, n'en reste pas moins catholique sincère et sincèrement mennaisien.

(1) *Annales Romantiques*, juillet-octobre 1906, p. 298.

(2) Nous saisissons ici sur le vif un des traits de ce sens pratique qui s'allie si curieusement chez Lamartine avec son idéalisme. Cf. sur l'union de l'idéalisme et du ferme bon sens chez Lamartine, la très juste remarque de V. Giraud, dans *Livres et questions d'aujourd'hui*. 1 vol. in-16, Paris, Hachette, 1907, p. 63.

(3) *Politique rationnelle*, § X.



VI

Ces idées trouvent déjà leur expression poétique dans *Les Révolutions* (1), écrites par Lamartine en décembre 1831 (2), et qui visent manifestement — à cet égard les deux dernières strophes sont caractéristiques — les royalistes immuables sous leur tente renversée. Nul mieux que Lamennais n'avait opposé la mobilité vertigineuse, l'instabilité des institutions humaines, à l'éternelle patience de l'institution divine. Ainsi dans *l'Avenir* du 16 octobre 1830, après avoir rappelé quelles espérances avait fait naître la Restauration, « espèce de temple construit à la hâte, dans lequel les partis, abjurant leurs vieilles haines, devaient s'unir et s'embrasser. Tout cela se passait hier, ajoutait-il, et aujourd'hui l'on chercherait en vain quelques traces de ce qu'on disait affermi pour jamais : le temps roule ses flots sur ces vastes ruines » (3). C'est que, déclarait-il ailleurs, « la création est progressive, c'est-à-dire tend à devenir de plus en plus complète, à manifester Dieu toujours davantage, par un développement dont le terme est infini, et par conséquent ne peut

(1) *Nouvelles Harmonies poétiques et religieuses.*

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 427, éd. in-16, t. III, p. 255, 11 décembre 1831.

(3) *Troisièmes Mélanges*, p. 91-92.



être atteint... Ainsi la création approchant sans cesse de l'infini ne saurait jamais le reproduire » (1).

De même, dans *Les Révolutions*, après avoir jeté son mépris aux

Peuples assis de l'Occident stupide (2)

qui, dès qu'ils ont fondé

Tours, cités, trônes ou républiques

disent à l'homme

Vis, meurs, immuable en ce lieu (3);

Lamartine s'écrie :

Dans l'œuvre du Très-Haut le repos n'a pas place,
Son esprit n'est pas votre esprit (4)!

. . . .

Marche! sa voix le dit à la nature entière (5)

. . . .

Son Verbe court sur le néant (6)!

. . . .

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique* (1830-1831), par F. de LA MENNAIS; ouvrage inédit recueilli et publié par C. MARECHAL, 1 vol. grand in-16, Paris, Bloud, 1906, p. 52-53.

(2) *Nouvelles Harmonies, les Révolutions*, strophe 3.

(3) *Ibid.*, strophe 4.

(4) *Ibid.*, strophe 10.

(5) *Ibid.*, strophe 11.

(6) *Ibid.*, strophe 13.

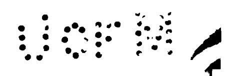
Et la création toujours, toujours nouvelle,
Monte éternellement la symbolique échelle
Que Jacob rêva devant lui (1) !

« En moins d'un demi-siècle, avait écrit Lamennais, on a vu tomber la monarchie absolue de Louis XIV, la république conventionnelle, le directoire, les consuls, l'empire, la monarchie selon la Charte : qu'y a-t-il donc de stable (2) ?... »

Regardez donc, race insensée,
Les pas des générations !
Toute la route n'est tracée
Que des débris des nations :
Trônes, autels, temples, portiques,
Peuples, royaumes, républiques
Sont la poussière du chemin ;
Et l'histoire, écho de la tombe
N'est que le bruit de ce qui tombe
Sur la route du genre humain (3).

« Qu'y a-t-il donc de stable ? continue Lamennais ; et dans ce mouvement précipité qui emporte les peuples et leurs lois, leurs institutions, leurs opinions, qu'est-ce qui demeure, qu'est-ce qui survit au fond du cœur des hommes ? deux choses, seulement deux choses, Dieu et la liberté (4)... » Le mouvement même « a son principe

(1) *Nouvelles Harmonies, les Révolutions*, strophe 14.
(2) *L'Avenir*, 16 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 92.
(3) *Nouvelles Harmonies, les Révolutions*, strophe 20.
(4) *L'Avenir*, 16 octobre 1830. *Troisièmes Mélanges*, p. 92.



indestructible dans la loi première et fondamentale, en vertu de laquelle l'humanité tend à se dégager progressivement des liens de l'enfance, à mesure que, l'intelligence affranchie par le Christianisme croissant et se développant, les peuples atteignent pour ainsi dire l'âge d'homme » (1).

Et vous vous demandez vainement sous quel signe
Monte ou baisse le genre humain (2).

Sous le vôtre, ô chrétiens ! L'homme en qui Dieu travaille
Change éternellement de formes et de taille (3).

. . . .

Vos siècles page à page épellent l'Evangile :
Vous n'y lisez qu'un mot, et vous en lirez mille ;
Vos enfants plus hardis y liront plus avant (4).

Sainte-Beuve, en octobre 1832, notait discrètement ces emprunts de Lamartine à Lamennais, et cette communauté de doctrines trop aisément explicable pour un critique si bien informé ; « M. de Lamartine pas plus que M. de Lamennais, disait-il, ne désespère de l'avenir. Derrière les symptômes contraires qui le dérobent, il se le peint également tout embelli de couleurs chrétiennes et catholiques ; mais, pas plus que le prêtre illustre, il ne

(1) De l'avenir de la société. *L'Avenir*, 28 juin 1831. *Troisièmes Mélanges*, p. 283-284.

(2) *Nouvelles Harmonies, les Révolutions*, strophe 33.

(3) *Ibid.*, strophe 34.

(4) *Ibid.*, strophe 38.

distingue cet avenir, ce règne évangélique, comme il l'appelle, du règne de la vraie liberté et des nobles lumières. Heureux songe, si ce n'est qu'un songe !... Il n'immole aux vastes pressentiments qu'il nourrit ni l'ordre continu de la tradition, ni la croyance morale des siècles, le rapport intime et permanent de la créature à Dieu, l'humilité, la grâce, la prière, ces antiques aliments dont le rationalisme veut enfin sevrer l'humanité adulte. Sa suprême raison, à lui, n'est autre que l'éternel *logos*, le Verbe de Jean, incarné une fois et habitant perpétuellement parmi les hommes. Il ne conçoit les transformations de l'humanité, même la plus adulte, que sur le terrain de l'héritage du Christ, dans le champ sans limites acheté et nommé de son sang, toujours en vue de la Croix, au pied de l'indéfectible mystère. Tel, pouvons-nous continuer avec Sainte-Beuve, tel nous apparaissait Lamartine, lorsqu'hier sa voile s'enflait vers l'Orient » (1) : définitivement converti au Christianisme libéral et progressiste de Lamennais, et trouvant dans cette philosophie tous les éléments d'une action politique qu'il ambitionne et qu'il attend. Ce qui surtout le séduit en elle, c'est qu'elle a ses racines fortement plongées dans l'histoire, de même que sa tête se perd dans le ciel de la haute poésie : « En tout, déclare-t-il, je n'aime que l'histoire, la philosophie et la haute poésie, tout cela se tient ; c'est tout un pour l'œil intelligent » (2). C'est afin de nourrir d'histoire la

(1) Sainte Beuve, *Port. Cont.*, t. I, p. 306-307.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 444-445, éd. in-16, t. III, p. 264-265.



philosophie politique empruntée à Lamennais, qu'il se décide en mai 1832 à partir pour l'Orient.

Et nous aussi, après avoir entendu des affirmations à la fois si fermes et si hautes, nous pourrions le croire définitivement ancré dans ce port, et nous écrier avec Sainte-Beuve : tel il est parti, « tel il nous reviendra bientôt, plus pénétré et plus affermi encore après avoir touché le berceau sacré des grandes métamorphoses » (1). Hélas ! jamais cri d'espérance ne devait recevoir un plus cruel et plus éclatant démenti : quelle que fût sa croyance à la rapide évolution des pensées et des institutions humaines, Lamartine lui-même aurait eu peine à supposer qu'il s'embarquait alors pour une traversée bien autrement orageuse et chargée de tempêtes, bien autrement douloureuse, que celle où *l'Alceste* allait maintenant l'entraîner. Et cependant il était vrai qu'un nouveau développement, un nouveau progrès d'idées, une rupture surtout à jamais regrettable, se préparait déjà pour lui, et, qu'évoluant à la suite de Lamennais, il irait un jour jusqu'à rompre comme lui avec la foi catholique pour le suivre du christianisme libéral dans la voie du christianisme social où il s'engageait déjà.

(1) SAINTE-BEUVE, *Port. Cont.*, t. I, p. 307.



TROISIÈME PARTIE

Chute religieuse et progrès social. Lamartine et le Christianisme social de Lamennais.





TROISIÈME PARTIE

La période de la vie de Lamartine que nous allons aborder maintenant est caractérisée dans l'ordre de la pensée et de l'action par deux événements capitaux qu'il importe de ne pas confondre, quoi qu'ils aient une source commune et se développent d'un mouvement parallèle : la rupture avec le catholicisme, et la formation d'une doctrine sociale chrétienne. Que celle-ci fût en quoi que ce soit exclusive du catholicisme, c'est ce qu'assurément il n'est plus permis de croire aujourd'hui. Mais rien ne témoigne aussi davantage du curieux empire de la pensée mennaisienne sur l'esprit de Lamartine, que l'obligation où il crut être, pour persister dans le christianisme libéral qu'il avait adopté, et progresser dans le sens du christianisme social, de rompre avec l'Eglise et de suivre fidèlement en cela aussi l'attitude de Lamennais. Non qu'on puisse rendre Lamennais responsable de cette rupture, et qu'il ait rien fait pour la provoquer; mais Lamartine interprète comme lui les deux Encycliques ; il n'y voit pas seulement

une discipline qu'au nom de l'opportunité politique, l'Eglise avait le droit d'imposer alors à ses prêtres : il en fait, bien à tort, un énoncé doctrinal fixant définitivement le catholicisme en dehors des conditions de la vie moderne et de la voie du progrès humain. Il se croit donc, comme Lamennais et pour les mêmes raisons, obligé, pour sauvegarder l'intégrité de sa thèse sociale chrétienne, de se séparer de Rome ; et c'est ainsi que dans le fait se trouvent liées deux attitudes qui sont bien loin de s'impliquer mutuellement en droit.

Il n'en est pas moins vrai que cette période décisive par rapport à l'orientation politique du poète, puisqu'il y adopte des principes dont il ne se départira plus désormais, a tout l'intérêt dramatique que lui confèrent les troubles, les inquiétudes qui accompagnent chez Lamartine une décision si grave et si regrettable. Si une étude approfondie des textes fait raison de la légende jusqu'ici trop généralement répandue, qui attribuait à l'influence de l'Orient la rupture de Lamartine avec le catholicisme, elle n'enlève rien au caractère saisissant de ce renoncement aux croyances traditionnelles, à l'heure même où quelques-uns de leurs fruits sociaux les plus parfaits achèvent de mûrir dans l'esprit du poète chrétien.



CHAPITRE PREMIER

LAMENNAIS ET LE « VOYAGE EN ORIENT »

Le *Voyage en Orient* de Lamartine est un drame religieux auquel ne manque ni le pittoresque du décor, ni l'imprévu du dénouement. L'existence en manuscrit des notes de voyage du poète, assez différentes de la version rédigée de juillet à septembre 1834 (1) et publiée le 6 avril 1835 (2), nous permet heureusement d'en suivre les phases. Lorsque Lamartine rentra en France en octobre 1833, et surtout pendant tout le cours de l'année 1834, il prit contact avec un mouvement d'idées qui influa fortement sur la rédaction définitive du *Voyage* (3). Les variantes manuscrites confirment d'une manière saisissante les inductions que l'examen de l'ouvrage auraient

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 45, éd. in-16, t. III, p. 340 et 342 ; 21 juillet et 24 septembre 1834.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. V, p. éd. in-16, t. III, p. 8 avril 1835.

(3) De là les contradictions qu'il renferme, et qui, à l'apparition de l'ouvrage, justifiaient à la fois les sévérités des uns et l'indulgence des autres. Cf. M. Roustan, *Lamartine et les catholiques Lyonnais* (*Revue de Lyon et du Sud-Est*, 16 août 1906), p. 272 et seq.

permis déjà de formuler à cet égard : elles rendent possible de déterminer avec certitude la signification primitive et l'intention religieuse du Voyage, les aspirations politiques et sociales de l'ouvrage auquel il sert de thème, enfin quelle influence y donna progressivement jour à des tendances nouvelles, jusqu'à renverser la foi positive dont le poète, lorsqu'il quittait la France pour l'Orient, était encore et plus que jamais animé.

I

L'intention du Voyage est claire : Lamartine, en évoquant, sur la terre d'Orient, les scènes de la Bible et de l'Evangile dont son imagination d'enfant a été nourrie par sa mère, veut donner un caractère pour ainsi dire concret et palpable à ses visions de croyant. Il veut que la terre de Judée lui parle et chasse définitivement des inquiétudes dont il craint le retour en lui-même. Son voyage est un pèlerinage.

« Pour s'expliquer ce voyage, écrit-il le 10 juillet 1832, Mardi, jour où j'ai mis la voile, il faut lire les vers qui suivent. Je les écrivis à Marseille, quelques jours avant de mettre à la voile. Ils expriment poétiquement peut-être, mais bien moins poétiquement encore que ma pensée le motif réel de ma résolution » (1). Et le manuscrit

(1) Inédit. Manuscrit du *Voyage en Orient*, 1er album, p. 1. Toutes les citations du manuscrit sont inédites.

renvoie à l'*Adieu* ; si je laisse, dit Lamartine dans ces belles strophes, si je laisse ma patrie, mon foyer, mon vieux père, mes amis, ce n'est pas que la misère ou le malheur me chassent au loin :

Mais je n'ai pas touché de l'œil et de la main
Cette terre de Cham, notre premier empire,
Dont Dieu pétrit le cœur humain (1).

« Ils sont toute la vérité » (2), continue Lamartine en parlant de ces vers. Ils signifient en effet que l'imagination religieuse du poète lui semble avoir « épuisé ce peu de paroles divines que le ciel et la terre, la mer de nos pays jettent à l'homme » (3) ; sa pensée est « amoureuse... des traces humaines et surtout divines du religieux Orient (4)... Enfant, j'avais tant lu la Bible ouverte avec ses gravures enchantées sur les genoux de ma mère, les tentes du patriarche, le chien, le chameau, la vigne, les noms retentissants et doux de cette première famille des hommes, leurs mœurs rustiques, leurs communications de toutes les heures avec le Créateur qui traitait encore l'homme en enfant, tout cela était gravé en traits si vivants, si ineffaçables dans ma pensée, que je ne voulais pas mourir sans avoir dit : et moi aussi ! — sans avoir

(1) Lamartine, *Voyage en Orient*, 2 vol. in-8°, Paris, Furne, Daguerre, Hachette éd. 1855, t. I, p. 6. Daté : Marseille, 20 mai 1832.

(2) Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 1.

(3) *Ibid.*, p. 2.

(4) *Ibid.*, p. 2-3.

remué dans mes mains un peu de cette poudre qui fut la terre de notre première mère, la terre des prodiges ; sans avoir baisé surtout les murailles écroulées de cette Jérusalem du Christ où le Verbe divin se révéla à la pensée humaine ! Berceau de nos croyances, source de notre morale, espérance de notre destinée... » (1). Il veut sentir et toucher ce qu'il croit, marcher dans les pas du Sauveur, évoquer, pour chasser sans retour les vaines abstractions critiques, les aspects les plus positifs, les plus sensibles, la matière même du christianisme :

Et je n'ai pas marché sur les traces divines,
Dans ce champ où le Christ pleura sous l'olivier ;
Et je n'ai pas cherché ses pleurs sur les racines
D'où les anges jaloux n'ont pu les essuyer.
. . . .
Et je n'ai pas couché mon front dans la poussière
Où le pied du Sauveur en partant s'imprima (2).

« Ma mère m'avait fait chrétien, lisons-nous dans ses notes ; j'avais quelquefois cessé de l'être dans les jours les plus nébuleux et les moins purs de ma première jeunesse, jours qui me font rougir devant Dieu et devant moi-même quand ils repassent devant moi ; l'amour m'avait rappelé au Christianisme, à ce culte de l'espérance et de l'immortalité ; le bonheur et le malheur m'avaient également repoussé dans ce premier asile de

(1) Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 4 recto et verso.
(2) *Voyage en Orient*, t. I, p. 10-11. Daté : Marseille, 30 mai 1832.

mon cœur ; enfin une haute Philosophie (il s'agit de celle de Lamennais) m'avait plus tard confirmé dans le Christianisme de sentiment par la raison et la logique (1). » Il a donc compris, sous l'influence de Lamennais, que la vérité complète, miroir de l'être, n'existe qu'en Dieu, et que « pour nous, misérables mortels, la vérité n'est qu'une conviction ; Dieu seul possède la vérité autrement et comme vérité ; nous ne la possédons que comme foi. — Je crois au Christ, parce qu'il a apporté à la terre la doctrine la plus sainte, la plus féconde et la plus divine qui ait jamais rayonné sur l'intelligence humaine. Les doctrines se connaissent à leur morale, comme l'arbre se connaît à ses fruits ; les fruits du christianisme sont infinis, parfaits, divins ; — donc la doctrine elle-même est divine ; donc l'auteur est un Verbe divin, comme il se nommait lui-même » (2). Cette foi n'est pas un vague christianisme, mais le catholicisme, comme en témoignent les lignes suivantes, qui figurent dans ses notes manuscrites, mais qu'il supprimera plus tard à l'impression : « *Une fois cette conviction entrée dans mon cœur, je soumets ma conviction de détail à ceux que le Christ a faits les héritiers de sa doctrine, à ceux à qui il a dit : Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles* ; *et je crois cette humiliation volontaire de notre intelligence individuelle un sacrifice d'aussi bonne odeur à*

(1) Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 4 verso et 5 recto.

(2) *Voyage en Orient*, t. I, p. 156-157, et manuscrit du *Voyage*, 3e album, *p.* 11 recto et 12 verso.



Dieu qu'une pratique utile à la paix et à la résignation de notre pensée ici-bas (1).

Notre critérium du vrai, selon Lamennais, est l'utilité, et une vérité universellement admise est une proposition universellement utile. « Tout ce qui est utile, avait-il écrit dans *l'Essai*, [est] par là même, plein de réalité (2); et ailleurs on lit « que toute doctrine avantageuse au genre humain, et à plus forte raison toute doctrine nécessaire, est une doctrine vraie » (3). Aussi Lamartine s'est-il souvent dit à lui-même : « Où est la vérité parfaite, pure, claire, évidente, incontestable? Nulle part; elle est avec Dieu, et non avec nous; insectes à l'œil étroit qui ne pouvons en absorber un seul rayon. Mais la vérité relative, celle qui est proportionnée à nos ténèbres, à notre ignorance, à notre bassesse, où est-elle? Elle est pour moi dans la seule doctrine révélée qui, par sa pratique, produit tout bien ici-bas, promet et assure toute félicité ailleurs. Ce qui est tout bon est tout vrai. Voilà toute ma polémique religieuse. Or, essayez d'être chrétien parfait et dites s'il restera en vous ou hors de vous qui ne soit pas le bien et le bon parfait? il faut donc être chrétien si l'on veut poursuivre le bien, le bon, le beau parfaits, car ce qui est parfait ne peut être qu'un don de Dieu, et toute perfection de morale prouve la divinité de son émanation. Je suis donc chrétien de cœur, et par le cœur chrétien d'esprit. Comment Chrétien ne pas cher-

(1) Inédit. Manuscrit du *Voyage*, 3e album, p. 12 recto et verso.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. I, Introd., p. 18.
(3) *Ibid.*, p. 84. Cf. aussi t. II, Préface, p. 18 et 160.



cher et adorer les pas du Christ sur ces collines calcinées où ses pas divins semblent avoir tout dévoré jusqu'à la pierre? comment ne pas étendre ses bras vers lui du haut du calvaire? comment ne pas visiter d'avance la funèbre vallée où viendront comme un reflux de la mort, se presser toutes les générations écoulées, muettes devant le Juge dont le Verbe les jugera et nous juge chaque jour d'avance par le retentissement de l'Evangile dans nos cœurs? et encore je me disais — ce pèlerinage sinon du poète, au moins du chrétien aurait plu à ma mère pendant qu'elle vivait! c'est elle dont l'âme se fût exaltée devant ce théâtre sacré et vide du grand drame où la divinité et l'humanité jouèrent chacune leur rôle — l'homme crucifiant, le Dieu crucifié — ce pèlerinage de son fils doit lui plaire encore dans le séjour céleste où je la vois (1)... »

Nous retrouvons dans les notes manuscrites et à travers les retouches qui lors de la rédaction définitive, en 1834, en ont altéré l'esprit, nous retrouvons, dis-je, ces dispositions mennaisiennes et chrétiennes pendant les premiers mois du voyage : après avoir rendu visite au pacha turc d'Athènes et de Négrepont, Lamartine célèbre « cette résignation calme et sereine que donne à ces hommes la doctrine de la prédestination, et aux vrais chrétiens la foi dans la Providence ; — même culte de la volonté divine : l'un poussé jusqu'à l'absurde et jusqu'à l'erreur ; l'autre, expression triste et vraie de l'univer-

(1) Inédit. Manuscrit du *Voyage*, p. 5 recto et verso, p. 6 recto.



selle et miséricordieuse sagesse qui préside à la destinée de tout ce qu'elle a daigné créer » (1). Avec Lamennais qui pense qu' « il y a des vertus pour l'esprit aussi bien que pour le cœur » (2), il déclare que « si une conviction pouvait être une vertu, le fatalisme, ou plutôt le providentisme serait la sienne ». Car il croit « à l'action complète, toujours agissante, toujours présente de la volonté de Dieu » (3). Et comme Lamennais, après avoir montré que le mal dans la création n'est rien de positif, ajoute : « Le mal est..... une opposition de la volonté libre de la créature à la volonté du créateur et à ses lois » (4), Lamartine conclut : « Le mal seul s'oppose en nous à ce que cette volonté divine produise toujours le bien. Aussitôt que notre destinée est altérée, gâtée, pervertie, si nous regardons bien, nous reconnaîtrons toujours que c'est par une volonté de nous, une volonté humaine, c'est-à-dire corrompue et perverse » (5). « Le mal en soi, avait dit Lamennais, n'a rien de positif, et est dans l'être qui le fait et le souffre essentiellement individuel » (6). Et c'est pourquoi Lamartine est convaincu

(1) *Voyage*, t. I, p. 102-103, et manuscrit du *Voyage*, 3e album, p. 23 recto et verso.

(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 29.

(3) *Voyage*, t. I, p. 102-103, et manuscrit du *Voyage*, 3e album, p. 23 verso.

(4) Lamennais, *Essai d'un système de Philosophie catholique*, 34e conférence (4 mars 1831) ; 2e partie, l. I, chap. III, p. 227.

(5) *Voyage*, t. I, p. 103 et manuscrit du *Voyage*, 3e album, p. 23 verso.

(6) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 227.

que « si nous laissions agir la seule volonté toujours bonne, nous serions toujours bons et toujours heureux nous-mêmes : le mal n'existerait pas (1) ! »

La conception de la divination qu'il expose vers la même époque n'est pas moins mennaisienne : Lamennais, étudiant l'homme primitif, le montre « intimement lié à la nature au milieu de laquelle s'opère son développement. Ses rapports avec cette nature qui le pénètre intimement en forment comme un seul tout avec l'univers... Il pénétrait dans toutes les propriétés de cette nature sensible, les sentait en lui-même comme dans leur centre... De plus, à cette vue, à cette espèce d'intuition par laquelle l'homme pénétrait alors l'écorce des choses pour y découvrir l'esprit caché dans l'intérieur de chacune d'elles, était jointe une puissance analogue... » A cette époque, l'homme ne rendait pas ses hommages à la nature, mais « étant profondément uni à elle, tout se présentait à lui revêtu des formes de la nature, comme d'un vêtement à travers lequel son œil découvrait une nature plus élevée, la nature divine elle-même, dont la nature sensible était pour lui l'emblème. Tout alors était pour ainsi dire intuition, premier mouvement, vue directe » (2). Lamartine s'explique l'importance de la divination chez les Arabes par des vues très analogues : « Ce peuple ne voit aucun incident de la vie, aucun phénomène naturel, sans

(1) *Voyage*, t. I, 103, et manuscrit du *Voyage*, 3e album, p. 23 verso et 23 recto.

(2) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, 44e conférence, 30 mars 1831, *Entretien philosophique*, p. 278-284.



y attacher un sens prophétique et moral : est-ce un souvenir confus de cette première langue plus parfaite qu'entendaient jadis les hommes, langue dans laquelle toute la nature s'expliquait par toute la nature ?... C'est une langue dont l'homme aura perdu la clef en sortant de cet état supérieur, de cet Eden dont tous les peuples ont une confuse tradition ; alors, sans doute, la nature parlait plus haut et plus clair à son esprit ; l'homme concevait la relation cachée de tous les faits naturels, et leur enchaînement pouvait le conduire à la perception de vérités et d'événements futurs, car le présent est toujours le germe générateur et infaillible de l'avenir ; il ne s'agit que de le voir et de le comprendre » (1).

De telles idées sur la Providence se lient, chez Lamartine, à une conception traditionaliste de la famille, véritable élément social selon Lamennais : « qu'il soit berger, qu'il soit marin, l'homme qui a une famille a un cœur d'homme, un cœur tendre et pétri d'affection et de souvenirs. La famille et l'esprit de famille voilà la vertu, la seconde âme de l'humanité ; les législateurs modernes l'ont trop oublié ; ils ne songent qu'à la masse et à l'individu : ils oublient la famille, source unique et féconde des populations pures et fortes, où se retrempent toutes les vertus sociales, foyer des mœurs, cent fois plus efficaces que leurs vaines lois. La législation, même après le christianisme, a été barbare à cet égard ; elle repousse l'homme de l'esprit de famille au lieu de l'y appeler. Elle

(1) *Voyage*, t. I, p. 132. 16 septembre 1832.

interdit à la moitié des hommes, la femme, l'enfant, la possession du foyer et du champ : elle devait ces biens à tous, et ne les interdire qu'aux coupables. La famille, c'est la société en petit, mais plus intime, plus naturelle et plus sainte... » (1) Aussi, en catholique sincère et convaincu, Lamartine ne met-il pas en doute l'efficacité de la prière : « Je crois que la prière est la plus grande force et la seule force réelle de l'homme ! L'homme ne conçoit pas son effet, mais cet effet est certain : l'instinct de la prière prouve son efficacité, comme l'instinct qui porte l'homme à respirer prouve que l'air est nécessaire à sa poitrine. Tout instinct prouve un besoin, tout besoin prouve ce qui doit le satisfaire ! C'est la loi de la nature, c'est le langage de la raison : prions donc, et vous, mon Dieu, exaucez-nous beaucoup, exaucez-nous au delà de nos désirs ! » (2). Il flétrit l'impuissance religieuse de ses contemporains, que manifeste leur mépris pour la prière : « Cela fait sourire ces superbes enfants du siècle impie à qui Voltaire et le *Constitutionnel* ont enseigné leur sublime sagesse... ô démence ! rendons grâce à Dieu. Cette génération s'en va et celle qui lui succède, si elle ne confesse pas son Dieu dans la même langue que nous, le sent, le proclame et l'adore au moins dans ses œuvres. Elle n'est pas toute chrétienne, mais elle est presque toute religieuse » (3).

(1) Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 19 recto et verso.

(2) *Ibid.*, p. 10 verso.

(3) Inédit. Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 12 recto et verso.



Et maintenant que nous avons défini l'esprit de piété, la pensée vraiment catholique et mennaisienne de Lamartine pendant les premiers mois du voyage, regardons le vaisseau qui l'emporte, lui et ses compagnons ; ils vont admirer les chefs-d'œuvre de la création « que Dieu a répandus partout », mais « qu'il cache comme des joyaux de la nature », et qu'il réserve « aux yeux dignes d'en jouir, aux cœurs simples des montagnards et des pêcheurs, et à la pieuse contemplation du poète et de l'homme religieux » (1). Après la prière en mer, Lamartine se promène « longtemps encore sur le pont silencieux, entre les pensées du jour et le spectacle de la nuit » ; puis, ils descend et s'écrie : « Mon Dieu, mon Dieu, voir ton œuvre, admirer ta magnificence, adorer et bénir ton nom, qu'aucune lettre ne peut contenir, c'est là toute la vie ! » (2). Une autre fois, tandis qu'il allait et venait « sur le pont solitaire », « en murmurant, dit-il, toutes les prières que ma mère m'a apprises », ses « compagnons de voyage, tous hommes de Dieu, de foi, d'espérance, priaient aussi séparément dans leur chambre » (3). Il est impossible de s'y tromper : l'*Alceste* porte des pèlerins ; le *Voyage en Orient* est un pèlerinage.

(1) Inédit. Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 22 recto et verso

(2) *Ibid.*, p. 29 recto et verso.

(3) *Ibid.*, p. 12 verso et 13 recto.



II

C'est pour cela sans doute, c'est parce qu'il emporte en Orient les convictions mennaisiennes et chrétiennes qui l'ont soutenu jusqu'ici, qu'en entrant dans la Terre Sainte Lamartine éprouve cette plénitude intérieure, cette foi sensible et vivante, et vraiment contemporaine du Christ, qu'il était allé chercher au prix de tant de fatigues. Le soir où, approchant de Nazareth, il couche à Séphora, commencent en lui des impressions nouvelles et toutes différentes de celles que son voyage lui avait jusqu'alors inspirées : « J'avais voyagé des yeux, de la pensée et de l'esprit, dit-il ; je n'avais pas voyagé de l'âme et du cœur comme en touchant la terre des prodiges, la terre de Jéhovah et du Christ, la terre dont tous les noms avaient été mille fois balbutiés par mes lèvres d'enfant... ; la terre d'où avaient coulé pour moi, plus tard, les leçons et les douceurs d'une religion, seconde âme de notre âme !... Je sentis en moi comme si quelque chose de mort et de froid venait à se ranimer... (1) » Il prie Dieu en silence ; il le remercie de l'avoir fait vivre assez pour venir visiter ce sanctuaire du monde ; et toutes ses impressions désormais sont mêlées « d'un sentiment plus vivant de respect, de tendresse, et comme de souvenir ».

(1) *Voyage*, t. I, p. 219.

Son voyage devient une prière : « Il me semblait, dit-il, gravissant les dernières collines qui me séparaient de Nazareth, que j'allais contempler, à sa source mystérieuse, cette religion vaste et féconde qui, depuis deux mille ans, s'est fait son lit dans l'univers du haut des montagnes de Galilée, et a abreuvé tant de générations humaines de ses eaux pures et vivifiantes » (1). A ne considérer la chose qu'en philosophe, comment n'aurait-il pas été ému en contemplant le point de départ du plus grand événement qui ait jamais remué le monde moral et politique, le seul qui donne encore la vie au monde intellectuel. « Mais, à considérer le mystère du christianisme en chrétien, c'était là, sous ce morceau de ciel bleu, au fond de cette vallée étroite et sombre, à l'ombre de cette petite colline dont les vieilles roches semblaient encore toutes fendues du tressaillement de joie qu'elles éprouvèrent en enfantant et en portant le Verbe-enfant, ou du tressaillement de douleur qu'elles ressentirent en ensevelissant le Verbe-mort ; c'était là le point fatal et sacré du globe que Dieu avait choisi de toute éternité pour faire descendre sur la terre sa vérité, sa justice et son amour incarné dans un Enfant-Dieu ; c'était là que le souffle divin était descendu à son heure sur une pauvre chaumière... ; c'était là qu'il avait animé dans le sein d'une Vierge innocente et pure », le Christ doux comme elle, patient et gémissant comme l'homme, puissant, surnaturel, sage, fort comme un Dieu ; « c'était là que le Dieu-homme avait passé par notre igno-

(1) *Voyage*, t. I, p. 220.

rance, notre faiblesse, notre travail, nos misères... ; là que le ciel s'était ouvert, et avait lancé sur la terre son esprit incarné... » (1). En réfléchissant ainsi la tête baissée, il arrive au sommet de la colline d'où il aperçoit Nazareth, et d'un mouvement spontané, involontaire, il se jette à genoux dans la poussière, et prononce dans le sentiment sublime, profond et reconnaissant qu'ils renferment, ces mots : *Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis.* La nuit, au monastère des Pères latins de Nazareth, il se lève plusieurs fois « pour élever son âme et sa voix vers Dieu » (2).

Avec quel mépris il envisage maintenant, du haut de sa foi affirmée, les vaines difficultés de l'exégèse, et ces insensés « qui croient avoir renversé une croyance de deux mille ans, quand ils ont laborieusement cherché à donner un démenti à la Bible et un soufflet aux prophéties. Ne croirait-on pas, à voir ces grands combats sur un mot mal compris ou mal interprété des deux parts, que les religions sont des choses géométriques que l'on démontre par un chiffre ou que l'on détruit par un argument, « et que des générations de croyants ou d'incrédules sont là toutes prêtes à attendre la fin de la discussion, et à passer immédiatement dans le parti du meilleur logicien et de l'antiquaire le plus érudit et le plus ingénieux ? Stériles disputes qui ne pervertissent et ne convertissent personne ! » (3).

(1) *Voyage*, t. I, p. 221-223.
(2) *Ibid.*, p. 219-224. 8 octobre 1832.
(3) *Ibid.*, p. 229-230 ; 14 octobre 1832.



Ainsi les souvenirs vivants qu'il avait été chercher en Orient se dressent maintenant devant lui, et sa foi, comme il l'avait espéré, s'en trouve vivifiée et comme rajeunie ; il approche de la mer de Tibériade et du beau lac de Génésareth : « Jamais, déclare-t-il, aucun lieu de la terre ne me parla au cœur plus fort et plus délicieusement ». Il parcourt la scène physique des lieux habités par le Christ, cette terre que le Christ avait vue de ses yeux mortels, Emmaüs où se fit le choix des disciples, Tibériade où il apparut à saint Pierre, Capharnaüm et la montagne où il fit le beau sermon sur la montagne ; « voilà celle où il prononce les nouvelles béatitudes selon Dieu ; voilà celle où il s'écrie, *Misereor super turbam !* et multiplie les pains et les poissons, comme sa parole enfante et multiplie la vie de l'âme ; voilà le golfe de la pêche miraculeuse ; voilà tout l'Evangile, enfin, avec ses paraboles touchantes et ses images tendres et délicieuses qui nous apparaissent telles qu'elles apparaissaient aux auditeurs du divin Maître, quand il leur montrait du doigt l'agneau, le bercail, le bon pasteur, le lys de la vallée » (1). Avec quelle piété Lamartine évoque ces souvenirs, et combien ses croyances sont vivantes, et d'une foi jeune et vaillante en lui, depuis qu'il a touché le sol où son imagination et son cœur ont de si profondes racines !

(1) *Voyage*, t. I, p. 233-234 ; 14 octobre 1832.



III

Mais, parti le 15 octobre 1832 pour un voyage à travers la Syrie et la Galilée (1), Lamartine reçoit à son retour à Beyrouth, le 11 novembre, des lettres de moins d'un mois de date ainsi que les journaux d'Europe jusqu'au 10 septembre. C'est donc au moment de jeter sur ses albums les souvenirs de cette partie de son voyage qu'il apprend la condamnation de l'*Avenir* par l'Encyclique du 15 août 1832, que Lamennais avait reçue à Munich le 30 août; car nous savons qu'il était resté jusque-là sans aucune nouvelle d'Europe. (2) Il est donc important de déterminer d'abord à l'aide du manuscrit quelles pages du *Voyage* appartiennent certainement à cette époque.

Elles sont représentées par le 5e et le 6e album des notes originales et manuscrites du *Voyage en Orient*. Le premier album comprend d'abord le texte du chapitre intitulé *Syrie Galilée*, depuis la date : 15 octobre 1832, jusqu'à cette phrase : « Après nous être reposés et désaltérés un moment au bord de la fontaine de Cana... » (3). La suite du texte imprimé n'est plus représentée dans le manuscrit que par quelques notes au crayon qui résument

(1) *Voyage*, t. I, p. 235 et seq. et manuscrit du *Voyage*, 5e album.

(2) *Correspondance*, éd. in-8, t. IV, p. 514; éd. in-16, t. III, p. 295; 12 novembre 1832.

(3) *Voyage*, t. I, p. 238, et manuscrit du *Voyage*, 5e album, p. 9; recto.

assez bien le texte publié sous la date du 23 octobre à partir de la phrase : « A quatre heures de l'après-midi nous remontons à cheval », jusqu'au chapitre intitulé : *Jérusalem*. De tout ce qui se trouve inséré entre ces deux fragments, le manuscrit ne porte pas trace ; et le fait que le chapitre *Jérusalem* commence dans le manuscrit original par les mots : « Le 18 octobre nous partons, à cinq heures du matin, du désert de Saint-Jean Baptiste... » (1) tandis que dans la rédaction définitive le 18 devient le 28 octobre (2), doit nous mettre en défiance par rapport à son contenu : il est probable qu'en le rédigeant en 1834, Lamartine trouva difficile de faire tenir en trois jours tous les événements qu'il y rapportait. Quoiqu'il en soit, le manuscrit ne reprend qu'au chapitre *Jérusalem* pour finir quelques pages plus loin, sur la description de la vallée de Josaphat, « vallée qui doit entendre une fois le grand bruit du torrent des âmes roulant devant Dieu, et se présentant d'elles-mêmes à leur fatal jugement ! » (3). — La suite, et spécialement la visite de Jérusalem, où la peste régnait alors, n'y figure pas : ce qui, si l'on y joint le ton et l'esprit des réflexions qui servent de commentaire au récit de cette visite, nous oblige à en reporter la rédaction à 1834. Le chapitre des *Bords du Jourdain* (4) fait défaut dans le manuscrit ; il doit se trouver, moins quel-

(1) Manuscrit du *Voyage*, 5e album, p. 16 recto.

(2) *Voyage*, t. I, p. 296.

(3) *Voyage*, t. I, p. 311 et manuscrit du *Voyage*, 5e album, p. 44 verso.

(4) *Voyage*, t. I, p. 329.

ques additions trop aisées à déterminer, dans un album qui n'a pas été conservé, ou qu'on a négligé de réunir aux six autres ; à moins que — de nombreux indices rendent cette conjecture assez vraisemblable — toutes ces pages n'aient été rédigées qu'en 1834. J'inclinerais à le croire, car les notes au crayon signalées plus haut (1) les encadrent : elles conduisent le voyageur jusqu'à la porte de Bethléem, c'est-à-dire jusqu'à la page datée 3 novembre (2) dans le texte imprimé, et même, après les belles strophes sur *La mort de Julia* insérées ici, jusqu'au 4 novembre 1832 (3), puisqu'elles mentionnent le tombeau des Macchabées. Lamartine ne dut donc pas rapporter en France, concernant cette partie du voyage, autre chose que ces notes qui figurent dans le 5e album, et celles qui reprennent ensuite dans le 6e album en mars 1833 : *Paysages et pensées en Syrie* (4) et *Les Ruines de Balbek* (5), jusqu'à la phrase : « Nous nous arrachâmes lentement à ce spectacle et nous marchâmes vers le midi... » (6) Aussi ne pouvons-nous, pour déterminer l'état d'esprit de Lamartine après son retour à Beyrouth, nous appuyer que sur les deux parties du voyage dont les manuscrits contenus dans les 5e et 6e albums sont postérieurs à ce retour, et par conséquent à la nouvelle de la condamnation

(1) Manuscrit du *Voyage*, 5e album, p. 9 recto et 10 verso.
(2) *Voyage*, t. I, p. 356.
(3) *Ibid.*, p. 373.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 427.
(5) *Ibid.*, p. 435.
(6) *Ibid.*, p. 441.

de l'*Avenir*, mais cependant antérieurs à la rentrée du poète en France.

Ces pages manifestent d'abord des inquiétudes renaissantes et dont la raison se devine. Il contemple les oliviers que la tradition fait remonter à l'agonie du Christ, et, s'asseyant un moment à leur ombre, il se représente la désolation qui dut accabler le cœur du Fils de l'Homme quand il embrassa d'un seul regard toutes les misères humaines, et voulut soulever seul ce fardeau de crimes et de malheurs. Lui aussi pourrait s'écrier « au pied de l'arbre de la faiblesse humaine : Seigneur, que tous ces calices d'amertume s'éloignent de moi, et soient reversés par vous dans ce calice déjà bu pour nous tous ! — Lui, avait la force de le boire jusqu'à la lie ; il vous connaissait, il vous avait vu ; il savait pourquoi il allait le boire ; il savait quelle vie immortelle l'attendait au fond de son tombeau de trois jours ; mais moi, Seigneur, que sais-je, si ce n'est la souffrance qui brise mon cœur, et l'espérance qu'il m'a apprise ! » (1)

Ces lieux conviennent à la tristesse de son âme inquiète et désenchantée ; assis auprès d'un térébinthe, il songe que c'est auprès d'un térébinthe, aïeul de celui-ci, que le poète sacré « venait sans doute attendre le souffle qui l'inspirait si mélodieusement. Que ne puis-je l'y retrouver, ajoute-t-il, pour chanter les tristesses de mon cœur et celles du cœur de tous les hommes, dans cet âge dé-

(1) *Voyage*, t. I, p. 303-304 et manuscrit du *Voyage*, 5e album, p. 29 recto et verso.



crépit (1), comme il chantait ses espérances dans un âge de jeunesse et de foi ! Mais il n'y a plus de chant dans le cœur de l'homme, car le désespoir ne chante pas. Et tant qu'un nouveau rayon ne descendra pas sur la ténébreuse humanité de nos temps, les lyres resteront muettes, et l'homme passera en silence entre deux abîmes de doute, sans avoir ni aimé, ni prié, ni chanté » ! (2)

On retrouve dans les lettres qu'il écrit de Beyrouth les mêmes sentiments et la même manière encore toute négative d'apprécier les faits : « Les choses vont comme je les ai prévues, écrit-il le 22 novembre... Les ruines d'empires et de religions qu'on foule au pied dans ce vieux monde rendent bien humble et bien résigné à la destinée inconnue du monde futur. Fais attention à ce que je te dis là, et élève-toi au-dessus de cette tourbe qui crie à la fin du monde, dès qu'on lui brise un nom, une forme, une idée. Ce n'est pas là de la philosophie. Elle est ailleurs. Dieu seul est Dieu ! » (3) Dans la même lettre, il écrit qu'auprès des ruines de Balbek, *Rome n'est rien* (4). Et il souligne ces mots à double entente. — Même la perte si déchirante de sa fille unique, Julia, ne le ramène pas à la foi positive ; il se résigne en chrétien,

(1) C'est la version du manuscrit ; Lamartine a imprimé : *inquiet.*

(2) *Voyage*, t. I, p. 310-311 ; et manuscrit du *Voyage*, 5e album, p. 42 recto et verso.

(3) *Correspondance*, éd. in-8o, t. IV, p. 513-514 ; éd. in-16, t. III, p. 295 ; 12 novembre 1832.

(4) *Ibid*.



sans doute, et, comme il l'écrit au comte de Virieu, quoique dans l'horreur du premier sentiment de ce plus fort coup de sa vie, il ne prie pas, il tâche de conformer sa volonté à la volonté divine, seul culte qu'il puisse avoir désormais (1) ; il reconnaît de même cette volonté plus forte et meilleure que les nôtres, même quand elle nous écrase, dans les strophes désolées de *Gethsemani* ou *La mort de Julia*, qui sont de cette époque :

La prière en mon sein avec l'espoir est morte.
Mais c'est Dieu qui t'écrase, ô mon âme ! Sois forte,
Baise sa main sous la douleur ! (2)

Un peu plus tard, pendant son voyage à Balbek, il critique « le système monacal », et « les abus qui l'ont fait détruire ailleurs » (3). Il ne réserve plus aux moines que les écoles et les hôpitaux, car, dit-il, « chaque temps doit porter ses créations sociales et religieuses ; les besoins de ces temps-ci sont autres que les besoins des premiers siècles... ; mais, pour prendre la première de ces places, il faut participer d'abord soi-même à la lumière qu'on veut répandre ; — il faut être plus instruit et plus véritablement moral que les populations qu'on veut instruire et améliorer » (4). — Il admire le culte de Ma-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 515 ; éd. in-16, t. III, p. 296 ; 20 décembre 1832.
(2) *Voyage en Orient*, t. I, p. 367, et seq.
(3) *Ibid.*, p. 430, et manuscrit du *Voyage*, 6e album, p. 8 verso.
(4) *Voyage*, t. I, p. 431, et manuscrit du *Voyage*, 6e album, p. 9 verso à 10 verso.

homet : « ce n'est qu'un culte très philosophique, qui n'a imposé que deux grands devoirs à l'homme : la prière et la charité. — Ces deux grandes idées sont en effet les deux plus hautes vérités de toute religion ; le mahométisme en fait découler sa tolérance, que d'autres cultes ont si cruellement exclue de leurs dogmes. Sous ce rapport, il est plus avancé sur la route de la perfection religieuse que beaucoup de religions qui l'insultent et le méconnaissent » (1). Et le poète affirme qu'on peut, « dans l'activité chrétienne, tout humaine, toute politique, tout ambitieuse, lui laisser aisément sa place à la mosquée, et sa place à l'ombre ou au soleil » (2).

Il s'en tient provisoirement à cette hostilité latente, contre le catholicisme, en même temps qu'à ce christianisme vague, sans aspirations ni doctrines nettement définies : c'est, à son retour en France, l'évolution sociale de Lamennais qui remplira cette forme vide.

IV

Tel est son véritable état d'esprit lorsque le 9 avril 1833 un mandat de député qu'il n'avait pas brigué vient le

(1) *Voyage*, t. I, p. 440, et manuscrit du *Voyage*, 6e album p. 30 verso et 31 recto.

(2) *Voyage*, t. I, p. 440 et manuscrit du *Voyage*, 6e album, p. 31 recto et 32 verso. Je cite d'après le manuscrit ; dans l'imprimé, au lieu de « l'activité chrétienne » on lit « la civilisation européenne ».



chercher en Orient et le ramener en France (1). A peine de retour à Paris, il entretient avec Lamennais les relations les plus intimes et les plus cordiales. Le 1er janvier 1834, après avoir donné à Montalembert des détails sur sa situation morale, ses doutes par rapport à « plusieurs points du catholicisme », et sa décision de mettre « de côté la question de vérité », l'auteur des *Paroles d'un Croyant* (elles étaient écrites depuis le mois de mai précédent) affirme sa conviction « que l'Eglise ne peut rester ce qu'elle est, qu'on n'a jamais distingué nettement ce qu'il y a de divin et d'humain en elle, et que tout se prépare pour sa transformation ». Il ajoute que son intention est de partir pour l'Orient et d'y passer quelques années. « Lamartine, que j'ai consulté, et qui m'engage fort à aller passer quelque temps en Asie, dit-il, m'a donné à ce sujet les renseignements les plus précieux. C'est Beyrouth, au pied du Liban, que je devrais, m'a-t-il dit, choisir pour mon séjour. On y vit pour presque rien... Du reste, Lamartine me propose de se charger de mille soins pour moi, d'arrêter mon passage à Marseille, de me faire préparer une maison à Beyrouth, où je trouverais encore des effets qui lui appartiennent et dont je disposerais. Il ne pense pas que je dusse partir avant le mois de mai. La traversée est de 25 à 35 jours. J'espère être bientôt à même de prendre une résolution (2). » — Les difficultés matérielles de l'entreprise ne tardent pas, du

(1) *Voyage*, t. II, p. 37.

(2) *Lettres de Lamennais à Montalembert*, publiées, par Eug. Forgues, 1 vol. in-8°, Paris Perrin, 1898, p. 232-234.

reste, à faire hésiter Lamennais : « Les premières conditions de la vie matérielle paraissent manquer absolument dans ce pays, si beau d'ailleurs, écrit-il le 15 janvier 1834. Il faut, en fait de meubles, y tout porter. Ni pain, ni vin dont puisse faire usage l'Européen le moins difficile. Point de vitres aux fenêtres, rien enfin, mais rien du tout. Je parlerai à Lamartine pour savoir encore plus exactement à quoi m'en tenir » (1). Le 23 janvier, il n'est pas loin d'abandonner son projet : » J'ai revu Lamartine. Il m'a tranquillisé sur la possibilité de vivre en Syrie et d'y vivre pour peu de chose. Néanmoins, sans que j'aie encore aucun parti-pris, je regarde comme plus probable que je renoncerai à ce projet. Dans tous les cas, il ne faudrait pas, à ce qu'il paraît, songer à partir avant la mi-juin. Il y a donc tout le temps d'y penser » (2). A force d'y songer, il finit par abandonner l'entreprise.

Du moins les nombreux entretiens, où l'on avait envisagé l'éventualité prochaine, avaient-ils resserré les liens d'amitié entre Lamennais et Lamartine. Plus d'une fois sans doute la conversation s'était égarée sur la situation sociale et religieuse présente. Les idées de Lamennais à cet égard sont déjà fermement assises ; il est venu à Paris, les *Paroles d'un Croyant* en poche ; Lamartine a même pour l'instant le manuscrit du célèbre pamphlet dans son tiroir, et peut l'étudier et le méditer à loisir (3).

(1) *Lettres de Lamennais à Montalembert*, p. 237.

(2) *Ibid.*, p. 239.

(3) Cf. *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 39, éd. in-16, t. III, p. 337, 9 mai 1834.



L'état social que Lamennais n'avait jamais cessé de souhaiter était celui où, la religion, dont la morale est une fonction, dominant les relations politiques, celles-ci deviennent à la fois rationnelles et morales, subordonnées à la loi divine de justice. Il avait d'abord placé l'ordre spirituel dans l'institution catholique, à laquelle l'ordre temporel devait être, pensait-il, soumis, pour que le gouvernement fût selon la morale, selon la justice et selon Dieu. Après avoir espéré que le pouvoir en France réaliserait cet état de choses, désespérant bientôt, et dès le 2e volume de l'*Essai*, de la bonne volonté des gouvernements, il avait mis sa confiance dans la liberté, c'est-à-dire dans l'éducation morale et religieuse du peuple affranchi de la servitude du pouvoir politique et civil. Après la condamnation de l'*Avenir*, cette œuvre d'éducation morale, d'abord réservée à l'Eglise, revenait à toutes les bonnes volontés. C'est à ce point de son évolution que Lamartine le rencontre encore, et qu'il adopte ses doctrines jusqu'à rêver l'organisation d'un parti nouveau, le *parti social*, qui prendrait ces idées pour base. Il s'entend donc avec lui pour entreprendre cette œuvre commune, et se charge de grouper les adhésions autour d'eux. Invitant Lamennais à dîner, il l'informe que le député Pagès sera présent : « *Il doit faire partie de notre œuvre politique* » (1), lui écrit-il. Les rédacteurs du *Correspondant* et de la *Revue Européenne*, les Janvier, les

(1) *Lettre de Lamartine à Lamennais. Catalogue d'une curieuse collection d'autographes* provenant d'A. et Paul de Musset, par Charavay, Paris, 1881, in-8°, *Bib. nat.* cote : 8, 34459.

Carné, les Tocqueville entreront dans le groupe qui s'organise sous la haute direction morale et doctrinale de Lamennais ; Lamartine s'en réservait la direction politique et pratique. Sainte-Beuve ne semble pas étranger au mouvement. Lamennais se prête de bonne grâce à l'entreprise : « J'ai vu Pagès chez Lamartine, écrit-il à Montalembert, et j'en ai été très content » (1). De son côté, Lamartine se multiplie : « Je suis accablé d'ouvrage, écrit-il au comte de Virieu le 17 février 1834. Nous allons accrocher des atomes flottants et faire une revue politique, première expression de nos idées gouvernementales, entre moi, Ballanche, l'abbé de Lamennais, Pagès, non Garnier-Pagès, mais Pagès, député et écrivain, plus un nombre d'autres hommes jeunes et de toutes couleurs, réunis seulement sur le terrain des idées avancées, sans personnification, mais sans répugnance à rien ni à personne. Cela se prépare et éclora invinciblement » (2).

Ainsi s'explique que la position politique et sociale que Lamartine commence à dessiner à la Chambre et dans ses publications de cette époque, soit tout entière empruntée à Lamennais. On retrouve encore chez lui tout le libéralisme chrétien d'hier ; c'est ainsi qu'il oppose le libéralisme jacobin au libéralisme chrétien, comme Lamennais l'avait fait autrefois dans les *Progrès de la Révolution* : « Il y a deux libéralismes, dit-il ; l'un égoïste, étroit, ex-

(1) *Lettres de Lamennais à Montalembert*, publiées par Eug. Forgues, p. 262.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V. p. 29, éd. in-16, t. III, p. 330.



clusif, oppresseur, qui n'est que la tyrannie d'une opinion, que dis-je, pire que la tyrannie, car c'est de la tyrannie qui se masque... une hypocrisie de la liberté ! Il y en a un autre élevé, intelligent, sincère, qui admet tout, parce qu'il comprend tout, qui est digne de la liberté pour lui-même, parce qu'il respecte le passé » (1). Ailleurs il demande comme le faisait l'*Avenir*, la liberté religieuse : « L'essence, la beauté, l'efficacité du sentiment religieux est dans son indépendance. Le pouvoir n'a qu'un moyen de servir la véritable religion, c'est de n'y pas toucher » (2). Sans doute, la loi ne sera pas athée : « si elle l'était jamais, elle cesserait d'être loi, elle perdrait sa sanction obligatoire sur les consciences que Dieu seul peut lui donner ». Mais si Lamartine pense avec Lamennais que tout pouvoir vient de Dieu, c'est pour souhaiter aussi avec lui un pouvoir politique tel que « la loi laisserait chaque foi, chaque conscience, à la libre action de vérité que Dieu a mise en elle, et Dieu seul agirait, et non plus l'homme en son nom » (3). Il veut donc convaincre la cour de Rome « qu'il n'y a pas inimitié naturelle entre la religion et la liberté, entre les deux plus nobles facultés que la Providence ait données à l'homme » (4). Le jour où Lamartine prononça ces discours, on peut le dire sans crainte, ce sont les doctrines

(1) *La France parlementaire*, 6 vol. in-8, Paris, Librairie internationale, 1864, t. I, p. 29. Sur les Frères des Ecoles Chrétiennes ; 15 février 1834.

(2) *Ibid.*, p. 52. Sur les Evêchés, 26 avril 1834.

(3) *Ibid.*, p. 53.

(4) *Ibid.*, p. 56.

mêmes de l'*Avenir* qui firent leur apparition à la tribune de la Chambre.

Mais en même temps une préoccupation qui s'est développée surtout chez Lamennais au cours des deux années précédentes, celle de la question sociale et de la solution chrétienne par l'éducation morale du peuple, qu'il veut maintenant lui donner, domine manifestement chez Lamartine la préoccupation libérale : « Il serait si beau, si neuf, si rare, et je dirai, si facile, de gouverner un peuple par ses vertus, dit-il le 3 février, qu'il faudrait enfin le tenter, ne fut-ce que pour l'honneur de l'espèce humaine » (1). C'est le programme même du *parti social* dont il donne la formule en ces mots, et que bientôt après il développe conformément à l'idéal de Lamennais, à cet idéal si bien exprimé dans les *Paroles d'un Croyant* qu'il lit et médite en manuscrit, je le rappelle, à cette époque : dans les *Destinées de la Poésie*, le 11 février, il déclare que la poésie désormais sera « philosophique, religieuse, politique, sociale » (2); elle doit suivre, ajoute-t-il, la pente des institutions et de la presse ; elle doit se faire peuple et devenir populaire, comme la re-

(1) *La France parlementaire*, p. 26. Sur la Vendée, 3 février 1834, t. I.

(2) *Des destinées de la poésie*, Œuvres de Lamartine, éd. Hachette, in-18, 1866, t. I, p. 66. Sur le sens exact de *rationnel* (issu de la raison générale ou divine) chez Lamartine à cette époque, le rapprochement du texte de la page 68, où l'expression est identique, sauf que *rationnel* remplace *religieux*, est bien caractéristique : Lamartine parle de « la destinée philosophique, rationnelle, politique, sociale, de la poésie à venir ». *Rationnel* et *religieux* sont donc synonymes dans son esprit à cette époque.

ligion, la raison et la philosophie » (1). Œuvre immense, qui « nivellera les inégalités des intelligences, et ne laissera bientôt plus d'autre puissance sur la terre que celle de la raison universelle... » (2) Et comme Béranger, sous l'influence de Lamennais, est déjà entré dans cette voie, Lamartine rappelle que la poésie a déjà trouvé cette forme dans la chanson : « C'est à populariser des vérités, de l'amour, de la raison, des sentiments exaltés de religion et d'enthousiasme, que ces génies populaires doivent consacrer leur puissance à l'avenir. Cette poésie est à créer ; l'époque la demande, le peuple en a soif » (3).

L'époque la demande, car tout se renouvelle et se transforme : « Quelque chose que nous ne savons pas se remue dans le monde, écrit Lamennais ; il y a là un travail de Dieu... Tout s'ébranle, tout se meut, tout prend un nouvel aspect » (4). Nous sommes, d'après Lamartine, à une grande époque « de reconstruction, de rénovation sociale... Il s'agit de décider si l'idée de morale, de religion, de charité évangélique, sera substituée à l'idée d'égoïsme dans la politique ; si Dieu dans son acception la plus pratique descendra enfin dans nos lois ; si tous les hommes consentiront à voir enfin dans tous les autres hommes des frères, ou continueront à y voir des ennemis

(1) *Des doctrines de la poésie*, p. 68.

(2) *Ibid.*, p. 68-69.

(3) *Ibid.*, p. 69.

(4) F. Lamennais. *Paroles d'un Croyant*, 1re éd., 1 vol. in-8°, Paris, Renduel, 1834, § II, p. 8.

ou des esclaves. L'idée est mûre, les temps sont décisifs ; un petit nombre d'intelligences appartenant au hasard à toutes les dénominations d'opinions politiques, portent l'idée féconde dans leurs têtes et dans leurs cœurs ; je suis du nombre de ceux qui veulent sans violence, mais avec hardiesse et avec foi, tenter enfin de réaliser cet idéal... C'est pour apporter une conviction, une parole de plus à ce groupe politique, que je renonce momentanément à la solitude, seul asile qui reste à ma pensée souffrante » (1). — C'était le *parti social*, dont Lamartine annonçait en ces mots la naissance, comme le 13 mars suivant, à propos de la loi contre les associations, il s'efforçait de le définir devant la Chambre : entre tous les partis, disait-il, « il y en a un qui ne s'occupe que de ce qui peut être utile ou nuisible à la société, que j'appellerai le parti social, parti nombreux dans cette Chambre, immense dans le pays ; parti qui ne fait alliance ni avec les passions rétrogrades du passé, ni avec les passions subversives du moment, ni avec les timidités des uns, ni avec les colères des autres ; qui ne s'occupe que des idées, qui ne voit que les choses en elles-mêmes, et qui s'élève au-dessus des formes et des personnifications du pouvoir » (2). Or, qu'était-ce que ce parti, sinon la traduction politique de la dernière attitude sociale de Lamennais ? Si nous en considérons les principes, c'était la raison universelle ou générale appelée au gou-

(1) *Des destinées de la poésie*, p. 74-75.

(2) *La France parlementaire*, t. I, p. 30-31. Sur la loi contre les associations, 13 mars 1834.



vernement des sociétés humaines ; le moyen, l'éducation morale et religieuse du peuple ; le but, le progrès de l'humanité dans et par la liberté en vue de la réalisation d'une société idéale fondée sur la charité ; partout le mennaisianisme en sa plus récente formule.

V

Ainsi s'explique la dernière formule sociale et chrétienne du *Voyage en Orient*, les dernières additions et corrections que Lamartine y fait, en rédigeant ses notes, de juillet à septembre 1834, et qui lui donnent l'allure du programme politique, religieux et social qu'il a voulu qu'il fût quand il l'a publié. Sous des dates souvent fantaisistes, il répartit, sans grand souci des contrastes violents avec les affirmations catholiques que nous avons rencontrées, l'expression plus récente du christianisme social indépendant dont il a recueilli les doctrines dans ses entretiens avec Lamennais et dans la lecture en manuscrit des *Paroles d'un Croyant* : « Toutes les religions ont deux natures dont l'association étonne les esprits, écrit-il dans le *Voyage* ; une nature populaire, miracles, légendes, superstitions honteuses ; alliage impur dont les siècles d'ignorance et de ténèbres mêlent et ternissent la pensée du ciel ; une nature rationnelle et philosophique que l'on découvre éclatante et immuable en effaçant de la



main la rouille humaine, et qui, présentée au jour éternel et incorruptible, qui est la raison, la réfléchit pure et entière, et éclaire toute chose et toute intelligence de cette lumière de vérité et d'amour au fond de laquelle on voit et l'on aime l'*Etre évident*, Dieu » (1) ! Il écrit encore, à la même date : « Nous sommes jeunes, et nous passons à peine l'âge de virilité. Un monde nouveau dans la pensée, dans les formes sociales et dans les arts, sortira, probablement avant peu de siècles, de la grande ruine du Moyen Age à laquelle nous assistons. On sent que le monde moral porte son fruit, dont l'enfantement se fera dans les convulsions de la douleur ; la parole écrite et multipliée par la presse, en portant la discussion, la critique et l'examen sur tout, en appelant la lumière de toutes les intelligences sur chaque point de fait ou de contestation dans le monde, amène invinciblement l'âge de raison pour l'humanité. La révélation à tous par tous. — La réverbération de la lumière divine, qui est raison et religion, par tous les centres de l'humanité... » Exagérant, comme tous les disciples, et poussant à l'extrême la doctrine du maître, il réduit maintenant le christianisme tel qu'il le comprend à « ces deux grandes vérités pratiques et incontestables : Adoration d'un Dieu unique ; charité et fraternité entre tous les hommes. Le christianisme lui-même, obscurci et mêlé d'erreurs comme toute doctrine devenue populaire, par les crédulités des siècles qu'il a traversés, paraît destiné à se transformer lui-même,

(1) *Voyage*, t. I, p. 351-352 ; 2 novembre 1832.

à ressortir plus rationnel et plus pur des mystères surabondants dont on l'a enveloppé, et à confondre ses divines clartés avec celle de la religieuse raison qu'il a fait éclore le premier, et élevée si haut sur l'horizon de l'humanité » (1).

Lamennais revenait alors sur son admiration du Moyen Age : « Tu me parais, écrivait-il à Montalembert, extrêmement préoccupé du Moyen Age, et tu cours risque d'être bientôt le seul. Prends garde de tomber à cet égard dans une sorte d'engouement, qui deviendrait une idée fixe. Le Moyen Age fut, comme tous les temps, un mélange de bien et de mal, où le mal dominait. Il faut l'étudier avec la raison plus qu'avec l'imagination, si l'on veut produire autre chose qu'un rêve. Or, la raison ne peut s'empêcher de reconnaître que cette société, qui te séduit tant, était une société profondément barbare, inférieure de tous points à la nôtre, en tout ce qui appartient au vrai progrès de l'humanité. Que Dieu garde le monde de revoir jamais une époque semblable ! » (2) Aussi Lamartine écrit-il : « L'Occident marche à pas de géant, et quand la religion et la raison, que le Moyen Age a séparées dans les ténèbres, s'y seront embrassées dans la vérité, dans la lumière et dans l'amour, l'esprit religieux, le souffle divin y redeviendra l'âme du monde, et enfantera des prodiges de vertu, de civilisation et de génie. » (3) Il

(1) *Voyage*, t. I, p. 354-355.
(2) *Lettres inédites de Lamennais à Montalembert*, publiées par Eug. Forgues, 1 vol. in-8°, Paris, Perrin, 1898, p. 240.
(3) *Voyage*, t. II, p. 17.

proteste donc contre ceux qui prétendent qu'il n'y a plus de foi commune, mais seulement des raisons individuelles en conflit dans le monde ; il existe, au contraire, une foi qui soulève le monde avec une force invincible : « Cette foi, c'est la raison générale ; la parole est son organe, la presse est son apôtre : elle se répand sur le monde avec l'infaillibilité et l'intensité d'une religion nouvelle ; elle veut refaire à son image les religions, les civilisations, les sociétés, les législations imparfaites, ou altérées par les erreurs et les ignorances des âges ténébreux qu'elles ont traversés ; elle veut reposer en religion, — Dieu un et parfait pour dogme, la morale éternelle pour symbole, l'adoration et la charité pour culte ; — en politique, l'humanité au-dessus des nationalités ; en législation, l'homme égal à l'homme, l'homme frère de l'homme ; la société comme un fraternel échange de services et de devoirs réciproques, régularisés et garantis par la loi ; le christianisme législaté ! » (1)

Ainsi Lamartine nourrit son christianisme indépendant, de la plus récente doctrine mennaisienne : supériorité de la raison générale sur les raisons individuelles, infaillibilité de la raison générale dont le christianisme est l'expression à travers les temps, orientation de l'humanité dans le sens du progrès révélé par la raison commune, en se gardant également du fanatisme du passé et du fanatisme de l'avenir : « La raison est le soleil de l'humanité : c'est l'infaillible et perpétuelle révélation des lois divines,

(1) *Voyage*, t. II, p. 104-106 ; 24 mai 1833.



applicable aux sociétés. Il faut marcher pour la suivre, sous peine de demeurer dans le mal et dans les ténèbres, mais il ne faut pas la devancer, sous peine de tomber dans des précipices. Comprendre le passé sans le regretter ; tolérer le présent en l'améliorant ; espérer l'avenir en le préparant ; voilà la loi des hommes sages et des institutions bienfaisantes. Le péché contre l'Esprit-Saint, c'est ce combat de certains hommes contre l'amélioration des choses ; c'est cet effort égoïste et stupide pour rappeler toujours en arrière le monde moral et social, que Dieu et la nature poussent toujours en avant : le passé est le sépulcre de l'humanité écroulée ; il faut le respecter, mais il ne faut pas s'y enfermer et vouloir y vivre » (1).

Même dans les applications politiques, l'influence de la doctrine mennaisienne est facilement reconnaissable : *le socialisme*, pense Lamartine, doit succéder à « *l'odieux individualisme* ». La question de la propriété doit être résolue « par la raison, la politique, et *la charité sociale*. La charité, c'est le socialisme ; — l'égoïsme, c'est l'individualisme. La charité, comme la politique, commande à l'homme de ne pas abandonner l'homme à lui-même, mais de venir à son aide... » La propriété est la condition nécessaire du travail et de la famille ; mais la société dit à l'homme : « Tu n'oublieras pas que ta propriété n'est pas seulement instituée pour toi, mais pour l'humanité tout entière ; tu ne la possèdes qu'à des conditions de justice, d'utilité, de répartition, d'accession pour tous : tu four-

(1) *Voyage*, t. II, p. 142 ; 29 mai 1833.

niras donc à tes frères, sur le superflu de ta propriété, les moyens et les éléments de travail qui leur sont nécessaires pour posséder leur part à leur tour ; tu reconnaîtras un droit au-dessus du droit de propriété, le droit d'humanité » (1).

VI

La comparaison, pour la première partie du *Voyage*, du manuscrit et du texte imprimé, permet de mesurer le chemin parcouru de 1832 à 1834 par la pensée de Lamartine. Il avait écrit en 1832 : « La vérité relative, celle qui est proportionnée à nos ténèbres, à notre ignorance, à notre bassesse, où est-elle ? Elle est pour moi dans la seule doctrine révélée qui par sa pratique produit tout bien ici-bas, promet et assure toute félicité ailleurs » (2). Naturellement, à l'impression, le passage disparaît. Dans ses notes manuscrites, il demandait qu'on fît « luire les phares des tempêtes politiques — les vastes et hauts principes du christianisme politique ! » (3). — Il a imprimé : « L'heure serait venue d'allumer le phare *de la raison et de la morale* sur nos tempêtes politiques, de formuler le nouveau symbole social que le monde commence à pressentir et à comprendre : le symbole d'amour et de charité entre les

(1) *Voyage*, t. II, p. 477-478. *Résumé politique.*
(2) Manuscrit du *Voyage en Orient*. 1er album, p. 5 recto.
(3) *Ibid.*, p. 7 verso.



hommes, *la politique évangélique !* » (1). — On sent la nuance. — Après avoir célébré la prière, Lamartine avait flétri, nous l'avons vu, « ces superbes enfants du siècle impie à qui Voltaire et le *Constitutionnel* ont enseigné leur sublime sagesse ». Ceux-là dédaignent la prière : « O clémence ! rendons grâce à Dieu. Cette génération s'en va et celle qui lui succède, si elle ne confesse pas son Dieu dans la même langue que nous, le sent, le proclame et l'adore au moins dans ses œuvres. — Elle n'est pas toute chrétienne, mais elle est presque toute religieuse » (2). Ces lignes disparaissent en 1834, et Lamartine les remplace ainsi : « Heureusement le XIXe siècle passe, et j'en vois approcher un meilleur, un siècle vraiment religieux, où, si les hommes ne confessent pas Dieu dans la même langue et sous les mêmes symboles, ils le confesseront au moins sous tous les symboles et dans toutes les langues ! » (3). — Dans son éloge de la prière, il supprime les passages caractéristiques cités au début de ce chapitre, qui donnaient au *Voyage* l'allure d'un pèlerinage catholique ; il en ajoute d'autres, qui sont d'un chrétien devenu très indépendant : « De quelque religion que notre raison nous fasse à l'âge de raison, dit-il, la prière chrétienne sera toujours la prière du genre humain » (4). D'une simple touche, en ajoutant un seul mot, il modifie complètement la signification morale et reli–

(1) *Voyage*, t. I, p. 18.
(2) Manuscrit du *Voyage*, 1er album, p. 12 recto.
(3) *Voyage*, t. I, p. 23.
(4) *Ibid.*, p. 24.

gieuse d'un passage : « J'ai fait seul la prière du soir » (1), lisons-nous dans le manuscrit. Et Lamartine a imprimé, après l'addition que nous venons de citer : « J'ai fait seul *ainsi* la prière du soir *et de la mer* » (2). — Ce n'est plus la prière du catholique, c'est la prière d'un homme à qui sa *raison* dicte une autre *religion*.

A l'éloge du Parthénon qu'il avait écrit en 1832 (3), Lamartine ajoute en 1834 des lignes (4) qui nous révèlent l'abandon du catholicisme — abandon qui ne dura qu'un temps, on le sait — et presque le retour à la religion naturelle : « A mesure que les religions se spiritualisent, les temples s'en vont : le christianisme lui-même, qui a construit le gothique pour l'animer de son souffle, laisse ses admirables basiliques tomber peu à peu en ruines ; les milliers de statues de ses demi-dieux descendent par degrés de leurs socles aériens autour de ses cathédrales : il se transforme aussi et ses temples deviennent plus nus et plus simples à mesure qu'il se dépouille lui-même des superstitions de ses âges de ténèbres, et qu'il résume davantage la grande pensée qu'il propagea sur la terre, pensée du Dieu unique prouvé par la raison et adoré par la vertu » (5). On

(1) Manuscrit du *Voyage*, 1[er] album, p. 13 recto.

(2) *Voyage*, t. I, p. 24.

(3) Manuscrit du *Voyage*, 3e album, p. 1 et seq.

(4) Il s'agit du passage qui commence par : De tous les livres à faire (*Voyage*, t. I, p. 96). Le manuscrit en a été conservé ; il se compose de 9 feuillets écrits seulement au recto, et en tête desquels on lit de la main de Lamartine : *Saint-Point le.. . août 1834.*

(5) *Athènes et le Parthénon*, ms. de 1834, p. 9. *Voyage*, t. I, p. 100-101.



ne s'étonnera donc pas qu'il supprime de la conversation avec lady Stanhope le fragment cité au début de ce chapitre, dans lequel il déclare soumettre sa « conviction de détail à ceux que le Christ a faits les héritiers de sa doctrine, à ceux à qui il a dit : Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles » (1). On ne s'étonnera pas non plus que la phrase qui nous montre, dans le manuscrit, lady Stanhope, les yeux « quelquefois voilés d'un peu d'humeur pendant que je lui confessais, dit-il, *mon humble christianisme* » (2), devienne en 1834 : « pendant que je lui confessais *mon rationalisme chrétien* » (3). — Car c'est bien de l'humble et seul véritable christianisme, du catholicisme, que la pensée de Lamartine a dans ces deux années évolué vers le rationalisme chrétien : « Nous sommes jeunes et nous passons à peine l'âge de la virilité, écrit-il maintenant. Un monde nouveau dans la pensée, dans les formes sociales et dans les arts, sortira, probablement avant peu de siècles, de la grande ruine du Moyen Age à laquelle nous assistons... ; la parole écrite et multipliée par la presse... amène invinciblement l'âge de raison pour l'humanité. La révélation à tous par tous. La réverbération de la lumière divine, qui est raison et religion, par tous les centres de l'humanité ». Car le christianisme, à ses yeux, résume « toute vérité spéculative et contestée en ces deux grandes vérités pratiques incontestables : Adoration d'un Dieu unique ; charité et

(1) Manuscrit du *Voyage*, 4e album, p. 12 recto et verso.
(2) *Ibid.*, p. 14 recto.
(3) *Voyage*, t. I, p. 158.

fraternité entre tous les hommes. Le christianisme lui-même, obscurci et mêlé d'erreurs comme toute doctrine devenue populaire, par les crédulités des siècles qu'il a traversés, paraît destiné à se transformer lui-même, à ressortir plus rationnel et plus pur des mystères surabondants dont on l'a enveloppé, et à confondre ses divines clartés avec celles de la religieuse raison qu'il a fait éclore le premier et élevée si haut sur l'horizon de l'humanité » (1).

Si le lecteur veut bien ne pas oublier qu'en arrivant à Monceau, le 21 juillet 1834, Lamartine se déclarait « libre, mais avec cinq volumes à écrire dans mes cinq mois » (2), et que le 24 septembre 1834, il annonçait au comte de Virieu : « Je termine la copie de mes mauvaises notes » (3), il n'aura pas de peine à comprendre pourquoi le *Voyage en Orient*, écrit d'après les notes du poète, de juillet à septembre 1834, réfléchit le christianisme social de Lamennais, d'après les *Paroles d'un Croyant* qui venaient de paraître en mai 1834. Que le catholicisme y voisine avec le christianisme indépendant, c'est ce qu'explique l'esprit des premières notes de Lamartine avant d'avoir appris la condamnation de l'*Avenir*, de même que le doute et les négations religieuses appartiennent à l'époque qui suivit l'annonce de cet événement, et le rationalisme chrétien à la période qui sépare la ren-

(1) *Voyage*, t. I, p. 354.
(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 45, éd. in-16, t. III, p. 340 ; 21 juillet 1834.
(3) *Ibid.*, éd. in-16, t. III, p. 342, 24 septembre 1834.



trée de Lamartine en France, de la rédaction définitive de l'ouvrage (1). *Le Voyage en Orient* résume donc l'évolution religieuse de Lamartine de 1832 à 1835, et met bien en lumière ce fait qu'alors, comme auparavant, elle n'a pas lieu sous une autre influence, sous une autre direction que celle de Lamennais. De même en effet qu'au départ son bagage philosophique et religieux avait été puisé dans l'*Avenir*, au retour c'est aux *Paroles d'un Croyant* qu'il emprunte celui qu'il lui substitue ; et c'est donc Lamennais, je crois l'avoir montré, qui le conduit du catholicisme libéral au christianisme social indépendant.

(1) Cette juxtaposition de doctrines opposées explique les inquiétudes, mais aussi les espérances que le *Voyage* faisait naître chez les catholiques : Ozanam, attribuant à l'influence de l'Asie — à tort selon nous — les nouvelles tendances qu'il relevait dans l'ouvrage, écrivait : « ce grand poète est en même temps si impressionnable qu'en traversant l'Asie il s'est imprégné d'une partie de ses idées et de ses tendances. A force d'optimisme et de tolérance, il sort évidemment de l'orthodoxie... cependant le mal n'est pas sans remède... Le livre ne renferme pas une apostasie formelle. Mais il est évident que le ciel de la Palestine s'est reflété avec toutes ses ardeurs dans l'âme limpide du poète. Le temps effacera ce qu'il y a d'impur dans cette image. » (Ozanam, *Correspondance*, 1831-1853, t. I, 161 et seq. Ozanam à M. Velay, Paris, 2 mai 1835. A. M. Roustan, *Lamartine et les catholiques Lyonnais*.)

CHAPITRE II

LAMENNAIS ET « JOCELYN »

I

Le poème de *Jocelyn* permet, comme le *Voyage en Orient*, de mesurer le chemin parcouru par la pensée de Lamartine de 1832 à 1835. Commencés en novembre 1831 (1), le prologue et la première époque ont été terminés le 18 janvier 1832. — Le 1er album du manuscrit original de *Jocelyn* porte à la page 19 la mention suivante de la main de Lamartine : *fin — 18 Janvier 1832 — 720 vers* (2). La 2e époque était achevée avant le départ pour l'Orient, et ce n'est qu'en octobre 1834 (3) que le poème fut repris

(1) Et non en 1829. La lettre du 1er août 1829 fait, je crois, allusion à *l'épître à Sainte-Beuve*, plutôt qu'à *Jocelyn*. Cf. *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, 1er août 1829, éd. in-16, t. III, p. 342-343. 19 octobre 1829.

(2) Manuscrit de *Jocelyn*, 1er album, p. 19.

(3) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 48 ; éd. in-16, t. III, p. 342-343 ; 19 octobre 1834.

et continué par Lamartine. Enfin des compléments importants furent ajoutés par le poète à partir du 5 septembre 1835. Le 10e album du manuscrit original, qui renferme ces compléments, porte en effet, de la plume de Lamartine, la mention suivante au recto de la page 1 :

Notes de ce qui reste à faire — 5 7bre 1835.

1° *Retour et chien — le Laboureur — L'école — L'hyver — la pluye l'isolent.*

2° *Fin de la conversation dans la grotte entre Laurence et Josselin — il cède — le vrai amour — la nuit il couche hors de la grotte — ses pensées —*

3° *Sépulture de Laurence — Retour et description de l'état de la grotte — en tout 650 vers à faire* (1).

Les deux époques de la composition de *Jocelyn* encadrent donc le *Voyage en Orient*, et par suite le contraste entre les deux attitudes si différentes du poète à ces deux moments de sa vie, s'y manifeste d'une manière plus frappante. Lorsqu'il l'avait conçu et commencé à la fin de 1831, Lamartine s'attachait pour un temps à cette poésie calme, reposée, familière, dont il avait recueilli la formule dans ses entretiens de juin 1829 avec Sainte-Beuve, en réaction contre le romantisme éclatant et sonore de Victor Hugo. *L'épître à Sainte-Beuve*, plus tard *l'épître*

(1) Inédit. Manuscrit de *Jocelyn*. 10e album, p. 1 recto.

à Walter Scott, avaient été les premiers essais de Lamartine dans ce genre nouveau. *Jocelyn* appartient visiblement à la même formule poétique. Mais surtout, l'idée mère du poème est bien de cette époque où Lamartine s'attachait à convertir Sainte-Beuve, et, sur les pas de Lamennais, marchait dans la voie du catholicisme libéral. L'idée du sacrifice de Jocelyn se consacrant à Dieu pour sa sœur, surtout les raisons dont il l'appuie, montrent combien est vive encore la foi qui lui dicte ces premiers vers. Il se fait une haute et pure idée du prêtre :

Le prêtre est l'urne sainte au dôme suspendue,
Où l'eau trouble du puits n'est jamais répandue
. . . .
Les pauvres sont pour lui mère, enfants, femme et fille,
Le Christ met dans son cœur son immense amitié ;
Tout ce qui souffre et pleure est à lui par pitié (1).

Il évoque avec émotion ses souvenirs d'enfance, ses longues et pieuses extases dans l'église,

Solitude de pierre immuable, immobile,
Image du séjour par Dieu même habité,
Où tout est profondeur, mystère, éternité (2).

Le front appuyé au pilier, il lui semble qu'il vit de la vie sourde et profonde de la cathédrale.

(1) *Jocelyn*, 1re époque.
(2) *Ibid.*, 2e époque.

Je sens que dans ce vide une oreille m'écoute,
Qu'un invisible ami, dans la nef répandu,
M'attire à lui, me parle un langage entendu,
Se communique à moi dans un silence intime,
Et dans son vaste sein m'enveloppe et m'abîme :
Alors, mes deux genoux pliés sur le carreau,
Ramenant sur mes yeux un pan de mon manteau,
Comme un homme surpris par l'orage de l'âme,
Les yeux tout éblouis de mille éclairs de flamme,
Je m'abrite muet dans le sein du Seigneur,
Et l'écoute et l'entends voix à voix, cœur à cœur (1).

Si la foi est sensible en ces vers, les pages consacrées aux *Révolutions* dans la deuxième époque, contemporaines de la fameuse *Harmonie, les Révolutions*, dont elles reproduisent fidèlement les idées (2), traduisent comme elle la conception mennaisienne du progrès ; les révolutions sont un travail de Dieu :

Oui, l'esprit du Seigneur travaille incessamment
Par l'esprit des mortels, son aveugle instrument (3) ;

(1) *Jocelyn*, 2e époque.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 427, éd. in-16, t. III, p. 254-255, 11 décembre 1831. Le passage suivant de cette lettre donne sa date au fragment de la 2e époque de Jocelyn sur les Révolutions : « Nous pensons des choses qui seront de grandes vérités dans cent ans, preuve évidente que le système est vrai, et que tout marche. J'envoie ce matin une *Harmonie* nouvelle de 350 vers à Ladvocat sur ce thème, qui me paraît belle et forte (Il s'agit évidemment des *Révolutions*)... J'écris aussi quelques strophes des *Mémoires du Curé de* *** dont tu connais l'idée, etc... » Ces strophes sont très probablement le passage sur *les Révolutions*.

(3) *Jocelyn*, 2e époque.

et si les révolutions sont criminelles et sanglantes, c'est que l'homme est l'instrument de Dieu :

Ah, c'est que dans son œuvre il agit avec l'homme ;
La vertu les conçoit, le crime les consomme,
L'ouvrier est divin, l'instrument est mortel (1).

Jocelyn à cette date ne devait avoir que quatre chants, et devait être achevé en quatre mois sur un plan et selon des idées pleinement catholiques (2). Le manuscrit original nous livre le secret de ce plan primitif. Avant de partir pour l'Orient, Lamartine avait jeté sur son album une sorte d'aide mémoire, destiné à le guider plus tard ; le voici :

NOTES ESSENTIELLES POUR LES CHANTS [4e ET 5e] (3)

Au 3e chant = ils s'aiment en amis — leurs promenades — confidences — apprivoisent, etc. — l'hyver — description des glaciers — chasses — pendant ce temps Laurence faible et pensive depuis quelques jours — sort de la grotte, s'égare et est trouvée par Josselin mourante sur la plaine de neige — il la rapporte, la soigne — lui donne le bras à sa convalescence. — Elle lui délcare son amour — il résiste — description de la nuit dans la grotte — il cède et va chercher à Grenoble un prêtre —

(1) *Jocelyn*, 2e époque.
(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. IV, p. 427, éd. in-16, t. III, p. 254-255.
(3) Les mots entre crochets sont une addition postérieure.



4° CHANT

L'évêque est condamné à mort — il s'introduit près de lui, le trouve prêt au martyre enchaîné et il le consacre la [nuit] et le prépare à la mort — [récit ?] de la mort sur l'échafaud — il remonte changé à la grotte — déclare ce qu'il a fait et repousse les caresses de Laurence qui tombe dans le désespoir et lui demande de le servir, etc... — il la décide dans un long discours sur le sacrifice à renoncer l'un à l'autre pour ce monde — et la confie à une religieuse — et l'engage à épouser dans un an son cousin, etc.(1)...

Telle devait être l'œuvre qu'interrompit le *Voyage en Orient*. Elle ne fut reprise qu'au retour et le *Voyage* écrit, le 9 octobre 1834 (2). Détaché du catholicisme par les deux Encycliques *Mirari vos* et *Singulari nos*, orienté vers le christianisme social par les récents entretiens avec Lamennais et la lecture des *Paroles d'un Croyant*, Lamartine fait son héros bien différent de ce qu'il était au séminaire ; il ne croit pas aux miracles, et le Christianisme qu'il enseigne aux pauvres paysans de Valneige n'est pas le catholicisme :

(1) Inédit. Manuscrit de *Jocelyn*, 3e album, p. 35 verso. C'est le caractère catholique de l'inspiration première et de la première conception de Jocelyn qui explique l'indulgence de beaucoup de catholiques à son endroit lors de l'apparition de l'ouvrage. Cf. Roustan *Lamartine et les catholiques Lyonnais*, dans la *Revue de Lyon et du Sud-Est*, 16 août 1906, p. 272 et seq.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 48-49 ; éd. in-16, t. III, p. 342-343.

Pour leur enseigner Dieu, son culte et ses prodiges,
Je ne leur conte pas ces vulgaires prestiges
Qui, confondant l'erreur avec la vérité,
Font d'une foi céleste une crédulité ;
Honte au Dieu trois fois saint prouvé par l'imposture,
Son témoin éternel, à nous, c'est sa nature !
Son prophète éternel, à nous, c'est sa raison (1) !

Mais on se tromperait si l'on croyait, comme on l'a presque toujours fait jusqu'ici, que ce prêtre prend pour modèle le *Vicaire Savoyard*. L'analogie sur ce point est plus apparente que réelle ; car le *Vicaire* parlait en philosophe et ne s'adressait pas au peuple. Le curé de Valneige s'inspire des *Paroles d'un Croyant* ; le 19 février 1834, quand Lamartine vend son poème *inachevé*, il élabore dans ses conversations avec Lamennais son *parti social* (2) et les *Paroles* sont dans son tiroir (3) ; quand il se remet en octobre à son œuvre si longtemps délaissée, les *Paroles* ont paru avec le retentissement considérable que l'on sait... Aussi, comme le Croyant, Jocelyn s'adresse au peuple en paraboles : il montre la caravane humaine campée au bord d'un fleuve et renversant les arbres qui l'abritent pour gagner l'autre rivage : symbole des révolutions qu'exige le progrès humain, et qui ne renversent les croyances, les législations des états que pour ouvrir à

(1) *Jocelyn*, 9e époque.
(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 29, éd. in-16, t. III, p. 330, 17 février 1834.
(3) *Ibid.*, éd. in-8°, t. V, p. 38, éd. in-16, t. III, p. 337 ; 9 mai 1834.



l'homme, continuant son éternel voyage, de nouveaux horizons (1). Ou bien il montre l'aigle, étonné que le soleil éclaire le brin d'herbe et la mousse, s'élevant d'un coup d'aile jusqu'à l'astre éclatant

Et quand il eut atteint son horizon nouveau,
A son œil confondu, tout parut de niveau (2).

Il raconte la mort du pauvre colporteur et l'histoire du pauvre tisserand (3). La pitié pour les petits, l'amour des humbles, le souci de découvrir en eux des beautés morales rayonnantes et cachées, la préoccupation de les élever, voilà ce que *Jocelyn* doit aux *Paroles d'un Croyant*. *Jocelyn*, conçu en 1831 comme le poème catholique d'une âme, s'achève à partir de 1834, en poème chrétien à tendances humanitaires et sociales.

II

Sainte-Beuve, au moment même où Lamartine allait écrire le *Voyage en Orient* et terminer *Jocelyn*, Sainte-Beuve encore dans l'intimité de Lamennais et bien informé par suite des relations qui l'unissaient à Lamartine,

(1) *Jocelyn*, 8e époque.
(2) *Ibid.*, 9e époque.
(3) *Ibid.*

notait soigneusement — sans les expliquer d'ailleurs — les analogies de pensée qu'il constatait entre ses deux illustres amis, en même temps que la nuance de caractère qui les séparait. A défaut du *Voyage* et de *Jocelyn*, c'est de la *Politique rationnelle* qu'il rapprochait les *Paroles d'un Croyant*; mais il voulait moins avertir des analogies lointaines entre ces deux œuvres, que des rapports actuels beaucoup plus étroits et sensibles qui l'avaient frappé dans ses entretiens avec eux. Tel était le véritable sens et la portée de sa remarque: « Socialement, disait-il à propos des *Paroles*, la signification de semblables œuvres est grande, et tant pis pour qui la méconnaît !... M. de Lamartine a publié, il y a deux ans à peu près, une brochure sur la *Politique rationnelle*, dans laquelle des perspectives approchantes sont assignées à l'âge futur de l'humanité, et, bien qu'il semble y apporter, pour le détail, une moins impatiente ardeur, ce n'est que dans le plus ou moins de hâte, et non dans le but, que ce noble esprit diffère d'avec M. de Lamennais » (1). Les disciples même de Lamennais ne s'y trompaient pas, et reconnaissaient les doctrines de leur maître dans les ouvrages de Lamartine ; après la condamnation des *Paroles d'un Croyant*, Eugène Boré écrivait à Lamennais : « Si vous n'aviez point été prêtre, jamais Rome ne vous eût inquiété. A-t-on jamais censuré Lamartine ou Chateaubriand ? » (2).

(1) SAINTE-BEUVE, *Portraits Contemporains*, t. I. p. 247.
(2) *Revue Britannique*, novembre 1894, p. 55-56, note.



La différence signalée par Sainte-Beuve entre l'impatiente ardeur de Lamennais et la prudence politique de Lamartine n'en existait pas moins. Aussi, quoiqu'il leur eût fait déjà et dût leur faire dans la suite des emprunts considérables, la publication des *Paroles d'un Croyant*, le 30 avril 1834, avait irrité Lamartine. Elle avait ruiné pour un temps son espoir d'organiser le *parti social* : « L'événement ici, écrivait-il le 9 mai, c'est le livre de Lamennais, que j'ai gardé un mois sous clef pour l'empêcher de paraître ainsi. C'est en deux mots l'Evangile de l'insurrection, Babeuf divinisé. Cela me fait grand tort à moi et à mon parti futur, parce que rien ne tue une idée comme son exagération. C'est à ma politique ce que la Sainte-Barthélemy est à la religion. Il y a des beautés incomparables de style : cela fait horreur à tout le monde, et fanatisme dans la jeunesse » (1). Le poète laissa-t-il entendre à Lamennais qu'il désapprouvait cette publication retentissante ? Ou plutôt l'ardeur militante du prêtre s'impatienta-t-elle de la modération du député qui persistait encore à cette époque à voter avec le gouvernement ? Leurs relations paraissent se refroidir pendant quelques mois. Le fidèle disciple de Lamennais, Eugène Boré, lui écrivait le 26 janvier 1835 : « Je dois aller ce soir chez Lamartine. Il a eu la bonté de me faire savoir qu'il désirait extrêmement me voir, désir que j'attribue à deux causes, la première à mes relations avec vous, la se-

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 39, éd. in-16, t. III, p. 337.

conde à mon genre d'études, et spécialement à ma connaissance de l'Arménien » (1). Lamennais s'empresse de répondre le 28 janvier : « Je serai curieux de savoir ce qui s'est passé entre toi et Lamartine. Voudrait-il par hasard te conquérir au *parti social*? Ce parti est aussi la marotte de M. Janvier. C'est une manière comme une autre de ne penser rien, de ne faire rien, de n'être rien, et *rien* devrait être leur devise ; il n'y en aurait point de plus vraie ni de mieux méritée » (2). Le même jour, Eugène Boré lui écrivait : « J'ai vu Lamartine, je l'ai trouvé bien froid, il n'y a pas là la chaleur et l'effusion de votre cœur. Il ne parlait que de son *parti social.* Il n'a pas paru m'estimer davantage quand je lui ai fait connaître mes rapports avec vous, et j'en ai été vexé » (3). Le 31 janvier, Lamennais répondait à son disciple : » « Tu auras vu par ce que je t'ai mandé que je me doutais bien de ce dont Lamartine te parlerait. Il est possédé par la passion de devenir un homme politique, comme ils disent, mais l'étoffe manque pour cela. Il a, du reste, le caractère noble, mais l'âme sèche, avec l'esprit, les habitudes et les penchants aristocratiques. Vois-le, si cela ne t'ennuie pas trop ; c'est toujours une liaison bonne et honorable, et laisse-le faire, comme il l'entendra, son parti social, qui ne sera jamais qu'un arrière-bâtard du vieux parti doctrinaire » (4).

(1) A. Roussel, *Lamennais intime*, 1 vol. in-16, Paris, Lethielleux, 1897, p. 331.

(2) *Ibid.*, p. 333, et *Revue Britannique*, novembre 1894, p. 61.

(3) *Ibid.*, p. 338.

(4) *Revue Britannique*, novembre 1894, p. 62-63.



Ces propos surpris entre le maître et le disciple mettent en lumière le secret dissentiment qui séparait alors Lamennais de Lamartine.

III

Ce n'était, au reste, qu'un malentendu, et la publication du *Voyage en Orient*, puis celle de *Jocelyn*, ne tardèrent pas à le dissiper. Lamennais n'eut pas de peine à se retrouver dans ces œuvres où vivait son esprit. Après le *Voyage*, *Jocelyn* surtout était très attendu : des exemplaires d'épreuves avaient circulé avant la mise en vente de l'ouvrage. Le 8 février 1836 Lamennais en fait mention dans une lettre à Mme de Vaux, déclarant qu'il ne l'a pas encore lu (1). L'ouvrage parut le 17. Le samedi 15, Lamartine l'annonçait au comte de Virieu : « C'est lundi que paraît l'épisode en deux volumes du *Curé de village*, autrement dit *Jocelyn*. Je ne doute guère que cela t'aille aux dernières fibres du cœur, car c'est toi et moi peints à seize ans dans le style que tu aimes, sans bruit, sans éclat, sans draperies ; style de poésie domestique et évangélique... » (2) Le livre eut un grand succès ; 24.000 exemplaires en 27 jours, et sept éditions à Bruxelles, le même nombre en Allemagne. Lamartine s'était empressé de

(1) *Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 800.

(2) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 136, éd. in-16, t. III, p. 388, 15 février 1836.

l'envoyer à Lamennais avec une lettre très aimable. Le 23 mars, Lamennais informe du fait la baronne de Vaux, et l'on sent combien l'ouvrage lui a plu. Sans doute, il reproche toujours à Lamartine de ne pas pousser à l'avenir avec assez d'ardeur, mais il le fait en termes modérés et bienveillants : « Je le voudrais, en quelque sorte, plus poète dans son office de député, écrit-il, c'est-à-dire plus confiant dans l'humanité et dans l'avenir (1) ». C'est le sentiment qu'il exprime dans la lettre de remerciements qu'il adresse au poète le 24 mars 1836 :

« Ce fut hier, mon illustre ami, que je reçus *Jocelyn*, et vous ne vous étonnerez pas que j'en aie déjà lu la plus grande partie. Dieu vous a fait poète, il vous a donné le sentiment, et l'image, et l'expression. Vous avez enrichi notre langue d'une nouvelle et magnifique harmonie, analogue, si je la sens bien, à ces larges ondes sonores qui, naissant les unes des autres, s'enchaînent sans fin, avec un charme toujours céleste, dans la musique de Palestrina. Continuez votre œuvre, elle est trop belle pour être délaissée : mais qu'en planant au-dessus de la terre, dans les hautes régions, votre génie ne perde pas de vue les choses d'ici-bas, les choses présentes, cette multitude immense d'hommes altérés du vrai et du bien, qu'un puissant instinct pousse vers un but inconnu pour eux, et dont la poitrine haletante aspire avec effort le souffle de l'avenir ! Soyez aussi leur poète à eux. La gloire la plus

(1) *Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 800.



belle est celle qu'ils dispensent, et quand il n'en serait pas ainsi, une seule bénédiction sortie de leur pauvre cœur souffrant serait encore plus douce que toute la gloire possible.

« Veuillez dire, je vous prie, à Mme de Lamartine combien je suis touché de son souvenir, combien je forme de vœux pour elle, et avec quel respect profond et tendre je lui suis dévoué.

« Il serait possible que mes affaires m'obligeassent à me rendre à Paris dans quelques mois. Rien de certain pourtant à cet égard. En regardant d'ici ce qui se passe, je me tiens pour heureux de ne pas le voir de plus près. Il me paraît difficile qu'il n'y ait pas bientôt une dissolution de la Chambre. Mais les choses en sont venues au point qu'un semblable événement n'a guère aujourd'hui d'importance que dans le cercle étroit de la politique ministérielle. Tout continuera d'aller comme il va, jusqu'à ce que le principe, qui maintenant entraîne forcément les choses, soit arrivé à sa fin, c'est-à-dire à sa dernière conséquence.

« Adieu, mon cher ami, soignez votre santé, nous en avons tous besoin et croyez que personne ne vous aime et ne vous admire plus que

« F. de Lamennais (1). »

Lamennais ne se contentait pas de manifester dans ses lettres à Lamartine ses sentiments affectueux pour lui ; il

(1) *Lettres à Lamartine*, p. 156-158.



prenait sa défense auprès de Mme de Vaux : « Je crains, lui disait-il, à propos d'articles qu'elle devait lui faire parvenir, je crains que vous ne vous y soyez montrée trop sévère pour l'homme et le poète » (1). De son côté, Lamartine ne cachait pas sa sympathie pour Lamennais : « Ce que j'aime en lui, confiait-il à Sainte-Beuve vers cette époque, c'est qu'il est né martyr » (2). Cette admiration nous explique pourquoi dans sa dernière et plus décisive démarche, Lamennais, que *Jocelyn* a rapproché de Lamartine, va entraîner encore le poète après lui.



(1) *Le Contemporain*, 1er mai 1882, p. 801.
(2) Sainte-Beuve, *Portraits Contemporains*, t. I, p. 243, note.



dans la raison humaine, qui a fait un dogme de la morale et une législation de la vertu... Alors même qu'il pourrait différer sur le sens plus ou moins symbolique de tel ou tel dogme de cette grande communion des esprits, pourrait-il jamais, sans ingratitude et sans crime, être hostile à une religion qui fut le lait de son enfance, qui fut la religion de sa mère, qui lui a tout appris à lui-même des choses d'en haut, et souiller de sable et de gravier ce pain de vie dont se nourrissent et se fortifient tant de millions d'âmes et d'intelligences? Ce ne sera jamais sa pensée »... « Mon Dieu, ajoute-t-il, est le Dieu de l'Evangile, *le Père qui est « au ciel »*, c'est-à-dire qui est partout » (1).

Ces réticences, cette profession d'amour à défaut d'une profession de foi, dissimulaient mal l'abandon déjà intérieurement consenti des croyances catholiques. Surtout, elles s'accordaient peu avec le tempérament du poète. Il appartient encore au catholicisme par toutes les fibres du cœur, mais non plus par l'intelligence depuis les deux *Encycliques*. La même illusion, la même confusion entre l'opportunité, qui seule avait dicté et devait dicter ces condamnations, et le sens véritable de la doctrine catholique, la même erreur sincère, dis-je, qui emportait Lamennais hors l'Eglise, entraînait Lamartine à sa suite. Les *Affaires de Rome*, qui parurent le 5 novembre 1836 (2), et consacraient définitivement aux yeux du public les ré-

(1) *Jocelyn*, Post-scriptum des nouvelles éditions.

(2) F. de La Mennais, *Affaires de Rome*, 1 vol. in-8°, Paris, Cailleux éd. 1836-1837.

sultats d'une évolution douloureuse, ce livre qui séparait Lamennais de l'Eglise, fit aussi brisure en Lamartine : tant la pensée de Lamennais, en matière religieuse et sociale, dominait et guidait la sienne. L'ouvrage avait paru le 5 novembre : « Je lis l'abbé de Lamennais qui vient de m'envoyer son livre, écrivait Lamartine au comte de Virieu le 27. J'ai du respect pour cet homme, bien que son esprit excessif en tout ne se combine jamais avec le mien modéré par bon sens et par praticabilité. Mais c'est une conscience de martyr, toujours prête à s'immoler à ce qu'il croit la vérité, une conscience qui, comme la mienne, ne le laisse pas dormir, mais qui l'éveille en sursaut quelquefois au milieu d'un rêve qu'il prend pour une réalité. C'est un grand athlète antique qui ne craint pas d'ôter son habit et de combattre nu devant le peuple, Nous en verrons d'autres » (1). — Déjà cette lecture avait puissamment ébranlé le poète : « Ma tristesse est entre Dieu et moi, écrivait-il à son ami, et non entre la nature et moi. C'est le combat de l'esprit qui souffle et qui renverse dans mes vaines pensées celles que j'aurais voulu le plus précieusement conserver telles que je les avais reçues ; c'est cette forte voix intérieure à laquelle on résiste quelques années et qui crie à la fin si haut en vous qu'il n'y a plus de milieu entre le crime d'étouffer la conscience ou la nécessité dure d'obéir à ce qui vous semble la voix céleste. Combien de fois ne dis-je pas au Père céleste,

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 180-181, éd. in-16, t. III, p. 408.

comme son fils de prédilection le lui dit un jour : *Transeat a me calix iste !* » (1). — Et il reprend dans la lettre suivante : « Mais le calice ne passe pas, il faut le boire. Je le boirai quelle qu'en soit l'amertume. Si nous ne sommes pas les serviteurs de le pensée divine qui parle en nous, que sommes-nous ? » (2) — De telles plaintes le montrent : Lamartine était bien de ces âmes que Lamennais portait encore, selon l'expression de Sainte-Beuve, dans sa besace de pèlerin (3) ; il était de ces âmes sincères, espérantes, incapables de s'orienter seules à travers le monde religieux et social, et qui attendaient avec anxiété le mot décisif que prononcerait leur guide. Cette désolation, affectée chez Sainte-Beuve, quand il la présente comme un sentiment personnel, et qui lui dicte d'injustes reproches — comme si la sincérité profonde jusqu'au déchirement pouvait être mise en doute chez Lamennais ! — ces plaintes, dis-je, qu'il ne gémissait pas, il en avait recueilli l'écho lamentable autour de lui, et peut-être, parmi tant d'autres, de la bouche même de Lamartine. L'illusion sincère qu'il fallait choisir entre le catholicisme et la vérité religieuse et sociale progressive, faisait de lui — mais pour un temps seulement — une victime de plus.

En politique, depuis qu'il accentuait son mouvement

(1) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 179, éd. in-16, t. III, p. 407, 23 novembre 1836.

(2) *Ibid.*, éd. in-8°, t. V, p. 179, éd. in-16, t. III, p. 407, 27 novembre 1836.

(3) SAINTE-BEUVE, *Portraits Contemporains*, t. I, p. 265.

vers l'opposition (1), il se trouvait aussi davantage dans la ligne même de Lamennais. Il commençait à éprouver la même impatience contre les gouvernants. — « Enfants d'une révolution d'avenir, disait-il à la Chambre quelques jours après la publication des *Paroles*, le 13 mai 1834, ils se retranchent sur un passé démantelé, sur un terrain qui se dérobe sous eux ; ils croient que résister toujours, combattre toujours, c'est gouverner » (2). Aussi devient-il « de jour en jour plus intimement et plus consciencieusement révolutionnaire... Je médite sans cesse et à genoux, écrit-il, et je crois qu'il faut que nous, et ce temps-ci, nous servions courageusement la loi de rénovation. Or, pas de rénovation par le passé... Une fois le parti pris, j'irai très loin » (3). Dès lors il s'oriente nettement dans le sens de la révolution ; s'il soutient encore le ministère Molé contre la coalition, c'est plutôt par antipathie contre Thiers et Guizot que par sympathie pour le gouvernement (4). Ses véritables affinités sont à gauche, et déjà se dessine son opposition future. Ses amis le sentent bien, et peu s'en faut qu'en cette année 1836 où il déclare rompre avec le catholicisme traditionnel, et lui substitue ce qu'il appelle « le pain plus

(1) Pierre Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, 1 vol. in-8°, Plon-Nourit, 1903, p. 30 et seq.

(2) *La France parlementaire*, t. I, p. 82-83, Discours de Lamartine sur les *Crédits additionnels*.

(3) *Correspondance*, éd. in-8°, t. V, p. 112-113, éd. in-16, t. III, p. 375, 1er octobre 1835.

(4) Pierre Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, p. 44 et seq.



fort de *la raison religieuse* », un journal au titre significatif soit fondé sous sa direction : *la Démocratie chrétienne* (1).

Il s'engage donc définitivement à présent, derrière Lamennais, dans la voie d'un *Christianisme social* dégagé de l'orthodoxie, mais surtout préoccupé cependant de l'éducation populaire et de l'amélioration du sort du peuple. La *Chute d'un Ange* qui paraît en mai 1838 (2) témoigne clairement de cette influence, et montre à quelle position sociale et chrétienne Lamartine est enfin arrivé, et se tiendra désormais, sous la direction mennaisienne. Car les vues et les horizons du poète précèdent et annoncent sensiblement ici les attitudes prochaines de l'homme politique.

I

Dès l'*Essai d'un Système de Philosophie catholique* (3) — ce cours de philosophie professé à Juilly, et dont il

(1) Chamborant de Périssat, *Lamartine inconnu*, 1 vol. in-8, Paris. Plon-Nourit, 1891, p. 3.

(2) *Correspondance*, éd. in 8°, t. V, p. 295, éd. in-16, t. III, p. 461, mai 1838.

(3) F. de La Mennais, *Essai d'un système de philosophie catholique*, (1830-1831), ouvrage inédit, recueilli et publié avec une introduction, des notes et un appendice, par Christian Marechal, 1 vol. grand in-16, Paris, Bloud, 1906.

est très probable qu'Eugène Boré ou quelque autre disciple de Lamennais donna communication à Lamartine — Lamennais avait annoncé une régénération du christianisme. « La doctrine chrétienne, avait-il dit, comme toute doctrine, est susceptible d'altération de la part des hommes. » Or, aujourd'hui, sous l'influence du principe d'individualité d'une part, de l'autre, des passions, « tout se matérialise... la religion, la poésie, la littérature... Le XVIII[e] siècle a tout ramené aux rapports avec le monde externe. Grâces au ciel cependant, une tendance contraire, due tout entière au christianisme, se manifeste partout en ce moment. Le principe spirituel soulève encore une fois le monde et délivre des liens matériels l'Eglise, la société, la littérature, tout l'homme. Une régénération se prépare, grande, universelle » (1). Lamartine l'attend aussi, il ne doute pas qu'elle se produise « dans le monde des idées, dans le monde de la politique, dans le monde de l'art. L'esprit humain, plus plein que jamais de l'esprit de Dieu qui le remue », lui paraît « en travail de quelque grand enfantement religieux » qui sera « l'œuvre de tous », et à la faveur duquel « l'idée de Dieu sera plus exaltée et mieux adorée ». Car c'est « Dieu que l'homme cherche, même à son insu, dans ces grands efforts de son activité instinctive » (2).

L'idée d'une réforme, d'une révolution religieuse et morale domine donc chez Lamartine comme chez Lamen-

(1) *Essai d'un système de philosophie catholique*, p. 213-214.

(2) LAMARTINE, *La Chute d'un Ange*. 1 vol. in-8°, Paris, Furne-Hachette-Pagnerre éd., 1855. Avertissement, p. 4-5.



nais l'idée de la rénovation politique et sociale qu'elle entraîne. Cette rénovation du christianisme que Lamennais avait d'abord espérée au sein du catholicisme, il croit maintenant qu'elle se produira hors de lui. Il s'attache donc d'une inlassable étreinte au Christianisme, seule ancre de salut, seul port abrité contre la tempête approchante : « ou il n'est point de vraie religion, déclare-t-il, de lien qui unisse les hommes entre eux et avec l'Auteur éternel des choses, ou le christianisme, religion de l'amour, de la fraternité, de l'égalité, d'où dérive le devoir comme le droit, est la vraie religion » (1). Lamartine n'est pas moins fidèle à « l'ineffable doctrine où le christianisme a retrempé, rajeuni et divinisé l'esprit humain. Toutes les vérités sont en lui, et nous ne faisons que balbutier sous d'autres formes, en les lui empruntant, les notions parfaites de Dieu et de morale que son divin auteur a enseignées à l'humanité. Le christianisme a été la vie intellectuelle du monde depuis dix-huit cents ans, et l'homme n'a pas découvert jusqu'ici une vérité morale ou une vertu qui ne fussent contenues en germe dans les paroles évangéliques... (2) » Seulement Lamennais s'inquiète de voir la doctrine, pense-t-il, corrompue : « A ces biens innombrables se sont sans doute mêlés

(1) F. Lamennais, *Le Livre du Peuple*, 1 vol. in-32, Paris, Pagnerre, 1834, 3[e] éd. p. 152. Je rappelle que la 1[re] édition (Paris, Delloye, Lecou, 1 vol. in-8°, 1838) avait paru le 16 décembre 1837, et la 2[e] (Paris, Pagnerre, in-32, 1838) le 27 janvier 1838.

(2) *La Chute d'un Ange*, Avertissement des nouvelles éditions, p. 12.

beaucoup de maux ; mais les biens viennent du christianisme, ils en découlent directement ; et les maux viennent de ceux qui ont faussé la doctrine du Maître ou violé ses préceptes saints ; ils viennent de l'inévitable imperfection des formes externes, soumises à l'action des hommes et aux nécessités des temps ; de ce que les premiers, rattachant leurs intérêts terrestres à ces formes variables dépendantes d'eux à divers égards, ils les ont peu à peu identifiés au fond même du christianisme, subordonnant au corps, qui change et périt, l'âme immuable et impérissable » (1). Mais « ce désordre ne saurait désormais durer, il touche à sa fin ; et le christianisme, enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, reparaîtra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune.

« Séparé de l'œuvre mortelle avec laquelle on l'a confondu, il est la loi première et dernière de l'humanité ; car au delà de Dieu, il n'est rien qu'on puisse proposer pour terme à l'homme... » (2)

De même Lamartine pense que « l'idée religieuse, quelque divine qu'elle soit dans son principe, lorsqu'elle devient culte et institution humaine, tombe dans les mains de l'homme, et devient susceptible, par ce contact. de participer à l'action des temps. En traversant des âges de ténèbres, d'ignorance et de superstition, le rayon le plus pur peut contracter quelque chose de la nuit même

(1) *Le Livre du Peuple*, p. 153.
(2) *Ibid.*, p. 153-154.



qu'il a imparfaitement dissipée. Il arrive que les ténèbres et la lumière, les fantômes et les réalités restant confondus, l'esprit humain repousse le tout et reste sans culte et sans législation religieuse, ou bien qu'il professe des lèvres ses symboles ainsi discrédités et n'obéit plus en esprit à la loi dont il suit encore les préceptes » (1). Alors la foi devient « une convention politique, et le culte une cérémonie » (2). Pour que la religion soit puissante, il faut qu'elle concorde avec la raison : « La conscience obéit mal lorsque l'esprit doute ; les symboles ne sont faits que pour assister l'intelligence, et non pour s'interposer comme des nuages entre Dieu et nous » (3). C'est donc l'œuvre de ce temps, pense Lamartine, « d'écarter le plus possible de ces nuages qui empêchent le sentiment religieux de prévaloir plus complètement. Plus Dieu sera visible, mieux il sera adoré » (4).

II

Cet espoir d'une révolution religieuse, recueilli chez Lamennais, domine tout le poème de Lamartine dont

(1) *La Chute d'un Ange*, Avertissement des nouvelles éditions, p. 12.

(2) *La Chute d'un Ange*, Avertissement des nouvelles éditions, p. 13.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

il détermine le sens et les intentions. Et déjà Lamartine trouvait dans le cours de Lamennais le sujet de la *Chute d'un Ange*. « L'idée d'une grande chute se retrouve partout dans l'Inde, y lisait-il, et une immense tristesse au fond de cet abîme où l'homme est tombé. Tout est fondé sur une idée fixe, la volonté ferme, immuable, de remonter au rang glorieux d'où il est déchu. Mais ceci se mêle à des idées fort anciennes sur la chute des anges, suivant lesquelles Dieu avait promis aux esprits déchus qu'ils pourraient recouvrer leur bonheur primitif en passant par divers degrés d'expiation. Cette idée de la chute des anges et de leur régénération a modifié l'idée de la chute de l'homme, et produit la croyance à la transmigration des âmes » (1). Est-ce pour cela que Lamartine qualifie son poème, dans une lettre au comte de Virieu, le 15 février 1836, d' « épopée *indoustanique* » (2)? La chose n'est pas impossible (3). Du moins est-ce une constatation certaine que la philosophie générale de la création exposée dans la première et la huitième vision de la *Chute d'un Ange*, les rapports du grand monde impalpable à ce monde des corps (4) tels qu'ils nous sont décrits, l'universelle vie, l'intelligence et l'amour surtout dont toute la Création même matérielle est animée, et son incessante

(1) *Essai d'un système de philosophie catholique*, p. 204.

(2) *Correspondance*, in-8°, t. V, p. 136, éd. in-16, t. III, p. 389.

(3) Cela n'exclut pas, bien entendu, l'influence du baron d'Eckstein, signalée par Citoleux, *La poésie Philosophique au* XIX[e] *siècle, Lamartine*, p. 62 et seq.

(4) *La Chute d'un Ange*, 1[re] vision.



progression vers Dieu, qu'en un mot toute la cosmologie de la *Chute* reproduit en sacrifiant beaucoup de la rigueur de la forme, bien entendu, la cosmologie de l'*Essai d'un Système de Philosophie catholique.*

C'est d'abord la même unité vivante du tout, dans lequel Dieu même se révèle, selon Lamennais, à des degrés différents, mais sans vide, depuis la matière inorganique jusqu'aux organismes vivants et aux êtres intelligents et libres (1). L'instinct manifeste donc dans la plante et l'animal l'Intelligence, la Raison divine elle-même (2), en sorte que pour Lamennais comme pour Lamartine

> ... La nature est un saint instrument
> Dont l'immense harmonie éclate à tout moment (3).

Il aurait pu, lui aussi, entendre et noter l'admirable chœur des Cèdres, et « ces langues sans mots » ou « cette hymne à mille voix »

> Qui s'élève des eaux, des herbes et des bois (4),

puisqu'il admettait l'existence chez certains êtres de cette intime communion avec la nature dont les anges surtout, mais dont l'enfance aussi et le génie ont le secret (5). Afin qu'aucun des échelons de l'être ne manquât, Lamen-

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 45 et seq.
(2) *Ibid.*, p. 137 et seq.
(3) *La Chute d'un Ange*, 2e vision, p. 40-41.
(4) *Ibid.*, p. 39.
(5) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 279.

nais plaçait, comme Lamartine, les anges entre l'homme et Dieu (7) ; et tous deux ont la même conception de Dieu, « éternel, infini », dont « toute existence émane », et dont « la création tout entière avec ses soleils et ses mondes, chacun desquels renferme en soi des myriades de mondes, n'est que l'auréole » ; de Dieu « source féconde des réalités », « seul immobile au milieu de ce vaste flux et reflux des existences, unique raison de son être et de tous les êtres » (6), puisqu' « il est celui qui est et celui par qui tout est », et dont le « nom circule comme la vie dans tout l'univers, » dans toute « la création où il est écrit en lettres de feu » (4),

Dieu, Dieu, Dieu, mer sans bords qui contient tout en elle,
Foyer dont chaque vie est la pâle étincelle,
Bloc dont chaque existence est une humble parcelle,
Qu'il vive sa vie éternelle,
Complète, immense, universelle
. . . .
Et que chaque soupir de l'heure qu'il rappelle
Remonte à lui d'où tout descend ! (5)

Aussi le fragment du *Livre Primitif* n'est-il qu'une traduction libre de Lamennais. Voici comment l'auteur de

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 112-113 et la note ; et p. 119-120.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 106.
(3) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 18.
(4) *La Chute d'un Ange*, 1re vision, *Chœur des Cèdres*, p. 45-46.

l'*Essai d'un Système de Philosophie catholique* définit Dieu :

« Cet être un, nécessaire, infini, incompréhensible, c'est Dieu. Il est, il subsiste par lui-même, et rien ne subsiste qu'en lui et que par lui » (1).

Dieu dit à la raison : Je suis celui qui suis,
Par moi seul enfanté, de moi-même je vis
. . . .
Rien ne m'explique, et seul j'explique l'univers (2).

« Toute existence émane de l'Etre éternel, infini. Source féconde des réalités, tout sort de lui, tout y rentre... » (3).

Celui d'où sortit tout contenait tout en soi (4).

La Création, pour Lamennais, c'est, produites sous la condition de la limite, les idées divines, éternellement subsistantes en Dieu, qui les contemple en lui-même de toute éternité (5).

Ce monde est mon regard qui se contemple en moi (6).

« Dans la profondeur de son essence, cette unité absolue, infinie, se dérobe à tous les regards... Invisible, in-

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 17.
(2) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 203.
(3) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 106.
(4) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 203.
(5) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 47 et seq.
(6) *La Chute d'un Ange*, 8e vision p. 203.

compréhensible, c'est ce quelque chose de mystérieux caché au fond de tous les êtres... » (1).

Dans l'œil matériel Dieu n'est pas descendu (2).

« Il est la vie de toutes les intelligences ; et comme rien ne peut être sans lui, il a en lui la raison de tout ce qui est... (3) Rien... n'existe, rien n'est conçu sans une forme : or, la forme divine est ce par quoi l'Etre absolu est conçu, c'est-à-dire l'Intelligence » (4).

Celui qui contient tout dans sa nature immense
Ne descend qu'en rayon dans votre intelligence (5).

« Dieu existe, mais non à la manière des créatures, dans le temps, l'espace et le mouvement... Il n'a qu'un mode d'être, l'Infini » (6).

Je franchis chaque temps, je dépasse tout lieu,
Hommes, l'infini seul est la forme de Dieu (7).

Dans les *Paroles d'un Croyant*, l'Esprit de Dieu dit à l'homme : « Ton œil ne voit rien qu'à travers ce milieu trompeur que les créatures nomment le temps. Le temps

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 17.
(2) *La Chute d'un Ange*, p. 204.
(3) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 17.
(4) *Ibid.*, p. 19-20.
(5) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 204.
(6) *Paroles d'un Croyant*, p. 51 (1re édition).
(7) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 204.



n'est que pour toi ; il n'y a point de temps pour Dieu... » (1)

Ce que nous appelons le temps n'est que figure ;
Ce qui n'a point de fin n'a rien qui le mesure.
L'être de Jéhova n'a ni siècles, ni jours,
Son jour est éternel et s'appelle toujours (2).

Les êtres particuliers au contraire, diversifiés dans le temps et l'espace, sont connus par les relations qu'ils expriment, qui les constituent et les rendent intelligibles: « Tous les êtres ont des propriétés qui les constituent ce qu'ils sont, et par lesquelles la pensée, incapable de sonder la substance même, les connaît et les distingue... » (3).

La pensée est la langue entre le monde et moi !.,
Aucun être ne vit sans la porter en soi (4).

Car l'Intelligence divine ou le Verbe, selon Lamennais, se manifeste à tous les étages de l'être : dans le monde inorganique par la forme ou figure, dans le monde organique, par l'instinct, dans le monde intelligent et libre par la raison : « La création n'étant autre chose que la manifestation extérieure de Dieu, la réalisation des idées qui représentent la substance en tant que participable, il

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 51.
(2) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 205.
(3) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 19.
(4) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 205.

s'ensuit que la création considérée dans son type divin est une et infinie comme cette intelligence même... » (1).

Dans mes œuvres sans fin je me suis défini,
Et nul ne peut y lire excepté l'infini (2).

Lamartine fait dire à Dieu qu'il s'est *défini* dans ses œuvres : c'est que la création n'est, selon Lamennais, qu'une définition de Dieu, puisqu'elle est, par la transformation de la distinction en limite ou en matière, une détermination des idées divines, qui existaient distinctes de toute éternité dans l'Intelligence suprême » (3). Et comme ces idées sont infinies, la création est progressive, c'est-à-dire tend à devenir de plus en plus complète, à manifester Dieu toujours davantage, par un développement dont le terme est infini, et par conséquent ne peut être atteint... Ainsi la création approchant sans cesse de l'infini, ne saurait jamais le reproduire » (4).

Son œuvre dans les cieux, qui n'est que sa pensée,
N'est donc jamais finie et jamais commencée (5).

« Tous les êtres ont leurs racines en Dieu qui est leur être et leur vie, et le reproduisant au dehors sous un mode fini, ils manifestent ainsi sa gloire... » (6)

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 52.
(2) *La Chute d'un Ange*, 8e vision p. 205.
(3) Cf. *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 48.
(4) *Ibid.*, p. 52-53.
(5) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 205.
(6) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 71.



Trouvez Dieu, son idée est la raison de l'être (1).

« Car... il a mis dans chaque être quelque chose de tout ce qui est : *Ipsius enim et genus sumus*. Sortie de lui, la création aspire à rentrer en lui... Sans cesse, dans son continuel développement, elle s'approche de lui sans jamais pouvoir l'atteindre parfaitement, sans jamais pouvoir devenir lui... (2).

Le but de la Création... est de manifester au dehors ce que renferme l'Etre infini... Ce ne sont pas seulement les êtres les plus parfaits, les êtres intelligents et libres, qui continuent à se perfectionner par un développement successif; mais ce développement qui, pour s'effectuer, en nécessité d'analogues dans les deux mondes organique et inorganique, n'est en quelque sorte que l'élément primitif du développement universel et permanent, par lequel la Création tout entière s'élève incessamment pour atteindre l'infini, c'est-à-dire pour manifester Dieu de plus en plus » (3).

L'œuvre de l'univers n'est que de le connaître,
Vers celui dont le monde est l'émanation,
Tout ce qu'il a créé n'est qu'aspiration !
L'éternel mouvement qui régit la nature
N'est rien que cet élan de toute créature
Pour conformer sa marche à l'éternel dessein,
Et s'abîmer toujours plus avant dans son sein ! (4).

(1) *La Chute d'un Ange*, 8[e] vision, p. 208.
(2) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 71.
(3) *Ibid.*, p. 213-214.
(4) *La Chute d'un Ange*, 8[e] vision, p. 208.

Ailleurs, Lamartine nous dit, toujours fidèle au texte qu'il transpose, que

Dieu qui produit tout, rappelle tout à soi.
C'est un flux et reflux d'ineffable puissance
Où tout emprunte et rend l'inépuisable essence,

. . . .

Où la force d'en haut, vivante en toute chose,
Crée, enfante, détruit, compose et décompose (1).

Une pareille conception de Dieu et de la création ne devait pas manquer de susciter l'accusation de panthéisme. Lamennais avait répondu d'avance à l'objection en montrant que « le panthéisme n'admet l'existence que d'un Etre ; il est tout ; rien n'est que lui. Nous, au contraire, ajoutait-il, nous disons que les êtres particuliers ont une existence réelle, tellement séparée de celle de Dieu, qu'il y a contradiction à confondre ces deux notions » (2). Lamartine proteste également contre ce prétendu panthéisme dont on le suspecte, comme s'il était capable de « confondre le Créateur et la création dans une vague et ténébreuse identité qui, en détruisant l'individualité suprême de Dieu et l'individualité de l'homme anéantirait à la fois l'homme et Dieu... » Mais il rejette la méprise de quelques-uns de ses lecteurs à cet égard sur « quelques expressions métaphoriques et inexactes » de ses ouvrages, ajoutant que « la langue vague et indéterminée de la

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 206.
(2) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 51.

poésie se prête mal à la rigueur des termes que doit préciser la métaphysique » (1).

Lamartine, s'il n'est pas plus panthéiste que Lamennais, est optimiste avec lui et de la même manière que lui. Lamennais pense en effet que « considéré en soi et dans sa notion la plus générale, le mal n'est rien de positif, et n'est qu'un moindre être » (2). Il résulte seulement de la limitation nécessaire des êtres, et, « considéré dans l'ensemble des choses, il n'altère pas le caractère général de la création, qui n'en continue pas moins de se développer par la réalisation progressive du plan divin... Le désordre n'est que dans l'individu, non dans l'ensemble des choses (3)... Donc le mal n'existe pas dans la création, dans son universelle unité » (4). Lamennais insiste sur ce point : « Le mal, en ce qu'il a de réel, n'appartient pas à la création... A proprement parler, il n'existe pas de mal, mais des êtres mauvais » (5)... C'est la même idée qu'expriment les *Paroles d'un Croyant* dans une page que Lamartine traduira :

« Et j'avais vu les maux qui arrivent sur la terre... Et

(1) *La Chute d'un Ange*, Avertissement des nouvelles éditions, p. 9 et seq. Ceci vise sans doute le terme *d'émanation* dont Lamartine s'était servi. Sur la théorie de *l'émanation* (dont Lamartine n'est aucunement partisan), cf. LAMENNAIS, *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 16.

(2) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 223.

(3) *Ibid.*, p. 226.

(4) *Ibid.*, p. 227.

(5) *Ibid.*

mon âme était triste, et l'espérance en sortait de toutes parts comme d'un vase brisé.

« Et Dieu m'envoya un profond sommeil.

« Et dans mon sommeil je vis comme une forme lumineuse, debout près de moi, un Esprit dont le regard doux et perçant pénétrait jusqu'au fond de mes pensées les plus secrètes...

« ... Et l'Esprit me dit : Pourquoi es-tu triste?

« Et je répondis en pleurant : Oh! voyez les maux qui sont sur la terre.

« Et la forme céleste se prit à sourire d'un sourire ineffable, et cette parole vint à mon oreille :

« Ton œil ne voit rien qu'à travers ce milieu trompeur que les créatures nomment le temps. Le temps n'est que pour toi : il n'y a point de temps pour Dieu.

« ... Tout à coup l'Esprit : Regarde, dit-il.

« Et sans qu'il y eût désormais pour moi ni avant ni après, en un même instant, je vis à la fois ce que, dans leur langue infirme et défaillante, les hommes appellent passé, présent, avenir. Et tout cela n'était qu'un (1). »

Voici la transposition poétique de cette page :

Le sage en sa pensée a dit un jour : Pourquoi,
Si je suis fils de Dieu, le mal est-il en moi?
Mais l'esprit du Seigneur qui dans notre nuit plonge
Vit son doute et sourit ; et, l'emportant en songe
Au point de l'infini, d'où le regard divin
Voit les commencements, les milieux et la fin,

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 49-51.

Regarde, lui dit-il ; et le sage éperdu
Vit l'horizon divin à ses pieds étendu.
Par l'admiration son âme anéantie
Se fondit ; par le tout il comprit la partie.

. . . .

Et le sage comprit que le mal n'était pas
Et dans l'œuvre de Dieu ne se voit que d'en bas (1).

Cette perpétuelle présence de Dieu dans la création oblige l'homme qui veut la comprendre à penser en Dieu, pour ainsi dire ; et c'est seulement en s'appuyant sur une pensée ainsi gouvernée qu'il peut ordonner sa conduite. L'individu a d'autant plus de raison qu'il reçoit davantage de vérité en acceptant plus complètement le témoignage de la raison générale ou divine : « L'homme a plus ou moins de raison, ou sa raison est plus ou moins éclairée, plus ou moins étendue, selon qu'elle renferme plus ou moins de vérité » (2). Ainsi le code moral, selon Lamartine, s'étend avec l'esprit humain :

Notre raison où Dieu reflète son image
En s'élargissant plus en contient davantage (3).

La cosmologie de *La Chute d'un Ange* est donc parfaitement identique à celle de Lamennais à qui le poète l'emprunte. Mais Lamartine ne s'en tient pas là ; outre la

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 206-207.
(2) *Essai sur l'Indifférence*, t. II, p. 69.
(3) *La Chate d'un Ange*, 8e vision p. 215.

théorie du monde, son œuvre contient les traces d'une théorie sociale, et surtout une morale et une politique, qui sont issues de la même source.

III

La théorie sociale est bien celle de l'*Essai d'un Système de Philosophie catholique*. Lamartine conduit d'abord Cédar, l'ange tombé, dans la tribu patriarcale : « On trouve à l'origine de tous les peuples l'état patriarcal, a dit Lamennais, d'abord sous sa forme pure, tel que nous le présente Abraham, Isaac, Jacob, etc. Dans cet état, l'homme pleinement soumis à l'ordre de la Providence suivait avec un esprit de foi les volontés du ciel qui lui étaient manifestées au besoin par des voies extraordinaires » (1).

Les enfants de Caïn, familles fugitives,
Vivant comme la brute éparses dans les bois,
N'avaient point inventé le pouvoir ou les lois.
Les lois n'étaient alors que ces instincts sublimes
Qui font vibrer en nous nos sentiments intimes (2).

« Alors, le père était roi et prêtre (3). »

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 201.
(2) *La Chute d'un Ange*, 2e vision p. 72.
(3) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 201.

Le pouvoir n'était rien que la paternité (1)

« C'est le régime de la famille et dans toute sa pureté... Dans cet état de choses, on ne voit pas de philosophes proprement dits (2)... »

Avant que la sagesse, éclairant nos oreilles,
Eût, pour un chant divin, accordé ses merveilles (3).

La langue patriarcale, celle que Daïdha enseigne à Cédar, est la langue primitive telle que la conçoit Lamennais, dans laquelle « le nom est la manifestation de l'être, et chaque être a son nom propre ». Car « les noms sont incréés, éternels, immuables, divins : et pour les êtres créés, comme pour l'être infini, le nom exprime les idées qui représentent et constituent la nature de chaque être (4)... » C'est bien là

ce sublime langage
Où chaque Verbe était la chose avec l'image :
Langage où l'univers semblait se révéler,
Où c'était définir et peindre que parler (5).

A cette origine de l'histoire, la langue a toute sa pureté. On n'aperçoit pas les déformations qui paraîtront plus tard. En effet, « sous le point de vue historique, le

(1) *La Chute d'un Ange*, 2e vision, p. 73.
(2) *Essai d'un système de Philosophie catholique*. p. 201.
(3) *La Chute d'un Ange*, 2e vision p. 73.
(4) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 145.
(5) *La Chute d'un Ange*, 3e vision, p. 97-98.



langage apparaît à toutes les époques travaillé, modifié, altéré par des esprits déchus ». Mais « si l'intelligence née de Dieu s'était développée en Dieu suivant les lois de sa nature, il n'existerait pour l'homme qu'une seule langue, car la nature humaine est une » (1). De là le caractère du langage primitif selon Lamartine :

...L'homme n'avait pas encor, dans son délire,
Brouillé ce grand miroir où Dieu l'avait fait lire,
Et, semant au hasard ses débris en tout lieu,
Mis son Verbe terni sur le Verbe de Dieu (2) !

Rien d'étonnant, par suite, que la théorie générale du langage chez Lamartine ne soit qu'une transposition de celle de Lamennais. Il y a trois manifestations du Verbe selon Lamennais : le son, qui manifeste la forme dans le monde inorganique ; la voix qui manifeste l'organisme ; la parole qui manifeste l'intelligence et Dieu en tant qu'intelligible : « La Parole en soi est infinie, puisqu'elle manifeste tout ce qui est, Dieu et la création. Elle manifeste Dieu, puisqu'elle le nomme ; et la parole qui manifeste l'univers découle de la parole infinie qui manifeste Dieu en tant que participable.

« Qu'y a-t-il dans la parole, indépendamment de tout ce qui tient aux langues particulières ?... D'abord l'idée générale de l'être que manifeste la parole par excellence, le Verbe substantiel,... et dans ce Verbe que rien ne limite est l'unité, la nécessité, l'absolu. Tout ce qui peut être y

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 276-277.
(2) *La Chute d'un Ange*, 3e vision, p. 98.

est renfermé... Pour les êtres créés comme pour l'Etre infini, le nom exprime les idées qui représentent et constituent la nature de chaque être. La parole exprime de plus les rapports ou les lois des différents ordres d'êtres, puisqu'il y a en elle quelque chose de correspondant à tous les phénomènes de l'univers, et tend, comme lui, à reproduire, par un développement progressif, l'intelligence infinie, le Verbe divin » (1).

La voix « devient parole non par le développement de ce qui en elle appartient à l'organisme, mais par l'action d'un autre principe qui s'y joint, et d'un principe infini en soi, puisqu'elle met l'être en rapport direct avec Dieu qu'elle lui manifeste sous sa notion propre, en produisant en lui la notion de l'infini, laquelle constitue l'intelligence. Or, l'infini n'ayant et ne pouvant avoir d'autre manifestation que le Verbe divin, il s'ensuit que nulle intelligence n'est possible que par l'union au Verbe, que toute intelligence dès lors naît par la parole qui lui révèle Dieu, et qu'ainsi la révélation est la condition nécessaire, l'origine de toute raison et de toute connaissance.

« Mais la parole infinie, pour être en rapport avec l'être créé, doit correspondre à sa nature et par conséquent *être limitée comme elle ou revêtir un corps. La parole incarnée ou limitée forme donc le langage de l'homme, lequel n'est que le Verbe se manifestant sous les conditions de l'humanité. Le son en ce qu'il a de matériel est la limite, l'enveloppe, le corps de la parole divine* » (2).

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 143-145.
(2) *Ibid.*, p. 274.



Lamartine traduit, en abrégeant, au prix de quelques précisions :

La parole, sublime et divin phénomène,
Mystère où dans un son s'incarne une âme humaine,
Ne fut ravie à l'ange et prêtée à nos sens
Que pour incarner Dieu dans de mortels accents.
Si la langue n'eût pas proféré ce symbole,
L'inutile matière eût perdu la parole.
Mais du jour du grand mot jusqu'au dernier des jours
Le nom qui remplit tout la remplira toujours.
C'est l'instrument qui sert la parole immortelle,
Qui lit dans la nature et qui bénit pour elle.
Des entrailles du globe à ces lettres de feu,
L'œuvre du genre humain, c'est de trouver son Dieu (1) !

C'est à cette œuvre même que se consacre, dans la *Chute*, le prophète Adonaï, décrit sur le modèle « des premiers pères, des premiers hermites, de cette race d'êtres privilégiés, extraordinaires, que l'on aperçoit partout dès l'origine, se retirant dans les solitudes pour y passer une vie d'expiation et de sacrifice : premiers prêtres de l'antiquité, sans cesse en travail pour enfanter le salut du monde » (2). Lamennais en a donc procuré le modèle. Lamartine nous montre dans sa grotte solitaire

Le prophète absorbé par l'adoration (3),

en prière,

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 208-209.
(2) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 205.
(3) *La Chute d'un Ange*, 7e vision, p. 180.

à genoux devant un bloc de pierre,
Le visage et le corps tournés vers la lumière (1).

Le regard en haut, il

Semblait lire le ciel à travers cette voûte.
Sur le bloc de granit qui lui servait d'appui
On voyait tout ouvert un livre devant lui (2),

le livre primitif, dont il révèle des fragments à Cédar et à Daïdha pour les instruire. Sa prière est le *Pater* (3), où s'exprime l'essence de ce christianisme universel qui est la vraie religion selon Lamennais, et que l'homme dut trouver par conséquent sur ses lèvres dès l'origine des choses, avant que le Christ vînt le rappeler, par une voie surnaturelle, à notre humanité déchue.

IV

Mais surtout sa morale est celle de Lamennais.

« Nous sommes tous enfants du même père, qui est Dieu, et le père commun n'a point asservi les frères aux frères... Ils se doivent mutuellement aide, et secours, et justice, et charité » (4).

(1) *La chute d'un Ange*, 7e vision, p. 180-181.
(2) *Ibid.*, p. 180.
(3) *Ibid.*, p. 180-181.
(4) Lamennais, *Le Livre du Peuple*, p. 83. Cf. *Politique à l'usage du peuple*, de la Fraternité humaine,



Homme, l'homme est ton frère et votre père est Dieu.

. . . .

Tu ne lèveras point la main contre ton frère (1).

Voici comment il faut entendre cette fraternité : « Il s'est formé des multitudes de sociétés particulières, de peuplades, de tribus, de nations qui, au lieu de se tendre la main, de s'aider mutuellement, n'ont songé qu'à se nuire... » (2).

« Ne dites point : Celui-là est d'un peuple, et moi je suis d'un autre peuple. Car tous les peuples ont eu sur la terre le même père, qui est Adam, et ont dans le ciel le même père, qui est Dieu » (3).

Vous n'établirez pas ces séparations
En races, en tribus, peuples ou nations ;
Et quand on vous dira : Cette race est barbare,
Ce fleuve vous limite, ou ce mont vous sépare,
Dites : Le même Dieu nous voit et nous bénit,
Le firmament nous couvre, et le ciel nous unit (4).

« Dieu adressa dans l'origine ce commandement à tous les hommes : Croissez et multipliez et remplissez la terre, et subjuguez-la » (5).

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 215-216.
(2) *Le Livre du Peuple*, p. 18.
(3) *Paroles d'un Croyant*, 1re éd., p. 18-19.
(4) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 217-218.
(5) *Le Livre du Peuple*, p. 8.

Croissez et pullulez comme des grains de sable,
Sans crainte d'épuiser sa source intarissable... (1).

« Gardez soigneusement en vos âmes la justice et la charité ; elles seront votre sauvegarde ; elles banniront d'au milieu de vous les discordes et les dissensions... » (2).

« Le règne de Dieu, je vous le dis encore, c'est le règne de la justice dans les esprits et de la charité dans les cœurs : et il a sur la terre son fondement dans la foi en Dieu et la foi au Christ, qui a promulgué la loi de Dieu, la loi de charité et la loi de justice.

« La loi de justice enseigne que tous sont égaux devant leur père qui est Dieu, et devant leur seul maître, qui est le Christ.

« La loi de charité leur apprend à s'aimer et à s'entr'aider comme les fils d'un même père et les disciples d'un même maître » (3).

Quand l'homme dans le ciel puisera plus d'amour,
Ce qu'il nomme à présent la loi de la justice
Préparera pour lui la loi du sacrifice,
Loi plus sainte (4) . . . .
. . . .
Vous vous assisterez dans toutes nos misères,
Vous serez l'un à l'autre enfants, pères et mères ;

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 219.
(2) *Paroles d'un Croyant*, p. 153.
(3) *Ibid.*, p. 209-210.
(4) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 215.

Le fardeau de chacun sera celui de tous,
La charité sera la justice entre vous (1).

« Le devoir s'étend à tous les êtres, car tous ont leur place dans l'univers, tous y remplissent selon les vues de la Sagesse suprême des fonctions qu'elle défend de troubler ; tous jouissent du don divin et ont droit d'en jouir. En détruire un seul par pur caprice, ou lui infliger d'inutiles souffrances, est un acte mauvais, un acte opposé aux lois de l'ordre.

« Respectez Dieu dans ses moindres œuvres, et que votre amour embrasse, comme le sien, tout ce qui respire et vit.

« Si, en douant l'homme d'intelligence, il a fait de lui le roi de la nature, il n'a pas voulu qu'il en fût le tyran. Son œil, à qui rien n'échappe, a aussi un regard de père pour le pauvre passereau qui palpite sous votre main » (2).

Vous ferez alliance avec les brutes même,
Car Dieu, qui les créa, veut que l'homme les aime.
. . . .
La chaîne aux mille anneaux va de l'homme à l'insecte,
. . . .
N'en insultez aucun, car tous tiennent à Dieu.
. . . .
Ne les outragez pas par des noms de colère ;
Que la verge et le fouet ne soient par leur salaire.
. . . .

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 220.
(2) *Le Livre du Peuple*, p. 96-97.

Ne les enchaînez pas serviles et farouches,
Ne les écrasez pas sous de trop lourds fardeaux :
Qu'ils vous lèchent la main et vous prêtent leur dos.
Du mammouth au coursier, de l'aigle à la vipère,
Tous ont la juste part du domaine du père.
. . . .
Cherchez à deviner pourquoi Dieu les a faits (1).
. . . .

« Les enfants du Christ, s'ils ont entre eux quelques différends, ne doivent pas les porter devant les tribunaux de ceux qui oppriment la terre et qui la corrompent.

« N'y a-t-il pas des vieillards parmi eux ? et ces vieillards ne sont-ils pas leurs pères, connaissant la justice et l'aimant ?

« Qu'ils aillent donc trouver un de ces vieillards... » (2).

« Vous n'avez qu'un père, qui est Dieu, et qu'un maître, qui est le Christ.

« Quand donc on vous dira de ceux qui possèdent sur la terre une grande puissance : Voilà vos maîtres, ne le croyez point.

« S'ils sont justes, ce sont vos serviteurs ; s'ils ne le sont pas, ce sont vos tyrans.

« Tous naissent égaux : nul en venant au monde, n'apporte avec lui le droit de commander...

« ... Si donc quelqu'un vient et dit : Vous êtes à moi ;

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 221-222.
(2) *Paroles d'un Croyant*, p. 155.

répondez : Non ; nous sommes à Dieu, qui est notre père, et au Christ, qui est notre seul maître... » (1).

Vous n'établirez point de juges ni de rois
Pour venger la justice ou vous faire des lois ;
Car si vous élevez l'homme au-dessus de l'homme,
De quelque nom sacré que le monde le nomme,
En voyant devant lui ses frères à genoux,
Son orgueil lui dira qu'il est plus grand que vous ;
. . . .
Vous aurez des tyrans où Dieu voulut des frères (2).

« Comment le meurtre de l'homme pourrait-il plaire à Dieu qui a dit à l'homme : Tu ne tueras point? » (3). La législation même instituée pour la répression des vrais délits changera de caractère. Un esprit de miséricorde et de douce compassion y remplacera l'esprit de vengeance, l'idée fausse d'expiation... La vie n'appartient qu'à Dieu, et c'est pourquoi il est écrit : Vous ne tuerez point. Quand la loi tue, elle n'inflige pas un châtiment, elle commet un meurtre... » (4).

Si devant le Seigneur un homme fait le mal,
N'ayez pour le juger ni loi, ni tribunal
Pour venger par la mort, la mort de la victime ;
Ne donnez point au juge un meurtre légitime ;

(1) *Paroles d'un Croyant* p. 98-101.
(2) *La Chute d'un Ange*, 8ᵉ vision, p. 222.
(3) *Paroles d'un Croyant*, p. 148.
(4) *Le Livre du Peuple*, p. 182-183.

Ne cachez pas le nom de cet homme de sang.
Qui simule un forfait tout en le punissant.
. . . .
La vengeance ou l'erreur inventa le supplice (1).

V

De l'application rigoureuse de cette morale à la société résulte une politique révolutionnaire dont Lamartine adopte pour la première fois les principes et le langage à la suite de Lamennais. Il a seulement soin d'en transporter par prudence les premières manifestations dans la période antédiluvienne, de même que sa critique sociale s'adresse à l'humanité qui précéda le déluge. Fiction adroite, mais qui voile à peine les véritables dispositions du poète. La conception même d'une humanité antédiluvienne plus forte, à la faveur de laquelle il donne libre cours à ses premiers élans de révolte sociale, lui vient de Lamennais : « Avant le déluge, avait dit ce dernier dans son cours, les puissances magiques de l'homme existaient à un très haut degré, si l'on en juge par les débris que nous offrent encore les temps postérieurs... Après le déluge, les forces de l'homme sont affaiblies, sa vie diminue... C'est à l'état primitif du genre humain, c'est-à-dire à cette union avec la nature, à cette force d'intuition

(1) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 222-223.

pour la pénétrer, qu'il faut rapporter l'origine des arts et métiers, et toutes les découvertes nécessaires ou d'une haute utilité pour la conservation de l'espèce humaine, l'agriculture, la métallurgie, la médecine, la connaissance des propriétés des plantes, toutes choses inexplicables pour nos temps modernes » (1). Lamartine prête de même à l'humanité antédiluvienne des connaissances techniques surprenantes ; elle n'ignore même pas la navigation aérienne, et le poète l'explique parce qu'elle vit

Dans les âges voisins de la création
Où, sur les éléments conservant son empire,
L'art imposait ses lois à tout ce qui respire (2).

A la faveur de cet artifice, Lamartine donne libre cours à ses naissantes sympathies révolutionnaires, et d'abord, à la critique violente des vices du pouvoir. Les tyrans qui règnent sur Balbek dans *La Chute d'un Ange*, n'ont pas d'autres maximes de gouvernement que les rois des *Paroles d'un Croyant*.

« Faites des brutes, dit l'un des sept hommes couronnés, c'est bien ; mais effrayez ces brutes, frappez-les de terreur par une justice inexorable et par des supplices atroces, si vous ne voulez pas tôt ou tard en être dévorés. Le bourreau est le premier ministre d'un bon prince (3). » Aussi « le féroce Sabher » dans la *Chute*, « cette panthère humaine », s'assied à son rang, proche du rang suprême :

(1) *Essai d'un système de Philosophie catholique*, p. 285.
(2) *La Chute d'un Ange*, 8e vision, p. 232.
(3) *Paroles d'un Croyant*, p. 69.

Bourreau, sa main tuait, mais ne combattait pas (1).

« Divisons pour régner, dit un autre des sept hommes couronnés... De cette manière tous se haïront, et ils ne songeront pas à s'unir contre nous (2). Et Nemphed, arrivé au faîte du pouvoir, mais inquiet pour son empire, s'écrie :

Je les dominerai tant qu'ils se haïront (3).

« Voulez-vous gouverner aisément les hommes, dit un autre roi ; amollisez-les par la volupté (4). » Et Nemphed s'assure la soumission d'Asrafiel « assouvi de molles voluptés », en le domptant « par de poignants désirs » (5).

L'un des sept hommes couronnés, après avoir « maudit le Christ qui a ramené sur la terre la liberté » propose, « pour étouffer la Liberté », d'abolir « la religion du Christ » d'abord, ensuite « la science et la pensée ». « Lorsque nous aurons replongé les hommes dans l'abrutissement en leur ôtant et la religion, et la science, et la pensée nous aurons fait beaucoup » (6), ajoute-t-il. Ainsi Nemphed, après avoir fait tuer l'apôtre de la religion primitive, Adonaï, dont la doctrine entretenait l'esprit de liberté chez le peuple, Nemphed, dis-je, se réjouit d'aller

(1) *La Chute d'un Ange*, 10e vision, p. 264.
(2) *Paroles d'un Croyant*, p. 68-69.
(3) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 282.
(4) *Paroles d'un Croyant*, p. 70.
(5) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 283.
(6) *Paroles d'un Croyant*, p. 66-67.

Extirper et jeter au vent la liberté (1),

et pour l'écraser à jamais, ne trouve qu'un moyen :

C'est l'abrutissement de l'humaine raison (2).

Plus avance son poème, plus, avec Lamennais, Lamartine se montre dominé par la pitié pour les humbles, l'amour du peuple, souffrant « comme les animaux que le jour on attelle à la charrue, et à qui on jette le soir une poignée de paille à l'étable (3). » Comme tel tyran des *Paroles* « qui parle de justice en tenant d'une main une prostituée qui l'appelle (4), » le vieux tyran sanguinaire Nemphed, dans *la Chute*, aidé de Lakmi, la courtisane, gouverne par la ruse et la violence, et traite tout le peuple en esclave (5). Lui aussi, il a *sa coupe de poison* ; lui aussi se fie à une femme,

Fruit vert que mûrissait la prostitution (6)

quoiqu'il soit un vieillard

déjà glacé par les neiges de l'âge (7) ;

lui aussi, pour gouverner, distribue la race d'Adam aux

(1) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 284.
(2) *Ibid.*
(3) *Le Livre du Peuple*, p. 68.
(4) *Paroles d'un Croyant*, p. 161.
(5) *La Chute d'un Ange*, 10e vision.
(6) *Ibid.*, p. 255.
(7) *Ibid.*

plus forts, aux tyrans inférieurs, Sabher, Serendyb, Asrafiel, et calme

ce flot d'ambition
En jetant une proie à chaque passion (1)!

« Il dit : C'est à moi qu'appartient la race d'Adam. Qui sont parmi vous les plus forts, et je la leur distribuerai?

« Et ce qu'il a dit, il le fait, et de son trône, sans se lever, il assigne à chacun sa proie ».

Lui aussi fait passer « les nations la corde au cou ; » devant lui « on les palpe, on les pèse, on les fait courir et marcher » (2), et, pour réjouir sa vue

De son peuple avili l'innombrable revue,
Courbant sous un seul doigt mille fronts asservis,
Défilait lentement par les sacrés parvis (3).

Les tyrans les traitent comme des brutes : « Peuple, écoute ce qu'ils ont dit et à quoi ils t'ont comparé. — Ils ont dit que tu étais un troupeau et qu'ils en étaient les pasteurs : toi la brute, eux l'homme. A eux donc ta toison, ton lait, ta chair » (4).

D'implacables pasteurs, des sceptres dans leurs mains,
Menaient, en les frappant, ces longs troupeaux humains.
. . . .

(1) *La Chute d'un Ange*, 11ᵉ vision, p. 281.
(2) *Paroles d'un Croyant*, p. 161-162.
(3) *La Chute d'un Ange*, 11ᵉ vision, p. 286-287.
(4) *Le Livre du Peuple*, p. 70.

Comme la brute immonde et qu'un lourd bât écrase
Sous les verges de fer dont les bouts les frappaient,
Les yeux sur la poussière en passant ils rampaient (1).

Ainsi la société contemporaine abaisse et avilit le peuple selon Lamennais ; « elle le traite comme le laboureur traite son cheval et son bœuf, et souvent moins bien » (2)... Tels sont les peuples qui défilent devant Nemphed :

De ces cruels pasteurs fort et rude bétail,
Dévoués par le fouet aux sueurs du travail,
Hommes, femmes, groupés, confondus pêle mêle
Comme le bœuf ou l'âne ou la brute qui bêle (3).

« Vous êtes peuple : sachez d'abord ce que c'est que le peuple. Il y a des hommes qui, sous le poids du jour, sans cesse exposés au soleil, à la pluie, au vent, à toutes les intempéries des saisons, labourent la terre, déposent dans son sein, avec la semence qui fructifiera, une portion de leur force et de leur vie, et en obtiennent ainsi, à la sueur de leur front, la nourriture nécessaire à tous. Ces hommes-là sont des hommes du peuple (4). »

Les uns, le dos courbé, accouplés de lanières,
Traînaient les chars pesants dans les rudes ornières ;
Ou, comme des taureaux saignants de l'aiguillon
Fumaient sous le soleil dans le feu du sillon.

(1) *La Chute d'un Ange*, 11ᵉ vision p. 287.
(2) *Le Livre du Peuple*, p. 29.
(3) *La Chute d'un Ange*, 11ᵉ vision, p. 288.
(4) *Le Livre du Peuple*, p. 24.

A leurs corps déchirés par d'horribles supplices,
Les yeux reconnaissaient leurs ignobles services ;
L'habitude pliait leurs têtes et leurs cous,
Et leurs nuques gardaient les traces de leurs jougs (1).

« D'autres exploitent les forêts, les carrières, les mines ; descendent à d'immenses profondeurs dans les entrailles du sol, afin d'en extraire le sel, la houille, le minerai, tous les matériaux indispensables aux métiers, aux arts. Ceux-ci, comme les premiers, vieillissent dans un dur labeur, pour procurer à tous les choses dont tous ont besoin. Ce sont encore des hommes du peuple (2). »

Les autres, pour tailler ou pour scier les pierres,
Du marbre et du porphyre excavaient les carrières ;
Et pour les soulever sous leurs corps en piliers,
Ecrasés sous les blocs, périssaient par milliers (3).

« D'autres fondent les métaux, les façonnent, leur donnent les formes qui les rendent propres à mille usages variés ; d'autres travaillent le bois ; d'autres tissent la laine, le lin, la soie, fabriquent les étoffes diverses (4)... »

Ceux là, dressés par l'art à fondre les métaux,
A ciseler le bronze, à tailler les cristaux,
A forger en acier le glaive sur l'enclume ;
A tisser en duvets ou la soie ou la plume...

. . . .

(1) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 289.
(2) *Le Livre du Peuple*, p. 25.
(3) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 289.
(4) *Le Livre du Peuple*, p. 25-26.

A découvrir la perle, à recueillir l'encens,
Inventeurs d'autant d'arts que le corps a de sens (1).

Et que fait la société du peuple? « Elle lui crée, sous des noms divers, une servitude sans terme et une misère sans espérance (2). »

On voyait qu'avec soin ces êtres abrutis
En outils animés étaient tous convertis,
Et que sous leurs tyrans l'imbécile esclavage
De l'image de Dieu faisait un vil rouage (3)!

Aussi *La Chute d'un Ange* s'achève-t-elle sur la révolte du peuple entraîné par Cédar contre ses tyrans au nom du Dieu d'Adonaï, c'est-à-dire du Dieu des Chrétiens :

Est-il quelqu'un de vous qui garde au fond de l'âme
Du feu d'Adonaï quelque mourante flamme?
Est-il quelqu'un de vous qui conserve enfoui
Dans les plis de son cœur le Dieu d'Adonaï?
Ce Dieu des opprimés dont le nom est un glaive?
S'il en est un encor, qu'il parle et qu'il se lève!
Ce Dieu vient à la fin en moi vous visiter,
Affronter vos tyrans et les précipiter (4)!...

Alors, « de grandes voix montèrent » de la foule,

(1) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 289.
(2) *Le Livre du Peuple*, p. 29-30.
(3) *La Chute d'un Ange*, 11e vision, p. 289.
(4) *La Chute d'un Ange*, 14e vision, p. 340-341

Les disciples du juste, à sa voix ralliés,
Brisèrent les vils jougs dont ils étaient liés.

. . . .

Un million de bras s'étendit à la fois,
La liberté jaillit d'un million de voix !
Et l'esprit du Seigneur, qui souffle ces tempêtes,
Ondoya comme un vent sur cette mer de têtes (1).

Cédar parle et les entraîne :

Levez vos fronts, dit-il, et redevenez homme !
Sous les pieds de vos rois, terre, remuez-vous !
Et dans leur propre audace engloutissez-les tous !

. . . .

Contre leurs fronts maudits que toute main se lève (2) !

L'esprit révolutionnaire souffle dans ces vers, et Cédar fait déjà pressentir ici le Lamartine de la campagne des banquets, du banquet de Mâcon et de 1848. Le premier dessin de l'attitude qu'il adoptera dans dix ans, cette esquisse dont les Girondins fourniront une seconde épreuve, elle n'est pas ailleurs, elle est là. Comme toujours chez lui, la poésie est de l'action refoulée ; elle trouvera son foyer d'expansion un jour. Mais c'est au contact de Lamennais que la flamme s'est allumée. Ce qui caractérise la révolte, c'est qu'elle est celle d'un chrétien social, que chez Lamartine comme chez Lamennais, elle invoque déjà la religion et Dieu :

(1) *La Chute d'un Ange*, p. 341.
(2) *Ibid.*

Effaçant de vos cœurs la foi de vos ancêtres,
Ils en ont chassé Dieu pour en rester les maîtres !
Mais nommez avec moi le nom du Dieu vivant ;
Ils seront la poussière et vous serez le vent !
Contre l'humanité leur règne est un blasphème ;
Venger l'homme avili c'est venger Dieu lui-même !
Abandonner ses dons, c'est le déshonorer ;
Reconquérir ses droits, c'est encor l'adorer !
. . . .
Renversez leurs palais, ces prisons de vos âmes !
Remontez vers le ciel par ce sublime assaut !
La liberté, la foi, le vrai Dieu sont là-haut (1) !

Puis, lorsque le peuple vainqueur abuse de sa victoire et se fait, par l'anarchie, tyran à son tour, c'est encore Dieu que cherche Cédar en fuyant :

Ainsi, cherchant l'abri d'un Dieu juste et vengeur,
Fuyait vers l'Orient le couple voyageur (2).

Car Lamartine n'a pas oublié la devise de *L'Avenir*, ni cette parole si souvent répétée et commentée par Lamennais : « Là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté. »

Sous l'influence de Lamennais dont il continue à reproduire les idées, Lamartine est donc arrivé aux formes

(1) *La Chute d'un Ange*, 14e vision, p. 342.
(2) *Ibid.*, 15e vision, p. 362.

révolutionnaires, mais en même temps réorganisatrices, du Christianisme en matière religieuse, politique et sociale. « *La Chute d'un Ange* de M. de Lamartine est le pendant des *Affaires de Rome* de M. de Lamennais », écrivait l'abbé Gerbet dans ses *Réflexions sur la Chute de M. de Lamennais* (1). Celui qui avait été longtemps l'un des plus fidèles et plus persévérants disciples de l'auteur des *Affaires de Rome* signalait ainsi, à ce point culminant de la commune carrière des deux grands écrivains, la filiation de la pensée de Lamartine par rapport à celle de Lamennais. Mais si, serviteur effrayé de l'Eglise qu'abandonnait son ancien maître, l'abbé Gerbet n'avait d'autre intention que de signaler la défection du poète et du prêtre, la portée du rapprochement qu'il faisait dépassait de beaucoup sa pensée. Car, à côté des tristesses de ce double abandon, il convient de rétablir ce fait : le développement chez Lamartine de la doctrine sociale chrétienne. L'interprétation exacte et complète de *La Chute d'un Ange* suppose, comme nous l'avons tenté, qu'on ne méconnaisse ni l'une ni l'autre de ces deux tendances, et surtout qu'on les rapporte à leur source commune, c'est-à-dire à Lamennais.

Et si l'on veut bien ne pas oublier qu'à dater de cette époque Lamartine donnera de plus en plus complète sa-

(1) *Réflexions sur la chute de M. de La Mennais*, 1 vol. in-8°, Paris, au bureau de l'Université catholique, 1838, *Préface*. p. 4. V. sur l'abbé Gerbet, le volume si riche et si vivant de H. Brémond, dans la collection *la Pensée chrétienne* (Paris, Bloud, 1 vol. in-16, 1907).

tisfaction à Lamennais en devenant de plus en plus « poète dans son office de député », comme il le lui avait demandé, on comprendra tout l'intérêt qu'il y avait à rappeler l'origine des idées qu'il va désormais défendre à la Chambre et dans le pays. Sans doute il n'était pas inutile de montrer que Lamennais fut le premier inspirateur de cette attitude qui devait nous donner, en 1848, quelques-unes des plus belles, des plus nobles et séduisantes pages de notre histoire nationale.

CONCLUSION

Après l'avoir suivi depuis l'*Essai sur l'Indifférence* à travers tous les points du ciel où son astre éclatant avait successivement brillé, Lamartine arrivait enfin, à la suite de Lamennais, au christianisme social indépendant auquel, durant toute sa carrière politique, il allait désormais demeurer constamment fidèle. Quel progrès accompli, depuis l'époque où, rejeté des flots harmonieux du *Lac* aux malédictions du *Désespoir*, le poète, recueilli par la ferme pensée du philosophe chrétien, avait commencé de renaître à la foi ! D'abord, l'arrachant aux incertitudes de la philosophie humaine, Lamennais lui avait montré dans la foi la lumière à laquelle aspiraient ses impatiences ; il l'avait habitué à lire Dieu dans l'univers, à découvrir partout présente, partout agissante, la Providence ; et, par suite, à comprendre la richesse et la fécondité des croyances qui nous la révèlent. Déjà, même alors, il l'avait rendu capable de briser pour un temps les révoltes de sa raison individuelle sous l'empire de la raison générale, et d'un

ferme vouloir, il l'avait incliné vers l'autel. Surtout il lui avait fait entendre qu'un changement d'existence, une réforme complète, pouvaient seuls affermir en lui des résolutions sincères, mais trop instables et trop fugitives ; et c'est ainsi qu'était né chez Lamartine le besoin d'une réforme morale, d'une vie nouvelle, qui l'avait conduit au mariage, seul gage assuré de sa renaissance chrétienne.

Mais qu'importe que l'on renaisse à la vie intérieure et morale si les œuvres n'apportent pas le bénéfice et comme la sanction de la foi ? Après l'avoir entraîné de la critique égoïste qui doute et qui blasphème, ou qui cherche dans les plaisirs le facile oubli des remords, à la vie religieuse, à la vie de l'esprit, Lamennais conduit encore Lamartine de l'exclusive préoccupation du bonheur et du salut personnels aux inquiétudes politiques et sociales, et d'abord au libéralisme chrétien. Convaincu par lui que la liberté est la vérité politique, et que la religion a tout à gagner à s'affranchir du joug du pouvoir civil pour gouverner uniquement les consciences, il suit fidèlement dans ses différentes étapes, de l'*Harmonie aux Chrétiens dans les temps d'épreuve* à l'*Hymne au Christ* et à la *Politique rationnelle*, la doctrine libérale chrétienne telle qu'elle s'élabore et s'affirme dans la *Religion*, les *Progrès de la Révolution* et l'*Avenir*. Enfin, tel est l'empire qu'exerce sur Lamartine la puissante pensée de Lamennais, qu'au retour du voyage en Orient, pour l'accompagner à travers les nouveaux développements doctrinaux du christianisme social, le poète se croit obligé de rompre douloureusement avec l'Eglise, et de suivre son guide, du

Voyage en Orient à *Jocelyn* et à la *Chute d'un Ange*, non seulement dans ses progrès mais encore jusque dans sa chute.

Lamartine sort-il diminué d'une semblable étude? Je ne le pense pas. Ceux-là seulement éprouveront quelque déception qui l'avaient assez peu pratiqué pour le croire un penseur. Lui-même ne l'a jamais cru, et l'a dit. Les autres, qui ne pouvaient voir jusqu'ici dans sa « philosophie » qu'un assez incohérent et disparate assemblage de matériaux empruntés aux sources les plus diverses, et dans l'évolution de sa pensée que la démarche hésitante d'un esprit inquiet, en proie aux plus surprenantes contradictions, ceux-là, dis-je, éprouveront une satisfaction réelle à suivre dans son développement régulier cette intelligence singulièrement claire et vivante, incapable d'inventer ni d'organiser les idées, mais capable de les comprendre. C'est un assez beau titre de gloire pour un poète, dans l'ordre de la pensée, d'avoir reconnu la valeur philosophique de Lamennais, si constamment et généralement méconnu, à travers les phases si diverses en apparence, en réalité si étroitement solidaires, de son progrès doctrinal. Sans doute il n'existe pas de *philosophie de Lamartine* ; qu'importe, du reste, et qui jamais a supposé que l'originalité du poète était là? Mais qu'on trouve chez lui un foyer religieux intense, un perpétuel souci de vivre et de penser en Dieu, voilà le caractère propre, original, voilà le génie même et l'immortelle beauté de sa poésie : Lamennais, dont l'œuvre entière est un admirable commentaire du nom divin, Lamennais alluma cette flamme; il

l'a plus de vingt ans colorée des formes de sa pensée : voilà qui n'enlève rien au mérite incontesté du poète, inventeur, sur ce thème, de rythmes et de sentiments. L'essentiel est que cet élan divin, qui l'a consacré poète chrétien, nous conquière à la foi, nous hâte vers la liberté, nous pousse même d'une moins imprudente ardeur vers les fruits sociaux les plus parfaits de cette religion d'amour et de sacrifice qui vit, chante et gémit en lui.

Car son existence intérieure fut un drame chrétien et sa poésie fut la traduction de sa vie : drame religieux, où l'ardent conflit de la raison individuelle et de la raison divine détermine des crises, des aspirations, et fait éclater des sanglots. Il incarna Dieu dans ses vers comme Lamennais l'avait fait descendre dans son être et dans sa pensée : Dieu qui courbe la volonté insoumise, et l'oblige à vouloir en lui ; Dieu, consolation des pécheurs et délices des résignés, — le Dieu des *Méditations* ; — Dieu qui fait la force des hommes, et d'un invincible élan les hâte vers la liberté ; Dieu, qui les contraint de briser toutes les tyrannies humaines, monarchiques ou démagogiques, — le Dieu de l'*Hymne au Christ* et de la *Politique rationnelle* ; — Dieu enfin, qui criera en nous tant que l'amour et la charité n'auront point construit ici-bas cette vive image de la cité céleste dont rêvèrent tous les chrétiens : c'est le Dieu du *Voyage en Orient*, de *Jocelyn* et de la *Chute d'un Ange* que je veux dire.

Mais voyez comme les inquiétudes du siècle viennent troubler cette pensée divine ; sentez tous les tourments de cette âme qui. brisée par la douleur, après de sublimes



blasphèmes, se hausse en gémissant vers la foi ; entendez ce royaliste d'hier se déprendre non sans amertume de ses illusions passées, afin de sauver au moins ce qui peut et doit être sauvé de la ruine d'un trône, la conscience et la liberté ; surtout, regardez ce catholique de cœur, d'aspirations et de sang, qui, croyant rencontrer dans son Eglise un obstacle au progrès chrétien, dans le plus tragique conflit, brise tout un passé vénéré. Ce fut une erreur, sans doute ; mais il n'est donné qu'aux âmes religieuses et formées au seul vrai christianisme de se tromper sincèrement ainsi, au prix de cruelles souffrances. Lamartine a donc vécu nos croyances les plus chères comme nous les vivons tous aujourd'hui : et voilà pourquoi les plus religieuses des âmes, les consciences même les plus scrupuleuses, se liront toujours dans son œuvre, et continueront à frémir au souffle de ce poète dont Lamennais fut l'inspirateur.

APPENDICE

—

Je placerai ici ce tableau vivant accompagné de commentaires inexacts.

« J'allais un dimanche matin de 1847, suivant mon habitude, rue de l'Université (1). Le dimanche était aux audiences, et ce jour-là je ne faisais que passer.

« Je traversai donc l'antichambre et le grand cabinet sans rien dire aux domestiques, et j'ouvris la porte de Lamartine.

« Ils n'étaient que trois auprès de lui : mais quelle réunion !

« Chateaubriand, Béranger et Lamennais. Tous sur le pied de l'intimité la plus parfaite. A coup sûr, les trois hommes les plus illustres et les plus dissemblables de l'époque contemporaine. Je vois encore ce groupe colossal.

« Chateaubriand, avec sa grande tête froide et immobile, assis sur une petite chaise près de la fenêtre ; Béranger,

(1) Où Lamartine habitait alors.

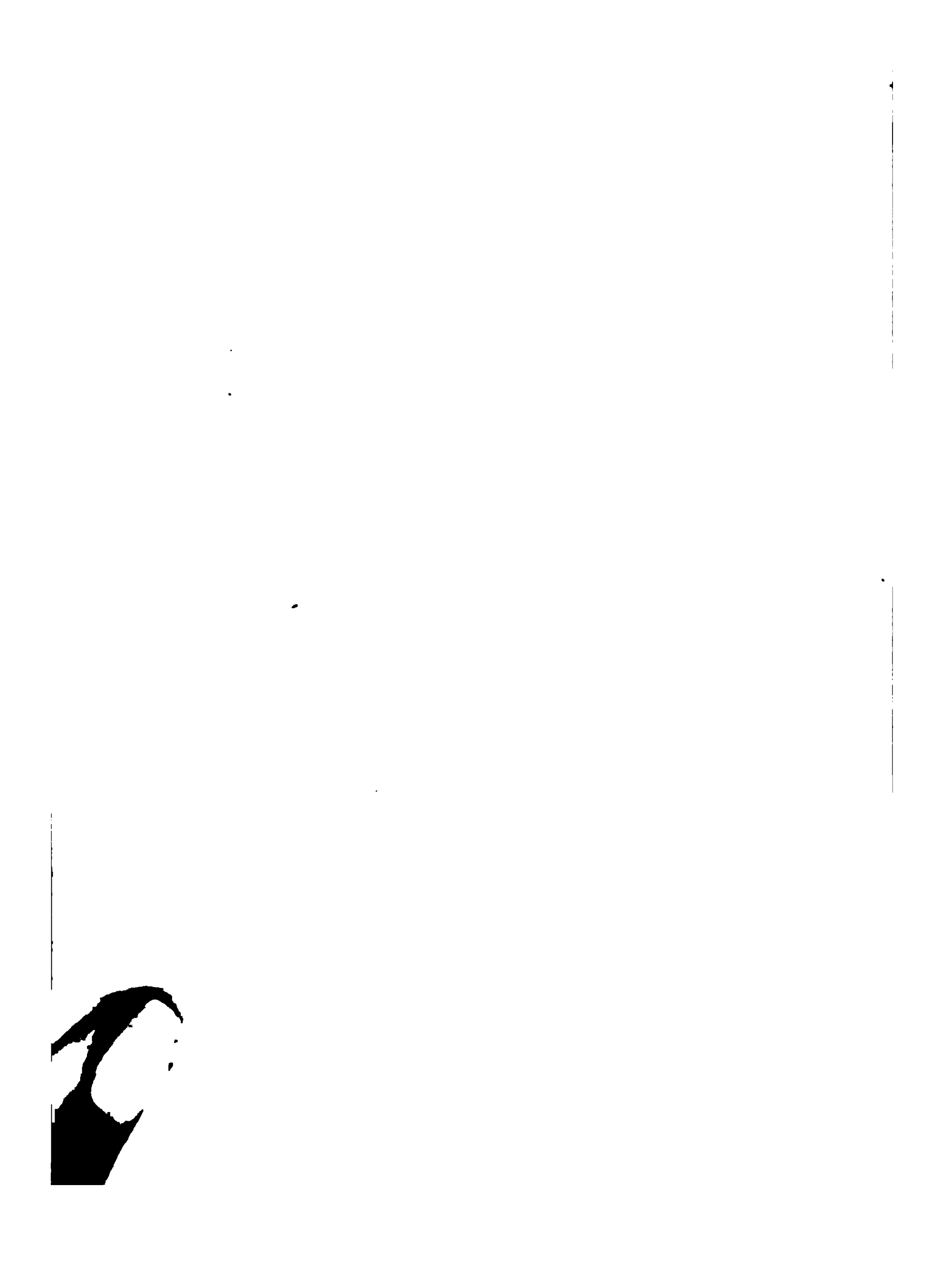
aux longs cheveux blancs, massif et lourd, debout vers la cheminée ; Lamennais effacé, replié, perdu dans un coin sur un bout de divan, et Lamartine, assis sur son lit, car les sièges faisaient défaut, retenant ses lévriers qui voulaient sauter vers ces genoux illustres.

« Si on eût demandé à un étranger lequel était Chateaubriand, il eût montré Béranger dont le front patriarcal semblait avoir pensé le *Génie du Christianisme*. L'un arrivait des horizons les plus lointains de la légitimité, quoiqu'il affectât souvent de lui tourner le dos ; l'autre avait chanté Lisette, et malheureusement il avait aussi chanté l'empire. Le troisième, frêle et pourtant gigantesque colonne de l'ultramontanisme, ne représentait plus à cette heure-là que la libre-pensée sous son expression la plus prophétique, et la Révolution dans son radicalisme le plus absolu. Il était timide, dans sa physionomie éclairée par un rayon sectaire. Lamartine enfin, le prétendu catholique de la Restauration, allait, un an plus tard, proclamer la République. Jamais hommes n'avaient été plus séparés par leurs antécédents, et jamais intimité n'aurait paru plus grande et ne l'était à cette heure de l'histoire..... De quoi pouvaient-ils causer sans se déchirer ? En philosophie, en politique, en religion ? Mais ils s'entendaient en urbanité et le concert ne pouvait pas avoir une fausse note... » (1)

Lamartine séparé de Lamennais par ses antécédents !

(1) Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, Paris, Dreyfous, 1878, p. 202-203.

Lamartine « le prétendu catholique de la Restauration » ! Lamartine ne pouvant causer philosophie, politique, religion avec Lamennais sans se déchirer avec lui ! Autant de contre-sens. Mais Lacretelle a gardé un souvenir précis et vécu de son coup d'œil indiscret par la porte entrebâillée. Que ne s'en est-il tenu là ?



INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES DE PERSONNES CITÉS DANS CE VOLUME

D

E

F

G

H

I

J

L

M

